Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec
"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE
Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

L'ACTION CATHOLIQUE

TRENTE-CINQUIEME ANNEE No 10,803 — QUEBEC — CANADA — JEUDI, 29 JANVIER 1942 — 3 SOUS LE NUMERO

3E ÉDITION
Lisez l'annonce de la COMPAGNIE PAQUET
page 5

VOTE DE CONFIANCE À CHURCHILL

La Chambre vote 464 à 1 pour le premier ministre

** LONDRES, 29. — (Par Sidney-J. Williams, de la BUP) — Le premier ministre Winston Churchill a obtenu un éclatant vote de confiance de la part de la Chambre des Communes. Le résultat du vote a été de 464 à 1.

L'amiral sir Roger Keyes fit une proposition demandant un vote unanime en faveur de Churchill, mais sa proposition fut combattue par les travaillistes indépendants qui réclamèrent un vote sur division.

Le premier ministre a été lobjet d'une longue ovation de la part des députés, et il sortit de la Chambre en souriant.

Dans le discours qu'il prononça avant le vote, Churchill exprima:

1°—Le désir que les autorités et le peuple des Etats-Unis ont de voir les forces américaines venir en contact le plus tôt possible avec l'ennemi.

2°—Le fait que le dernier espoir qu'Hitler puisse avoir en une victoire consiste dans l'invasion éventuelle de l'Angleterre. Churchill a noté que l'arrivée des troupes américaines dans le Royaume-Uni constitue un nouvel et sérieux handicap pour le chef de l'Allemagne nazie.

James Maxton, travailliste indépendant de Glasgow, fut le seul à voter contre la motion de confiance du gouvernement, mais deux autres travaillistes indépendants agissaient comme scrutateurs, et chacun d'eux — J. McGovern et Campbell Stephen — cria: "Non".

** LONDRES, 29. — (Par Sidney-J. Williams de la BUP) — "L'arrivée d'un corps expéditionnaire américain dans les îles britanniques est conforme aux désirs des autorités et du peuple des Etats-Unis de "voir les puissants effectifs qu'ils ont en ce pays en venir aux prises le plus tôt possible avec l'ennemi". — C'est ce qu'a déclaré aux Communes aujourd'hui le premier ministre Winston Churchill.

Churchill a ajouté que l'arrivé des troupes américaines ici "permettra aux Etats-Unis d'envoyer directement en Australie et en Nouvelle-Zélande les armes et les munitions qui sont maintenant fabriqués aux Etats-Unis".

Longuement acclamé par la Chambre, le premier ministre prononçait son dernier discours avant que les députés soient invités à voter ou non, confiance au gouvernement.

Churchill a annoncé qu'il ferait face aux critiques formulées jusqu'ici en nommant un ministre de la production, poste qui équivaudra à celui récemment crée par le président Roosevelt, lorsqu'il nommait Donald-M. Nelson comme chef de l'Office de la production de guerre aux Etats-Unis.

—Nous sommes ouverts à conviction et sommes prêts à profiter de toutes les suggestions constructives faites au cours de ce débat", a dit Churchill.

—"Les Communes ont la responsabilité d'aider le gouvernement à procurer au pays une administration effective et à soutenir le gouvernement dans les tâches qu'il assume. J'ai moi-même conscience d'avoir besoin de cette collaboration".

—"Le dernier espoir qu'Adolf Hitler peut avoir de remporter la victoire réside dans l'invasion éventuelle de l'Angleterre, mais l'arrivée des troupes américaines constituera pour lui un nouvel et gros handicap", ajouta le premier ministre.

Faisant allusion aux protestations de Eamon de Valera, Churchill dit que l'arrivée de la force expéditionnaire américaine "ne peut faire aucun mal à De Valera et, au contraire, lui fera du bien, en ce sens qu'elle sera une mesure de protection pour l'Eire".

Churchill dit plus loin que depuis plusieurs semaines, des renforts sont continuellement envoyés en Malaisie, mais il ajouta: —Je ne puis pas dire comment les choses iront à Johore ou, éventuellement, sur l'île de Singapour".

(Ces paroles constituaient la première allusion faite publiquement par Churchill, relativement à une attaque possible contre Singapour).

Au sujet de la Russie, le premier ministre répondit à ceux qui disaient que seulement 1,000 chars d'assaut avaient été envoyés sur le front russe: —Ce que nous avons envoyé en Russie ne nous aurait pas sauvés, mais nous aurait mis en meilleure position en Birmanie et en Malaisie". —"Cela aurait réjoui les yeux de sir Robert Brooke-Popham qui nous a souvent demandé de lui envoyer plus de matériel", ajouta Churchill à la défense de l'ex-commandant en Malaisie.

Parlant de la Libye, le premier ministre dit que la campagne a permis de frapper les forces de l'Axe au moment où c'était le plus coûteux à l'ennemi. —"S'il y a une place où nous pouvons combattre avec un avantage marqué, c'est dans le désert de l'ouest et en Libye". Churchill promit que les opérations de la marine anglaise en Méditerranée deviendraient particulièrement onéreuses pour l'Axe.

Churchill admit qu'il y ait eu des erreurs et des manquements. Notant le contraste qui existe entre la liberté de parole permise en Grande-Bretagne et l'état de choses qui prévaut dans les pays de l'Axe, il dit: —"Même dans une grande démocratie comme les Etats-Unis, le chef de l'exécutif n'est pas en contact aussi régulier et aussi immédiat avec les législateurs que ne l'est ici le chef du gouvernement".

—"Le président, à plusieurs points de vue, est indépendant des Chambres. Il est le commandant en chef de toutes les forces de la république. Il a un terme d'office bien déterminé durant lequel son autorité peut difficilement être contestée".

Trois amendements ont été greffés à la motion de confiance présentée par Churchill, mais l'on croit que le cap. E.-A. Fitzroy, orateur de la Chambre des Communes, décidera que l'on doit prendre un vote direct sur la motion du gouvernement.

Un amendement, présenté par Sir Henry Morris-Jones et Edgar-

(Suite à la page 9)

En marge de la GUERRE

L'ENNEMI EST À 30 MILLES DE SINGAPOUR

* SINGAPOUR, 29. — (Par Harold Guard, de la B.U.P.) — Suivant le tracé de la ligne de chemin de fer principale de la Malaisie, les Japonais ont maintenant atteint Lyang-Layang, à 30 milles seulement de l'extrémité sud de la péninsule. Sur la côte orientale, les forces alliées luttent contre les troupes nippones dans le secteur de la rivière Hulu Sedili, à 38 milles du détroit de Tebrau.

La colonne qui a atteint Layang-Layang n'est plus maintenant qu'à 12 milles et demi de l'important centre ferroviaire de Kulai, où elle pourra opérer une jonction avec les effectifs ennemis qui viennent de Yong-Peng.

Sur la côte occidentale, les Japonais sont rendus dans le secteur de Rengit, à moins de 40 milles de l'extrémité sud de la presqu'île.

EVACUATION

SINGAPOUR, 29. — (BUP). — Les civils ont évacué, sur les ordres du haut commandement, une bande de terre d'un mille de largeur au nord de l'île de Singapour, en face de la terre ferme.

Il y a eu trois raids sur Singapour au cours de la journée d'hier, mais l'aviation britannique a été très active et l'on croit que les dommages ne sont pas très élevés. L'explosion de plusieurs bombes a fait croire aux résidents de Singapour que l'artillerie ennemie approchait de la forteresse.

Les Japonais continuent de concentrer leurs bombardements sur les objectifs non militaires et il y a eu nombre de scènes tragiques parmi la population civile.

Le major-général Gordon Bennett a déclaré que les Australiens résistent avec acharnement à l'ennemi et qu'ils rendent coup pour coup.

DUEL D'ARTILLERIE

SINGAPOUR, 29. — (Par Harold Guard, de la BUP). — Les artilleries japonaise et alliée se livrent aujourd'hui un gros duel dans le sud de la Malaisie, pendant que l'aviation ennemie se montre particulièrement active en prévision des assauts qui seront livrés contre Singapour.

Les troupes malaises du sultanat de Johore, des troupes hindoues ainsi que des milliers de volontaires civils chinois se sont joints aux forces britanniques qui luttent contre les quatre colonnes japonaises. Les Nippons exercent une pression incessante en direction de l'extrémité sud de la péninsule où les forces alliées espèrent être en mesure d'arrêter leur avance.

Il est torpillé par l'ennemi

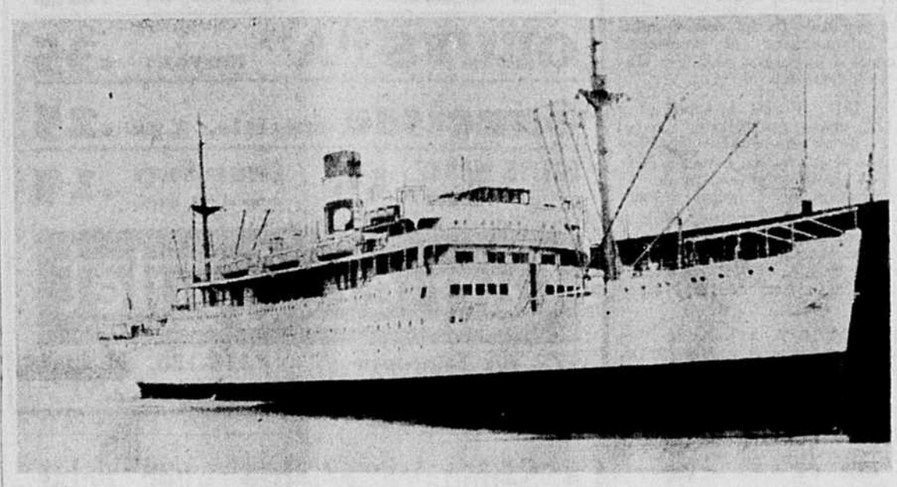

● Le "Lady Hawkins", de la Canadian National Steamship, coulé quelque part dans les mers du sud alors qu'il transportait près de 300 passagers. Le "Lady Hawkins" est un vaisseau semblable au "Lady Somers" et au "Lady Rodney" qui voyageaient sur le St-Laurent avant la guerre.

Le "Lady Hawkins" est torpillé; 250 disparus

* SAN JUAN, Porto-Rico, 29. — (BUP) — Les 71 survivants du paquebot canadien "Lady Hawkins", torpillé par un sous-marin allemand, considèrent qu'ils ont été miraculeusement sauvés et croient que quelque 250 compagnons de voyage sont perdus à jamais.

Les dépêches qui viennent des Etats-Unis et du Canada confirment le fait que deux autres embarcations de sauvetage qui avaient quitté le "Lady Hawkins" au moment de l'attaque ont probablement sombré en pleine mer. Si l'on ne retrouve aucun autre survivant, la perte du "Lady Hawkins" est la pire tragédie navale survenue au large des côtes de l'hémisphère américain, et l'une des pires de toute la guerre.

La plupart de ceux qui manquent à l'appel sont des civils, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de femmes et d'enfants. Il y avait parmi eux des travailleurs américains en construction, venant pour la plupart des environs de St-Joseph, Mo.

Les survivants ont raconté en détail ce qui est survenu lors du torpillage de leur navire ainsi qu'au cours des cinq jours et nuits passés sur une embarcation de sauvetage.

L'attaque survint au cours d'une nuit sans lune des régions tropicales. Apparemment, l'ennemi savait que le paquebot était sans défense, car il s'approcha à 100 verges et dirigea vers lui deux projecteurs. Une minute plus tard, il envoya une torpille dans la soute No 2 du "Lady Hawkins". Une autre torpille fut lancée dans la soute No 3.

Le navire fut fortement ébranlé et plus de 200 personnes furent jetées à la mer. La chambre des machines avait été atteinte, et l'appareil radiophonique émetteur était devenu hors d'usage.

Lorsque le "Lady Hawkins" prit feu et brûla pendant 26 minutes avant de couler, 76 personnes purent prendre place dans une embarcation.

On a raconté que le vaisseau fut torpillé à 1.50 a.m., le 19 janvier. Cinq des 76 personnes qui avaient pris place dans l'embarcation moururent au cours des cinq jours que tous passèrent sur l'eau avant d'être secourus. On jeta leurs dépouilles mortelles à la mer, et les survivants ont raconté que cela avait été le moment le plus triste de leur propre vie.

Les survivants ont vanté l'héroïsme du chef-officier Percy Kelly. Ils ont raconté aussi qu'une enfant de deux ans et 8 mois, la petite Janet Johnson, avait inconsciemment fait beaucoup pour relever leur moral affaibli. Durant les cinq jours qu'elle passa en pleine mer, l'enfant pleura à peine quelquefois. Bien plus, une fois, elle lança un éclat de rire qui déclencha une hilarité générale chez les survivants, pourtant fatigués et fort inquiets sur leur sort.

Tous les survivants ont raconté avec une vive émotion les péripéties dans lesquelles plus de 200 personnes furent projetées hors du navire. Ils ont dit aussi que leur ration quotidienne consistait en un biscuit et un peu d'eau. Kelly a dit que les survivants avaient si peu de place à leur disposition dans l'embarcation qu'il prenait presque deux heures à servir chaque repas.

Le "Lady Hawkins", propriété de la Canadian National Steamships, jaugeait 7,850 tonneaux. Il était parti de Halifax et se dirigeait vers les Bermudes.

Albert James Johnson, Maude Elizabeth Johnson, Janet Johnson, Walter Hoider, tous de Londres; Cedrec Podle, de Horsham, Sussex; Edward Hanon, Murry McNeill, James Rosee, Leo Thompson et l'officier-chef Percy Kelly,

(Suite à la page 14)

Officier-commandant

● Le major général JAMES-E. CHANEY, à qui on a confié le commandement de toutes les forces expéditionnaires américaines dans les îles britanniques.

Il veut savoir si Lord Haw! Haw! reçoit $40.00 par mois

* LONDRES, 29. — (BUP). — **Un député conservateur a demandé à Anthony Eden, ministre des Affaires étrangères, s'il est vrai que le fameux "Lord Haw Haw", sujet britannique qui s'est rendu célèbre par des émissions radiophoniques faites pour le compte de l'Allemagne recevrait 10 livres sterling par mois du gouvernement anglais.**

L'interpellation, faite par Walter-S. Lindall, conservateur, ne fait pas allusion aux moyens par lesquels "Lord Haw Haw" (son véritable nom est William Joyce) recevrait un tel montant.

(10 livres sterling équivalent à $40.)

Guinazu a failli être tué

* RIO DE JANEIRO, 29. — (B.U.B.) — L'avion à bord duquel Enrique Ruiz Guinazu, ministre des Afaires étrangères de l'Argentine avait pris place pour retourner à Buenos-Aires s'est abattu sur le sol juste après avoir décollé. Guinazu n'a pas été blessé.

La conférence prend fin dans l'harmonie

* RIO DE JANEIRO, 29. — Par Everett Holles, de la BUP — La conférence des ministres étrangères des nations américaines a pris fin dans l'harmonie aujourd'hui, après avoir été, à certains moments, passablement tumultueuse.

A 2 heures, le Pérou et l'Equateur ont signé une entente qui vient régler le vieux diffrend de frontières qui existait entre ces deux pays. La conférence a approuvé officiellement, au cours de la dernière réunion plénière, plus de 40 résolutions, dont la principale est incontestablement celle qui prévoit la rupture des relations avec les pays de l'Axe.

En même temps, le président Getulio Vargas, du Brésil, annonçait que son pays avait rompu ses relations avec l'Axe.

En résumé, les résolutions approuvées par la conférence prévoient également la création d'un "Bureau fédéral d'investigation", chargé de pourchasser, partout dans l'hémisphère américain, les agents ennemis. Elles prévoient aussi un contrôle rigide des communications et de l'aviation commerciale, l'établissement de comités militaires, la mobilisation de l'accélération du transport par voie de mer, et des mesures destinées à protéger l'Amérique latine contre une réaction relative à la rupture de ses relations avec l'Axe.

On ne sait pas encore si l'Argentine rompra ses relations avec l'Axe. On croit que ce pays pourra bien finir par y être forcé par les événements.

Une contre-attaque

San Francisco, 29. — Le poste d'écoute du Columbia Broadcasting System a capté un communiqué de Choung-King parlant de l'offensive de 2 colonnes japonaises venues de Canton sur Shekloung et Tseng-Cheng. L'armée chinoise contre-attaque dans le secteur de Bok-Lo.

Une rapide avance de 30 milles

* LONDRES, 29, (Par Robert Dowson(de la BUP).—La radio russe annonce aujourd'hui que les forces opérant sur le front sud-ouest de Moscou ont opéré une rapide avance de 30 milles et qu'elles ont libéré 90 villes et villages. La cavalerie russe a joué un grand rôle dans cette offensive, et l'on dit qu'à un seul endroit, elle a tué 300 Allemands.

Les Russes disent que leur armée marche présentement en direction d'une ville qu'ils désignent par la lettre "N". Ils ajoutent qu'en quelques heures, les soldats de l'armée rouge ont pris 16 villes et villages, et que 400 Nazis ont été tués au cours d'un assaut contre le centre ferroviaire désigné par la lettre "L".

Les Russes auraient pris un riche butin.

On dit qu'en dépit des contre-offensives allemandes, les Russes n'en continuent pas moins d'avancer jour et nuit.

On annonce que les forces navales russes opérant dans la mer de Barentz au large de la côte actique, ont détruit un gros transport de troupes allemand.

Du front de la Finlande, on mande que les guérillas russes sont plus actives et qu'ils on teapturé une grosse île située sur l'un des lacs de la Carélie, après avoir "sorti" les garnisons finlandaises de six villages.

"Vaisseau infernal"

LONDRES, 29. — (BUP). — L'Amirauté disait, hier, que le navire espagnol "Navemar", de 5,473 tonneaux, a été la victime d'un sous-marin de l'Axe, non d'un sous - marin britannique comme Berlin l'a prétendu. Elle ajoutait que ce torpillage est probablement le début d'une campagne de l'Axe pour priver l'Espagne de son commerce avec le monde extérieur.

Le navire a été coulé au large du cap Saint-Vincent, au Portugal, il y a quelques jours, en revenant des Etats-Unis où il avait débarqué des réfugiés. La situation à bord était telle que le bâtiment avait été surnommé "le vaisseau infernal".

Nous irions au secours des Etats-Unis

* OTTAWA, 29, (BUP). — Advenant le cas où les Etats-Unis seraient attaqués, les unités de la sixième division canadienne se porteraient à leur secours, si les Américains demandent de l'aide. Toute l'aviation canadienne et les forces navales du pays feraient de même. Cette assurance a été donnée par les hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense, C.-G. Power, ministre de l'Air, et Angus MacDonald, ministre de la Marine, en réponse à une question de l'Opposition.

Rareté d'essence en Allemagne

LONDRES, 29. — (BUP). — On a révélé, hier, que les troupes britanniques en Libye ont trouvé un document du grand état-major allemand, dans lequel celui-ci admet l'existence d'une grave rareté de pétrole dans les territoires sous occupation allemande.

Cette rareté aurait été causée par la campagne allemande de Russie.

Von Therman se prépare à partir

BUENOS-AYRES, 29. (BUP). — L'ambassadeur d'Allemagne, Edmund von Thermann, se prépare à quitter l'Argentine à bord du prochain vapeur espagnol, le 5 février. Von Thermann a été rappelé à Berlin pour soumettre à son gouvernement un rapport sur la situation des intérêts allemands en Argentine.

* MELBOURNE, 29. — (BUP) — Les avions de la force royale aérienne de l'Australie ont bombardé la nuit dernière des vaisseaux japonais dans le port de Rabaul, sur l'île de Nouvelle Bretagne. Un des navires a reçu un coup direct et un autre a probablement été atteint, dit le communiqué.

Décès:

AUCLAIR, M. François
BELLAVANCE, Mme Godfroy
FAUCHER, Mme Georges
GERMAIN, M. François
JACOB, Mlle Philomène
LABERGE, Mme Jean-Baptiste
MERCIER, M. Joseph
MORENCY, Mme Jules
PELLETIER, Mme Vve Albert
ROBITAILLE, Mme Alexandre
TREMBLAY, Mme Pamphile
TREMBLAY, Mme Vve Antonio
VEZINA, M. Honoré.

(Avis de décès à l'avant-dernière page)

HOTEL MONTCALM
151-169, rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante $1.25; avec douche $1.50, avec bain $1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine. Repas table d'hôte 30.75.

Louis-Philippe ROY.

L'ennemi est rendu à 16 milles de Benghazi

* LE CAIRE, 29. — (Par Walter Collins, de la BUP). — Un communiqué des quartiers généraux britanniques dans le Moyen-Orient dit aujourd'hui que les forces allemandes et italiennes du général Rommel ont exercé de nouvelles pressions qui les ont conduites à 16 milles au sud-est de Benghazi.

Les colonnes ennemies, supportées par des chars d'assaut, ont pris contact avec les avant-gardes britanniques au sud de Benghazi, cependant que de gros effectifs axistes atteignaient Regima, à quelque 15 milles au sud-est de Benghazi.

En dépit de l'activité de la R. A. F., Rommel a réussi à diriger ses troupes vers l'ouest et le nord-ouest de Msus. Les avions britanniques ont fait subir de lourdes pertes à l'ennemi, dit le communiqué.

L'offensive est repoussée

** WASHINGTON, 29. — (Par Harrison Salisbury, de la B.U.P.) — Les forces du général Mac Arthur ont repoussé une nouvelle offensive japonaise contre les positions des troupes américaines et philippines qui combattent dans la province de Batan, aux Philippines. L'ennemi a subi de lourdes pertes.

A Washington, on a également annoncé que les bombardiers américains viennent de couler un autre transport ennemi dans le détroit de Macassar qui sépare Bornéo des îles Célèbes. Les bombes américaines ont mis le feu à un autre navire japonais qui sillonnait ces mêmes eaux.

Pièces pour les radios

* OTTAWA, 29. (BUP). — On a annoncé ici aujourd'hui qu'en dépit des restrictions apportées en ce qui concerne la fabrication d'appareils récepteurs radiophoniques, le gouvernement permettra la fabrication des pièces de rechange, en vue de réparations à être effectuées aux appareils radiohoniques eux-mêmes.

Un poste

● Mlles Jessie Skene, B. Sc., du personnel des services de l'alimentation au ministère des Pensions et de la Santé nationale.

4 régiments annihilés

** MOSCOU, 29, (Par M.-S. Handler, de la BUP).—Les soldats russes ont brisé la résistance ennemie dans un secteur du front sud, et on annihilé quatre régiments allemands. Ils ont aussi infligé de lourdes pertes à une unité d'élite et à un régiment de cavalerie hongrois.

Les forces du maréchal Timoschenko ont commencé une grande offensive sur l'extrémité nord du front sud, et ont fait de gros progrès au sud-ouest de Tula, en direction d'Orel et de Bryansk.

La radio allemande a admis que l'ennemi avait ouvert une vaste brèche de ce côté. Les Russes prétendent maintenant qu'ils réussiront à "nettoyer" l'Ukraine jusqu'au Dniéper.

L'artillerie lourde des Russes a joué un rôle important dans ces offensives.

L'"Etoile Rouge", organe de l'armée prétend aujourd'hui que les Allemands transportent des renforts par voie de l'air sur le front nord-ouest. Ces effectifs auraient été prélevés sur les forces d'occupation qui se trouvent en France, en Norvège et au Danemark.

Les Nippons ont demandé à MacArthur de se rendre

* LONDRES, 29. — BUP — La radio berlinoise prétend aujourd'hui que le commandant en chef des forces japonaises qui combattent dans les Philippines a demandé, par radio, aux défenseurs de la forteresse de Corrigedor de se rendre. La forteresse, située à l'entrée de la baie de Manille, rend absolument impossible aux Japonais l'utilisation du port et de la base navale de Manille. Les observateurs prétendent que ses défenseurs peuvent tenir bon encore un an contre les assauts ennemis. Les raids aériens effectués contre la forteresse n'ont pas eu de gros succès jusqu'ici.

Sous-marin dans le golfe du Mexique

CORPUS-CHRISTI, Texas, 29. — (BUP). — L'obscurcissement de la côte du Texas sur une longueur de 100 milles a été ordonné, hier soir, après que le capitaine Alva-D. Bernhard, commandant de la station aéronavale de Corpus-Christi, eût annoncé que deux sous-marins ennemis croisaient probablement au large de la côte méridionale du Texas.

Un sous-marin a été aperçu à la surface dans le golfe du Mexique, à 15 milles au sud de Port-Aransas.

Le submersible se submergea dix minutes plus tard, après qu'un autre lui eût signalé l'approche de patrouilleurs américains.

Les demandes présentées par les ouvriers catholiques au gouvernement

* La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada a rencontré, ce midi, les membres du cabinet pour leur soumettre leur mémoire annuel. La délégation des travailleurs a été présentée par le président de la Confédération, M. Alfred Charpentier. M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C., a expliqué chacune des demandes.

Voici un substantiel résumé du mémoire de la Confédération :

Le gouvernement fédéral, en vertu de la Loi des Mesures de guerre, légifère actuellement dans des domaines réservés autrefois à l'autorité provinciale. Sans toutefois vouloir apprécier cette législation du pouvoir central, la Confédération demande au gouvernement provincial de lui accorder une attention particulière, malgré qu'il ne s'agisse que d'une situation temporaire.

LE CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL

La C.T.C.C. remercie le gouvernement de la nomination du Conseil Supérieur du Travail dont elle réclamait la formation depuis longtemps. Il peut être assuré que les trois représentants du syndicalisme catholique qui y siègent accorderont toute leur attention aux problèmes que ce conseil aura à étudier, surtout en préparation de l'après-guerre. Ce sera d'ailleurs le problème le plus important.

Et parmi les sujets qui devraient retenir l'attention du Conseil Supérieur du Travail, la C.T.C.C. mentionne : un code du Travail; des tribunaux du Travail; un mécanisme d'arbitrage obligatoire; l'organisation professionnelle; la liberté syndicale; les renvois abusifs; l'apprentissage; les ventes à tempérament; les allocations familiales; la rationalisation industrielle; les maladies professionnelles; la coopération; les logements ouvriers; les corporations professionnelles, etc. De plus, le conseil pourrait avec avantage préparer la refonte de la Loi des Syndicats professionnels, surtout en ce qui a trait aux réclamations de salaires au nom des membres des syndicats, l'organisation de certaines caisses spéciales, et surtout prévenir l'emploi abusif de cette loi par des associations qui trop souvent font le jeu des employeurs.

Un membre de la C.T.C.C. devrait faire partie de la commission de refonte de la Loi des Assurances que le gouvernement nommera bientôt, afin d'étudier le cas des caisses mortuaires, problème connexe à celui des assurances.

Pour en arriver à établir certaines normes nationales, la Confédération suggère la tenue de conférences fédérales-provinciales entre employeurs et employés pour étudier le problème de l'apprentissage, des salaires minima et des heures de travail. Et la Confédération félicite le gouvernement pour l'attention qu'il porte à l'enseignement technique. A ce sujet, elle fera bientôt connaître ses suggestions au conseil de l'Enseignement Technique dont les membres ont été choisis dernièrement.

FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire dans les écoles primaires intéresse énormement la classe ouvrière. Le Conseil de l'Instruction publique a d'ailleurs commencé une enquête sur ce sujet, et la C.T.C.C. a hâte d'en connaître le résultat. En passant, la C.T.C.C. reconnaît les services signalés que rend ce Conseil et rend hommage à ceux qui le composent.

La Confédération suggère que le gouvernement augmente ses subsides en faveur des enfants pauvres fréquentant les classes de 6e, 7e et 8e année. Elle croit que ces subsides enraieraient la baisse de la fréquentation scolaire dans les écoles primaires. L'exiguité de certaines écoles, la pauvreté d'un trop grand nombre de familles et les maigres salaires payés par certaines commissions scolaires sont autant de causes de la diminution de la fréquentation scolaire.

La santé publique a été une des préoccupations du gouvernement depuis quelques temps, mais si on veut garder notre race forte, il faudra continuer le travail dans ce domaine. La suppression des taudis et à la construction de logements ouvriers, l'hospitalisation à bon marché pour les familles pauvres sont autant de sujets connexes qui se rattachent à la santé publique. L'hygiène industrielle est aussi reliée étroitement à la santé publique. Le gouvernement devrait être plus sévère en ce qui concerne la salubrité de certains établissements, surtout à l'aération et aux courants d'air dans les garages, chose dont on se plaint dans toute la province.

Dans la seconde partie de son mémoire, la C.T.C.C. soumet certaines suggestions faites lors du dernier congrès. Ces suggestions concernent en particulier des amendements à la loi de la Convention collective, à la loi des Syndicats professionnels, les Hôpitaux dont une commission étudie présentement la situation dans le district de Montréal.

La loi du Salaire Minimum est l'objet d'une attention particulière. Plusieurs amendements suggérés rendraient de l'avis de la C.T.C.C., cette loi plus effective.

En ce qui a trait à la loi des Accidents du Travail, la Confédération suggère que tous les employeurs y soient assujettis, que le calcul de l'indemnité se fasse suivant le salaire gagné au moment de l'accident, que l'on ajoute, au nombre des maladies professionnelles : la silicose contractée dans l'industrie du polissage du marbre, et les maladies contractées dans l'industrie du textile ; que le pourcentage de l'indemnité d'un accidenté soit porté à 75%, etc.

Enfin, la C.T.C.C. suggère la formation d'un office provincial du coût de la vie, l'institution d'un crédit urbain en faveur du petit propriétaire et maintient son appui à ceux qui réclament une commission du Service civil provincial.

M. Lalonde élu maire de Val d'Or

* VAL D'OR, 29. — D. N. C. — Comme premier magistrat, pour présider aux destinées de Val d'Or, M. T.-A. Lalonde, pionnier de l'Abitibi, a été élu maire, par acclamation, lors de la nomination qui eut lieu le 26 janvier.

En 1906, il faisait partie d'un groupe d'explorateurs qui devaient localiser le chemin que suivrait le Transcontinental. Celui-ci est le seul qui soit demeuré toujours dans le nord.

M. Lalonde fit ses débuts comme entrepreneur et marchand général à Cochrane et à Val Gagné, en Ontario.

En 1918, il vint à Amos et y ouvrit une quincaillerie. Il fut maire de sa ville durant plusieurs années et préfet du comté d'Abitibi. Il était le président de la Corporation de l'hôpital d'Amos et directeur de l'ancien Abitibi Southern Railway. Il organisa une Chambre de Commerce à cet endroit et fut, durant plusieurs années, président de cette association.

En 1936, M. T.-A. Lalonde s'occupa d'immeubles, à Val d'Or, fonda la Chambre de Commerce sr. dont il est actuellement le président depuis trois ans.

Le premier magistrat élu est une figure populaire non seulement à Val d'Or et à Amos où demeure sa famille, mais dans toute la région. Entreprenant et dévoué à toutes les bonnes causes, il est un de ceux qui ont contribué le plus à faire de notre région, un centre actif et prospère.

BEURRE NATIONAL 1ère qualité .36

BEURRE AVION 2e qualité .35

AGNEAUX

Derrière .23 Devant .17 Longe .20

BOEUF 1ère qualité

Roast Beef Surlonge .25 Bas de Côte .09

POULETS à partir de .23

OEUFS "A" moyens .35

Saucisse spéciale, 3 pr .25

PETITE MORUE 2 lbs .25 Saumon Rouge complet ou moitié .19

Carrier & Goulet

475, rue Saint-Jean Tél. : 4-4681 — 118-120, du Pont Tél. : 2-5291

Une volaille fait de la récupération

* AMOS, 29. — (DNC) — Quand les poules s'y mettent, elles font des merveilles. Apparemment, l'effort de geurre du Canada et la propagande en faveur de la récupération ne les laissent pas totalement indifférentes et trouveraient chez elles des alliées précieuses.

En Ontario, d'après ce que les journaux ont raconté, des poules ultra-loyalistes auraient pondu des oeufs portant un "V" — le V de la victoire — imprimé sur la coquille, ce qui serait déjà pas mal pour des poules ontariennes.

Mais, dans le Québec, il y a mieux, si l'on peut dire, et surtout plus immédiatement utile. Une poule élevée sur la ferme cultivée par M. André Marx, à Amos, a récupéré, dans son gésier, une pépite de cuivre absolument pur de la grosseur d'une gourgane et elle l'a livrée à son propriétaire en mourant sur l'autel de la gastronomie.

Cette pépite, qui à prime abord ressemblait à s'y méprendre à de l'or natif, a été identifiée par des minéralogistes comme étant du cuivre de la plus belle veine. On se perd en conjectures sur la provenance originale de cette pépite de cuivre.

W.-E. BEGIN

VEAU

FESSE SANS GIGOT 28c lb 9 à 13½ lbs

MOITIE " " " 28c lb 6 à 8 lbs

PREMIER MORCEAU 32c lb 3½ à 5 lbs

SURLONGE 29c lb 3 à 4 lbs

EPAULE 23c lb 6 à 8½ lbs

COTELETTES OU MORCEAU 21c lb

GIGOT EN VIANDE, profitable, 13c lb 1½ à 2½ lbs

BEURRE DE PREMIERE QUALITE 36c lb

JEUNE PORC

PANNE 12c lb PATTE DE DEVANT 12c lb TETE 6c lb

POULETS 27c lb 29c lb et 32c lb

BOEUF DE QUALITE

ROSBIF DESOSSE ET ROULE 20c lb

CROUPE DE 15 à 20 lbs 12c lb Nous la débitons

ROSBIF PETIT OS D'EPAULE 22c lb TALON SANS OS 25c lb

BAS DE COTE 9c lb Epais

SAUCISSE FRAICHE ET DELICIEUSE 9c lb

JAMBON CUIT HACHE paquet de 1 livre 20c lb

VEAU EN GALANTINE par tranche 29c lb

142, de la Salle 436, St-Jean 995, St-Vallier

Les Semaines sociales et la démocratie

* ST-JEAN, 29, (D.N.C.) — L'organisation de la XVIIIe Semaine sociale du Canada qui aura lieu à Saint-Jean en septembre prochain, a été officiellement inaugurée ces jours derniers, à une assemblée tenue à la Centrale catholique, sous la présidence de Son Exc. Mgr Forget.

Le président des Semaines sociales, le R. P. Archambault, S.J., exposa le but et les caractéristiques de cette institution. Il montra le bien qu'elle avait accompli depuis sa fondation en 1920 et quels avantages les citoyens de la province et ceux en particulier de Saint-Jean retireront de la prochaine Semaine.

Le sujet qui y sera traité est de la plus grande actualité : "La démocratie". Les chefs militaires et civils des pays alliés, ceux de l'Angleterre et des Etats-Unis comme ceux du Canada, répètent que nous nous battons pour la défense de la démocratie. Mais combien savent ce que ce mot veut dire. Combien surtout travaillent pour faire de leur pays une vraie, une saine démocratie ? Il importe donc d'apprendre ce qui donne à la démocratie sa valeur, et ce qu'elle exige des citoyens qui la constituent pour qu'ils bénéficient de ses avantages. La tâche de la prochaine Semaine sociale sera précisément de donner cet enseignement, de l'appliquer à notre situation particulière.

Présenté par S. Exc. Mgr Forget, qui dit toute sa joie de voir la Semaine sociale se tenir, cette année, dans sa ville épiscopale, et l'importance qu'il y attachait, le R. P. Archambault fut remercié par Son Honneur le maire Fortin qui se déclara lui aussi heureux de cette initiative et promit le concours entier des citoyens.

La Semaine sociale de Saint-Jean sera un des événements de l'année 1942.

Deux marins de St-Jean-Port-Joli, perdus en mer

* Parmi les jeunes marins canadiens-français rapportés disparus en mer depuis le début des hostilités, mentionnons aujourd'hui André Fournier, âgé de 19 ans, fils de M. Gustave Fournier, de Saint-Jean-Port-Joli.

Le jeune André Fournier a probablement été victime d'un torpillage. Il en avait déjà connu un sur les côtes de l'Afrique, en 1940. Il était contremaître à bord d'un navire qui quittait St-Thomas, aux îles de la Vierge, dans les Antilles, au début de décembre. La semaine dernière, ses parents ont appris de la compagnie qu'il devrait être prisonnier ou victime d'un torpillage.

André Fournier avait donné de ses nouvelles pour la dernière fois le 9 décembre. Il avait passé l'hiver dernier sur la côte d'Or. Un de ses compagnons se trouve rapporté disparu avec lui, M. Raymond Dubé, également de Saint-Jean-Port-Joli.

André Fournier était aspirant-pilote depuis un an et demi. Il était le cousin germain de M. Jean-Paul Parent de Québec, disparu lui aussi en mer, l'an dernier, sur le Garvis-Bay.

Une demande est faite au fédéral

* A sa dernière réunion du 21 janvier 1942, le conseil d'administration de la Chambre de Commerce a poursuivi des démarches déjà entreprises par lui au sujet de l'aviation à Québec. Il s'est s'est prononcé catégoriquement en faveur de l'institution d'un service postal aérien entre Québec-Montréal et réciproquement Montréal-Québec. Il a chargé le secrétaire de la Chambre d'en informer le ministre des Postes, les ministres du gouvernement fédéral de même que les autres associations de Québec. Québec doit bénéficier d'un transport plus rapide de la malle et l'arrivée de celle-ci par transport aérien permettrait à nos hommes d'affaires de recevoir leur correspondance éloignée au moins une demi-journée avant l'heure à laquelle ils la reçoivent habituellement. Alors que la rapidité est à l'ordre du jour, pour la production non seulement des articles de guerre mais aussi des choses de consommation civile, il est primordial qu'elle soit facilitée par une réception et un envoi plus rapides des lettres et autres documents.

De plus, il ne s'agirait peut-être en somme, que de faire quelques changements s'il y a lieu dans les horaires des services aériens aux endroits de raccordement. Il faudrait aussi que les hommes d'affaires et les particuliers de Québec et du district prennent de plus en plus l'habitude de se servir de la poste aérienne pour justifier davantage l'institution d'un tel service. Le secrétariat de la Chambre de Commerce envoie aujourd'hui à tous les membres de la Chambre un pamphlet ainsi que quelques détails sur les avantages et les services que peut leur rendre l'usage plus généreux de la poste aérienne.

Causerie du Père Chagnon à l'Université

* La grande manifestation corporative organisée par la section des plombiers de l'Association des marchands détaillants aura lieu, dimanche soir le 8 février, à la salle des Promotions de l'université Laval. On sait que le conférencier invité à cette occasion sera le R. Père Chagnon, S.J.

Cette manifestation a été organisée à l'occasion du congrès annuel que la section des plombiers, tôliers et électriciens de l'Association des marchands détaillants tiendra en notre ville les 7 et 8 février prochain. Les délégués de Montréal qui assisteront au congrès arriveront en notre ville, samedi après-midi. Ils seront reçus par leurs confrères de Québec. Le lendemain, ils feront la visite de notre ville.

L'enseignement de l'exemple est le seul qui entraine, parce que l'exemple est la vie, au lieu d'être la leçon.

Gratis

Donnée pour la vente facile de 24 bouteilles de parfums de .10 à .25. Aussi autres primes.

RIEN A DEBOURSER

Ecrivez pour nécessaire de vente et catalogue

PRIME SUPPLEMENTAIRE DE PROMPTITUDE

PRIMES DE LUXE

NEUVILLE DE PORTNEUF

Les proprios de Montréal veulent monter les loyers

* MONTREAL, 29. — (D.N.C.). — Hier soir, avait lieu une assemblée de la ligue des Propriétaires de Montréal, sous la présidence de M. A. Leduc. Ce dernier a déclaré: "En 1939, les contrats de guerre ont été octroyés à l'Ontario de préférence à Québec. Il en résulta une augmentation de prix des loyers dans l'Ontario, tandis que ceux de Québec demeuraient à un bas niveau".

Me Hector Lalonde, au cours de ses explications de la Loi des loyers a dit: La loi telle que rédigée est une insulte à l'intelligence humaine.

De son côté, le conseiller J.-M. Savignac déclara que cette loi "déchire notre code civil, fruit d'un travail de plusieurs siècles".

M. Savignac proposa la résolution suivante, adoptée à l'unanimité:

"Il est résolu de prier respectueusement les autorités fédérales de suspendre, pour la province de Québec, l'application de cette loi, en référant toute réforme aux autorités provinciales."

Une autre résolution fut aussi adoptée à l'unanimité à l'effet que demande soit faite au gouvernement de la province de Québec:

(a) De statuer que la loi du moratoire soit prolongée en y apportant les amendements nécessaires pour rendre celle-ci plus opérante;

(b) Que le taux d'intérêt sur les créances hypothécaires soit de cinq pour cent;

(c) Que les taxes municipales et scolaires restent les mêmes que celles existantes au 11 octobre 1941;

(d) Que les intérêts sur les arrérages de taxes ne dépassent pas le taux de cinq pour cent l'an.

Hôtel Notre-Dame

* On annonçait mardi qu'une femme avait été arrêtée à l'hôtel Notre-Dame, avant de comparaître en Cour du Recorder. Cette femme avait été trouvée dans une maison voisine de cet hôtel et non dans l'hôtel même. On est prié de prendre note qu'il n'y a eu aucune descente de la police à l'hôtel Notre-Dame.

Postes ennemis

CHUNGKING, 29. — (BUP).— L'Allemagne et le Japon auraient établi deux puissants postes d'écoute dans la concession internationale de Changhaï pour intercepter des nouvelles d'origine alliée pour fins de propagande.

Le Séminaire célèbre avec éclat la fête de saint François de Sales

* Le séminaire de Québec solennise, aujourd'hui, avec un éclat magnifique, la fête de saint François de Sales. La célébration de cette fête remonte à 1698, alors que Monseigneur de Saint-Vallier permit au séminaire d'exposer une relique du saint et nomma François de Sales second patron du séminaire.

Une messe solennelle a été chantée, ce matin, à neuf heures et demie dans la chapelle extérieure par M. l'abbé Joseph Falardeau, curé de Notre-Dame-de-Grâce. Il était assisté de MM. les abbés Bernard Morisset et André Jobin, comme diacre et sous-diacre.

Son Eminence le cardinal archevêque avait pris place au trône, accompagné de MM. les abbés Aimé Labrie et Emile Beaudry.

M. l'abbé Irénée Frenette dirigeait les cérémonies.

Au choeur : M. le chanoine J.-R. Pelletier, Mgr Paul Bernier, C.S., MM. les abbés O. Genest, H. Beaulieu, E. Gosselin, C.-H. Paradis, A. Simard, etc.

Le prédicateur, Mgr Paul Bernier, C.S., chancelier de l'archevêché, prend pour texte ces paroles de saint Matthieu, V-19 : "Celui qui aura accompli et enseigné en perfection la loi divine, celui-là sera appelé grand au royaume des cieux".

Il rappelle à son auditoire la vie et les oeuvres de saint François de Sales. Et tout d'abord sa vie d'étudiant à Paris et à Padoue ; son épiscopat de Genève et sa direction des âmes.

Parmi ses oeuvres, le prédicateur mentionne ses controverses, ses écrits spirituels, en particulier : "l'Introduction à la vie dévote" et le "Traité de l'amour de Dieu".

Il conclut en soulignant l'influence immense des oeuvres de saint François de Sales sur les moeurs et la spiritualité de son temps, et jusqu'à aujourd'hui.

Le chant fut exécuté par la chorale des élèves, sous la direction de M. l'abbé Marc Letarte. A l'orgue : M. l'abbé Germain Gervais.

Des vêpres solennelles terminèrent cette brillante journée.

Les élections dans le district de Rimouski

* RIMOUSKI. — (D.N.C.) —Dans plusieurs paroisses du comté, les élections se sont faites, cette année, par acclamation. Il n'y a que quelques exceptions où les candidats se sont portés plus nombreux que les sièges vacants.

Voici les noms des localités, où l'élection s'est faite par acclamation, avec les noms des candidats élus ou réélus.

Rimouski (paroisse) : réélus, MM. Gonzague Bélanger, Samuel Roy et Jos. Lavoie. Sec.-trés., M. Jos. Gagné.

St-Anaclet : réélus, MM Auguste Bouillon, Paul-Emile St-Laurent et François Vignola. Sec.-trés., M. Damase Langlais.

Ste-Angèle : réélu, M. Louis Fournier ; élus, MM. Emile Dionne et Pierre Bérubé. Sec.-trés., M. J.-A. Dumas.

Ste-Blandine : réélu, M. Adrien Lavoie ; élus, MM. Charles Lepage et Ernest Proulx. Sec.-trés., M. Jean Brisson.

Bic (village) : élus, MM. Jos. Côté, L.-P. Dionne et Ls Lavoie. Sec.-trés., M. Emile Gagnon, N.P.

Bic (paroisse) : élus, MM Edouard Ouellet et Ernest Turcotte, fils d'Ernest ; réélu, M. André Marquis.

St-Donat : réélu, M. Eugène Girard ; élus, MM. Wilfrid DeChamplain et Antonio Paquet. Les autres membres du conseil sont : M. J.-H. Côté, maire, et MM. Michel Claveau, J.-B. Bérubé et Arthur Morissette, conseillers. Sec.-trés., M. Fénélon Belzile.

St-Fabien : élus, MM. J.-Ernest Ouellet, Geo.-Emile Fortin et Alfred Viel. Sec.-trés., M. Emmanuel Roy.

St-Gabriel : réélus, M. Jos. Bélanger et Victor Ruest ; élu, M. Jos. Levesque fils d'Edouard. Sec.-trés., M. Louis Roussel. Les autres membres du conseil sont : MM. J.-A. Dubé, maire, Napoléon Banville, E. Leclerc et Jos. Levesque.

Ste-Luce : réélus, MM. H. Bouillon, Léo Ross et Napoléon Fréchette. Sec.-trés., M. J.Côté.

St-Mathieu : réélu, M. Jean Vaillancourt ; élus, MM. Charles Boulanger et Cyprien Bélanger. Sec.-trés., M. J.-E. Ouellet.

St-Narcisse : réélus, MM Johnny Sénéchal, Alph. Lizotte et Alf. Lepage. Sec.-trés., M. Gonz. Roy.

Notre-Dame du Sacré-Coeur : réélus, MM. Alfred Dubé et Irénée Rousseau ; élu, M. Charles-Eugène Parent. Sec.-trés., M. Hervé Pineau.

St-Valérien : élus, MM. François Parent, Johnny Gagné et Antoine Caron. Sec.-trés., M. Geo. Chénard.

On a besoin de 5,500 donneurs de sang

MONTREAL, 29. — DNC). — L'on a encore un besoin urgent de donneurs de sang volontaires masculins, âgés de 21 à 50 ans, à la Clinique de Montréal du service bénévole de donneur de sang de la Croix-Rouge canadienne, 1426, rue Bishop.

Après avoir fait un relevé de ses listes de volontaires, la direction de la Clinique demande de nouveaux volontaires, dans un appel spécial lancé hier après-midi. Ce relevé démontre que moins de 2,500 hommes sont actuellement inscrits, mais que l'on a besoin d'au moins 5,500 autres volontaires si l'on veut atteindre le chiffre de 8,000 jugé nécessaires par les dirigeants de la clinique.

V ...—

STEAK délicatisé tendre sans aucune perte .19

BOEUF haut de côte depuis .12

ROSBIF surlonge .22

BOEUF à soupe .08

OEUFS A-moyens — 3 douzaines pr 1.00

LARD haché maigre .22

LARD, partie de côté .20

Belle PANNE épaisse .10

BEURRE 1ère qualité : Château, - Bélanger, Rose Brand, etc. .35

SAUCISSE spéc., 3 lbs .25

SAUCISSE pur lard .20

LAITUE Iceberg, grosse, 3 pour .23

CAROTTES nouvelles, 2 paquets pour .23

BETTES nouvelles, pqt .10

SPECIAL SPECIAL : 10 livres de beau BOEUF .75

Adj. LEPINE Enr.

142, du Roi - Tél 2-6438

CHANGEMENT DANS LE SERVICE DES AUTOBUS

A PARTIR DE VENDREDI, LE 30 JANVIER 1942

Circuit No 14 — Place Jacques-Cartier — Limoilou

Les autobus suivront le parcours actuel de la place Jacques-Cartier à l'intersection de la 4e Rue et de la 3e Avenue. A partir de ce dernier endroit, l'itinéraire sera le suivant :

Les autobus marqués "Via 8e Avenue" tourneront au sud de la 3e Avenue, suivront la 3e Rue, la 8e Avenue, la 10e Rue, le 4e Avenue, la 18e Rue, la 3e Avenue jusqu'à la 4e Rue, et de là ils se rendront à la place Jacques-Cartier par le pont Drouin et la rue de la Couronne.

Les autobus marqués "Via 3e Avenue" tourneront au nord de la 4e Rue, suivront la 3e Avenue, la 18e Rue, la 4e Avenue, la 10e Rue, la 8e Avenue, la 3e Rue, la 3e Avenue jusqu'à la 4e Rue, et de là ils se rendront à la place Jacques-Cartier par le pont Drouin et la rue de la Couronne.

REMARQUES : Les détails concernant le nouveau service d'autobus de St-Sacrement à la rue de la Couronne via la côte Franklin et le remplacement des tramways du circuit de St-Sacrement par des autobus seront annoncés dans quelques jours.

The Quebec Railway, Light & Power Co.

CHARLIE CHAN 1069 par Alfred Andriola

TRENTE-CINQUIEME ANNEE No 10,803

Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.

OZANAM.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — JEUDI, 29 JANVIER 1942

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique est le **1er des quotidiens** publiés dans la ville de Québec et le **2e quotidien français** d'Amérique.

"Notre première ligne de défense est au Canada", dit M. L. Lacombe

Ce qui se passe à Ottawa

La Tour de Babel

Lorenzo PARE

OTTAWA, 29.— (DNC) — **Si les constructeurs de la Tour de Babel faisaient, ces jours-ci, une petite visite à Ottawa, ils pouraient y retrouver toute l'amertume des premiers jours de leur punition.**

Les représentants de la nation canadienne sont là, côte à côte; leur entreprise est d'assurer le bien-être et l'avenir de l'édifice national. Des frères, hier, ils ne se comprennent plus aujourdhui. L'un veut poser une brique. Son voisin est déterminé à planter immédiatement la toiture. Tous deux sont bientôt gonflés de colère. Ils brandissent comme des matraques des mots aveugles. Plus l'un s'entête, plus l'obstination de l'autre atteint au paroxysme. C'est la confusion.

Quelle est donc cette accalmie qui est passée sur la Chambre où, aujourd'hui, l'homme de Babel pourrait se trouver parmi d'autres hommes aussi malheureux que lui ?

Chacun le sait, parce que chacun au Canada subit comme un ressac le contre-coup des divisions exprimées aux Communes.

Que ceux-là qui jouissent d'assez de calme pour démêler toutes ces passions ne comptent que sur eux-mêmes. Ils réussiront s'ils sont prêts, dans la sérénité de leur jugement, aux sacrifices partiels de leurs préférences. Même alors, ils hésiteront à montrer la voie à d'autres, car ils retrouveraient ensuite toute l'angoisse de leurs inquiétudes initiales.

La journée d'hier

La journée d'hier ajoute à la somme des opinions divergentes sur la conscription comme moyen de poursuivre la guerre le plus efficacement, dans l'intérêt du Canada.

D'autres tories ont réclamé la conscription totale et immédiate pour outre-mer. D'autres libéraux ont appuyé la politique du gouvernement. Un autre député canadien-français l'a dénoncée.

Les journaux publient des comptes rendus extensifs de ces débats. Si, encore cette fois, la lumière jaillit du choc des idées, l'opinion publique pourra en tirer profit.

Le débat sur la conscription dure depuis trois jours et se prolongera certainement pendant une bonne quinzaine et même plus, puisque les conservateurs veulent attendre l'arrivée de leur nouveau chef avant d'abandonner l'adresse.

Une chose est remarquable jusqu'ici. C'est le bloc solide que forment les conscriptionnistes "à 100 pour cent", et le désarroi qui se manifeste dans les rangs des modérés ou des anticonscriptionnistes.

Ca se tassera

Un ministre canadien-français quitta, hier soir, le Parlement, à la brunante. Solitaire, il regagnait son foyer après le corps-à-corps harassant qu'il doit livrer pour remplir ses responsabilités quotidiennes.

"La situation semble bien mêlée, n'est-ce pas ?" faisons-nous.

"Oui, il y a bien des difficultés. Mais, vous savez, ça va se tasser". Après un moment, il nous dit: "Pourvu que la Providence s'en mêle".

Discours d'un modéré

Grand, froid et distingué, le jeune député de St-Antoine-Westmount, M. D.-C. Abbott, fait profession de ne pas "faire de politique". Ses discours sont toujours brefs et ils sont très rares. Il est écouté.

Hier, ce fut fort heureux, car M. Abbott a servi quelques leçons utiles aux extrémistes de ses compatriotes. Il a expliqué avec une logique fort simple mais directe que le Canada ne pouvait mobiliser indéfiniment des hommes pour outre-mer.

"Nous sommes onze millions", dit-il, "et sur ce nombre il faut enlever tous ceux qui n'ont pas encore leurs dents de lait et tous ceux qui ont perdu leurs mollaires."

Mais, personnellement, M. Abbo t favorise la conscription.

Un autre parti

Dans un grand discours, M. Liguori Lacombe, (libéral indépendant) a présenté la thèse qui fait rugir les conscriptionnistes enragés. Ils les a dénoncés comme des profiteurs de guerre qui veulent le pouvoir à tout prix et se servent de l'expédient de la conscription pour y parvenir.

Notons qu'il n'est pas si loin de son chef, puisque M. King a déclaré lui-même, en des termes plus voilés, que la clique conscriptionniste de Toronto était avant tout une clique de politiciens.

M. Lacombe s'est séparé de son parti, dont il n'était pas d'ailleurs le candidat officiel aux dernières élections. Il a annoncé la formation d'un nouveau "parti canadien", comme l'avait fait avant lui, M. Sasseville Roy, en abandonnant le parti tory.

Aucun des députés de la province de Québec que nous avons rencontrés n'a encore dit qu'il appuierait le parti annoncé par M. Lacombe.

Et la session se continue.

Il annonce qu'il donne son adhésion au parti canadien

OTTAWA, 29. — (Par Lorenzo Paré).

"NOTRE première ligne de défense est au Canada. Si par malheur nous devions tôt ou tard faire face à une invasion, ceux qui ont négligé le réarmement de notre pays au bénéfice de l'impérialisme militaire et financier répondront des conséquences d'une telle invasion".

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Liguori Lacombe, député libéral indépendant de Laval-Deux-Montagnes, alors que le débat se poursuivait aux Communes sur la conscription et le plébiscite.

Au cours de la journée d'hier, toutes les opinions suivant lesquelles se divise à l'heure actuelle le peuple canadien ont été exprimées.

Le premier orateur de la journée, M. D.-C. Abbott, (libéral St-Antoine-Wesmount) a appuyé à fond la politique du gouvernement. Il a déclaré son approbation personnelle de la conscription. Cependant, M. Abbot a soutenu que la population de onze millions du Canada pose des limites à l'enrôlement.

M. Liguori Lacombe a parlé après lui. Il a fait une charge violente contre le gouvernement, déclarant qu'il voterait contre le discours du Trône et contre le plébiscite. Le député a annoncé la formation d'un parti "canadien". "Notre doctrine, dit-il, sera la défense primordiale du Canada, les meilleurs intérêts du pays dans le domaine économique et social. Cette doctrine ne sera pas l'apanage exclusif d'une province. Elle rayonnera sur tout le pays."

Puis, c'est un conscriptionniste cent pour cent qui a suivi : M. Karl Homuth (conservateur). Il a répété le refrain connu.

Le député libéral F.-W. Gershaw a appuyé ensuite la politique du gouvernement et réclame que les taxes imposées durant la guerre soient maintenues pour servir après la guerre à aider les cultivateurs.

De son côté, M. J.-E. White, député conservateur, s'est inquiété de l'enrôlement des fils de cultivateurs et il a réclamé une politique plus raisonnable de recrutement pour ne pas désorganiser les industries de base. Cependant, il reconnait l'urgence d'augmenter les forces armées et regrette que le gouvernement n'ait pas résolu ce problème par la conscription pour outre-mer.

La Chambre siège cet après-midi et ce soir.

M. D. C. Abbott

OTTAWA, 29. — (D. N. C.) — Le député libéral de St-Antoine Westmount, M. D.-C. Abbott, déclare au début de ses remarques qu'il est personnellement en faveur de la conscription. Cependant, il faut un effort total et il s'oppose à tout ce qui pourrait nuire à un effort total, soulignant que le plébiscite est une mesure démocratique qui permettra d'assurer l'unité du pays sur cette question. Car

(Suite à la page 11)

Communications de l'Archevêché

—— CAMPAGNE DE RECUPERATION ——

A la demande du sous-ministre des Services nationaux de guerre, MM. les Curés sont invités à recommander aux fidèles la campagne nationale de récupération qui se poursuit présentement.

Les matières premières sur lesquelles porte la campagne sont énumérées dans les avis publics que la presse et la radio multiplient chaque jour.

Il reste ici encore à encourager l'effort généreux de ceux qui dépendent de nous, et à les persuader que surtout dans les circonstances extrêmes où nous sommes, le moindre sacrifice consenti au bien de la communauté a sa valeur aux yeux de Dieu.

Québec, le 29 janvier 1942.

(De la "Semaine Religieuse de Québec")

CONTRE LES QUETES EN FAVEUR DU CURE OU DU VICAIRE

Son Eminence le Cardinal croit opportun de rappeler ici les dispositions du décret synodal 434, qui se lit comme suit :

Décret 434. L'usage de recueillir parmi les paroissiens ou les membres des associations paroissiales de l'argent dont on veut faire cadeau au curé ou au vicaire à l'occasion de sa promotion ou de quelque anniversaire que ce soit, est réprouvé. Le curé et le vicaire refuseront toujours l'argent ainsi recueilli, et si par hasard, à leur insu et contre leur gré, on a quêté de l'argent pour eux, ils le céderont spontanément à la fabrique de l'église paroissiale, ou à d'autres oeuvres pies, au jugement de l'Ordinaire.

Québec, le 29 janvier 1942.

(De la "Semaine Religieuse de Québec")

L'étude du solfège est la base élémentaire de toute formation musicale

"L'enseignement du solfège à l'école est la base élémentaire de toute formation musicale. Pour ne pas l'avoir compris, on a dépensé des sommes effarantes en pure perte," déclarait hier midi le R. P. C.-H. Lefebvre, jésuite, au déjeuner-causerie de la St-Jean-Baptiste, à l'hôtel Victoria.

La causerie du R. P. Lefebvre, qui a demeuré longtemps en notre ville où il fonda la chorale Désy, était en quelque sorte un cours d'histoire commenté sur la musique au Canada français. Cette conférence, émaillée de nombreux traits d'esprit, a été une très belle contribution d'un ancien collaborateur de l'"Action Catholique", (qui ne se souvient des articles de L.-A. Muzette ?), à la série de causeries consacrées cette année par notre société nationale à la vie canadienne-française. La réunion était présidée par M. J.-E. Coulombe, président de la St-Jean-Baptiste, et M. C.-J. Magnan, remercia le conférencier.

"Jusque vers le milieu du siècle dernier, nous n'avons rien qui mérite quelque mention dans le domaine musical, dit en résumé le conférencier. Les dernières années de la domination française ont été une époque de misère et les premières décades de la domination anglaise furent encore moins favorables à la culture artistique. En 1855, une goélette française ("La Capricieuse") venait de mouiller dans le port de Québec ! Après une absence de cent ans, le drapeau français faisait son apparition. Ce n'étaient plus les fleurs de lys, c'était le tricolore; mais c'était la France: un frisson d'enthousiasme indescriptible secoua la population. Le contact avec l'ancienne mère-patrie faisait passer dans tous les coeurs le courant d'une sympa-

(Suite à la page 11)

Nouvelles brèves

Sous-marin ennemi

PORT-ARTHUR, Texas, 29. — (BUP) — Les autorités du hâvre de Port-Arthur ont averti les commandants des navires qui sillonnent les eaux avoisinantes de la présence d'un sous-marin ennemi au large de la passe d'Aransas, hier matin.

Réduction des tarifs

OTTAWA, 29. (BUP) — On annonce que les autorités des compagnies ferroviaires canadiennes ont consenti à baisser de 50 p. c. les taux relatifs au transport de vieux matériel. Cette décision a été annoncée par le ministère des services de guerre, comme une mesure de coopération à la campagne de récupération qui se poursuit au pays.

En Nouvelle-Zélande

WASHINGTON, 29. (BUP) — Le président Roosevelt a nommé, hier, le brigadier général Patrick-J. Hurley, secrétaire de la guerre dans l'administration du président Hoover, au poste de ministre américain en Nouvelle-Zélande. Hurley sera le premier à occuper ce poste.

29 survivants

WASHINGTON, 29. (BUP) — Le Secrétariat de la Marine a annoncé, hier, que 12 autres survivants, membres de l'équipage du vaisseau-citerne "Francis-E. Powell" ont pu être secourus. Cela porte à 29 le nombre total des survivants. Le navire en question a été attaqué par un sous-marin ennemi, lundi soir, au large des côtes de l'Atlantique.

Produits chimiques

OTTAWA, 29. (BUP) — Le ministère de l'Agriculture a annoncé, hier, que les cultivateurs qui font usage de produits chimiques pour lutter contre les insectes et protéger leurs récoltes feraient mieux de faire ces achats le plus tôt possible, cette année.

Ces produits sont devenus rares ou bien parce qu'ils sont importés d'outre-mer ou bien parce qu'ils sont utilisés dans les industries de guerre, ou encore parce que les usines dans lesquelles ils étaient jusqu'ici fabriqués ont été converties en usines de guerre.

On croit que des quantités assez considérables de ces produits peuvent encore être obtenues, mais le ministère croit devoir avertir les cultivateurs qu'ils feraient bien de les acheter le plus tôt possible, pour s'éviter à eux-mêmes des ennuis en retardant ces achats.

7,000,000 d'hommes

LONDRES, 29. (BUP) — L'ambassadeur américain à Londres, John Winant, parlant devant un comité de défense nationale, a dit hier que des forces américaines de terre, de mer et de l'air sont actuellement installées dans les îles britanniques et que ce n'est là que le premier pas sur le chemin de la victoire finale.

Les Etats-Unis, dit M. Winant, sont entrés en cette guerre mieux préparés qu'ils ne l'étaient lors de la dernière guerre. Les Etats-Unis vont recruter une armée de sept millions d'hommes et, si la chose est nécessaire, les femmes feront gaiement tout ce qui pourra être utile au pays.

Le travail

OTTAWA, 29. (DNC) — L'hon. Norman McLarty, à titre de ministre intérimaire du Travail, a déclaré, hier, en réponse à une question que lui posait M. Carl Homuth, député conservateur de Waterloo-sud, que tous les bureaux régionaux de la Commission nationale du Travail ont été nommés dans toutes les provinces, les premier, le 2 décembre 1941, et les autres, le 9 janvier 1942.

Réinstallation

OTTAWA, 29. (DNC) — **Un projet de loi a été présenté, hier, aux Communes, dans le but d'assurer la réinstallation dans leurs emplois aux fonctionnaires civils qui s'enrôlent. M. McLarty, agissant comme ministre du Travail, a expliqué qu'une loi était nécessaire parce que cette mesure s'appliquera non seulement à la guerre actuelle, mais à celles qui peuvent survenir dans l'avenir.**

Déménagement d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale ouvrira sous peu une nouvelle succursale dans l'immeuble du Château Champlain, à 385, rue St-Paul. Cette succursale remplacera celle qui se trouve présentement rue St-Paul également, au no 321, près de rue Henderson. L'"Action Catholique" avait parlé un peu avant Noël du projet de la Banque Canadienne Nationale de déménager sa succursale de la rue St-Paul dans l'immeuble du Château Champlain; ce projet sera réalisé sous peu. Les travaux d'aménagement du nouveau bureau de la banque sont déjà commencés.

Bras arraché

MONTREAL, 29. — (DNC). — M. Olivier Vincent, 46 ans, de St-Polycarpe, qui s'est fait arracher un bras par une scie ronde, mardi après-midi, est à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où son état est considéré comme assez grave.

Le Canada assurera-t-il la neutralité de ces îles ?

OTTAWA, 29. — (DNC) — Suivant une dépêche du "New York Times", une entente a été conclue à Londres afin d'assurer la neutralité des îles St-Pierre et Miquelon, possession française de l'Atlantique. Suivant cette dépêche, le "Canada assumera la responsabilité d'assurer la neutralité des îles et l'amiral Muselier devra évacuer ses forces de ce territoire".

M. James Coldwell, leader CC F, a demandé hier au premier ministre si cette déclaration était exacte.

M. King a répondu qu'il s'agissait d'une question très grave. On sait que les forces françaises libres commandées par Muselier ont pris les îles qui étaient sous l'autorité du gouvernement de Vichy. Depuis, des tractations sont engagées à Londres et les Etats-Unis ont déjà fait pression pour que l'autorité de Vichy soit restaurée sur ces possessions.

"Je serai heureux, dit M. King, de faire une déclaration à la Chambre aussitôt que je serai avisé par les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis qu'en autant qu'ils sont concernés il pourra leur être agréable qu'une déclaration soit faite à la Chambre de Communes du Canada."

Le rationnement laissera moins d'un gallon d'essence, par jour, à chaque automobiliste

OTTAWA, 29. (Par Lorenzo PARE) — Basé sur le millage, le rationnement de la gazoline qui sera établi le 1er avril prochain, accordera aux automobilistes moins d'un gallon par jour.

En effet, le système du rationnement, a-t-on appris, hier, de bonne source, limitera à 5,000 milles les voyages d'un automobiliste dans une année, sur la base de 1,250 milles par trois mois.

Les coupons de rationnement seront émis tous les trois mois et ne pourront être utilisés que durant les quatre périodes qui diviseront ainsi l'année. C'est-à-dire que les coupons seront invalides si on voulait les transférer d'une période de trois mois pendant laquelle un automobiliste aurait pu les économiser, à la période suivante.

Sur la base de 5,000 milles comme limite, qui est substantiellement exacte suivant un officiel, un automobiliste ne pourra donc voyager plus de 1,250 milles par trois mois.

L'automobiliste qui se servira de sa voiture tous les jours de l'année sera limité à 13 milles par jour, soit à moins d'un gallon par jour.

Cependant, en vertu du système de ration par période de trois mois, l'automobiliste peut employer son quota d'essence qui lui revient chaque trois mois comme il l'entend, soit qu'il le répartisse sur tous les jours ou qu'il l'économise pour des voyages plus longs.

Comme les coupons émis pour une période ne seront plus valides pour la période suivante, les automobilistes seront donc empêchés d'économiser de l'essence pour entreprendre une très longue tournée.

Les livrets de coupons seront émis le 1er avril et valides jusqu'au 30 juin puis du 1er juillet au 30 septembre; du 1er octobre au 31 décembre et enfin du 1er janvier au 31 mars.

Le rationnement affectera considérablement ceux qui passent les vacances à la campagne. Ainsi les villégiateurs du lac Beauport, par exemple, n'ayant de l'essence que pour 13 milles par jour, ne pourront guère voyager entre la ville et leur résidence d'été.

Un conseil composé d'un maire et de cinq échevins

Un conseil municipal, composé d'un maire et de cinq échevins seulement, élus pour quatre ans, a été réclamé, hier soir, par M. Wilfrid Caron, président de la ligue des locataires au cours de la réunion qu'a tenue ce groupement au Palais Montcalm. M. Caron a préconisé la suppression d'un quartier échevinal — il y en a six présentement — et le droit pour tout citoyen de pouvoir briguer les suffrages. Le président des locataires voit là une mesure d'économie à l'hôtel de ville et il a demandé que les contribuables québecois aient l'opportunité de se prononcer sur son projet par voie de referendum.

Les autres orateurs de l'assemblée ont été l'aviseur légal de la ligue, Me Jean-Robert Beaudoin; M. Alphonse Glode, secrétaire; MM. Alphonse Turgeon et Henri Laverdière.

Le président de la ligue, M. Caron, a réclamé de nouveau la nomination d'un membre des locataires à la Commission des prix en temps de guerre, soulignant que plusieurs demandes ont été soumises à cet organisme.

M. Glode, secrétaire de l'association, a fait remarquer que les locataires ont jusqu'au 31 janvier pour avertir les propriétaires de leur désire de "garder leur logement" ou de déménager, et qu'après cette date ils devront faire connaitre leur décision par lettre recommandée. Il a aussi souligné qu'il y aura à Québec une pénurie de logements.

Me J.-R. Beaudoin, aviseur légal, a déclaré que les locataires devaient se soumettre à l'ordonnance de la Commission des prix en temps de guerre concernant les loyers, mais que d'autre part on ne doit pas exiger de lui un loyer supérieur à celui chargé le 11 octobre 1941 et que toute demande d'augmentation du loyer doit être soumise aux autorités avant d'entrer en vigueur.

M. Alphonse Turgeon a demandé aux parents de ne pas laisser travailler leurs enfants dans les usines, mais de continuer à les envoyer à l'école. "C'est honteux où vont les choses, dit-il; il y a urgence de signaler ce danger aux autorités".

M. Henri Laverdière a parlé des taudis, demandant à la ville de réclamer le pouvoir nécessaire au gouvernement provincial pour fermer ces maisons. M. Louis Seigneur, le trésorier, a expliqué les avantages qu'il y a pour les locataires de faire partie de la ligue.

Au début de l'assemblée, M. Globe a demandé aux autorités provinciales de n'apporter aucun amendement à la loi des liqueurs, tels qu'on les réclame en certains milieux, afin de permettre l'ouverture de tavernes près des usines de guerre, étant donné qu'il pourrait en résulter des graves abus.

La province de Québec est au premier rang

OTTAWA, 29. — (BUP). — La population de la province de Québec est passée de 2,874,255 habitants qu'elle était en 1931 à 3,317,241 en 1941. De toutes les provinces du Dominion, la province de Québec est celle où l'augmentation est la plus considérable.

Ces chiffres ont été révélés hier par l'hon. James-A. MacKinnon, ministre fédéral du Commerce, qui a donné le résultat du recensement de 1941.

La population du Canada, qui était de 10,376,786 en 1931, est maintenant de 11,419,896. L'augmentation est de 1,043,000.

La population de la province de Québec, à elle seule, a augmenté de 443,086.

La population de l'Ontario est passée de 3,431,683 en 1931 à 3,756,632 habitants.

La Nouvelle-Ecosse, qui comptait 523,837 habitants en 1931, a maintenant atteint le chiffre de 573,190. L'île du Prince-Edouard, dont la population était de 88,038 en 1931, compte maintenant 93,919 habitants. Dans la même période, la population du Nouveau-Brunswick est passée de 408,219 à 453,377.

Madame J.-B. Laberge est décédée

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Jean-Baptiste Laberge, née Simone Cloutier, décédée, hier, à l'âge de 20 ans et 5 mois. Elle était l'épouse de M. Jean-Baptiste Laberge, représentant de l'"Action Catholique", dans le quartier Limoilou.

Mme Laberge appartenait à une des familles les mieux connues du quartier Limoilou, où ses parents ont toujours demeuré. Sa mort, après une longue maladie souffertе avec résignation, causera de vifs regrets chez tous ceux qui l'ont connue.

Elle laisse dans le deuil son père, M. Borromée Cloutier; ses frères: M. Joseph-Honoré Cloutier, d'Ottawa, MM. François, Paul-Emile et André Cloutier, de Québec; ses soeurs: Mme Paul-Eugène Toupin (Gemma), Mlles Annette, Alfréda et Colette Cloutier, de Québec; son grand-père, M. Joseph-Honoré Cloutier, de Cléricy; ses beaux-frères: MM. Paul-Eugène Toupin, Elzéar, Alexandre, Jean-Paul et Gérard Laberge, Richard Martel; ses belles-soeurs: Mme Gérard Laberge (Gemma Bérubé), Mme Richard Martel (Carmelle Laberge), et Mlle Suzanne Laberge; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Omer Rochette, de St-Raymond; Alexandre Rochette, de la Tuque; Joseph Rochette, et Rosaire Rochette, de Québec; Emile Langevin, de St-Raymond; Omer Paquet, Albert Martel, Honoré Martel, Alexandre Gilbert, de Québec, et Adélard Cloutier de St-Raymond.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église de St-Charles de Limoilou. Le départ du convoi funèbre se fera de la résidence de ses beaux-parents, M. et Mme Albert Laberge, 103, 5ième-Rue, à 8 heures 55, pour l'église paroissiale, et de là au cimetière St-Charles.

L'"Action Catholique" prie M. Jean-Baptiste Laberge et sa famille d'accepter ses plus vives condoléances.

Incendie à St-Prime

CHICOUTIMI, 29. — (DNC) — Un incendie a détruit partiellement la résidence de M. Alphonse Blouin, de St-Prime. Il n'y avait personne dans la maison. Les pertes sont assez élevées

Une action

La tragédie survenue le 1er mai dernier sur le boulevard de l'Entente, à St-Sacrement, quand une antenne de radio tomba sur un fil de la Quebec Power, causant la mort de deux personnes et en blessant deux autres, aura son écho en Cour. Le père d'une des deux victimes, M. Joseph Coulombe, vient d'inscrire une action de $19,000 contre la Quebec Power, pour les blessures causées à l'une de ses filles, Mariette, gravement brûlée dans cet accident en même temps qu'un de ses frères, M. Paul Colombe. Une autre enfant de M. Coulombe, avait été brûlée à mort de même que M. Charles Roy, plombier, employé à l'Ecole des Mines, qui avait porté secours aux enfants Coulombe.

Le demandeur, représenté par Me Ross Drouin, soutient que la Quebec Power est responsable de l'accident, vu que le fil sur lequel tomba l'antenne de radio n'aurait pas été recouvert.

Mlle Mariette Coulombe a dû se faire amputer un bras par la suite et souffre d'incapacité permanente de 65 p. c.

Causerie de Mlle Bédard

Le vendredi, 30 janvier, Mlle Marie-Paule Bédard, diplômée en Action catholique et présidente diocésaine des Noëlistes de Québec, donnera la causerie hebdomadaire en faveur de l'Ecole d'Action catholique féminine.

Mlle Bédard parlera, du poste C H R C, de 1 h. 30 à 1 h. 45 et s'appliquera à réfuter les principales objections qui ont cours au sujet de l'urgence d'une école d'Action catholique.

Trouvé mort dans son lit

CHICOUTIMI, 29. — (DNC). — Un garçon d'une dizaine d'années, enfant de M. et Mme Napoléon Beaudoin, de St-Félicien, a été trouvé mort dans son lit il y a quelques jours. L'enfant s'était plaint, la veille, d'un mal de tête à la suite d'un léger accident survenu en glissant. Rien ne paraissait anormal cependant.

Décédée

● Madame J.-B. LABERGE, née Simone Cloutier, épouse de M. Laberge, agent d'enotre journal, est décédée à l'âge de 20 ans et 5 mois.

Le notaire Baillargeon quittera la présidence

A l'assemblée annuelle de l'Association des Propriétaires de Québec, hier soir, le notaire Charles Baillargeon a annoncé sa décision d'abandonner les fonctions de président qu'il remplit depuis le mois de décembre 1935. Le nouveau conseil sera élu par les directeurs à leur prochaine réunion.

Deux directeurs ont été réélus hier soir pour le quartier Montcalm : le notaire de la Bruère Fortier et M. Charles Auger.

Les autres directeurs ont été élus à l'unanimité; ce sont : MM. Charles Baillargeon et Arthur Amos, pour le quartier Champlain; MM. Wilbrod Boucher et Albert Michaud, pour le quartier Limoilou; MM. H.-P. Cimon et Achille Gravel, pour le quartier Saint-Jean-Baptiste; MM. Barthelemy Leclerc et le docteur C.-O. Samson, pour le quartier Saint-Roch; MM. J.-W. Cantin et J.-D. Savard, pour le quartier Saint-Sauveur.

Dans son allocution annuelle, le président Baillargeon a touché plusieurs points. Il a parlé de la gérance municipale dont il a vanté les grands avantages. Il veut un système "légal et réel de gérance municipale". Cette demande s'd'ailleurs été soumise au Conseil de ville au début de 1941. Il estime que la simple considération de nos finances municipales pour la dernière année devrait nous convaincre de la nécessité et de l'urgence de recourir à la gérance dont l'efficacité est assurée. La taxe de vente a rapporté un revenu additionnel de $534,593 pour 1940-41 et le surplus annoncé n'est que de $54,167. M. Baillargeon estime que plus nos commettants trouveront de sources nouvelles de revenus plus l'on sera tenté d'en accaparer une bonne partie pour toutes autres fins que la réduction des taxes ou moins de la dette. Il parle de cas d'extravagances et de dépenses faites même après un refus de la Législature.

M. Baillargeon effleure la question des doubles salaires payés à des employés de la ville et voudrait qu'on ne les cachât pas.

"Que dire de cette boîte à grandes surprises qui ont surgi si inopinément et presque tragiquement du contentieux municipal ?" demande M. Baillargeon. Il croit que

(Suite à la page 19)

Un camion tue un enfant de 9 ans, à St-Joachim

ST-JOACHIM, 29. — (DNC). — Jacques Vaillancourt, âgé de 9 ans et demi, a été tué instantanément, hier après-midi, à St-Joachim, par un camion dont le pare-choc écrasa la tête de l'enfant contre un poteau. Il était le fils de M. et Mme Léon Vaillancourt, de St-Joachim.

Le jeune Vaillancourt glissait avec trois compagnons dans le cap qui borde la route près de la demeure de ses parents, à mi-chemin entre St-Joachim et Beaupré. En arrivant sur la route, les enfants virent le camion de M. Joseph Morel, négociant de Québec, qui se dirigeait vers la ville. Les compagnons de la victime se jetèrent dans le fossé tandis que Jacques Vaillancourt courut vers la gauche de la route pour éviter le camion. Mal lui en prit, car le conducteur fit dévier son camion dans le même sens pour ne pas le frapper. Le pare-choc du camion happa l'enfant et lui fracassa la tête sur un poteau.

Le Dr J.-Thomas Turmel, de St-Joachim, et M. l'abbé Pierre Chalifour, curé de St-Joachim furent mandés. Le médecin ne put que constater la mort cependant que l'abbé Chalifour administra l'enfant sous condition.

Circonstance tragique, le père de la victime, M. Léon Vaillancourt, arriva de son travail quelques minutes à peine après l'accident et fut le premier membre de la famille à apprendre la triste nouvelle.

Le cadavre fut transporté à la morgue Guillemette de St-Joachim où le coroner Paul-V. Marceau tiendra enquête demain matin.

Les funérailles de la victime auront lieu samedi, à 8 heures 30, à St-Joachim.

L'"Action Catholique" prie M. et Mme Vaillancourt d'accepter ses sincères condoléances.

Procès expéditif

Le soldat Verreault, un des prévenus arrêtés dans l'histoire du vol de Val-Cartier, ne subira son procès que pour vol simple d'un montant de denrées évaluées à $150. Le soldat Verreault avait été condamné à subir son procès aux Assises criminelles pour "conspiration de fraude et de vol d'un montant de $25,000", mais son avocat ayant présenté hier une motion de non lieu, l'accusation a été réduite à celle de vol simple. Le prévenu a choisi un procès expéditif.

Le sort d'une sixième division de l'armée canadienne dépendra des circonstances

OTTAWA, 29. (DNC) — Répliquant à une question que lui avait posée M. H.-A. Bruce, député conservateur de Parkdale, l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale a dit en Chambre hier qu'il n'était pas en mesure d'assurer que la sixième division des troupes canadiennes serait mise à la disposition des autorités militaires des Etats-Unis, comme l'aurait voulu le député torontonien. La chose dépendra nécessairement, a précisé le ministre, des circonstances ainsi que du besoin qu'on aura de nos soldats en ce pays ou ailleurs.

Sur ce point, les deux autres ministres de la Défense nationale, pour l'Air et le service naval, ont ajouté que nos effectifs en aviateurs et en marins pouvaient être placés à la disposition des Etats-Unis pour la défense de l'hémisphère.

L'ACTION CATHOLIQUE
Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef
JEUDI, 29 JANVIER 1942

"S'il viole ce Jour il mourra de mort"

... Et Dieu dit à Moïse :

"Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : Gardez le Jour du Seigneur car il est saint. Il est le signe de l'alliance contractée avec mon peuple. S'il viole ce Jour, il mourra de mort".

Un terrible avertissement

Ordre sévère et terrible avertissement.

Peut-être n'est il pas inopportun ou inutile de les rappeler à la veille de la Semaine du dimanche qui commencera le 1er février.

On objectera : Ne perdez-vous pas votre temps à parler du repos dominical et de l'observance du dimanche quand l'effort de guerre exige un travail constant, un travail de sept jours par semaine ?

Il est possible que la production de guerre exige le travail même le dimanche. C'est une question que les dirigeants civils débattront sans doute avec les dirigeants religieux. Ce sont eux qui pourront juger de l'opportunité de telle ou telle pratique en telle ou telle industrie.

Nonobstant les décisions prises ou à prendre en ce domaine, il reste que la sanctification du dimanche est obligatoire, que les dérogations ne doivent être que des exceptions.

Le précepte impose tout d'abord l'assistance à la messe. Et même si à tel ou tel endroit, sur tel ou tel chantier, des équipes doivent travailler, il est à souhaiter qu'on prenne les mesures pour permettre aux ouvriers d'entendre la messe.

Rognons sur les divertissements

Et puis si l'on remettait à Dieu le temps qu'on lui vole par le travail, en réduisant le nombre d'heures consacrées aux amusements du dimanche ? . . .

Cette proposition est absolument logique.

Si les circonstances de la guerre nous contraignent à produire même le dimanche, ne croyez-vous pas qu'elles devraient nous contraindre à nous amuser un peu moins au détriment du bon Dieu ?

Il faut avouer que la plus grande cause de la profanation du Jour du Seigneur ce sont les amusements. Il n'est pas exagéré de dire que le plus fréquent motif du manquement à la messe, c'est la veillée prolongée du samedi ou l'excursion de fin de semaine. A plus forte raison l'amusement est-il le motif d'une sanctification écourtée, abrégée, amoindrie, réduite à sa plus simple expression.

Quand on va au loin, il faut partir tôt le matin. Alors on se contente d'une basse messe . . . quand on y assiste. Et puis, on revient bien trop tard ou trop fatigué pour assister aux vêpres. Au surplus, bien des excursions dégénèrent en dévergondage où la boisson et la légèreté de moeurs mènent aux actions malhonnêtes.

Seulement un jour sur sept

On ne pense pas assez que Dieu s'est réservé un jour par semaine. Il en avait parfaitement le droit. Lui, l'auteur de la vie et le maître absolu de toutes les créatures, aurait bien pu nous imposer des obligations plus onéreuses. Il s'est contenté d'un jour sur sept, pour sa gloire d'abord, mais aussi pour notre avantage. Si jamais nous ne nous reposions, si jamais nous n'étions obligés de penser à Lui, nous ne ménagerions pas suffisamment notre corps et nous ne songerions pas suffisamment à faire notre salut.

Aussi bien se rendent-ils grandement coupables ceux qui font du Jour du Seigneur un jour où ils offensent davantage le bon Dieu.

A l'approche de cette semaine du dimanche, prenons donc la résolution, dans notre propre intérêt, de suivre les causeries qui nous seront données, les conseils qu'on nous indiquera pour mieux satisfaire au précepte de la sanctification du dimanche. Et plus spécialement, nous nous demanderons comment nous faisons observer ce précepte dans notre foyer, par ceux qui dépendent de nous. Que notre examen de conscience sur ce point soit loyal et généreux.

La question est beaucoup plus grave que nous semblons le croire. Nous négligeons trop nos devoirs envers Dieu. Nous nous répétons trop facilement que le Seigneur-pardonne et pardonne toujours. Nous oublions que Dieu est juste et nous nous fions trop à sa miséricorde. Aussi bien, sommes-nous étonnés quand Il frappe.

Craignons les fleuves de sang

Les difficultés actuelles devraient pourtant nous faire réfléchir. Pleurant sur les malheurs de sa patrie, Jérémie disait :

"Jérusalem n'est plus la maîtresse des nations. Je vois ses fils tués par milliers, ou traînés en captivité. Je vois des fleuves de sang qui l'inondent . . . C'est que le peuple que Dieu s'était choisi a oublié le Seigneur, il a profané son Jour".

Cette vision prophétique ne pourrait-elle pas s'appliquer à notre temps et aux peuples actuellement en lutte dans le conflit le plus généralisé et le plus meurtrier que la terre ait jamais connu ?

Aucune bombe n'est encore tombée sur notre tête. Est-ce parce que nous méritons moins que d'autres peuples les châtiments célestes ? Prenons garde ! La guerre n'est pas finie ; elle se rapproche même de nous d'une façon inquiétante. Parce que nous appartenons à un "peuple choisi de Dieu" qui a "oublié le Seigneur et profané son Jour", prenons garde aux "fleuves de sang" qui coulent en Europe et qui pourraient traverser les océans.

Que les prophéties anciennes auxquelles les tragiques événements donnent de l'actualité, nous fassent au moins réfléchir et corriger ce qui doit l'être.

Louis-Philippe ROY

PETITES NOTES

La civilisation chrétienne a besoin de défenseurs

La civilisation chrétienne est en danger. C'est le cri de détresse que nous entendons partout ; mais ne l'oublions pas, c'est aussi le péril que les souverains pontifes signalent à la catholicité depuis bientôt un siècle.

Aujourd'hui, cette menace est devenue plus grave, parce que la guerre permet à certains adversaires de la civilisation chrétienne de déployer brutalement leurs forces. Cependant, le nazisme ne constitue qu'une des puissances liguées contre l'esprit chrétien. Le mal est autrement plus profond, autrement plus étendu.

Donc, il importe d'organiser le combat sur tous les fronts contre cet ennemi puissant et insidieux. Sa puissance apparait chez certains peuples beaucoup plus que chez d'autres, parce que là elle s'associe au pouvoir politico-militaire afin d'asservir plus rapidement les forces du bien. Mais il serait funeste de ne pas voir ce même ennemi ronger sournoisement les assises des autres sociétés, où il accomplit une oeuvre de désagrégation surprenante.

Afin d'entreprendre plus efficacement la lutte contre les multiples formes de cet irréductible adversaire de la civilisation chrétienne, il faut voir clairement la nature réelle de ce danger, sa profondeur, ses ramifications, son ampleur, ses racines. "CE QUI EST URGENT, C'EST DE DETERMINER QUELLE DOIT ETRE NOTRE ATTITUDE EN CONSEQUENCE D'UNE TELLE CONSTATATION".

C'est là la tâche de tous les apôtres du catholicisme. Comment combattre un ennemi dont on ne connait pas les méthodes; dont on ignore la doctrine, où l'on n'a pas fait le partage entre la vérité et l'erreur qu'elle contient. Où puiser ces connaissances, si ce n'est dans les textes des souverains pontifes. Ce sont encore les meilleures armes que nous pouvons utiliser, si nous voulons conjurer le vent du mal qui souffle sur nos têtes.

Aux heures difficiles, rappelons-nous l'histoire de l'Eglise. Fut-il une époque plus sombre que celle des quatrième et cinquième siècles de notre ère ? L'Empire romain venait de crouler avec un fracas épouvantable. On assistait, comme aujourd'hui, à la fin d'un monde. Mais l'Eglise, trempée par le sang de ses martyrs et encouragée par la promesse du Christ, veillait. Elle avait dans chacun de ses membres un véritable apôtre. C'est ainsi qu'elle conjura le danger de l'invasion des barbares et qu'elle la fit servir à création de la civilisation chrétienne, appelée à se développer si considérablement dans le cours des âges.

Il peut en être de même de nos jours, pourvu que tous les catholiques soient des apôtres, c'est-à-dire des dispensateurs de vertu et de vérité.

A. R.

La "Revue populaire"

35e année, No 2 Montréal, février 1942

SOMMAIRE

Français, Anglais, Espagnol ; Pourquoi le Japon a-t-il attaqué l'Amérique ? par Raymond TANGHE ; Où sont les Carnavals d'antan ? par Aimé PLAMONDON ; L'Ile-aux-Basques, par Marcelle LEPAGE-THIBAUDEAU ; Nos Ecrivains chez eux. NOTRE ROMAIN COMPLET :

Mon Mari, par Max du VEUZIT ; Maisons de pièces, par Aubert de LA RUE ; Les mots croisés de "La Revue Populaire" ; Mon cours d'art culinaire, par Mme Rose Lacroix ; Les vieilles familles canadiennes, par Emile Falardeau ; La Broderie, par Mme L. de BELLEFEUILLE ; Nouvelles mariées ; Premières modes printanières ; L'Action Catholique chez les Jeunes, par Thérèse FOURNIER ; Nos Collaborateurs : Edgar Aubert de la Rue, par Benoit BROUILLETT ; Expositions de Tableaux.

Notre prochain roman complet :

L'Aumone d'amour, par Jean d'YVELISE.

Papiers peints

Les papiers peints ou papiers de tenture sont originaires de la Chine et du Japon. Ils ont été introduits en Europe par les Hollandais, vers le milieu du XVIe siècle.

Les premiers essais pour les imiter eurent lieu dans la première moitié du siècle et consistèrent à fabriquer une espèce de papier, dit velouté qui faisait comme une suite, aux magnifiques tapisseries dont l'usage était alors très répandu.

Les Anglais réclament cette innovation pour un de leurs compatriotes, nommé Jérôme Lanyer, qui, en 1634, obtint une patente de Charles Ier tandis que les Français l'attribuent à un gainier de Rouen, appelé Lefrançois, qui l'aurait imaginée en 1620.

Quoi qu'il en soit, c'est le Parisien Réveillon, qui, vers 1785, introduisit dans sa manufacture du faubourg Saint-Antoine des procédés d'exécution si extraordinaires que cette branche d'industrie en fut comme révolutionnée.

Le Petit Forum

Questions

QUESTIONNAIRE No 310

A. — Dieu aurait-il pu créer l'homme dans un autre état que l'état surnaturel ?

B. — Les feux de forêt des mois derniers mois furent un véritable désastre pour le pays. Cela nous permet de demander si l'on mentionne des feux de forêt sous le régime français.

C. — Pouvez-vous donner le titre exact de l'acte de Québec et la date à laquelle il fut présenté à la Chambre des Communes anglaises ?

D. — L'entreprise de La Vérendrye avait-elle d'autres buts que la découverte de nouvelles terres ?

(Voir les réponses à l'avant-dernière page)

Votre testament et votre succession (Première série)

Conclusions générales

1o—Pourquoi faire un Testament ?
2o—Qu'advient-il lorsqu'il n'y a pas de Testament?
3o—Comment analyser votre succession ? Sa liquidité.
4o—Importance et rôle d'un exécuteur testamentaire.
5o—Comparaisons d'un particulier et d'une compagnie comme exécuteur testamentaire.
6o—Droits de succession fédéraux et provinciaux.
7o—Biens imposables au Fédéral et au Provincial.
8o—Exemptions des droits de succession au Provincial et au Fédéral.
9o—Triple imposition successorale.
10o—Comment réduire vos droits de succession ?
11o—Conclusions générales.

* * *

Chers Lecteurs,

Vous avez eu l'amabilité de lire, depuis quelques semaines, les dix articles que nous avions préparés, à votre intention, sous le titre de "Votre Testament et Votre Succession".

Plusieurs d'entre vous nous ont fait part de leur appréciation et ont poussé l'obligeance jusqu'à nous consulter sur des points particuliers ou même sur l'ensemble de leurs dispositions testamentaires.

Veuillez croire que nous avons grandement apprécié ces gestes et nous vous en sommes reconnaissants.

Quelques-uns d'entre vous ont manifesté le désir de voir se continuer cette série d'articles de vulgarisation testamentaire et successorale. Nous nous rendons avec plaisir à ces demandes ; nous continuerons donc la publication de ces études grâce à la bienveillance de votre journal, toujours dévoué à promouvoir l'intérêt général et disposé à présenter des suggesstions susceptibles de rendre service à ses nombreux abonnés.

Nous avons cru opportun de synthétiser les principales données d'un problème qui vous intéresse tous : de la bonne solution que vous y apporterez dépendra la protection d'êtres qui vous sont chers.

Nous avons essayé, dans le premier article de la série, de vous démontrer la nécessité de faire un testament en forme légale, afin d'éviter des procès ou des ennuis à ceux que vous devez protéger, même après votre décès.

Comme cet acte solennel requiert les services d'un homme de loi compétent et expérimenté, nous vous avons conseillé de consulter un notaire spécialisé en la matière et en qui vous auriez pleine confiance.

Notre but était de vous faire constater la nécessité de faire votre testament, afin de protéger votre femme, vos enfants et vos associés, si vous êtes en affaires. Les hommes d'affaires ont souvent besoin d'une mesure de protection plus grande que les simples particuliers et nous avons essayé de leur fournir des renseignements utiles.

Notre deuxième article avait pour objet de vous permettre d'envisager quelques-uns des inconvénients du règlement d'une succession légale, c.-à-d., à défaut de testament, en traitant des complications qui se présentent lorsqu'il n'y a pas de testament.

Ces deux études n'étaient pour ainsi dire qu'un préambule ; l'article suivant discutait de la manière d'analyser votre succession en faisant un inventaire des différents postes de votre bilan successoral : actif et passif, actif net et revenu productif de votre succession.

Après avoir préparé l'analyse de vos biens, vous pouviez réaliser le déficit ou le surplus du montant de revenu annuel requis pour faire vivre votre famille et agir en conséquence pour protéger les vôtres adéquatement.

Incidemment, nous vous indiquions les avantages de cette analyse de votre succession, pour vos héritiers et votre exécuteur testamentaire, et nous ajoutions quelques commentaires pour vous suggérer de maintenir une certaine liquidité dans les biens faisant partie de votre avoir successoral.

Des biens laissés entre des mains inexpérimentées, exposés aux convoitises intéressées de solliciteurs empressés, mais ordinairement très courtois, se dissiperont rapidement si vous ne prenez pas la précaution d'en confier l'administration, pour protéger les vôtres, à un exécuteur testamentaire honnête, solvable et compétent.

Dans le quatrième article, nous nous sommes contenté de vous faire toucher du doigt l'importance et le rôle primordial d'un exécuteur testamentaire, chargé de la distribution des biens de votre succession entre vos héritiers, conformément aux désirs exprimés dans le document légal renfermant vos dernières volontés.

Nous en avons profité pour discuter, en cinquième lieu, des avantages de recourir parfois aux services d'une corporation comme exécutrice testamentaire et du procédé à suivre pour que l'efficacité de la compagnie de fiducie ne soit pas affaiblie en même temps que sera surveillé l'intérêt personnel de vos héritiers.

Une pratique notariale d'une vingtaine d'années nous a appris que la majorité des gens, avant de faire rédiger leur testament, ne se renseignent pas suffisamment sur les nombreux aspects fiscaux et financiers intimement liés à la distribution ultime de leurs biens et au règlement de leur succession.

De nos jours, la fiscalité a pris le premier plan dans les événements politiques qui se déroulent sous nos yeux ; nous ne saisissons pas encore l'importance de la politique monétaire et fiscale du pays et ses répercussions formidables sur l'économie du pays et sur l'économie de chacun de nous. Il est toujours sage d'essayer de pressentir les effets possibles des mesures fiscales, du moins, sur les biens qui nous sont confiés.

C'est dans cette intention que les articles subséquents 6, 7 et 8 traitent des droits de succession provinciaux et fédéraux, des biens imposables au Provincial et au Fédéral ainsi que des présomptions de transmission par décès, prescrites par ces différentes législations et, en dernier lieu, les diverses exemptions de droits de succession, prévues par les deux juridictions provinciale et fédérale.

Nous avons examiné, dans notre neuvième article, s'il y avait possibilité d'éviter une triple imposition successorale sur la même valeur. Nous avons pu conclure par l'affirmative, en de nombreux cas.

Pour terminer cette première série d'études légales et fiscales, nous avons discuté, dans le dixième article, quelques-uns des moyens de réduire honnêtement et légalement les droits de succession au Provincial et au Fédéral. Ce problème intéresse ceux qui désirent, à bon droit, diminuer les impôts souvent très onéreux, qu'ils doivent acquitter envers l'Etat, afin de permettre à leurs descendants, dans la majorité des cas, d'augmenter la richesse nationale tout en songeant à leur intérêt personnel bien compris.

Si nous avons pu vous être utile, nous sommes suffisamment récompensé du travail que nous nous sommes imposé dans la préparation de ces notions de vulgarisation testamentaire et successorale.

Pierre BOUCHER, notaire à Québec.

Case postale 23, St-Roch de Québec.

QUELQUES EXPLICATIONS ——

A la suggestion de la majorité de mes confrères, notaires à Québec et après recommandation des autorités de notre profession, nous avons consenti à révéler une identité que nous avions cru préférable, jusqu'ici, de tenir secrète.

Nous les remercions tous de cette délicatesse qui nous permet de discuter ouvertement et sous notre propre responsabilité, de ces problèmes si vitaux et si complexes pour l'avenir de nos familles.

Je désire attirer l'attention des lecteurs sur un autre point important : il y a quelques années, nous avions pris quelques notes dans "The Financial Post", de Toronto, lors de la publication d'articles sur une partie du problème que nous envisageons ; je me suis servi de ces notes discutant surtout de la loi ontarienne sur les successions et d'autres documents que j'avais alors consultés pour ma propre information.

J'ai puisé d'autres renseignements dans quelques articles des notaires Marcel Faribeault et Armand Lavallé et de Messieurs Eugène Rivard et Jean Casgrain, avocats.

Nous sommes redevable à ces personnes de certaines des idées énoncées au cours des articles de cette première série ; nous avons, autant que possible, mis entre guillements, qui n'ont pas toujours été reproduits, ce que nous nous rappelons avoir puissé chez autrui. Dont acte.

Pour identification :

de La Bruère FORTIER,

notaire à Québec.

"Vos amis les médecins"

Juste et nécessaire compréhension

Un auteur français qui appartient lui-même au corps médical rapporte, dans un de ses ouvrages, qu'il entendit un jour, au cours d'un dîner, une femme jeter cette boutade : "On ne demande pas tant du médecin ! On lui demande de guérir.

Oui, boutade peut-être, mais qui exprime un sentiment commun, non seulement à tous les malades, mais à tous ceux encore qui craignent de le devenir — donc à l'humanité entière, dite civilisée.

En vérité, on confie au médecin, inconsciemment même peut-être, et chaque jour davantage, une tâche gigantesque qui, pour être réalisée au mieux des possibilités humaines et de l'état actuel des connaissances scientifiques, sous-entend, de part et d'autre, exige une compréhension mutuelle, une confiance réciproque — en quelque sorte une intimité morale qui manquent trop souvent.

La plupart du temps, on les trouve chez les médecins eux-mêmes, on en constate à tout le moins le désir, la volonté — le grand public les néglige généralement.

Il y a là une déficience collective, qui s'explique du reste très bien, mais dont les conséquences sont graves — compliquent singulièrement l'oeuvre du corps médical, la rendent parfois trop ingrate et font naître dans la masse des souffrances imméritées, pourtant presque toujours évitables.

Nous n'avons pas la présomptueuse prétention d'imaginer pouvoir, en quelques articles, corriger définitivement cet état de choses — mais nous les publierons cependant, dans l'espoir qu'ils l'atténueront, feront mieux comprendre certaines vérités essentielles et serviront l'intérêt général — c'est-à-dire de tous ceux qui les liront et de leurs amis les médecins.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même". En vertu de ce vieil adage, nous nous adresserons surtout aux nôtres, bien que ce qu'il faille utilement écrire sur ce sujet s'applique, en dehors des bornes de notre province, au Canada tout entier et même bien au delà.

Nous nous efforcerons d'être clairs et simples, dans le désir infini d'être bien compris de nos lecteurs, dans la conviction la plus forte qui soit de leur rendre un très grand service.

Aux heures que nous vivons, plus qu'en tout autre temps, la santé publique est le plus considérable, le plus vital des problèmes. Le plus inquiétant aussi. Récemment, le doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal pouvait dire : "L'état actuel de la santé publique dans la province de Québec est une menace pour l'avenir de la population canadienne-française". Il convient donc, avec plus de force que jamais, de mettre tout en oeuvre pour l'améliorer — pour apporter aux nôtres les éléments qui leur manquent peut-être d'une juste et nécessaire compréhension de la médecine et des médecins.

Ces éléments principaux nous les étudierons tour à tour, de la manière la plus objective possible. Mais ils sont presque tous contenus — et nous le verrons au cours des articles suivants — dans ce que le public, d'une part, le médecin de l'autre, ont le droit imprescriptible d'exiger l'un de l'autre.

Il est légitime que le malade — ou "le bien portant", quand il envisage la possibilité d'être malade un jour — demande au médecin une préparation scientifique sans laquelle il ne pourrait prétendre atteindre au but qu'on lui fixe toujours : guérir.

Mais cette formation scientifique spéciale, multiple, minutieuse, longue et coûteuse ne s'acquiert que par un effort tenace qui oblige celui qui l'assume à s'initier d'abord aux problèmes de la vie elle-même — étude des formes, par l'anatomie — des tissus, des constituants, par la chimie — des réactions, par la biologie ; après la science pure, en quelque sorte mathématique, il lui faudra aborder le domaine de la maladie — des mille et une maladies, sous leurs formes les plus variées et les plus insidieuses, qui assaillent le corps humain ; puis il devra acquérir la science — car c'en est une — du diagnostic, et, enfin, après avoir meublé son esprit, enrichi son savoir des connaissances les plus diverses et les plus approfondies — il lui restera à se former, inconsciemment peut-être, mais sûrement, un coeur d'apôtre, une âme de médecin. Médecin, il ne le sera qu'alors, après avoir atteint à ce sommet, et non, bien souvent, sans de dures et longues peines.

Le public, le grand public en général, le comprend-il suffisamment, s'arrête-t-il même à y penser parfois ?

Le médecin, de son côté, est en droit d'exiger du malade — de s'attendre, à tout le moins, à trouver chez lui la volonté de faire les efforts voulus pour arriver à bien comprendre que les mesures qu'il lui recommande ou lui impose, les précautions d'hygiène qu'il lui conseille ou lui ordonne — ne sont point destinées à le servir, lui, le médecin — mais dictées seulement par l'intérêt du malade lui-même.

Et cette compréhension élémentaire des nécessités médicales est la plus difficile à obtenir, dans la plupart des cas. C'est le fait, un peu, de la nature humaine. Par quelques moqueries à l'adresse du médecin, on cherche à s'évader du sentiment de responsabilité personnelle. Notre tempérament latin, le plus souvent, se plie mal à une discipline et la satire nous libère de la rigidité des codes.

Or, comme l'a écrit le professeur Marcel Labbé, l'un des plus grands hygiénistes de notre temps, l'"hygiène est un code pratique imposé à la vie".

Et c'est ce que s'efforcent sans cesse de vous faire bien comprendre, amis lecteurs, vos amis les médecins.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec

ASSISTEZ, CE SOIR, à la salle paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, à la conférence du Père Henri Schelpe, intitulée "Fleurs et enfants" et donnée sous les auspices de la Jeunesse Indépendante Catholique diocésaine

La Vie Sociale

Mademoiselle Madeleine Laramée, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de mademoiselle Blanche Lavoie.

Madame L.-A. Brochu, de Black Lake, passe une huitaine de jours à Québec, et assistera ce soir au gala des "jeudis artistiques", qui aura lieu au Château Frontenac.

Mademoiselle Bernadette Aubé est de retour de la métropole, où elle a passé la fin de semaine.

Madame G. Provencher, de Montréal, passe quelques jours à Québec, où elle assistera ce soir au gala des "jeudis artistiques".

Ont reçu à des "Vanishing Teas", cette semaine : madame E. Massicotte, madame Ray. Gauvin, madame Maurice Delâge, madame Jos. Sirois, madame E. Archer, madame A. Alleyn, madame H.-A. Dusseault, madame S. Lapointe, madame P. Robitaille, madame C.-R. Devlin, madame H. Laferte, madame E. Couillard, madame André Simard, madame L.-A. Richard, madame Paul Samson, madame L.-A. Garneau, madame Jean Grégoire, madame Ls Rousseau, madame Hector Cimon, madame R. Desmeules, madame G. Guimont, madame H. Coulombe, mademoiselle A. Sirois, mademoiselle B. Baillargeon.

M. et madame J.-N. Thivierge annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, au sergent de section ("flight sergeant") Roland-S. Desautels, de l'aviation canadienne, fils de M. H.-J. Desautels, décédé, et de madame Desautels, de Montréal.

Le 7 février prochain, en l'église Notre-Dame du Chemin, sera bénit le mariage de mademoiselle Gemma-Louise Garneau, fille de M. et madame J.-Philippe Garneau, à M. Eddie Walsh, fils de madame D. Walsh. Pas de faire-part.

Le 2 février, aura lieu à Montréal, le mariage de mademoiselle Yvette Racicot, fille de monsieur Arthur Racicot, décédé et de madame Racicot, avec le lieutenant Gabriel Lefebvre, fils de monsieur Bruno Lefebvre, décédé et de madame Lefebvre, de Québec.

M. et madame Rolland Charron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 24 janvier et baptisée le 27, sous les prénoms de Marie-Madeleine-Nicole. Parrain : M. Guy Lachance; marraine : mademoiselle Madeleine Gauthier, e.g.m.; porteuse : madame J.-L. Bouillé, de Montréal, grand'mère de l'enfant.

M. et madame Gérard LeRoy, des Trois-Rivières, ont passé la fin de semaine en notre ville.

Madame J.-E. Perreaut et mademoiselle Margot Perreaut sont de retour de Montréal, où elles ont passé quelques jours.

L'honorable et madame R.-C. Matthews, de Toronto, sont de passage à Québec et logent au Château Frontenac.

Madame James Barnett, a reçu à un "Vanishing Tea", mardi après-midi, à sa résidence de la rue Fraser.

Madame Charles-E. Mercier, de Baie-Comeau, et ses enfants sont partis pour Shelter Bay où ils résideront à l'avenir.

Madame J.-C. Austin, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa mère, madame J.-W. Lemesurier.

Mademoiselle Paula Giroux, de Beauport, passe une quinzaine de jours à Montréal, chez sa soeur, madame Philippe Fournel.

Dans la métropole

Madame Gordon Yuen, présidente de la Société des femmes chinoises de Montréal, était l'hôte d'honneur et la conférencière, à la réunion de la section montréalaise du "Canadian Women's Press Club" lundi soir, au Ritz-Carlton. Présentée par mademoiselle Margot Blaisdell, elle fut remerciée par madame A.-H Barker. Madame T.-E. Murphy présidait. Dans l'assistance, on remarquait: mesdames R.-A.-E. Greenshields, A.-E. Sandwell, madame M.-W. Hackett, mademoiselle Gertrude Clergue, madame F.-J. Tiffin, mademoiselle Alice Howe, mademoiselle Gertrude White, madame Guthrie Turnbull, mademoiselle Gertrude Holland, madame D. Buchanan, mademoiselle M. Young, mademoiselle M.-E. Jones, mademoiselle Hilda Turner, madame Bella Kerr, mademoiselle Mary-E. Covert, mademoiselle M. McDougall, mademoiselle Geraldine Brietzcke, madame N. Rankin, mademoiselle Barry, mademoiselle Margaret Eckers et madame G. Moffat.

A l'occasion du prochain mariage de mademoiselle Marcelle Larin, d'Ahuntsic, avec M. Jean-Paul Rouette, de Saint-Jérôme, un shower de verres a été organisé par mesdemoiselles Jeanne et Thérèse Lachapelle. Le thé et les glaces furent servis par mesdemoiselles Jacqueline Robillard, Sonia Jetté, Jacqueline Quevillon, Stella Lefèvre et Jacqueline Bergeron.

On annonce le mariage de mademoiselle Fernande Fortin, fille de M. A.-E. Fortin et de madame Fortin, décédée, avec M. Léandre Lafontaine, de Bordeaux, fils de M. Edmond Lafontaine et de madame Lafontaine, décédée. Le mariage sera célébré dans l'intimité, le samedi, 7 février, en la chapelle de l'église Saint-Viateur, d'Outremont.

Madame Léo-R. Leblanc réunissait ces jours derniers, quelques invitées, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Quesnel, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Robert Larivière recevra le jeudi 12 février, de cinq à huit, pour sa fille, Lucile, l'une des débutantes de la saison.

Madame Pierre-F. Casgrain est partie, hier, en avion, pour Saint-Jean, N.-B.

Agronome régional

L'hon. Adélard Godbout a annoncé hier aux journalistes, la nomination de M. J.-A. Leclerc, b.a., b.s.a., au poste d'agronome régional des comtés comprenant et environnant Montréal. Il remplace M. Roger Charbonneau, décédé subitement au cours d'un voyage en Louisiane.

Natif de St-Hyacinthe, en 1895, M. Leclerc a fait des études commerciales au collège de St-Jean et des études classiques au collège de Ste-Thérèse. Il est bachelier en sciences de cette dernière institution. Il a fait ses études agronomiques à l'Institut Agricole d'Oka, d'où il est sorti en 1920 avec le titre de bachelier en sciences agricoles. Il fut agronome du comté de Hull jusqu'en 1922, puis devint agronome régional de St-Jean jusqu'au 1er janvier 1942.

Les comtés sous sa surveillance sont les suivants: Jacques-Cartier, Laval, Soulanges, Vaudreuil et ceux de la métropole.

Il a été nommé, au surplus, assistant-contrôleur du Ministère dans la même région.

M. Leclerc a un beau record agronomique. Il s'est occupé activement d'organisation agricole, et il jouit de l'estime tant de ses confrères que de la classe agricole.

MAMANS

Ne craignez plus les
RHUMES de POITRINE des ENFANTS
Employez le WHITE RUB de BUCKLEY
(qui ne tache pas)
Satisfaction 100% ou argent remis.
DEUX FORMATS: 30c et 50c 41-12-F

Il y a quelque chose de riche pour l'oeil et le palais dans toute recette faite au cacao Fry. Il en est ainsi de ces crêpes au chocolat dont je suis fière de connaître la recette, de vous la communiquer, sachant que vous éprouverez un certain orgueil à les servir dans tout leur apparat.

Crêpes au Chocolat (8 Portions)

2 tasses de farine, 4 c. à thé de poudre à pâte, ¾ c. à thé de sel, 2 c. à table de sucre, 2 oeufs, 1¼ tasse de lait, ½ tasse de cacao Fry, 3 c. à table de beurre fondu.

Tamisez la farine avec les ingrédients secs. Battez les oeufs avec le lait. Ajoutez cacao et beurre fondu. Versez les ingrédients liquides sur les ingrédients secs. Battez fort et cuisez sur une tôle bien graissée et bien chaude, retournant lorsque cuit à point. Servez avec cette sauce : Une tasse d'ananas râpé avec une tasse de sirop au chocolat et le zeste d'une orange.

Mes crêpes au chocolat n'attendent plus que votre verdict. Pourquoi ne le confirmeriez-vous pas par lettre et je vous enverrai gratuitement le dernier livre de recettes de Fry: "Le Chocolat dans la Ronde des Heures". Vous ferez ample moisson de desserts et breuvages au chocolat. Adresse : Jehane Patenaude, Fry-Cadbury Ltd, Montréal.

PERSONNES ÂGÉES!

PRENEZ CETTE PRÉCAUTION CONTRE LES RHUMES

Pour aider à fortifier votre organisme contre les rhumes et autres maladies d'hiver, prenez de l'Emulsion Scott régulièrement tous les jours. Cet excellent tonique est très recommandé parce qu'il aide vite à redonner de l'entrain, de la force et de l'appétit — et qu'il est *4 fois plus facile à digérer que l'huile de foie de morue ordinaire.* Agréable au goût et économique. Achetez-en aujourd'hui. Toutes pharmacies.

ÉMULSION SCOTT

Elles se multiplient les occasions d'économiser

Aux plus grands magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

Au salon de confection pour dames

Nouvel arrivage de

ROBES

A dessins imprimés ou en couleurs unies y compris noir.

En vente à un prix qui vous étonnera

Robes nouvelles, en une infinité de styles nouveaux et charmants — choix immense de couleurs combinées ou couleurs unies — Des modèles pour convenir aux jeunes, à l'âge moyen, et même aux dames plus âgées.

Tailles : 11 à 17 — 14 à 20 — 38 à 44

Venez de bonne heure, afin de vous emparer des meilleures valeurs, à notre prix très spécial

$2.98

Spéciaux au rayon de la ..... **PORCELAINE**

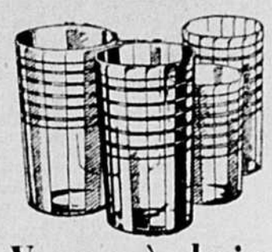

Verres à boire

En couleurs — décorations diverses.

La douzaine **85c.**

TASSES et SOUCOUPES en semi - porcelaine anglaise, différentes décorations de fleurs — Prix, tasse et soucoupe **35c.**

Bols à mélanger

BOLS A MELANGER, en grès jaune, 8 pouces.

EXTRA SPECIAL, l'unité **10c.**

VASES A FLEURS, imitation de verre taillé, hauteur 9½ pouces **95c.**

URNES en plâtre, décorations : marguerites et feuilles — Hauteur 21 pouces **$2.25**

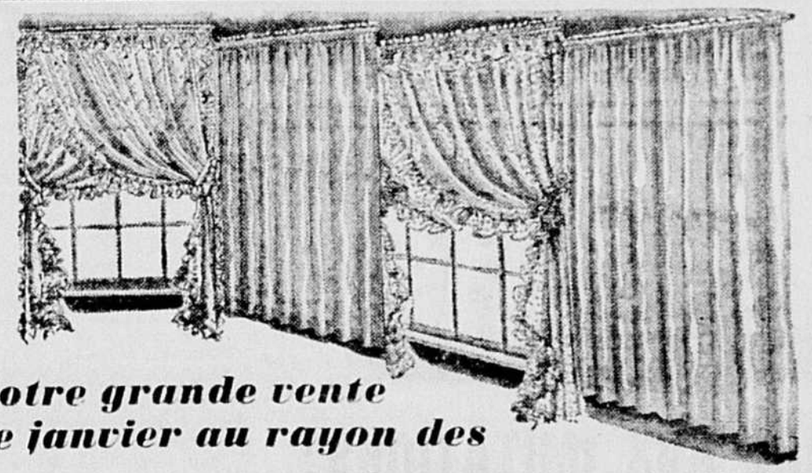

Notre grande vente de janvier au rayon des

GARNITURES DE MAISON

Elle tire à sa fin notre grande vente de Janvier avec réductions de

10% - 15% - 20%

sur tout notre immense assortiment de décorations intérieures.

Elle se terminera le 31 janvier au soir

Il ne vous reste plus que deux jours pour prendre avantage de nos innombrables aubaines, et économiser beaucoup d'argent. HATEZ-VOUS.

BOTTES DE CUIR BLANC POUR LE SKI

BOTTES de cuir blanc, marque **Daoust Lalonde** — pour dames — Pointures : 3 à 7.

Valeurs régulières de $4.00 et $4.50.

En vente VENDREDI au comptoir seulement . . . **$2.49**

Au rayon des **BONBONS**

PARAGONS AU COCO et TIRE AUX PISTACHES (Grumbles) — Strictement fraîche et délicieuse.

La livre **22c.** 2 lvs **43c.**

Au comptoir seulement

- A L'EPICERIE PAQUET -

La Boîte aux Biscuits PEEK FREAN

BISCUITS Peek Frean assortis, 2 boites pour . . . **45c.**

BISCUITS "Lemon Puff" de Peek Fean, 2 boites pour . . . **35c.**

BISCUITS "Twiglets" de Peek Frean, 2 boites pour . . **55c.**

BEURRE de crémerie pasteurisé, première qualité, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre . . . . . **37c.**

ASSORTIMENT de Dindes de choix, Poulets pour rôtir, Poules pour bouillir, Canards.

FEVES au lard de Libby : boîte de 18 onces, 2 pour . . . . . **19c.**

boîte de 28 onces 2 pour . . . . . **25c.**

SPAGHETTI de Clark, avec fromage et sauce aux tomates :

boîte de 15 onces 2 pour . . . . . **19c.**

boîte de 28 onces 2 pour . . . . . **35c.**

VIANDE en pâte, de Harris, préparée en Angleterre, bte de 7½ onc. **20c.**

BOEUF salé (corned beef) marque Emery, boîte de 12 onc. . . **25c.**

SPECIALITES POUR REPAS : Pâte de foie gras truffé, Anchois truffée, Caviar, Saucisse, Sardines pour hors-d'oeuvre, Fromage raffiné — Ile d'Orléans.

POIS et FEVES "Devon" : boîte de 20 onces 3 pour . . . . . **32c.**

ASPERGES coupées de Clark, 2 boites pour **25c.**

MARMELADE de Raymond, bocal de 2 livres, pour . . . . . **32c.**

POIS "Soleil" Belgique, 3 btes pour **47c.**

CITRONNELLE "Culverhouse" boîte de 16 onces, 2 pour . . . . . **19c.**

PRUNES "Green Gage", 2 btes pour . . **25c.**

RAISIN muscat épépiné, de Libby, paquet de 15 onces, 2 pour . . . **35c.**

RAISIN de Corinthe (currants), à la pesée, 3 livres pour . . . . **50c.**

CREME de menthe — Bargle & Fils, France — bout. de 12 onces . . **75c.**

RIZ "Berima, sac de 10 livres . . **85c.**

GRAVIER de Brock, 2 paquets pour . . **19c**

"TEA BISK", le paquet . . . . . **33c.**

FLOCONS de maïs (cornflakes) de Kellogg, paquet de 12 onces, la douzaine . . . **$1.45**

LAIT "Carnation" évaporé, bte de 16 onces, 3 pour . . . . . **29c.**

VIGOR — 8 — Breuvage au cacao, contenant 5 vitamines et 3 minéraux, boîte de 15 onces . . **48c.**

THE "Tender Leaf", paquet de 7 onces . . **38c.**

CE SOIR N'OUBLIEZ PAS VOTRE CACAO FRY boîte de 1 lv. **.31**

CAFE "Club" — Spécial Paquet, boîte de 1 livre . . **48c.**

BISCUITS "Lucerne" de Christie, la livre **60c.**

BISCUITS de "Huntley & Palmer" pour bouillon, la boîte . . . . . **35c.**

"JELL-O FREEZING MIX" pour crème glacée, la boîte . . . . . **10c.**

POUDRE "Fancy Free" pour blanc manger, 3 paquets pour . . . **25c**

SAVON "Royal Bourbo", 20 barres pour . **99c.**

SAVON "Spécial Paquet", barre de 3 livres, 2 pour . . . . . **53c.**

* Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises

L'EPICERIE LA PLUS COMPLETE EN VILLE

ORANGES no 252, 3 douzaines .74
PAMPLEMOUSSES no 80, la douzaine .73

AU COMPTOIR, livraison avec tout achat de 50c. et plus

ANANAS chacun .29
BETTERAVES 3 paq. .29
ORANGES "Temple" 4 pour .25
PATATES nouvelles 2 liv. .19
ENDIVES la liv. 40

PRODUITS CONGELES "BIRD'S EYE"
CARELET la liv. .31
FRAISES le paquet .31

FRY'S DIAMOND SEMI-SWEET CHOCOLATE
EXCELLENT pour GATEAUX
La barre ½ liv. .19

A. GRENIER, Limitée
EPICERIES ET VIANDES DE CHOIX
94, rue SAINT-JEAN TEL. : 2-1247

La Vie Sociale

Les dames suivantes ont souscrit à la partie de cartes de mardi le 3 février, au profit de l'ouvroir des églises pauvres, sous le patronage de madame Lucien Borne et la présidence de mademoiselle Emérentienne Paradis. Mesdames: Albert Sévigny, Henri Bray, Arthur Duval, J.-M. Dessureault, J.-A. Québillon, Dr Achille Paquet, Antoine Roy, François Morisset, Antoine Duchesnay, Paul Drouin, L.-G. Demers, Dr A. Leclerc, Cyrille Delâge, P.-A. Alain, Paul Poliquin, Dr Léo Côté, Fernand Choquette, Hector Faber, Philippe Corriveau, Damase Potvin, Albert-Victor Dumas, Dr Emile Fortier, Dr Herman LeBon, Auguste Drolet, P.-E. Laplerre, Horace Philippon, L.-J.-Adjutor Amyot, A.-E. Tremblay, D. Halkett, Ulric Tessier, Marcellin Pettigrew, J.-L. Roberge, Gérard Lacroix, Dr Roland Desmeules, Robert Pettigrew, L.-P. Turgeon, Robert-P. Kernan, T.-L. Tremblay, Dr Jos. Caouette, Honoré Grenier, Dr Willie Verge, Victor Côté, Albéric Noreau, Oscar Hamel, G. Lefebvre, Georges Paquet, P.-A. Bertrand, Pierre Paradis, François Jobin, J.-A. Gauvin, A. Foster, G.-E. Marier, J.-A. McClure, Napoléon Bédard, Dr L.-G. Chabot, Dr P.-H. Rainville, Ernest Drolet, Dr Lorenzo Martel, J.-Albert Towner, L.-J. Trudeau, J.-Antonio Grenier, J.-P. Landry, Dr Honoré Nadeau, Valmore de Billy, G.-I. Lachance, Dr Alphonse Dion, Dr Eugène Blouin, J.-A. Grenier, G. Rainville, J.-A. Saucier, J.-E. Chapleau, Dr Willie Brunet, Charles Delagrave, Valmore Bienvenue, Dr Georges Courchesne, René Turcot, Elzéar Savard, Narcisse Savoie, Dr J.-M. Dagneau, J.-A. Lesage, Yvon Bouchard, N. Masse, Georges Guimont, Antonio Pettigrew, Langis Galipeault, Alfred Marois, Wilfrid Samson, Dr Euclide Faucher, Alphonse Guy, Dr J.-B. Martel, R.-Canac Marquis, Lorenzo Masson, Dr Charles Vézina, Jules Bergeron, Georges Chalifour, Henri Terreau, Paul Bergeron, L.-J.-S. Deschamps, René Nadeau, A.-A. Lefarte, L.-N. Boulet, J. Laroche, F.-X. Choulnard, H.-W. McKenna, Jules Gingras, J.-A. Noreau, G.-E. Marier, Dr Olivier Frenette, A. Frédérick, Léo Langlois, L. Blondeau, etc.; mesdemoiselles : Clémence Morin, Eliane acasse, Monique de Léry, G. Vincent, Eva Robitaille, Madeleine de Léry, Cécile Dorval, Fernande Goulet, Rita Lépine, Blanche de Léry, Juliette Thivierge, P. Parent, T. Frédérick, etc.

Lady Fiset assistera cet après-midi, à la conférence que donnera M. Robert LaRoque de Roquebrune devant le cercle des Femmes canadiennes.

M. Robert LaRoque de Roquebrune sera l'hôte d'honneur et le conférencier à la réunion du cercle des Femmes canadiennes qui aura lieu cet après-midi au Château Frontenac. M. de Roquebrune qui a intitulé sa causerie : "La Société Française", sera présenté par madame Percy Flynn et remercié par madame Louis Berger. Les invités d'honneur à cette matinée littéraire sont: Madame Jean Carrière, madame Georges Vanier, M. l'abbé Arthur Maheux, madame T.-L. Tremblay, madame Adjutor Amyot, M. et madame R.-A. Benoit, M. et madame Jean Bruchési, madame Henri Bray, madame Arthur LaRue, madame Béatrice Delisle, madame M. Mantals, madame Georges Guimont, madame Maurice Delâge, madame Wille Brunet, madame Mathieu Samson, madame Robert Blatter, madame Horace Coulombe, madame Gustave Beaudry, madame Guy Baillargeon, madame David Clerk, madame Paul Brunet, madame Emile Bourdon, madame Charlie Cannon, madame Mark Drouin, madame J.-B. Giroux, madame Aurèle Leclerc, madame Ross Drouin, madame Jean-Paul Gallpeault, madame Henri Béique, madame Jean Sirois, madame Fritz Hecker, madame Pierre Asselin, madame Jos. Roy, madame P.-C. Dagneau, madame Leatare Roy, madame Daniel Bruneau, madame Henri Chassé.

Sous la présidence d'honneur de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, et de madame Bruchési, et sous le distingué patronage de Son Honneur le maire et de madame L.-H. Borne, la présidente madame A.-A. Boivin et les habitués des "jeudis artistiques et littéraires", recevront ce soir à 9 heures 30, au salon Bleu du Château Frontenac, à l'occasion du 2e anniversaire de la fondation de ce salon, M. l'abbé Armand Dumont, curé de Val-Cartier, président de la société des poètes du Canada français, sera le conférencier invité. Il a intitulé sa causerie "Mon idéal poétique", M. Emile LaRochelle, membre de l'Académie de musique professeur de chant en notre ville et à l'université Laval, présentera un programme de musique vocale, dans lequel figurera aussi le trio LaRochelle. Madame E. LaRochelle sera au piano d'accompagnement. Le conférencier et les artistes seront présentés par la présidente madame A.-A. Boivin et remercié par M. l'abbé Alphonse Désilets, chancelier de la société des poètes. A l'issue du programme littéraire et musical un souper sera servi.

Chronique de Bridge

par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREGE DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

963. — Nuances.

On sait qu'un changement impératif par une levée de plus que nécessaire à la déclaration d'ouverture d'une levée à une couleur faite par le partenaire exige un jeu contenant au moins trois levées d'honneurs et demie et une très belle couleur, sinon le jeu devra contenir un très beau soutien à la couleur de l'ouvreur. A défaut de l'une ou l'autre de ces deux conditions, le répondant ne fera ce changement impératif que s'il possède au moins quatre levées d'honneurs. On se prémunit ainsi contre les jeux maladaptés.

Toutefois, avec les puissants bicolores, on répond parfois par une levée de plus que nécessaire à l'ouverture de son partenaire si le jeu contient au moins trois levées d'honneurs. La donne d'aujourd'hui, qui fut jouée lors du récent tournoi organisé par Mme U. Salme, contient un intéressant exemple d'un de ces jeux.

Personne vulnérable.
Donneur : Nord.

	♠ A 9 ♡ 10 4 3 ◇ A R V 8 4 ♣ R D 6	
♠ D 5 4 2 ♡ 8 5 ◇ D 7 6 5 3 ♣ 7 3	N O E S	♠ R V 10 8 7 6 ♡ V 7 ◇ 10 2 ♣ V 4 2
	♠ 3	

♡ A R D 9 6 2
◇ 9
♣ A 10 9 8 5

Les enchères :

Nord	Est	Sud	Ouest
1-◇	passe	2-♡	passe
3-◇	passe	4-♣	passe
4-SA	passe	5-SA	passe
6-♡	passe	7-♡	tous passent

Entame d'Ouest : sept de carreau.

Malgré qu'il ne tient que trois levées d'honneurs, Sud fait tout de même un changement impératif jusqu'à la manche à l'ouverture de son partenaire car la riche distribution de son jeu supplée à sa déficience en levées d'honneurs. Sud déclare ensuite ses trèfles, après quoi les cartes pivotales, as et rois, sont repérées avec l'aide efficace de la convention des 4 et 5-sans atout de Culbertson, ce qui amène le côté à demander le grand chelem à coeur, contrat qui est facilement réalisé dès que les trèfles cèdent.

Ce fut par des enchères à peu près semblables à celles que nous rapportons ici que Mlle Béatrice Désormeaux et M. Francois Sammut en arrivèrent à ce beau contrat. Toutefois, malgré ce magnifique résultat, cette équipe n'obtint que la deuxième meilleure marque pour cette donne car MM. L.-P. Martin et Lionel Lefebvre demandèrent le grand chelem à sans atout.

Ces deux équipes furent les seules à atteindre le grand chelem avec ces cartes, la troisième meilleurs marque fut obtenue par une équipe qui s'arrêta au petit chelem à coeur.

Décès de deux soldats

MONTREAL, 29.— (DNC). — Les Autorités de la défense Nationale viennent d'avertir deux familles de Montréal, que le sergent Alfred-Ernest Stacey, 44 ans, et le caporal Frank-Horatio Pitman, 28 ans, sont morts outre-mer de cause naturelle. La nouvelle de la mort du sergent Stacey est parvenue à sa mère, Mme Rose Stacey, 335, rue Eleanor, et celle du caporal Pitman, à sa femme, Mme Margaret Hazel Campbell-Pitman, 395 A, avenue Davaar, Outremont.

LA CONSTIPATION NÉGLIGÉE EST GRAVE POUR BÉBÉ

LES selles quotidiennes de bébé sont quelque chose qu'il faut surveiller. S'il manque une selle, il faut agir tout de suite, car la constipation est grave, chez un bébé.

Voici ce que dit Mme A. Reid, de Hespeler, Ont.: "Ayant eu sept enfants et ayant employé les Tablettes Baby's Own pour tous les sept, je peux dire qu'elles sont le meilleur et le plus doux régulateur pour les enfants. J'en donne à mes enfants jusqu'à l'âge de 10 ans. Quand ils faisaient leurs dents, je considérais les Tablettes Baby's Own comme un bienfait.

Egalement efficaces dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, coliques, croup léger et autres petites maladies infantiles.

Leur effet est sûr et rapide. Faciles à prendre; Inoffensives. Ne contiennent pas d'opiat ni de drogues stupéfiantes. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Quand un grain de poussière tombe dans l'oeil, il en fait jaillir des larmes qui le chassent dehors. Ainsi l'erreur dans une âme droite et pure.

Monsabré

JEANNE ARDIN, journaliste 248 — par Monte Barrett et Russell Ross

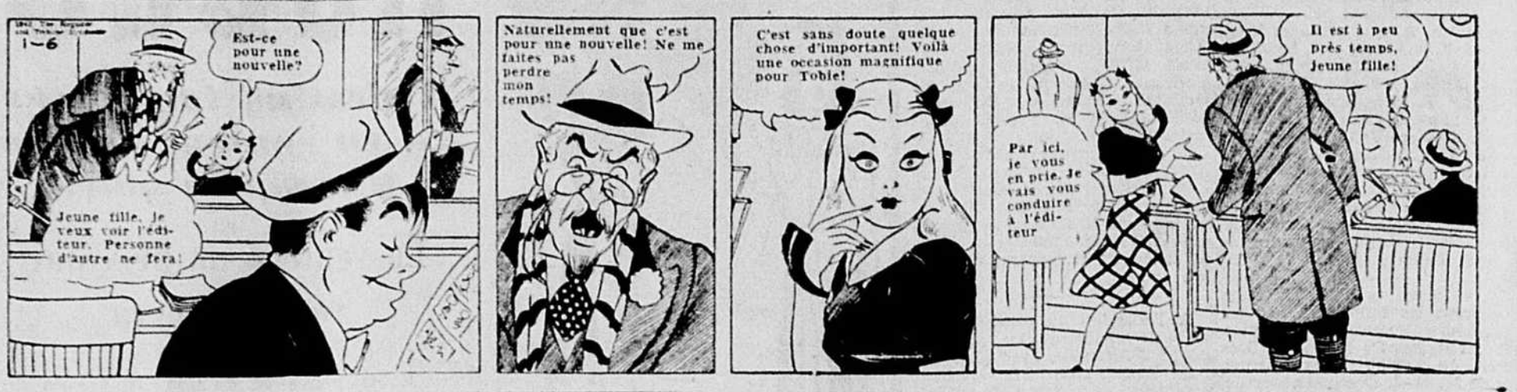

LE LINGE LE PLUS BLANC DU MONDE
MAINTENANT GARANTI
OU LE REMBOURSEMENT DE VOTRE ARGENT

—Malgré tout le Nouvel Oxydol est plus doux pour les Mains!
Sûr pour les couleurs! Sûr pour les rayons également!

Blanc sans javelage! Obtenez-vous du linge si brillant que chacun dit: C'est le plus blanc du monde? Si non, faites comme les millions qui ont changé pour le Nouvel OXYDOL. Essayez-le avec la garantie du linge le plus blanc du monde.

Maintenant avec sa Nouvelle Mousse
—La Mousse aux "Bulles-Eclair"

Le secret du nouvel Oxydol réside dans sa nouvelle mousse. La mousse aux "Bulles-Éclair." Elle est plus riche en puissance de blanchissage. Plus de force pour laver le linge blanc—la sorte de mousse qui conserve le linge blanc sans javelage, lessive après lessive, même dans l'eau dure.

Malgré tout, Oxydol est plus doux qu'auparavant. Meilleur pour les mains. Et la sûreté même pour les jolis rayons et les couleurs lavables.

Remarquez comme le nouvel Oxydol est économique. Chaque tasse lave maintenant plus de linge ou de vaisselle. Vous en avez plus pour votre argent avec le Nouvel Oxydol. D'après des essais récents une once du Nouvel Oxydol fait plus que 18 savons réputés.

Si vous n'admettez pas qu'Oxydol vous donne le linge le plus blanc du monde, retournez simplement le reste de la boîte à OXYDOL, Montréal, avec votre nom et votre adresse et on vous rendra le double du prix d'achat. Cette offre se termine le 31 décembre 1942.

FABRICATION CANADIENNE

Marque déposée

Maintenant, la blancheur du linge lavé par les savons canadiens les plus réputés est scientifiquement évaluée et comparée! Les égaux échantillons de linge—lavés dans une égale quantité de ces savons pour un même temps—évalués ensuite par l'Oeil Electrique.

Et Oxydol prime pour sa blancheur! Aucun autre savon ne lave aussi blanc qu'Oxydol avec une si petite quantité de savon.

MAINTENANT CHEZ LES MARCHANDS—MÊME BOITE

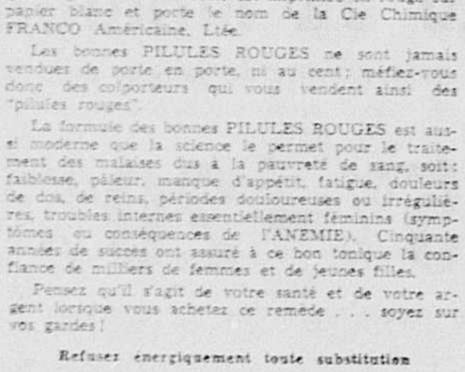

GARE AUX IMITATIONS!

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus à la pauvreté de sang, soit: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède . . . soyez sur vos gardes!

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1366, rue St-Denis, Montréal

Tabliers couvre-tout

(PATRON 3479)

Etes-vous à la recherche d'un tablier qui couvre entièrement votre robe, en voici un tout à fait désigné dans la vignette ci-contre. Les deux modèles sont compris dans le même patron. Le premier a une taille très prononcée, et deux boutons aux épaules. Le second non moins élégant est enjolivé de ric-rac et uniforme tant qu'à la teinte. Ils sont pratiques et vous les porterez agréablement.

On peut obtenir le patron 3479 dans les grandeurs suivantes: petit, medium et large. Pour la grandeur medium il faut 2⅛ vgs de matériel en "39" pcs de largeur et ½ vg de contrastant pour le tablier avec bande appliquée; 2⅛ vgs de matériel en "39" pcs de largeur et 6¼ vgs de ric-rac pour l'autre.

Envoyez 20 sous en bon postal (ou en argent) au "Service des Patrons, 1"Action Catholique", 3, boulevard Charest, Québec. Assurez-vous que votre nom, votre adresse et la grandeur désirée sont bien lisiblement inscrits.

•

Vous recevrez votre patron dans les huit jours après que vous aurez donné votre commande.

•

Ces patrons nous venant d'une maison française, les instructions sont en français.

BUREAU DE COMMANDES EATON

BAS PRIX
GRANDE VARIETE
BONNE QUALITE
SERVICE RAPIDE
PAS DE FRAIS DE POSTE

98, rue de la Couronne, Québec
Téléphone : 4-2465 et 4-2466
Heures d'affaires : 9 à 5 h. 30
Samedi : 9 à 9 h. 30

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Retraite pour hommes et jeunes gens

De samedi soir, le 31 janvier au mardi après-midi, le 3 février, il y aura à la Villa Manrèse une retraite fermée pour hommes et jeunes gens.

Ceux qui voudront y participer devront s'adresser au R. P. Directeur de la Villa Manrèse, 100, chemin Ste-Foy, Québec; tél. 5052.

Enquête du coroner ce matin à 10 heures

L'enquête du coroner sur la mort de Mme Albert Pelletier, 49 ans, domiciliée à 220, rue Hermine, qui a perdu la vie dans la tragédie de la route survenue mardi soir à Ste-Foy, aura lieu ce matin à 10 h. à la morgue Moisan. Le Dr P.-V. Marceau présidera. Plusieurs témoins ont été assignés.

:- Encouragez nos Annonceurs -:

SUPERBE VERRE GRATUIT!

• Verre clair comme du cristal
• Modèle ultra-moderne à fond carré
• Fond massif — difficile à renverser

... offert gratis avec tout achat de 3 cartons de grosseur régulière ou 2 gros cartons de famille de KELLOGG'S CORN FLAKES!

PROVISION LIMITÉE! Commencez donc tout de suite à vous en composer un service!

Voici une offre que vous ne voudrez pas manquer — approvisionnez-vous donc, dès maintenant, de la céréale favorite au Canada! Vous aurez vraiment envie de déjeuner quand vous plongerez votre cuiller dans un bol de ces flocons de maïs croquants accompagnés de lait et de sucre! La saveur *exclusive* des Kellogg's vous aiguisera l'appétit! Et vous serez de l'avis des autres ménagères qui, d'un littoral à l'autre et dans la proportion de 4 sur 5, disent que les Kellogg's *priment par leur saveur!*

Les Kellogg's Corn Flakes se vendent en cartons de deux formats pratiques. Quand vous mangez dehors, demandez le carton individuel avec sac intérieur WAXTITE scellé. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.

Le Déjeuner qui fait Démarrer

SPECIAL SPECIAL

.10

.32

GRUAU R. H. rapide, 2 pr	.25	OEUFS grade C, 2 douz. pr	.55
FARINE Royal, sac 7 lbs	.23	ROSBIF surlonge	.22 et .29
FARINE Chef Royal, 98 lbs	2.49	POULET frais, 5 à 7 lbs	.29
VERMICELLE, bte 5 lbs	.29	LARD frais par 5 lbs	.19
PRUNES sèches, 3 lbs pr	.27	LANGUE de boeuf fraiche	.18
POUDRE B. de Neige, 1 lb	.17	FOIE lard, 2 lbs pr	.25
POIS verts, BLE D'INDE et JUS tomates, la boite	.10	BOEUF h. côte, p. 5 lbs	.14-.16
JUS tomates, gallon	.35	ROSBIF talon épaule	.13 et .16
JUS pommes, 3 btes pr	.25	AGNEAU qrt devant	.18
JUS pommes, le gallon	.35	AGNEAU, qrt derrière	.22
JUS pamplemousses, 48 onc.	.25	TETE de lard, la lb	.05
Gr. bte SOUPE ass., douz.	1.25	VEAU de lait, fesse roulé	.28
ASPERGES coupées, 3 btes	.29	Gr. ORANGES Sunk., douz.	.25
EPINARDS, gr. bte 28 onc.	.22	PAMPLEMOUSSES, douz.	.45
SAUCE Millionnaire, bout.	.10	POMMES, le panier	.25
SIROP extra fancy, gallon	.79	OIGNONS à marin., 3 lbs pr	.25
SAVON Royal, 10 barres pr	.55	Petite MORUE fr., 3 lbs pr	.25
avec 1 bte cire Success gratis		SAUMON fr., 5 à 8 lbs, la lb	.17
PAPIER toilette, 10 roul. pr	.29	Gros HARENG salé, douz.	.35
BEURRE no grade, la lb	.32	TURBOT salé, la lb	.12

ARTHUR THIVIERGE
30, rue HERMINE Gros et Détail Tél. : 2-3804

Pour avoir de l'eau pure

L'Association des Propriétaires de Québec, dans une résolution de ses directeurs, que les membres ont sanctionnée hier soir, réclame de l'eau pure pour Québec. Elle est même favorable à ce que l'on fasse les dépenses nécessaires pour les travaux de recherches afin d'amener l'utilisation des nappes d'eau souterraines.

Voici comment se lit la résolution :

De l'eau pure et complète pour Québec

IL EST UNANIMEMENT RESOLU par l'Association des Propriétaires de Québec, Inc., 157ième assemblée du Conseil d'Administration, tenue jeudi, le 22 janvier 1942, QUE:

Nous avons toujours été convaincus et notre conviction se réaffirme davantage que, par sa situation topographique au pied des Laurentides dont les flancs sont rafraîchis par un si grand nombre de lacs, notre Cité devrait pouvoir s'alimenter à même ces bassins inépuisables d'eau limpide, sans avoir à chercher tous les moyens pour purifier l'eau boueuse et infecte qu'elle puise actuellement dans la rivière St-Charles.

D'autre part, nous apprenons que la Providence nous a bien autrement comblés de réserves abondantes dans des nappes souterraines d'eau strictement naturelle qui existeraient dans la région, très probablement à proximité de l'endroit où notre aqueduc engouffre une eau qu'il faut dénaturaliser pour la rendre potable et buvable.

Si, par des moyens et un procédé dont l'excellence est prouvée pour avoir été mis en pratique avec succès à maints endroits dans l'univers, il nous est possible d'obtenir une eau absolument naturelle et par le fait même aussi pure que possédant toutes les propriétés que, par son essence, l'eau doit apporter à la croissance et à la santé du corps physique de l'homme, pourquoi recourir à l'artifice et à la chimie qui n'ont leur utilité qu'à défaut de mieux ?

Nous sommes donc en faveur de l'étude sérieuse d'un tel procédé, et s'il est nécessaire avant d'entreprendre la réalisation d'un tel projet, de faire des travaux de recherches, notamment de perforer des puits d'essai, nous croyons que la dépense est amplement justifiée par ce qui nous est démontré.

Que copies de la présente résolution soient transmises aux autorités de la Cité de Québec, au Conseil provincial d'Hygiène, ainsi qu'aux journaux.

Réception au nouveau pasteur

M. l'abbé Hilaire Chouinard, V. F., curé de Sainte-Germaine, a présidé, hier après-midi, la cérémonie d'installation du nouveau curé de Sainte-Justine de Dorchester, M. l'abbé Albert Bourque.

Les paroissiens s'étaient rendus en très grand nombre à l'église pour assister à la cérémonie.

C'est M. l'abbé Isidore Pelletier, curé de Saint-Luc-de-Dorchester, qui a lu la lettre de nomination.

Au nombre des prêtres présents, à part ceux déjà nommés, mentionnons : MM. les abbés J. Hudon, curé de Saint-Cyprien; C. Morissette, curé de Sainte-Sabine; Ephrem Veilleux, curé de Sainte-Rose; Siméon Bourque, curé de Saint-Daniel; Napoléon Roy, curé de Saint-Louis de Gonzague.

Parmi les parents du nouveau curé, on remarquait : son frère : M. Jean Bourque accompagné de son épouse.

M. le vicaire forain présenta le nouveau pasteur à ses ouailles et expliqua le sens des cérémonies qui se déroulaient sous leurs yeux.

M. le curé Bourque remercia M. le vicaire forain, les prêtres au choeur, pour leur présence à la cérémonie; il assura ses paroissiens de son entier dévouement et demanda leur coopération pour l'avancement spirituel et matériel de la paroisse.

E. NORMAND
368, rue St-Joseph
EPICERIE DE CHOIX
TEL. 8188 — 8189

FARINE Robin Hood	2.50
FARINE Royal	2.55
GRAISSE PURE, la lb	.13
10 lbs PATATES	.23
BEURRE no grade	.31
BEURRE 1ère qualité, la lb	.36
OEUFS fr. A-mo., 3 douz.	1.00
CAFE frais moulu	.29
THE noir Pekoe, la lb	.75
DINDES, classe B, la lb	.28
POULETS, la lb	.27
2 lbs CORNICHONS salés	.25
VERMICELLE, 20 lbs	.89
HUILE olive pure, chopine	.75
HUILE à salade, chopine	.25
2 lbs RAISIN sans noyaux	.29
10 lbs RIZ glacé	.75
10 lbs POIS cuisants	.75
10 lbs FEVES blanches	.49
10 lbs FARINE	.35
ALLUMETTES, 3 btes	.25
10 SAVONS du pays	.32
FROMAGE à la crème, 5 lbs	1.65
2 lbs BONBONS clairs	.25
CHOCOLATS Viau pyramide	.20
BEURRE d'érable, 2 lbs pr	.29
BEURRE de peanuts, 2 lbs	.29
ORANGES Sunkist, 2 douz.	.35
ORANGES Sunkist, la caisse	4.50
BISCUITS mêlés, 2 lbs	.25
3 btes JUS tomates, 20 onc.	.25
2 btes BLE D'INDE	.23
TOMATES, la caisse	2.45
5 lbs SUCRE (pr 4 personnes)	.38
3 lbs SAVON écliffé	.35
PATATES bl., no 1, 75 lbs	1.70

Problème de transport

MONTREAL, 29. — (DNC). — Me Honoré Parent, directeur des services municipaux, a écrit à chacun des chefs des onze services de la ville de Montréal pour leur demander leurs avis sur le décalage des heures de travail du personnel de l'hôtel de ville, et dans le but d'apporter une solution partielle au problème du transport en commun dans la métropole.

On sait que depuis le début de la guerre, les compagnies de transports en commun ne peuvent suffire à la tâche de transporter presque en même temps des milliers d'ouvriers, et qu'il en découle des retards considérables qui nuisent à la production dans les usines de guerre. On a cru que le meilleur moyen de résoudre le problème était d'échelonner les heures d'arrivée et de départ de certaines catégories d'employés.

A l'hôtel de ville, on étudie la possibilité d'avancer de quinze minutes l'heure d'arrivée et de départ des fonctionnaires municipaux. Les chefs de services doivent répondre aujourd'hui même à Me Parent et l'exécutif prendra une décision dans le cours de l'après-midi, croit-on.

V . . . —

EPICERIE
Ernest Lapointe
100, rue de la Couronne
TEL. : 6108 6109
Service - Qualité et Bas Prix
Voilà ce que nous vous offrons. Profitez de nos ventes fin de semaine.
AU COMPTANT

CAFE Chase & Sandborn	Canistre une livre	.51
CAFE ORLEANS	Frais moulu la livre	.39
TOMATES QUALITE REG.	Grosse canistre 30 oz	.29
SAVON COMPORT 10	barres	.49
SAINDOUX	PURE 2 livres	.25
FARINE A	PATISSERIE 10 livres	.23
SALADE	ICEBERG 3 pour	.25
PATATES	No 1 le sac 75 livres	.00
Corn Flakes Gros paq. 12 oz	avec magnifique verre 2 pour	.23
CATSUP RED STAR	Grosse bouteille	.15
PATATES FRITES	la canistre	.09

Premières pour le jus

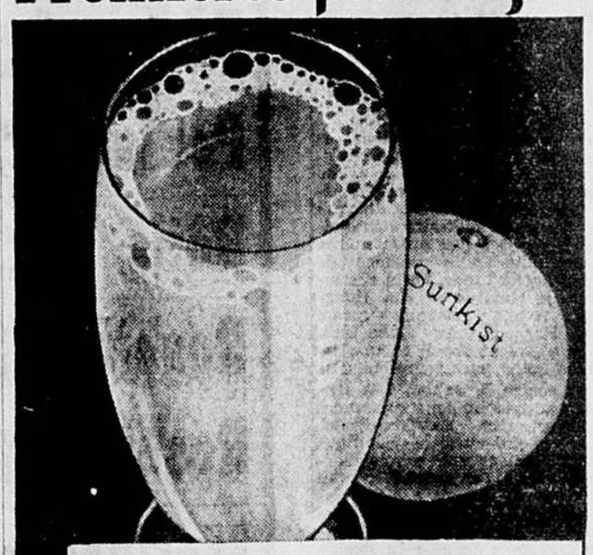

La couleur plus riche et le **goût** plus savoureux du jus d'orange de la Californie sont **évidents !** Et 6 onces* de jus d'orange devraient vous donner toute la vitamine C dont vous avez besoin chaque jour.

* (Standard du gouv. can.)

et pour toute autre fin!

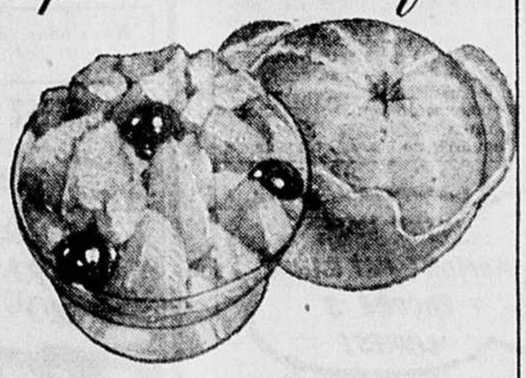

Ces navels **sans pépins** sont faciles à peler, à trancher et à sectionner. Idéales pour recettes et pour boîte à lunch ! Celles qui portent la marque "Sunkist" sont les meilleures de 14,500 producteurs coopératifs.

ORANGES
Sunkist
Navel Sans Pépins de la Californie

Dans l'active

Les quartiers généraux de la 5e région militaire de Québec nous communiquent les noms suivants de Canadiens qui se sont enrôlés dans l'armée active :

Les soldats : Paul-Arthur Fortier, de Québec, C.-J. Gilker, de Bismarck-Creek, comté de Bonaventure, Joseph Béchard, de St-Malachie, comté de Dorchester, Cimon Labrie, de Nazareth, comté de Rimouski, Lucien Bilodeau, des Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, Léopold Lizotte, de Cabano, comté de Témiscouata, Ernest Dugas, de Bakerbrook, Nouveau - Brunswick, Bertrand Lepage, de St-Paul-de-la-Croix, comté de Rivière-du-Loup, Gérard Lemieux, de Québec, Roland Migneault, d'Amos, comté d'Abitibi, Lucien Tremblay, de Québec.

On accorde pour $43,000 de permis

La Commission d'Urbanisme de Québec a approuvé hier une quinzaine de permis de construction et de réparations représentant une valeur de $43,700 environ.

Il est à noter également que c'est la première séance que l'Urbanisme tient depuis le début de l'année. Tous les permis soumis concernaient des maisons privées; un seul, au montant de $2,000, se rapportait à un édifice commercial.

Avec le mois de février, la construction prendra un peu plus d'ampleur, le premier mois de l'année étant généralement le plus tranquille dans cette industrie.

Voici la liste des principaux permis approuvés hier :

M. J.-N. Lepage, construction d'une maison de $10,000, coin des rues Marguerite Bourgeoys et Montmorency.

M. L.-A. Moreau, construction d'une maison de $11,000, rue Maréchal Foch.

Ces deux maisons seront érigées par le Service de Construction, rue de Montigny.

M. François Blanchard, construction d'une maison, $4,600, à Limoilou.

Buanderie de Lévis, construction d'une annexe, $2,000, rue Curcelette.

M. L. Thibault, exhaussement d'une maison, $1,000, à Limoilou.

Les autres permis ont été approuvés pour des réparations.

Avec le mois de février, la Commission d'Urbanisme siégera plus souvent, ayant plus de permis à approuver.

Bière d'Epinette La Canadienne
F.-A. Fluet enr.
Québec.

Importante assemblée

Il y aura assemblée du comité du chalet de l'Association des Employés-Civils, jeudi le 29 janvier, à cinq heures de l'après-midi.

La réunion aura lieu dans les salles du chalet et tous les membres intéressés sont priés d'y assister.

En convalescence

Mademoiselle Noëla Fortin, de Saint-Georges, après un séjour à l'hôtel-Dieu de Québec, est en convalescence chez sa tante, madame E. Talbot, de Québec.

Causerie de Me Rivard

Me Antoine Rivard, c.r., donnera une conférence à Saint-Malo le 8 février. Cette soirée est organisée par le Comité d'éducation nationale sous les auspices de la section locale de la Saint-Jean-Baptiste.

Me Rivard traitera un sujet qui intéressera vivement son auditoire. L'entrée sera gratuite.

GAUVIN & FRERES
EPICIERS - - - BOUCHERS
867, chemin Ste-Foy Tél. : 2-2718

BLE D'INDE Culverhouse 2 boites	5	FOIE lard la livre	.15
JUS Pamplemousse 50 onces	.25	BOUDINS la livre	.15
JUS Pommes 20 onces, 3 btes	.25	SAUCISSES 3 livres	.34
SOUPES pois Habitant, 3 boites	.33	LANGUE boeuf la livre	.22
CORN FLAKES Kellogg's 3 paquets pour	.26	AGNEAU fesse la livre	.30
SAVON haché 3 livres	.29	ORANGES Sunkist 3 douzaines	.73
GRUAU Ogilvie la boite	.21	EPINARDS 2 livres	.25
SAVON toilette Colgate 6 pour	.25	OEUFS A gros 3 douzaines	1.08

EPICIERS-UNIS
GRANDS SPECIAUX FIN DU MOIS

Spaghetti préparé LIBBY bte 15 oz. 2 pour .19

CE SOIR N'OUBLIEZ PAS VOTRE CACAO FRY Bte ½ lb .19 Bte 1 lb .31

VERMICELLE - MACARONI SPAGHETTI HIRONDELLE MACARONI pqt 1 lb .10

HUILE MAZOLA Bte 16 oz. .29 Bte 32 oz. .53

SOUPE "VIEUX QUEBEC" pois ou légumes, la bte .09 poulet et riz, la boite .14

DESSERTS SHIRRIFF'S DOUBLEMENT RICHE Lushus SWEET MYSTERY FANCY FREE 3 pqts .25

LAMES DE RASOIR "GILLETTE" 5 pour .25

Corn Flakes Kellogg 1 VERRE GRATIS avec 2 gros pqts ou 3 pqts réguliers pour .25

ALL-BRAN Kellogg, le gros pqt .23
RICE KRISPIES Kellogg, 2 pqts pr .25

Moutarde "Schwartz" Bocal 30 oz. .23

Farine préparée Brodie Pqt 3 lbs .23 Pqt 5 lbs .33

Café Nabob bte 1 lb avec 1 bout. essence gratis .55

BISCUIT SODA CHRISTIE PREMIUM	bte 2 lbs		.35
COEUR DE BLE	"Ogilvie" Wheatheart, pqt 25 oz.		.19
JUS DE PAMPLEMOUSSE	"Trinidad", bte 20 oz.		.12
BISCUITS WESTON	assortis, bte 1 lb		.37
BISCUITS THE	"Hethrington", boite 1 lb		.15
TAPIOCA MINUTE	le paquet		.12
BISCUITS ARROWROOT	David, 2 lbs pour		.25
JUS DE CHOUX	Libby "Sauerkrout", boite 10 oz.		.10
JUS DE LEGUMES	"Sunny Day", boite 10 oz.		.12
CATSUP X. L.	bout. 12 oz.		.10
PUDDING JELL-O	assortis, 3 pour .23	6 pour	.45
BALAIS 5 cordes			.25
SAVON "ODEX"	3 pour		.20
SAVON "Cashmere Bouquet"	3 pour		.20
ALLUMETTES "Château"	3 boites pour		.25

SUPER SUDS Savon granulé le gros paquet .23

CIRE EN PATE "JOHNSON" Boite 1 lb 59

CIRE liquide "Glo-Coat" avec applicateur Boite 20 oz. .59 Boite 40 oz. .98

PAPIER A TOILETTE WHITE SWAN 3 rouleaux 2250 feuil. .25

POLI A ARGENTERIE "SYLVO" la can. .21

SAVON P.G. "Naphta" 10 pou .49

Nettoyeur "SAPOLIO" 1 échantillon avec chaque boite .09

SAVON "PALMOLIVE" 3 pour .19

CHEZ NOS EPICIERS - BOUCHERS

Damase BLAIS	Oscar FERLAND	Rosaire BEDARD
174 Ste-Thérèse Tél. : 3-2535	155 St-Sauveur Tél. : 4-0004	Charlesbourg Tél. : 4-0769

BOEUF DE L'OUEST		JEUNE LARD dans le filet	.24
Rôti de surlonge, lb	.30	JEUNE LARD haché, 3 lbs pr	.65
Croupe complète	.13	LONGE d'agneau	.27
dans la poitrine	.07	VEAU DE LAIT	
Haut de côte	.16	dans l'épaule	.22
Steak de ronde	.30	dans la longe	.28
Haché	.15		
TETE DE PORC, lb	.05		
PATTES	.08		

50 ans de prêtrise de M. l'abbé Desrosiers

JOLIETTE, 29. — (DNC). — Dimanche dernier avant la grand'messe, à la cathédrale, avait lieu une imposante cérémonie. Comme couronnement des 50 années de prêtrise de M. l'abbé J.-B. Desrosiers, on y faisait son installation comme chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale.

Ancien vicaire à Joliette, puis ensuite curé de plusieurs paroisses de ce diocèse, entre autres à St-Ambroise de Kildare et à St-Roch de l'Achigan, M. l'abbé Desrosiers vit retiré à Joliette depuis déjà quelques années.

Lors de la présentation des voeux du clergé à Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, le 31 décembre dernier, notre évêque a voulu conférer le titre de chanoine honoraire à ce digne prêtre et c'est avec l'apparât des grandes solennités que s'est déroulée la cérémonie de dimanche.

SOULAGEZ les rhumes des enfants avec du VICKS VAPORUB

A l'entrée solennelle du clergé dans le choeur, le nouveau récipiendaire était accompagné de MM. les chanoines Isaïe Gervais, principal de l'Ecole Normale, et Camille Garceau, chancelier.

Son Excellence Mgr Papineau avait comme asistants M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale et M. le chanoine Omer Bonin, archidiacre.

Après l'installation, Son Exc. fit l'éloge du nouveau chanoine honoraire et fit connaître les raisons qui ont motivé cette nomination.

La messe fut chantée par M. l'abbé Prosper Lafortune, vicaire assisté de diacre et sous-diacre.

Le nouveau chanoine honoraire assistait Son Excellence comme diacre d'honneur.

Délégation de Val d'Or, Pascalis et Sullivan

Une importante délégation de Val d'Or, Pascalis et Sullivan, villes minières de l'Abitibi, est arrivée à Québec hier, accompagnée de M. Félix Allard, député du comté à l'Assemblée Législative. Ce matin, à 10 h. 30, elle rencontrera l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, et l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes. On remarque parmi les délégués, outre M. Félix Allard, M. l'abbé G.-H. Quenneville, curé de Sullivan, M. l'abbé G. Forest, curé de Val d'Or, M. P.-A. Lalonde, maire de Val d'Or, M. E.-E. Ouimet gérant, M. C.-A. Guilbault, représentant de la Chambre de Commerce des Jeunes et M. Armand Bouffard, vice-président de la Chambre de Commerce senior.

Les principaux problèmes qui seront soumis au premier ministre et à M. Rochette sont ceux de la colonisation dans Val d'Or, Sullivan, Pascalis et la partie sud-est de l'Abitibi, le parachèvement de la route de Val d'Or à Barraute, la construction du pont de la rivière Thompson, l'entretien des chemins d'hiver dans le district minier, l'établissement d'industrie de guerre dans le nord-ouest de la province.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer la délégation au bureau de M. Félix Allard, à son arrivée au parlement. Les délégués ont déclaré qu'ils insisteraient sur l'importance de développer la colonisation près des villes minières de l'Abitibi. Dans toute cette région, bien que le sous-sol soit très riche en mines, le terrain se prête admirablement à la culture. A l'heure actuelle, toutes les villes minières sont entourées de forêts et resteront indéfiniment dans cet état aussi longtemps qu'on ne prendra pas des mesures pour remédier à la situation. En vertu de la loi actuelle, on ne peut faire de colonisation sur les terrains piquetés ou appartenant aux propriétaires de mines. Comme question de fait, tous les terrains environnant les mines sont piquetés. Les délégués demanderont au gouvernement d'amender la loi pour permettre la culture à l'entour des villes minières. Tout en étant d'opinion que l'industrie minière est et doit rester la plus importante, ils croient qu'il y aurait immense avantage à développer la colonisation dans toute la région. Les mineurs n'auraient rien à perdre, puisqu'on leur conserverait leur droit d'expropriation en tout temps, si jamais l'exploitation minière devenait nécessaire sur les terrains mis en culture.

On nous faisait remarquer que la population de Val d'Or est actuellement de près de 8,000 âmes. Elle fournirait un excellent débouché pour les produits agricoles. Actuellement, il faut faire venir de Montréal ou d'ailleurs les fruits et les légumes. Le climat de la région, tout autant que le sol, se prêteraient très bien à la culture maraichère. De plus, si l'industrie minière vient à connaître un fléchissement, l'agriculture sera organisée et pourra faire vivre les populations. La colonisation, autour des villes minières aurait aussi l'avantage de faire reculer les forêts qui sont un danger pour le feu et bornent l'horizon.

Les délégués demanderont au gouvernement de trouver un moyen de faire disparaître les obstacles qui empêchent la colonisation autour des petites villes minières.

Quant à la route de Val d'Or Barraute, elle est entièrement défrichée et reste à construire sur une distance d'environ 15 milles.

Les délégués insisteront aussi pour qu'on hâte la construction du pont de la rivière Thompson. Des difficultés nouvelles ont surgi l'an dernier et les travaux ont été retardés d'autant.

Ajoutons, toujours d'après les délégués, que 700 à 800 familles pourraient être placées autour de Val d'Or, Sullivan et Pascalis. Dans Val d'Or et un rayon d'une dizaine de milles, il se paie chaque jour $11,000 en salaires. C'est dire que le débouché pour la production agricole serait très considérable.

L'avance des Nippons se ralentit déjà sur tous les fronts

LA SITUATION COMMENTEE par la BUP, 28. — L'offensive japonaise dont l'objectif est la conquête rapide du Pacifique-sud va connaître bientôt l'épreuve décisive.

Le plan d'attaque des Nippons est maintenant en pleine voie d'exécution et les premières phases de l'offensive sont maintenant réalisées. L'offensive nippone pointe maintenant en cinq directions et il n'existe actuellement aucun indice qui permette de croire que les Nippons se lanceront sur d'autres fronts avant d'atteindre leurs objectifs immédiats et surtout avant de s'y être établis solidement.

Il est encourageant pour les nations unies de constater que sur ces cinq fronts l'offensive nipponne rencontre une forte résistance. Les progrès des Nippons sont maintenant beaucoup plus lents qu'ils ne l'étaient au début de leur offensive et il est possible que sur certains points ils soient enrayés momentanément.

L'offensive du Japon dans le Pacifique-sud a maintenant l'aspect suivant :

Si l'on considère la Chine comme une zone à part, on constate que le Japon attaque sur cinq fronts, de la Birmanie aux îles australiennes, et que la zone de ses opérations militaires s'étend sur plus de 4,000 milles.

Ces cinq fronts sont : le sud de la Birmanie, Singapour, la région de Bornéo-Célèbes, y compris le détroit de Macassar, les Philippines et les îles appartenant à l'Australie.

La région de Bornéo-Célèbes est pour l'instant le principal champ des opérations militaires. On croit que les Nippons ont envoyé dans ces parages une flotte d'une centaine de navires. Les navires nippons semblent surtout opérer dans le canal de Macassar. Cette flotte nippone, apparemment, veut s'attaquer à Java, la plus riche île des Indes néerlandaises. Mais jusqu'ici, les avions et les navires américains et hollandais ont détruit ou mis hors d'état de nuire plus du quart de cette flotte ennemie. Et il est probable que la bataille se poursuit encore. C'est peut-être à Macassar que les Nippons subiront leur premier revers.

En Birmanie, les troupes britanniques et birmanes continuent de tenir en respect les forces siamoises qui tentent de s'avancer en direction de Moulmein, port situé à 100 milles de Rangoon. Les envahisseurs n'ont pas encore réussi à atteindre la mer et à isoler la basse Birmanie du reste du pays.

En Malaisie, les défenseurs retraitent lentement vers l'extrémité de la péninsule et ont atteint les défenses avancées de l'île même. L'arrière-garde britannique livre une vive bataille à l'ennemi au sud de Kluang. Au coût d'un croiseur et d'un transport atteints par l'aviation britannique, les Japonais ont débarqué un nombre important de troupes sur la côte orientale et l'on présume qu'ils ont poursuivi leurs débarquements sur la côte occidentale.

Si les derniers défenseurs de la Malaisie sont débordés par l'ennemi, supérieur en nombre, ils se réfugieront sur l'île fortifiée. Cette citadelle, l'ennemi devra la prendre d'assaut et cette tâche sera beaucoup plus difficile que celle de la conquête de la Malaisie.

Evidemment, la situation de Singapour est très difficile maintenant que toute la Malaisie, ou presque, est aux mains de l'ennemi. Il semble qu'au début du conflit, la marine militaire britannique avait pris à peu près seule la responsabilité de la défense de l'Australie, de l'Inde, de la Birmanie, de la Malaisie et de Hong-Kong. Avant l'attaque contre Pearl Harbour, les Etats-Unis, dit-on, n'avaient donné aucune assurance qu'ils participeraient à la guerre contre le Japon. Les Britanniques avaient donc commencé à construire en Extrême-Orient et dans le sud-ouest du Pacifique particulièrement une chaine d'aéroports. Mais l'entreprise n'avait pas encore été menée à bien lorsque le Japon attaqua soudain les positions britanniques et américaines. Pour la défense du Pacifique-sud, on comptait surtout sur l'aviation. Les troupes de terre, peu nombreuses en Malaisie et Singapour particulièrement, ne devaient servir que de garnisons. Le plus gros des forces de terre britanniques étaient à Singapour et cette garnison se trouva soudain devant la tâche immense de défendre un territoire au moins aussi grand que la Grande-Bretagne contre un ennemi énormément supérieur en nombre. Singapour même, à cause de la perte des navires américains à Pearl Harbour et du coulage des grands croiseurs "Prince of Wales" et L'arrière-garde britannique livre "Repulse", ne peut remplir sa fonction de grande base aéro-navale. Les Britanniques et les Américains ont été pris par surprise dans le Pacifique-sud. Leur aviation était inférieure en nombre à celle de l'ennemi et les avions de Singapour durent être gardés pour la défense même de l'île fortifiée. Les Chinois et les Malais de Malaisie n'avaient pas été appelés sous les armes, car l'on pensait que l'on n'en aurait pas besoin. On n'avait pas prévu, semble-t-il, que la péninsule malaise pourrait être envahie et que Singapour pourrait être attaqué du côté de terre.

Ce ne fut que lorsque la Malaisie fut envahie et que le plan d'attaque des Nippons se dessina que les Britanniques se hâtèrent de renforcer leurs positions dans la péninsule et au nord de Singapour même.

On peut se poser la question : combien de temps résisteront ces ouvrages hâtifs devant les attaques nippones ? Assez longtemps, espère-t-on, pour permettre aux Alliés d'arrêter l'offensive nippone qui, bien que ralentie, progresse tout de même.

Mais la résistance des Alliés se fait chaque jour plus forte. Sur le cinquième front, qui est le nord-est de l'Australie, à Rabaul, sur l'île de Nouvelle-Bretagne particulièrement, là comme ailleurs, la résistance que rencontrent les Nippons est très vive. Cependant, les informations qui nous parviennent de cet endroit sont si maigres qu'il est difficile de dire ce qui s'y passe vraiment, quel cours prend la bataille et si les Nippons font des progrès.

On peut être certain que l'ennemi ne fera plus dorénavant des progrès aussi rapides. Les Alliés groupent leurs forces. A la Chambre des Lords de Grande-Bretagne, lord Moyne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a donné l'assurance de la part du gouvernement que les états-majors alliés accordent la préséance aux dispositions destinées à rétablir la situation contre le Japon. C'est vers le Pacifique-sud maintenant que vont toutes les préoccupations des Alliés. L'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique devront attendre un peu.

7,000 proprios veulent augmenter leurs loyers

MONTREAL, 29. — (D.N.C.). — 7,000 propriétaires auraient demandé au bureau montréalais de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, bureau montréalais, la permission d'accroitre des loyers.

Quelqu'un d'autorisé a dit: "Plusieurs de ces demandes sont sans doute le fait d'un malentendu. L'on ne permettra l'augmentation des loyers que dans les cas exceptionnels clairement définis par les formules de demande d'augmentation. Pour beaucoup des requérants, leur demande est pure perte de temps".

L'encombrement des bureaux de la Commission menace de prendre des proportions telles que M. Cyril Demara, l'administrateur national des loyers, a décidé de venir à Montréal immédiatement; il arrivera ce matin.

L'épreuve est plus moralisante que la bonne fortune.

ARISTARQUE

Hommes de 30, 40, 50 ans
VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAIN: Essayez les Comprimés Toniques Ortrex. Contiennent toniques, stimulants et éléments fournis par les huitres — aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 35c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Tél. : 2-3430
HENRI TURGEON
NOTAIRE
496, rue St-Jean

C'est à 10 hres p.m. le 31

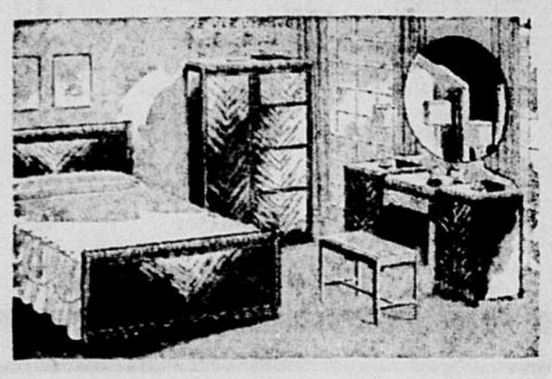

que se terminera la grande
VENTE DE JANVIER
chez
J.-B. Villeneuve

Hâtez-vous de bénéficier de l'escompte de 20% sur tout le stock. Procurez-vous des articles d'excellente qualité à des prix extrêmement bas.

J.B. VILLENEUVE
312, RUE ST-JOSEPH
MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS

BISCUITS CHRISTIES PREMIUM 2 lbs 33c
CORN FLAKE KELLOGG 2 paq. pour 15c
BEURRE 1ère QUALITE CHATEAU lb 35½c
FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lbs 21c

★★★

SAC 5 lbs 29c
GRAISSE PURE 2 lbs 25c
FROMAGE KRAFT paq. ½ lb 19c
POIS ROYAL ROSE Bte 20 onc. 11c
PAPIER TOILETTE 7 pour 19c

★★★

SAUMON CLOVER LEAF ROUGE ½ bte 16c
CAFE CHASE AND SANBORN bte 1 lb 50c

MENAGEZ LE SUCRE
Aidez le Canada à conserver son approvisionnement de sucre — vous êtes priés de ne pas acheter plus que l'approvisionnement de deux semaines. La ration est de trois-quarts de livre par personne, par semaine.

BEURRE PEANUT 2 lbs 25c
BISCUITS Feuille d'Erable lb 11c
SOUPE CLARK 3 boites 10 onc. 20c
SAUMON RED ROSE bte 1 lb 18c
SAVONS O. K. 10 pains 29c
POUDRE A PATE Boule de neige bte 1 lb 15c
KRAFT DINNER Paq. 1 lb 16c
MIEL PUR Pot 8 onc. 12c

★★★

LAITUE ICEBERG DE CALIFORNIE BEAUX PIEDS FERMES 7c
ORANGES SUNKIST 2 douz. pour 35c

Langlois
GROCETERIA
379, St-Jean — 327, 3e Avenue
CASSONADE JAUNE 2 lbs 15c

Maman, voici un conseil pour vous! Donnez de gros bols de Gruau d'Avoine Quaker chaud pour le déjeuner de la famille chaque matin! Voyez comme le Gruau Quaker donnera du poids aux enfants en croissance. Vous verrez qu'il aide aussi à donner de l'énergie aux adultes.

Le GRUAU QUAKER *est une excellente source de* VITAMINE B1. *Il en contient une moyenne de 70 unités internationales par once.*

Essayez le délicieux gruau d'Avoine Quaker pendant 30 jours — Surveillez les résultats — Achetez-en tout de suite un paquet chez votre épicier

35 PRODUITS ALIMENTAIRES offerts à réductions de prix POUR FAIRE BAISSER LE COUT DE LA VIE

A&P ALIMENTS MOINS CHERS

Nouveaux bas prix tous les jours
Economisez au magasin A & P

PECHES A DESSERT 2 boites de 16 onces 23c
PRUNES Lombardes 3 boites de 16 onces 23c
FRUITS assortis Aylmer canadiens, la boite de 15 onc. 17c
TOMATES A & P fantaisie, la boite de 2½ livres 11c
JUS DE TOMATES Aylmer 2 boites de 20 onces 15c
JUS d'ORANGES et de PAMPLEMOUSSE 2 boites de 20 onces 25c
JUS DE POMME Aylmer 3 boites de 20 onces 20c
BETTERAVES ou CAROTTES de choix, en dés, la boite de 16 onces 7c
MARMELADE IONA, orange et pamplemousse, le pot de 32 onces 21c
BEURRE D'ARACHIDES Ann Page, le pot de 24 onces 23c
SARDINES BRUNSWICK 2 boites 11c
SAUMON KETA la boite de 1 livre 15c
SAVON HACHE la boite de 4 livres 33c
CATSUP AYLMER la bouteille de 12 onces 11c
KETCHUP CLARK 2 bouteilles de 12 onc. 23c
SPAGHETTI CATELLI la boite de 24 onces 10c
MUFFETS QUAKER 3 boites 25c
WHEAT FLAKES le sac de 5 livres 17c

PAIN ET PATISSERIE ANN PAGE
PAIN ANN PAGE BLANC DE BLE ENTIER
3 miches de 16 onces 19c
GATEAUX DES ANGES (unis), le gâteau 29c
BEIGNES, la douzaine 12c
GATEAU AUX FRUITS ANGLAIS 2 lbs 25c
GATEAUX ETAGES Spécial le gâteau 19c

VIANDES A&P QUALITÉ SUPÉRIEURE Garantie

Fesses d'agneau de choix, la livre 36c
Poulets engraissés au lait pour rôtir, toutes pesanteurs, la liv. 33c
Rôtis de veau désossé, viande ferme, la livre 21c
Rosbifs haut de côte ou épaule la livre 18c
Rosbifs dans la croupe, la livre 27c
Marinades à l'anis, 3 pour 13c
Saucisse pur lard 'Maple Leaf', le paquet de 1 liv. 25c

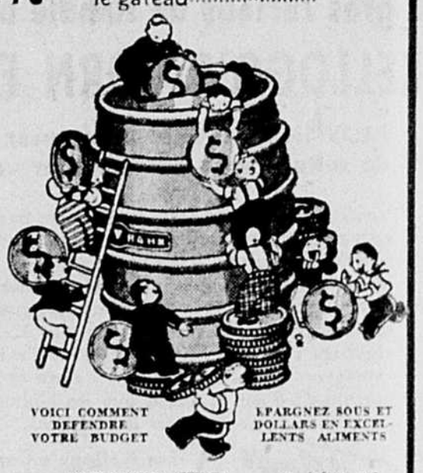

NETTOYEUR "WHITE SAIL" 3 boites 11c
MARINADES Aylmer mélangées, le pot de 15 onces 17c
CORN FLAKES KELLOGG CHACUNE 07c
CONFITURES Iona aux fraises, le pot de 32 onces 28c
POIS Mme Beaton, 3 boites 25c
FROMAGE nouveau, la livre 27c
Christi Premium SODAS 2 livres 35c
KETCHUP HEINZ tomates, bouteille 14 onces .19
JERSEY CREAMS McCORMICK, la boite 10c
SHORTENING "WHITE CLOVER", la livre 16c
SAINDOUX "SUNNYFIELD", la livre 13c
FROMAGE Kraft Velveeta, le paquet de ½ livre 19c
POP CORN "BIFF BANG", le paquet 10c
SAVON PALMOLIVE 2 pains réguliers 11c
3 pains géants 23c
SUPER SUDS le paquet régulier 20c le paquet géant 38c
SAVON ODEX, 2 pains 11c

Nous nous réservons le droit de limiter les achats aux besoins hebdomadaires de la famille.

ACHETEZ LE CAFE A & P FRAIS MOULU
Bokar VIGOUREUX et FORTIFIANT le sac de 1 livre 39¢
8 O'CLOCK le sac de 1 livre 35c DOUX ET SAVOUREUX
RED CIRCLE le sac de 1 livre 31c RICHE ET A PLEIN CORPS

FRUITS et LÉGUMES

PAMPLEMOUSSES sans pépins de Floride, grosseur 96, 4 pour 17c
ORANGES très juteuses de Floride, grosseur 288, 2 douzaines 33c
ORANGES sans pépins de Californie, grosseur 200, la douzaine 29c
CAROTTES de Californie 3 bottes 27c
EPINARDS, feuilles vertes et frisées, 2 livres 15c
BROCOLIS importés, 2 grosses bottes 33c
POIS frais et verts 2 livres 25c
CHOUX importés, pommes vertes, 2 livres 17c
PATATES choisies No 1, 10 livres 25c
TOMATES mûres et fermes, 2 livres 29c

A&P SUPER MARKETS
Propriétaire et Gestionnaire: The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd.

Annoncez régulièrement dans l'"**ACTION CATHOLIQUE**", le plus grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'**IMPRESSION**, de **RELIURE** et de **PHOTOGRAVURE** aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province

TRENTE-CINQUIEME ANNEE No 10,803 — QUEBEC — CANADA — JEUDI, 29 JANVIER 1942 — Page neuf

GRANDE BATAILLE NAVALE

La Grèce de nouveau assailli...

** Le monde est ainsi fait que les grands événements internationaux se reproduisent parfois en petit sur d'autres théâtres plus restreints. C'est ainsi que la Grèce a de nouveau été assaillie par l'Italie, mais tout indique que, cette fois, le résultat immédiat sera différent de celui que l'on a vu dans les Balkans.

Un Italien a comparu devant Me Emile Morin, ce matin, sous l'accusation d'avoir battu sa femme grecque au point de lui briser le nez. L'affaire s'est déroulée hier matin chez la soeur de la plaignante, côte de la Montagne. Le prévenu a les mains pas mal machées, résultat, nous dit-on, des nombreux coups qu'il a portés. Il porte aussi une couple de traces d'ongles prononcées dans le cou, ce qui indiquerait que la Grèce a résisté courageusement à l'assaut.

Toutefois, dans ce cas, ce n'est pas l'assaillant qui a eu du secours, mais l'assaillie. C'est la police qui a mis fin à la lutte.

Me Georges Delisle disait ce matin: "Il est surprenant que l'Italien ne se soit pas sauvé".

Le prévenu a plaidé non culpabilité; le recorder-suppléant, Me Emile Morin, a fixé son cautionnement à $40 et sa cause au 5 février. Le prévenu voulait téléphoner à Toronto pour se procurer l'argent nécessaire.

On a dit à Me Morin que ce n'est pas la première fois que ce "tendre époux" bat sa femme. On n'a pas dit, toutefois, si c'est depuis le conflit italo-grec. Ce couple est marié depuis cinq ans et il a un enfant.

Il plaide coupable

** Un citoyen qui était accusé d'avoir conduit, en état d'ivresse, sa voiture, hier soir, a plaidé non culpabilité et sa cause a été remise au 6. Me Emile Morin, recorder-suppléant, a fixé son cautionnement à $100. Le prévenu a choisi pour le défendre, Me Joseph Bilodeau et Me Valmore Bienvenu.

Pour l'avenir des soldats

** Les gouvernements provinciaux coopèrent avec le pouvoir central pour le rétablissement civil des soldats. Le major Ferland, officier du bien-être des vétérans a ouvert un bureau à Québec et le premier ministre a chargé le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger de s'occuper du problème au nom du gouvernement local. Une réunion préliminaire a été tenue au bureau de M. Boulanger et le major Ferland a expliqué la politique qui sera suivie par Ottawa. MM. J.-A. Proulx, chef des services au ministère de l'agriculture, M. J.-E. Garon, directeur des services au ministère de la colonisation, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, M. Louis Coderre sous-ministre des affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie et M. J.-E. Proulx, directeur de l'aide à la jeunesse, étaient présents.

Cette organisation a pour but de venir en aide aux vétérans dans la mesure du possible. Déjà, plus de 250 maisons d'affaires se sont engagées à donner la préférence aux vétérans.

Dans certains cas, on pourra faire suivre des cours techniques à ceux qui n'ont pas de métier. Quant aux simples manoeuvres, on pourra les employer à certains travaux de colonisation

Les Syndiqués catholiques au Parlement

● Les membres du cabinet provincial ont reçu ce midi la délégation annuelle de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. On remarque sur cette photo prise à la séance du cabinet, autour de la table des ministres : M. Alfred Charpentier, président général, M. Gérard Picard, secrétaire général, M. Emile Tellier, des Trois-Rivières, premier vice-président, M. Osias Fillion, de Montréal, deuxième vice-président M. Alphonse Bourdon, de Montréal, trésorier, MM. Alphonse Roberge et Lauréat Morency, de Québec, G.-A. Gagnon, de Montréal, Philippe Lessard de Port-Alfred, L.-P. Boily, de Chicoutimi R. Gosselin et J. Dorion, de Québec, P.-E. Cabana, de Montréal, M.-E. Cadieux, de Sherbrooke, O. Cyr d'Asbestos, O. Bell, de St-Hyacinthe tous directeurs, tous les officiers du Conseil général, entre autres M. Alexandre Masse, Omer Chevalier, Henri Petit, Albert April et des officiers de divers centres affiliés.

Gérard Thomassin a été tenu criminellement responsable

** Gérard Thomassin, 27 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Vve Albert Peleltier, née Alma Guilbault, à la suite de l'enquête tenue aujourd'hui à la morgue Hubert Moisan, sous la présidence du coroner du district, le Dr Paul-V. Marceau. Une accusation de manslaughter sera portée contre lui. Mme Albert Pelletier est morte dans des circonstances tragiques, mardi soir, le 27 janvier, sur le chemin Ste-Foy, quand un camion appartenant à M. Rolland Dumont, de Lévis, et conduit par Gérard Thomassin, est venu en collision avec une autre voiture où prenaient place M. André Dumesnil et Mlle Alma Gewell.

Plusieurs témoins sont venus dans la boite pour établir les circonstances de l'accident. Albert Pelletier, fils de la défunte, a déclaré, avec sa soeur Mme Philippe Auclair, née Blandine Pelletier, que les Thomassin, Henri et Gérard, n'étaient pas à jeun quand ils arrivèrent chez eux, mardi soir. Les deux témoins ont aussi dit qu'il s'était pris de la bière avant de partir, vers neuf heures et quart.

Delphis Auclair, beau-frère de Mme Philippe Auclair, dit qu'il a tout fait pour avertir le chauffeur que quelquechose s'était produit en arrière. Mme Philippe Auclair affirma aussi avoir averti le chauffeur que ça frappait dans la vitre d'en arrière, mais le chauffeur, Gérard Thomassin, dit qu'il ne croyait pas. De son côté, Roland Dumont, le propriétaire du camion qui a produit l'accident a déclaré que ce soir-là, les Thomassin avaient pris le camion sans permission.

Le jury se composait de MM. Onésime Caseault, Ovide Emond, Ed. Provençal, François Verreault, Al. Gosselin et Marcel Langlois.

Me Jean Lesage occupait pour la Couronne et Me Richard Allyn, représentait le propriétaire Roland Dumont.

L'enquête était sous la présidence du jDr Paul-V. Marceau, coroner du district.

Plusieurs témoins ont comparu, dont le fils de la défunte, Albert Pelletier, M. Dumesnil, qui fut frappé par le camion conduit par Thomassin, le Dr J.-E. Thibeaudeau, l'officier de vitesse, M. Rosaire Laliberté, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident. M. Arthur Laroche, Mlle Alma Jewell, etc.

Ils se sont rendus jusqu'à Ste-Foy, puis sont revenus vers le Gourmet. Là, dit Pelletier, j'en entendu un coup comme si une machine nous avait frappé, à peu près un mille de l'église de Ste-Foy. Mais le camion a continué jusque chez eux, à 220, rue Hermine, et rien à ma connaissance, dit Pelletier, ne s'est produit. Pelletier, qui était en avant, dans le camion, dit ne pas avoir entendu frapper dans la vitre d'en arrière. Ce n'est qu'au retour que les enfants en arrière lui ont dit que la mère manquait. C'est alors qu'il est allé chercher un taxi. Albert Pelletier a ensuite raconté dans quelle condition il a trouvé ces corps des blessées et de sa mère morte. Il dit que Thomassin ne semblait pas mener trop vite. Cependant, après avoir payé le taxi Gérard Thomassin ne s'est pas rendu sur les lieux de l'accident.

M. Rosaire Laliberté, officier de vitesse vient déclarer qu'il fut averti par téléphone qu'un accident s'était produit près du Gourmet.

M. Laliberté a trouvé le corps d'une femme étendu le long du chemin et des débris de corps échelonnés le long de la route. Plus loin il a vu une auto tournée vers Québec, endommagée, à quelques cents pieds de l'accident. La licence de cet auto était 5-240, de 1941. Puis Laliberté a vu deux autres blessés et a informé la police judiciaire puis la morgue.

Le Dr J.-E. Thibaudeau, 38, Ste-Famille, déclare que la victime a la moitié de la tête arrachée, deux fractures de coups de pieds, large fracture du crâne et nombreuses contusions. Le choc a dû être terrible. Pour faire un tel cadavre, il a fallu un écrasement.

M. André Dumesnil, ingénieur-mécanisien, 42, Scott, a décidé de se rendre au Gourmet, vers 9 h. 40. En s'en allant, après l'avenue Belvedère, j'ai rencontré, dit M. Dumesnil, un camion ouvert en arrière, où il y avait du monde. J'ai continué avec Mlle Gewell. Avant d'arriver au Gourmet.

JJ'ai eu un camion près de moi, qui m'a semblé glisser sur moi et me frapper par en arrière. J'ai étouffé mon moteur et ma voiture a été tournée en sens contraire.

Ma porte était brisée et j'ai sorti pour demander un docteur et l'ambulance parce que Mlle Gewell lui a dit qu'il y avait quelqu'un de blessé. J'ai appelé Radio-Police, puis la police de la route pour les informer de l'accident.

J'ai resté là quand la police de la route arriva. — Le camion s'en venait vite et j'ai cru un moment qu'il pourrait faire une courbe, mais c'est le contraire qui est arrivé, j'ai vu un des blessés et la défunte après avoir téléphoné et pas mal plus loin où j'ai frappé.

L'autre témoin est Mlle Alma Jewell, 60, Artillerie, qui accompagnait M. Dumesnil. Elle corrabore le témoignage de son ami, M. Dumesnil. Elle déclare avoir reconnu trois personnes dans le camion, et que leur voiture a fait un tour sur lui-même pour retomber dans le fosse. Elle a entendu surtout des débris de vitres.

M. Alphonse Renaud, 1280, chemin Ste-Foy, déclare qu'il se promenait sur son balcon, avec sa femme. Celle-ci a cru entendre venir un aéroplane, un bycycle. c'était un camion qui venait à une vitesse effarante; on a vu une auto faire un grand tour pour aller s'arrêter sur l'autre côté du chemin.

Il s'est rendu sur les lieux. Son voisin, M. Trudel, devant la maison duquel s'est produit un accident. J'ai vu corps, un homme étendu, et à 15 ou 20 pieds, une femme et une jeune fille qui est toute proche de la femme. Un autre auto a passé en vitesse, en direction de Ste-Foy.

Mme Auclair (Blandine Pelletier), témoigne ensuite. Elle dit qu'elle a averti le chauffeur que ça frappait dans la vitre. C'est Delphis Auclair qui frappait et le chauffeur dit à Mme Auclair qu'il ne le croyait pas. Au marché St-Pierre, elle déclare qu'elle s'est aperçue qu'une haridelle était cassée, après avoir su par ses petites soeurs que leur mère manquait.

Delphis Auclair, de la rue Mazenod, qui était dans le camion, déclare que les Thomassin sont arrivés vraisemblablement pas à jeûn, chez Mme Pelletier. Il déclare avoir acheté une douzaine de bière. Il en a pris un verre, mais les Thomassin en ont pris.

Auclair établit qui était dans le camion. En revenant, il en manquait 3 sur neuf. Mme Pelletier, Mlle Antonia Pelletier et Thomassin (Henri) sont tombés par en arrière, le long de l'haridelle et déclara de plus qu'il avait tout fait pour avertir le chauffeur que quelque chose se produisait en arrière. Il dit même avoir voulu cassé la vitre avec un morceau de bois. Le dernier témoin, le propriétaire du camion, dit que les Thomassin, ce soir-là, ont pris le camion sans permission. Le jury a délibéré et a rendu le verdict que l'on peut lire plus haut.

Ils ont bien réussi

** LONDRES, 29. — (BUP) — L'Amirauté a annoncé aujourd'hui que deux vieux destroyers anglais ont coulé un destroyer japonais et qu'ils en ont endommagé un autre au large de la côte orientale de la Malaisie, non loin du lieu où le "Prince of Wales" et le "Repulse" furent coulés par des avions nippons, le 10 décembre dernier.

Ces vieux destroyers se portèrent à toute vitesse à la rencontre d'une formation de navires de guerre ennemis comprenant un croiser et trois destroyers. Ils coulèrent un destroyer, portèrent de durs coups à un autre, et mirent les autres vaisseaux en fuite.

Lorsqu'un tramway arrête pour laisser descendre ou monter des passagers, il faut toujors stopper sa machine.

Défense commune des côtes

OTTAWA, 29. — (DNC). — "Notre secteur immédiat du front du Pacifique est un secteur que nous tenons de concert avec les Etats-Unis. Des arrangements en vue de la défense commune de la côte du continent nord américain sur l'Atlantique et sur le Pacifique sont en cours entre le Canada et les Etats-Unis".

C'est ce que le premier ministre King a répondu, hier aux Communes, à M. Howard Green, député conservateur de Vancouver. Ce dernier lui demandait si le Canada allait demander à être représenté au sein du conseil de défense du Pacifique dont M. Churchill a annoncé hier la création.

M. King a précisé que ce conseil siègera à Londres et qu'il réunira la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Indes néerlandaises. Sa première responsabilité sera d'organiser la défense commune des pays du sud du Pacifique placés dans la zone immédiate du danger.

Vote de confiance à Churchill...

(SUITE)

L. Granville, libéraux nationaux, exprime confiance en Churchill mais demande que les postes les plus importants soient confiés "aux hommes les plus actifs et les mieux qualifiés, sans distinction de parti".

Le second amendement, présenté par Denis-M. Pritt, socialiste, et William Gallacher, communiste, exprime lui aussi confiance en Churchill, mais demande une "reconstruction" du cabinet "afin de mettre fin à l'inquiétude populaire, d'activer la production, et d'assurer la poursuite de la guerre de façon à obtenir la victoire la plus rapide possible".

Le troisième amendement, présenté par James Maxton, Campbell Stephen et John McGovern, travaillistes indépendants, va plus loin :

— Que cette Chambre n'a pas confiance dans le gouvernement et déclare que seul un gouvernement socialiste travailliste qui établirait l'égalité sociale en Grande-Bretagne et accorderait l'indépendance aux territoires occupés de l'Empire peut assurer la coopération des peuples de tous les pays pour finir la guerre et détruire le nazisme et l'impérialisme."

On croit que nombre de députés, surtout chez les conservateurs, s'abstiendront de voter, signifiant par là leur désapprobation tacite. Parmi ces derniers, se trouvent des hommes qui ne prisent pas Churchill comme politicien, mais qui l'ont considéré jusqu'ici comme nécessaire, et d'autres qui sont d'avis que Churchill s'est entouré d'hommes de seconde valeur, hommes qui, selon eux, devraient être supplantés si l'on veut gagner la guerre le plus vite possible.

On n'est pas moins coupable en ne faisant pas ce qu'on doit faire qu'en faisant ce qu'on ne doit pas faire.

Le rationnement affecte aussi la cassonade

** Un grand nombre de consommateurs et certains épiciers semblent sous l'impression que la cassonade n'est pas affectée par le nouveau décret sur le sucre. Tel n'est pas le cas. A la suite de nombreuses demandes de renseignements, M. Louis-D. Hudon a fait ce matin la déclaration suivante : "Tout le sucre est rationné, à l'exception cependant du sucre d'érable. L'Ordonnance ne fait pas d'exception pour la cassonade". On a signalé que plusieurs épiciers, sans doute de bonne foi, avaient vendu de fortes quantités de ce produit à des clients.

Les laitiers de Ste-Foy dans la zone

** Au cours d'une assemblée tenue hier soir à Ste-Foy, sous la présidence de M. J.-O. Morin, une soixantaine de cultivateurs ont décidé d'entrer dans le système de zone, créé par le gouvernement provincial. Après avoir entendu les causeries prononcées par les agronomes Houde et Rousseau, tous les cultivateurs ont décidé d'entrer dans cette zone où l'on ne trouve aucune vache tuberculeuse. Avec ce système, toute tuberculose dans les troupeaux disparait en l'espace de deux ans et la pasteurisation, aux dires de nos informateurs, perd de sa valeur. Les vétérinaires vont se mettre à l'oeuvre immédiatement et feront l'inspection de tous les troupeaux de Sainte-Foy.

Lucia Gagnon est condamnée

** Lucia Gagnon, qui avait subi son procès en Cour du Recorder, sous l'accusation d'avoir blasphémé, causé du désordre et frappé une dame âgée dans une maison de la rue du Pont, a été condamnée ce matin à $10, et le frais ou à dix jours de prison, à compter du 24.

Me Emile Morin, recorder-suppléant, a rappelé que la preuve n'avait été en aucune façon contredite.

Deux aviateurs ont perdu la vie

** CALGARY, Alberta, 29. — (BUP) — Deux pilotes américains non-identifiés ont perdu la vie, hier soir, quand deux avions, faisant partie d'un groupe de cinq, se sont abattus près de Maple Creek, Saskatchewan. On a rapporté qu'un troisième appareil manquait à l'appel, mais ce dernier a atterri près de Havre, Mont.

La plus grande bataille depuis Jutland, en 1916

* LONDRES, 29. — (BUP) — Un commentateur militaire a dit aujourd'hui que les avions et les navires américains et néerlandais avaient porté de si durs coups à une flotte d'invasion japonaise dans le détroit de Macassar qu'il est peu probable que cette flotte puisse jamais atteindre l'objectif que lui avait assigné le haut commandement japonais.

LONDRES, 29. — BUP — Une grande bataille navale mettant aux prises des navires de lignes, des croiseurs, des destroyers, des sous-marins et des avions, fait rage depuis plusieurs jours déjà dans le détroit de Macassar. De l'issue de cette bataille dépend peut-être le sort de Sinpagour et des Indes Néerlandaises. Depuis six jours déjà, une flotte japonaise escortant des transports à bord duquel se trouvent environ 150,000 hommes, tentent de traverser cette passe et d'atteindre Java où se trouvent les quartiers généraux de Wavell. Ce dernier a demandé à la marine et à l'aviation de tenir le coup et d'empêcher à tout prix les Nippons de passer. A date, les Japonais ont perdu quelque 31 navires mais il leur en reste environ 60 à la surface de l'eau. Sans une minute de répit, la flotte et l'aviation alliée harcèlent ces navires.

Le correspondant du "Daily Mail" Cecil Salter, écrit aujourd'hui dans son journal que la bataille en cours est la plus grande depuis Jutland. On sait que cette bataille navale qui mit aux prises les flottes anglaise et allemande fut le point tournant de la Grande Guerre.

GRAND SUCCES

BATAVIA, 29, (BUP).—Un communiqué du haut commandement hollandais annonce aujourd'hui que les Japonais, dans l'intention évidente d'encercler Singapour, ont effectué un débarquement à Pemangkat, sur la côte sud-ouest de Bornéo, et que quelques troupes déjà arrivées à Sarawak commençaient une offensive à l'intérieur des terres.

Les journaux font grand état des succès remportés par les Américains et les Hollandais dans le détroit de Macassar. On souligne le fait que 31 des quelque 100 navires qui se trouvaient sur les lieux ont été coulés ou endommagés. Certains vont même jusqu'à dire que les Nippons seraient maintenant incapables de sortir les vaisseaux qui leur restent de cette "fournaise". On attribue la victoire des forces alliées au fait que les Japonais, trop confiants dans leurs forces sur mer, négligèrent de donner à leurs unités navales une protection aérienne adéquate.

On annonce également l'arrestation d'un espion japonais sur l'île Bangka. L'espion a été trouvé en possession d'une somme de $28,500, en argent hollandais.

SUR DEUX FRONTS

WASHINGTON, 29, (Par Harrison Salisbury, de la B.U.P.). — Les troupes japonaises qui participent à l'offensive ennemie dans le sud-ouest du Pacifique ont ralenti aujourd'hui leurs opérations sur deux fronts principaux: dans le détroit de Macassar où les forces américaines et hollandaises réunies ont infligé de lourdes pertes aux Nippons, et aux îles Philippines où les "hommes de fer" du général Mac Arthur résistent encore après 54 jours de combat.

DANS MACASSAR

En divers milieux britanniques, on considère les opérations qui se déroulent dans le détroit de Macassar comme "la plus grande bataille navale" depuis celle du Jutland. On estime que les Japonais ont perdu plus d'un tiers des unités navales qui avaient mission de transporter les troupes d'invasion et de les protéger.

On prétend que les Japonais en ont perdu 35,000. L'on admet par ailleurs qu'environ 150,000 Japonais et 65 de leurs navires ont échappé aux coups des navires et des avions alliés. Mais la bataille n'est pas encore finie.

PERTES ENORMES

Quoi qu'il en soit, on dit que les Nippons ont subi des pertes énormes et que cela aidera singulièrement les forces alliées à résister aux nouveaux assauts qui pourront être livrés de ce côté.

Le calme relatif qui existe présentement sur ce front facilitera le transport des renforts en hommes et en matériel auxquels le secrétaire de la Marine, Frank Knox a fait allusion hier. On n'a pas donné de détails sur ces renforts.

On dit que toutes les questions relatives aux opérations dans le sud-ouest du Pacifique ont été considérées hier au cours de la conférence convoquée à Washington par le président Roosevelt. A cette conférence, assistaient des représentants des hauts commandements anglais et américain. De son côté, le Congrès américain procède avec toute la célérité possible. Hier, il faisait parvenir au président, pour que celui-si le signe, un projet de loi autorisant la dépense d'un montant de $12,500,000,000, pour la construction de 33,000 avions. Le Sénat considéré aujourd'hui même un autre projet de loi relatif à un montant de $19,877,000,000, pour la marine.

Le proprio se défend

** Un proprio que la Ville poursuivait parce qu'il ne payait pas la taxe imposée pour le service des déchets s'est défendu ce matin. Par son procureur, Me Gérard Corriveau, il a fait valoir qu'il ne devait pas être assujetti à cette taxe parce qu'il a dans sa maison une chute à déchets et que les préposés aux déchets n'ont aucunement à intervenir. Il soumet que, même s'il devait être condamné, le règlement devrait être amendé de façon que les proprios qui sont dans son cas ne soient plus assujettis à la taxe.

Me Emile Morin rendra jugement dans quelques jours.

Nouveaux témoins à l'enquête de Valcartier

** De nouveaux témoins ont été entendus, cet avant-midi, devant M. le juge Thomas Tremblay, en rapport avec l'affaire de Valcartier. Il s'agissait du procès de Wallace Hanson, un militaire, accusé comme ses compagnons, d'avoir conspiré pour frauder et voler le gouvernement fédéral pour un montant de $25,000.

Ces témoins sont M. Frank Racine, épicier de Sainte-Catherine, madame Lucien Thivierge, propriétaire d'un commerce d'épicerie à 70 rue Sainte-Julie, M. Gérard Côté, MM. Maurice Carrier et Gérard Carrier, de Carrier et Goulet.

M. Frank Racine a déclaré que Costello et Hanson étaient allés chez lui pour lui vendre différentes denrées au cours de l'été 1940. Ils avaient apporté de la farine, du sucre, du beurre, etc. Ces marchandises étaient transportées dans un camion militaire. Le témoin a donné la somme de $45. à Costello, mais il a déclaré qu'Hanson ne semblait pas intéressé dans l'affaire.

Madame Lucien Thivierge est propriétaire d'une épicerie située à 70 rue Sainte-Julie. Durant l'été dernier, M. Gérard Côté agissait comme gérant de l'établissement. Elle a eu connaissance que Costello et Hanson viennent à l'épicerie à plusieurs reprises, et une fois, elle a appris que tous deux avaient vendu des marchandises au gérant Côté. Elle n'en sait pas plus long toutefois.

M. Gerard Côté a déclaré qu'il avait conclu des transactions avec Costello, mais qu'aucune entente n'avait été faite entre lui et le soldat Hanson.

M. Maurice Carrier, de la maison Carrier et Goulet, a déclaré à Me Valmore Bienvenue qu'il avait fait des échanges de provisions avec des militaires, mais à perte. Il a déclaré qu'il connaissait Hanson de vue pour l'avoir vu dans son magasin, mais qu'il ne se rappelle pas avoir transigé de quelque façon que soit avec lui.

—"Avez-vous déjà reçu des marchandises du camion de la Canada Packers conduit par Morissette ? lui demande Me Bienvenue. Le témoin répond dans la négative, Me Bienvenue lui montre alors unchèque fait par la maison Carrier et Goulet à l'ordre d'un nommé Morissette et le témoin dit que ce chèque a été payé à un commerçant du nom de Morissette, mais non à Antonio Morissette impliqué dans l'affaire de Valcartier.

M. Gérard Carrier rend un témoignage sensiblement analogue à celui de son frère. Il nie avoir acheté des marchandises de l'armée ou de l'accusé Antonio Morissette. Il nie également avoir fait des chèques à l'ordre de militaires.

Me Antoine Rivard, C.R., occupe pour l'accusé, tandis que Me Valmore Bienvenue occupe pour la poursuite.

Un mauvais garnement

** Me Emile Morin, recorder-suppléant, a fait la leçon ce matin, à un jeune homme de 17 ans dont il avait remis la sentence, la semaine dernière.

Le père accompagnait son fils et il a dit qu'il avait encore volé sa mère. C'est cette dernière qui gagne le pain de la famille.

Le jeune homme a volé 25 centins à sa mère, pour aller au théâtre, a-t-il avoué.

Lorsqu'il a comparu la première fois, il était accusé de flânage. "Pensez-vous gagner votre vie en volant ? Est-ce en prison que vous voulez aller ?" lui demanda le juge. Me Morin ajouta cependant qu'il hésitait toujours à condamner un enfant.

On devait essayer de placer le prévenu dans une institution de notre ville.

Il remplacera l'hon. Bouchard

** Nous apprenons que l'hon. M. Wilfrid Girouard, procureur général, a été nommé ministre intérimaire de la Voirie et des Travaux publics, en l'absence de l'hon. M. T.-D. Bouchard, qui vient de partir pour le sud des Etats-Unis en voyage de repos. On sait que M. Bouchard a été sérieusement malade au début de 1942 et que ses médecins lui ont imposé un repos forcé. Il est parti, hier, pour la Florride et doit revenir à Québec avant la fin de la prochaine session.

La causerie de la Survivance

** M. l'abbé Louis-Eugène Bélanger, du diocèse d'Ottawa, étudiant à la Faculté de Droit canonique à l'Université Laval, donnera la causerie hebdomadaire du Comité de la Survivance française, au quart d'heure de la Survivance, à CHRC, de 8 h. 15 à 8 h. 30, vendredi soir, le 30 janvier courant. M. l'abbé Bélanger a intitulé sa causerie : "la minorité canadienne-française d'Ontario".

Raids sur le Reich

** LONDRES, 29. — BUP — Les avions de la R.A.F. ont effectué de nombreux raids, la nuit dernière, contre les objectifs ennemis en Allemagne, en France occupée, en Hollande et en Belgique.

DECES

DECOURCY. — A Québec, le 28 janvier 1942, à l'âge de 31 ans, est décédée dame Maurice Decourcy, née Eglantine Stocker.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 488, rue Christophe-Colomb, à 8 h. 45, pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

27933—29-1 (1 fs)

Cousez sur une White

... c'est une machine à coudre électrique Rapide - Silencieuse - Précise-Economique, hautement perfectionnée

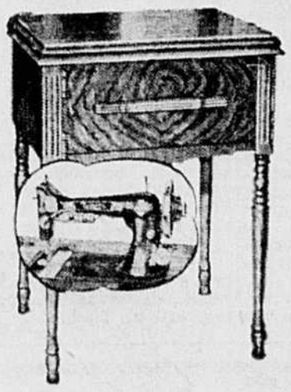

Les nouveaux modèles WHITE représentent les meilleures machines à coudre que la Cie White ait jamais construites. Des autorités indépendantes les classent comme les meilleures sur le marché actuel. Elles sont très avancées quant à leur beauté et à leurs nouvelles caractéristiques pour la couture.

LA MACHINE A COUDRE ELECTRIQUE WHITE se fait en MEUBLE . . . SUR TABLE, ou PORTATIVE.
IL Y A AUSSI LES MACHINES WHITE A PEDALIER

Se vend maintenant aux prix depuis $65.00 et plus. $65.00

FACILITES DE PAIEMENT CONFORMES A L'ORDONNANCE DU GOUVERNEMENT FEDERAL.

Avez-vous un problème de couture à résoudre ?

Mlle Julienne Simard, experte couturière à notre service, se fera un plaisir de vous faire bénéficier de son expérience. VENEZ LA CONSULTER. Gracieuseté de notre MAISON.

C. ROBITAILLE ENR

PIANOS · RADIOS · LESSIVEUSES MEUBLES · POELES · REFRIGERATEURS

320, rue St-Joseph — Téléphone : 8167

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA

Les Canadiens disposent des Flyers de Cornwall au score de 2-1

Les Pats imposent un blanchissage au Royal

MONTREAL, 29. — (BUP). — Les Pats de Montréal ont blanchi le Royal par le score de 3 à 0, dans la ligue senior, hier soir.

Aucun point ne fut compté dans la première période.

Wilkinson compta seul après 1 minute et 48 secondes de jeu dans la seconde période et Majeau fournit une passe à Reilly pour le second but des Pats.

Majeau compta à son tour après 13.35 minutes de jeu dans le dernier engagement quand il accepta une passe de Larochelle pour déjouer Durnam.

La partie ne fut pas rude, seulement six punitions furent données, dont deux à Larochelle, des Pats.

ALIGNEMENTS

ROYALS		PATS
	Gardiens de buts	
Durnam		Dickie
	Défenses	
Southwick		Marchand
Davies		Larochelle
	Centres	
Kowcinak		Majeau
	Ailes	
Haggarty		Mattson
Raymond		Riley

Subs. Royals : Currie, Walton, Adams, Carragher, Morrison, Mahaffey, Millar, Rorin, Daniels.

Subs. Pats : Wilkinson, Laforce, Gaudette, Carroll, Huguet, Blanchard, Murray, Desroches, Goldie.

Arbitres : Paquet et Breen.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punition : Larochelle.

Deuxième période

1—Pats : Wilkinson . . . 1.45

2—Pats : Reilley (Majeau) . . . 2.10

Punitions : Davies, Larochelle.

Troisième période

3—Pats : Majeau (Larochelle) . . . 15.38

Punitions : Carragher, Marchand, Raymond.

Les étudiants

Il est question de présenter lors du festival des étudiants le 12 février prochain une partie de hockey entre les Cataractes de Shawinigan, meneurs de la ligue Montréal senior et les étoiles de la ligue maritime Québec-Lauzon.

Cette joute suscite certainement beaucoup d'intérêt car les Cataractes sont très bien vus ici.

NEW-YORK, 29. — On révèle que le jeune boxeur poids-léger Young Kid McCoy se rapportera au camp militaire de Fort Jay, et qu'il renonce à la boxe, pendant la durée de la guerre.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE
Hershey 2; Cleveland 1
New-Haven 3; Philadelphie 3
Pittsburg 5; Springfield 8
Buffalo 0; Washington 2.

LIGUE SENIOR
Cornwall 1; Canadien 2
Royals 0; Pats 3.

LIGUE MONTREAL SR
Valleyfield 2; Joliette 8.

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
Canadiens à Toronto;
Boston à Brooklyn-Amer.;
Chicago à Détroit.

LIGUE AMERICAINE
Providence à Buffalo;
Pittsburg à Hershey.

LIGUE MONTREAL SR
Shawinigan à Lachine;
Joliette à Valleyfield.

LIGUE QUEBEC-LAUZON
Trav. Lévis à Geo. T. Davie.

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Rangers	30	20	9	1	116	81	41
Boston	30	18	7	5	95	62	41
Toronto	29	17	10	2	89	83	36
Chicago	29	15	11	3	91	83	33
Détroit	31	10	19	2	85	136	22
Brooklyn-A.	30	10	22	1	85	120	21
Canadien	30	8	20	2	71	109	18

LIGUE AMERICAINE
(section de l'Est)

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Springfield	38	21	13	4	144	107	46
Providence	37	14	18	5	141	140	33
New-Haven	34	15	17	2	96	116	32
Washington	36	12	20	4	92	114	28
Philadelphie	37	8	26	3	103	138	19

(section de l'Ouest)

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Hershey	33	23	7	3	138	87	51
Cleveland	36	25	11	2	115	100	52
Indianapolis	38	21	13	4	125	95	46
Buffalo	32	14	14	4	86	79	32
Pittsburg	37	11	22	3	99	143	25

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Ottawa	29	17	9	3	108	78	37
Québec	29	14	10	5	100	73	33
Cornwall	30	15	13	2	103	115	32
Canadien	31	15	13	5	69	79	31
Royals	29	9	14	7	92	104	25
Pats	29	5	15	5	56	56	20

LIGUE MONTREAL SR

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Shawinigan	22	20	1	1	129	55	41
Lachine	24	13	11	0	118	105	26
Valleyfield	25	10	13	2	116	132	22
Joliette	23	8	14	1	120	97	17

LIGUE QUEBEC-LAUZON

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Morton Eng.	13	6	3	4	53	46	16
G. T. Davie	13	5	5	3	51	49	13
Davie Ship.	12	5	5	2	45	54	12
Trav. Lévis	12	4	7	1	54	57	9

Deux bonnes équipes de curlers

● Voici deux équipes qui se distinguent présentement dans le Bonspiel international de curling : les équipes du club Thistle et du Québec dont les skips sont : MM. H.-C. FORTIER et F.-R. THOMPSON. On remarque sur cette photo : MM. H.-C. FORTIER, H.-A. CONDIE, Dr A.-D. CROWE et J. ARCHIBALD, du Thistle; F.-R. THOMPSON, T. HUNTER, J. DESCHAMPS et A. GROSFILS, du Québec.

Les As attendent les Montréal Pats de pied ferme, demain soir, à l'arena

Les As de Québec recevront demain soir la visite des Montreal Pats dans une autre partie régulière du circuit Slater. Cette partie est attendue avec beaucoup d'impatience par les fervents du hockey et les supporteurs des As.

Hier soir, les Pats ont blanchi le Royal. Ceci donne une nouvelle preuve de la valeur de cette équipe. Il est évident que les Pats déploient actuellement toute leur énergie pour accumuler le plus de points en vue du classement final.

Les Pats sont à cinq points seulement du Royal. Ils n'ont pas beaucoup de chances toutefois de se qualifier dans les éliminatoires de fin de saison.

A chaque partie jouée contre les Pats, les As ont eu beaucoup de difficultés à vaincre. Le club de Pat Lynch se fait une spécialité du jeu défensif et il faut toute la rapidité et le jeu de passes des québecois pour réussir à compter. Le gardien de buts Dickie est très solide.

Si notre club affiche la même performance que lors de la partie contre Cornwall, c'est par un pointage très élevé qu'ils gagneront.

Il est possible que Don Penniston laisse Anderson avec Hamel et Bruneteau car cet équipier a très bien figuré dimanche dernier.

● JACK ADAMS, populaire arbitre de boxe et de lutte, qui a célébré récemment son anniversaire de naissance.

Quatre parties corsées dans la ligue américaine

CLEVELAND, 29. — (BUP. — Les Bears de Hershey ont battu les Barons de Cleveland au compte de 2-1, hier, après une période supplémentaire. Un point compté par Wilson après six minutes de jeu décida de l'engagement.

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland : Déslets (Cunningham-Jerwa) . . . 9.54

Punitions : Milne et Jenkins, Lauzon (2), Cook.

Deuxième période

2—Hershey : Wilson (MacDonald-Mackie) . . . 16.07

Punition : Aucune.

Troisième période

Pas de point.

Punitions : Bruce et MiLne.

Période supplémentaire

3—Hershey : Wilson (Macdonald) . . . 6.51

Punition : Aucune.

X X X

PHILADELPHIE, 29.— (BUP). —Les Aigles de New-Haven et les Rockets de Philadelphie ont fait partie nulle à 3-3, hier soir, dans la ligue américaine. Les clubs jouèrent une période supplémentaire sans pouvoir décider d'un vainqueur.

SOMMAIRE

Première période

1—New-Haven : Herchenratter . . . 11.00

2—New-Haven : Mancuso (Burns-Shack) . . . 12.00

Punition : Shack.

Deuxième période

3—Philadelphie : Roulston (Burron) . . . 4.41

Punitions : Lowvendahl . . .

Troisième période

4—New-Haven : Catlin (Herchenratter) . . . 3.38

5—Philadelphie, Asmundsen (Burran . . . 5.04

6—Philadelphie : Moe . . . 7.34

Punitions : Burns

Période supplémentaire

Pas de point.

Punition : Aucune.

X X X

SPRINGFIELD, Mass. 29.— (B. U.P.).— Les Indiens de Springfield ont défait les Hornets de Pittburg au score élevé de 8-5, hier soir. Les Indiens réussirent à compter sept points de suite avant que leurs adversaires puissent trouver le coin des filets.

Kaminsky a réussi trois points, Pep Kelly et Fred Thurier deux chacun.

Première période

1—Springfield : O'Flaherty (Thurrier-Simmons) . . . 16.02

Punitions : Grigg, Kelly, Besone.

Deuxième période

2—Springfield : Thurrier . . . 2.38

3—Springfield : Kaminsky (McPherson) . . . 4.46

4—Springfield : Kaminsky (Kraiger-McPherson) . . . 13.32

5—Springfield : Kelly (O'Flaherty-Thurrier) . . . 14.36

6—Springfield : Kelly (Marker) 18.25

7—Springfield : Thurrier (O'Flaherty-Kelly) . . . 19.55

Punitions : Kraiger, McAndrews.

Troisième période

8—Pitsburg : Corrigan (Currie-Howard) . . . 5.06

9—Pittsburg : Schultz (Corrigan-Knipfel) . . . 8.30

10—Pittsburg : Grigg (Sherf-Roubeil) . . .

11—Springfield : Kaminsky (Thompson) . . . 16.43

12—Pittsburg : Sherf (RoubelleBrydson) . . . 17.42

13—Pittsburg : Currie (Grigg-Schultz) . . . 19.00

Punitions : Simmons, Mann et McAndrews, Knipfel et Kelly.

X X X

WASHINGTON, 29.— (BUP) — Louis Trudel a conduit l'attaque des Lions de Washington contre les Bisons de Buffalo. Les Lions ont gagné à 2-0. Le fameux ailier du Washington compta leurs deux points de la joute. Les vaincus ne fournirent pas leur rendement habituel.

Première période

1—Washington : Trudel (Lamoureux) . . . 12.12

Punitions : McGibbon, Blake.

Deuxième période

Pas de point.

Punition : Shields.

Troisième période

2—Washington : Trudel . . . 15.31

Punitions : Grabowski, Gracie, Trudel.

Le Canadien visite Toronto et Chicago

Montréal, 29. — (D.N.C.). — Les Canadiens sont partis hier soir, pour l'un de leurs plus importants voyages de la saison. Ils joueront ce soir contre le Maple Leafs et, immédiatement après la joute, ils prendront le train de Chicago, où ils s'attaqueront aux Black Hawks dimanche soir.

Les Canadiens sont actuellement dans une position critique et il leur faut au moins partager les points des deux joutes de cette semaine s'ils veulent participer aux éliminations de fin de saison. Leurs rivaux, les Américains, jouent ce soir contre Boston et ils ont une chance de battre les champions qui n'auront peut-être pas Cowley, Schmidt, Bauer et Dumart sur leur alignement.

Les Habitants sont en meilleure condition pour la joute de ce soir qu'ils ne l'ont été de toute la saison. Demers, Lach et Adams manquent naturellement à Irvin, mais tous les autres se sont rétablis de leurs récentes blessures et devraient donner un gros effort.

Bibeault sera dans les filets. A la défense il y aura, Goupille, Kenny Reardon, Portland et Bouchard. Les lignes d'avants seront composées comme suit: Quilty, Sands, Getliffe, Blake, Chamberland et Benoit, Morin, O'Connor et Heffernan. Terry Reardon remplacera sur les trois lignes et Dame sera sur la réserve. Reardon ne jouera peut-être pas à Chicago et ce sera alors Dame qui prendra sa place.

Les Canadiens reviendront à Montréal lundi soir prochain et se prépareront sans tarder à recevoir les Black Hawks de Chicago, le jeudi suivant. Ils auront en effet deux joutes au Forum la semaine prochaine, car après Chicago ce sera Détroit qui sera ici le samedi suivant.

Jack Portland a remporté les concours de vitesse du club, tenus hier au Forum, pour choisir un représentant de l'équipe à la soirée qui sera donnée à Toronto, au profit de Moose Ecclestone.

Cliff Goupille lui fit la meilleure lutte. Plusieurs joueurs des Habitants participeront à la grande soirée organisée pour le mois prochain au Forum en faveur de l'achat de Bons de la victoire. Plusieurs épreuves seront tenues ce soir-là, entre autres le maniement du bâton, le lancer, et la mise en échec. Le jour de cet événement n'est pas encore annoncé.

Legs Fraser est en vedette

MONTREAL, 29.— (BUP). — Les Canadiens de Montréal ont fait un pas de plus vers les éliminatoires de la ligue senior en remportant une victoire au pointage de 2 à 1 sur les Flyers de Cornwall, hier soir.

Ce succès augmente l'avance des Canadiens en quatrième position, en avant du Royal et des Pats de Montréal et les approchent des Flyers qui occupent la troisième place.

"Legs" Fraser fut largement responsable de la victoire des siens en accomplissant un travail merveilleux devant ses filets.

La première période donna lieu à du jeu très rapide. Meronek déjoua Connie Dion après avoir pris le retour d'un lancer de McFadden, dans le second vingt.

Au début de la troisième période, Andy Anton donna une passe parfaite à Marcel Dheere qui enregistra le second point des Canadiens.

A mesure que la partie avançait les spectateurs espéraient que Fraser blanchirait les Flyers, mais Read, aidé de Latoski et Ailsby, évita le blanchissage en comptant après 16.38 minutes de jeu.

Les Flyers continuèrent de se porter à l'attaque des buts des Canadiens, et Fraser fut sous le feu constant des attaques des joueurs du Cornwall.

ALIGNEMENTS

CORNWALL		CANADIENS
	Gardiens de buts	
Dion		Fraser
	Défenses	
Ritchie		Brown
Drummond		Bicknell
	Centres	
Latoski		Bessette
	Ailes	
Reid		Ramsay
Bellinger		Dheere

Subs. Cornwall : Gardiner, Maundrell, Ailsby, Thibeault, Shaw, Kipp, McAtee.

Subs. Canadiens : Anton, Snowden, Harmon, McFadden, Meronek, Gruhn, Walker, Ritchie.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punition : Dheere.

Deuxième période

1—Canadiens : Meronek (McFadden) . . . 11.32

Punitions : Brown (2), Ritchie, Anton, Bellinger.

Troisième période

2—Canadiens : Dheere (Anton) . . . 15.41

3—Cornwall : Reid (Latoski-Ailsby) . . . 16.38

Punitions : Thibeault, Walker.

A la Voirie

Au Castel de la Voirie, lac Beauport, ce soir, tous les membres du club de la Voirie sont invités à une sortie en skis et à la soirée du jeudi.

● FRANK REX, boxeur mexicain, actuellement à Québec, où il s'entraîne pour son match du 4 février contre Bing Lévesque.

Une bataille pour le championnat canadien le 4

La bataille Laperrière-Barrière aura lieu le 4 février pour le championnat canadien à 126 livres. C'est la nouvelle que le promoteur Boucher a appris avec plaisir du président Wilfrid Samson, de la commission de boxe, hier soir. Cette sanction officielle va permettre à Boucher de présenter une bonne bataille qui suscitera de l'intérêt. Québec aura ainsi l'opportunité de compter le futur champion canadien.

Laperrière et Barrière ont signé le contrat de leur prochain match et il ne reste plus aux amateurs de boxe qu'à les encourager. Il est entendu que l'on suivra les règlements d'un match de championnat.

Jack Dubois, venu de Boston à Québec, s'entraîne tous les soirs. Quant à Frank Rex, le boxeur mexicain, il attend Bing Levesque de pied ferme. L'ex-champion du Canada Vianney Gauthier est attendu en fin de semaine. On sait qu'il se mesurera à Norman Sea.

Chronique de ski à CKCV

ST-GEO. COTE

La station radiophonique CKCV vient d'inaugurer une chronique de ski en collaboration avec les clubs de ski de notre ville. Cette chronique est présentée chaque semaine à une heure et trente le samedi, sous la direction de M. St-Georges Côté.

Durant ce programme, St-Georges Côté donne les conditions de neige dans les divers centres de ski et de très utiles conseils aux amateurs comme aux compétiteurs. Un skieur qualifié est invité chaque semaine à donner une causerie sur ce passionnant sujet sportif.

St-Georges Côté fait du ski depuis l'âge de sept ans. Cet annonceur de CKCV rend la chronique très intéressante.

Voilà une initiative à encourager.

Un tournoi

Le tournoi de quilles des maisons de gros débutera ce soir, au Palace, à sept heures. Le tournoi Talbot-Martin promet d'être très intéressant. Il est patroné par les maisons suivantes qui y envoient leurs porte-couleurs : J.-B. Renaud & Cie, Rene Talbot Limitée, J.-B. Letellier, Terreau & Racine et la Cie Légaré.

Il y aura six parties consécutives et les gagnants recevront de magnifiques trophées et prix. On l'appelle communément le tournoi Talbot-Martin. Plusieurs personnalités assisteront à l'ouverture, dont M. François Turgeon, président de la Chambre junior de Commerce de Québec, M. Jean Gagné, secrétaire, etc.

● K. O. BOISVERT, un boxeur populaire à Québec, qui s'attaquera à Jack Dubois, à la Tour, la semaine prochaine.

Le Geo. T. Davie contre le Traverse, à l'arena

La ligue maritime Québec-Lauzon continuera ses activités ce soir à l'arena local par une partie qui opposera le Geo.-T. Davie & Sons au club Traverse de Lévis.

Le Geo. T. Davie & Sons qui a un nouvel instructeur dans la personne de Lloyd McIntyre, occupe la seconde place et il voudra remporter les honneurs de la rencontre de ce soir afin de s'approcher du Morton Engineering qui occupe actuellement la première place du circuit.

A date les deux équipes se sont rencontrées quatre fois. Une partie nulle, le Geo. T. Davie en gagna deux et le Traverse de Lévis, une.

Le Traverse de Lévis occupe actuellement la dernière position dans le classement de la ligue avec 9 points, et une victoire ce soir améliorerait ses chances d'entrer dans les détails qui opposeront les trois premières équipes.

Le club qui détiendra la seconde place rencontrera l'occupant de la troisième position dans une série de deux de trois et le gagnant de cette série rencontrera l'équipe en première position dans une série de trois de cinq pour le championnat du circuit.

Les poids-lourds encore à l'affiche

Le club Champlain annonce que les poids-lourds reviendront dans l'arène lundi prochain à la Tour.

Roland Kirchmeyer, qui a tenu Lou Thesz à un match nul lundi dernier, voudrait rencontrer Ed "Strangler" Lewis pour un enjeu de $500.00.

L'offre de Kirchmeyer a été transmise à Lewis en même temps qu'un contrat pour un tel combat.

Yvon Robert et Marvin Westenberg ont reçu des offres pour figurer au prochain programme.

Lutte chez les Chev. de Colomb

La première séance de lutte chez les Chevaliers de Colomb, conseil Laval, a remporté un beau succès. On remarquait la présidence de MM. Ludger Faguy, J.-R. Rochefort, Phil Bouchard, Alex. Gauvin etc.

Le programme mettait en lice les lutteurs dans l'ordre suivant : Sonny Larue vs M. Fortin : M. Bertrand vs M. Gosselin; Paul Tremblay vs R. Gaudreault; Kid Hecker vs R. Tremblay; Geo. Girard vs Tarzan Chabot et Lionel Gosselin vs J. Gosselin. Ces lutteurs ont aussi participé à un combat royal.

King Kong Marshall vs Conkle, demain soir

Pour le programme de demain soir à la Tour, King Kong Marshall rencontrera Joe Conkle dans la finale. Ce sera l'attraction principale de la soirée. Il s'agit d'un match 2 de 3 de 90 minutes.

Marshall est un lutteur barbu, un lutteur des plus intéressants. Conkle pourra lui caresserla barbe s'il s'en tient à son style original. Conkle pourra lui caresser la barbe dettes : Korman, Aliba, Shapiro, Trudeau et plusieurs autres et son record est imposant.

Jack Riley est chargé de se mesurer au lutteur masqué dans un combat de trente minutes pour la semi-finale. Riley n'a pas l'intention d'y aller par quatre chemins, mais il se pourrait bien qu'il ait le même sort que Paul Lortie. Le masqué est peut-être le plus brillant lutteur que l'on ait vu ici depuis longtemps.

Lucien Sanfaçon rencontrera Henri Dufresne et Al Tucker fera face à Willie Dubeau. Le lever du rideau sera fait par Jean-Paul Turgeon et Irish Flash.

Une souscription

L'organisateur en faveur de la souscription que fera la zone de ski du St-Laurent, dimanche prochain au lac Beauport, va bon train au dire de l'organisateur M. J.-Yves Simard.

Comme on le sait, cette souscription se fera en face du chalet du club de ski des employés civils, là où seront les quartiers généraux.

Plusieurs jeunes filles ont déjà donné leur nom pour travailler à cet effort que fait la zone afin de pouvoir garder la route du lac Beauport ouverte tout l'hiver.

Nous publierons demain d'autres détails à ce sujet.

X X X

Ce soir, réunion au chalet des employés civils après une sortie des membres du club.

Washington a encore des chances pour le détail

Les Lions de Washington ont connu plusieurs succès et plusieurs déboires à leur première saison dans la ligue Américaine. Ils ont encore des chances de participer aux éliminatoire car la saison n'est pas encore assez avancée.

Les Lions ont eu à souffrir du fait que le Canadien de Montréal a perdu les services de plusieurs bons jeunes joueurs. Adams et Lach, qui firent très bien avec le Canadien l'an dernier, sont actuellement dans l'armée et les services de Tony Demers ont été perdus par suite d'un accident d'automobile.

Le fait que Lach, Adams et Demers ne peuvent jouer avec le Canadien empêche le club de Montréal de disposer des services d'un aussi grand nombre de joueurs d'expérience que l'aurait désiré les Lions de Washington.

Le Canadien a fait de son mieux mais l'instructeur "Ching" Johnson dut former son équipe avec plusieurs nouveaux venus tels que Lamoureux, Whitaker, Mailley, Smith, Zuke et Rooke.

"Stu" Smith et Mailley firent très bien. Smith a eu l'avantage de s'aligner avec le vétéran Louis Trudel qui s'y connait en fait de buts et son record pour les assistances est excellent.

Frank Mailley n'a pas été aussi fortuné que Smith mais il promet beaucoup, à moins que la guerre ne vienne interrompre sa carrière.

Valleyfield a été écrasé

JOLIETTE, 29.— (BUP). —Les Cyclones de Joliette se sont ralliés de façon superbe dans la dernière période, hier soir, pour battre le Valleyfield au score de 8-2.

Levesque fut la vedette des vainqueurs en comptant trois points. On verra en consultant le sommaire que les vainqueurs y allèrent rondement dans la période finale.

SOMMAIRE

Première période

1—Joliette : Levesque (Kelly) . . . 3.30

2—Valleyfield : Dalgleish . . . 8.23

3—Joliette : Kelly (Levesques-Tremblay) . . . 10.50

Punitions : Léger, Tremblay Dalgleish.

Deuxième période

4—Joliette : Desautels (Léger) . . . 4.16

5—Valleyfield : Vinet (Joannette) . . . 11.59

Punitions : Dalgleish, Kelly.

Troisième période

6—Joliette : Alberis (Kelly-Levesque) . . . 1.45

7—Joliette : Bernard (Desautels) . . . 16.50

8—Joliette : Levesque (David-Alberts) . . . 17.53

9—Joliette : Alberts (David-Levesque) . . . 18.30

10—Joliette : Levesque (Arcand-David) . . . 19.33

Punitions : Bastien, David.

A Chicago

CHICAGO, 29.— Eddie Froelich a été nommé entraîneur du club de baseball des White Sox de Chicago. Ancien entraîneur des Dodgers de Brooklyn, Froelich occupait le même poste avec les Eperviers de Chicago et les Blues de Kansas City.

A l'Académie

Dans une partie régulière de la ligue de hockey de l'Académie Commerciale, le Hamel a défait le Chassé par 4 à 2.

La partie fut très dure et Laflamme reçut quatre punitions au cours du second vingt.

Forant, Janelle et Lefebvre furent les compteurs pour le Hamel, tandis que Dumas et Labbé enregistrèrent les points du Chassé.

LA SOURIS MIQUETTE 2786 par Walt Disney

Trois compétitions à l'affiche aujourd'hui dans le Bonspiel

Les trophées British Consols, Lt. Gouverneur et l'écusson international

Les curlers de Québec, de la banlieue, de la province et même de certaines parties du Dominion présentement à Québec entrent aujourd'hui dans la quatrième journée du Bonspiel international. Les compétitions se déroulent avec entrain sur les glaces des trois clubs locaux : Québec, Victoria, Jacques-Cartier.

Au cours de la journée d'hier, les curlers se sont disputé les trophées du lieutenant-gouverneur et British Consols. On constate que les inscriptions sont très nombreuses. On fait remarquer que c'est la première fois depuis 1921 qu'autant d'équipes participent au Bonspiel. L'enthousiasme est grand au sein de tous les curlers qui sont heureux de se rencontrer ainsi tous les ans dans la vieille capitale.

Etant donné le très grand nombre d'équipes en lice, on a décidé de jouer plusieurs parties au club Etchemin, où les glaces sont en très bonne condition comme dans les clubs québecois d'ailleurs.

Au cours de la journée d'hier, les participants ont terminé la première ronde dans les compétitions du lieutenant-gouverneur et British Consols. On remarque que les clubs québecois ont figuré de façon épatante contre ceux de l'étranger. Nous donnons les résultats des parties de la première ronde ci-après.

A l'affiche aujourd'hui. La deuxième ronde dans les deux mêmes compétitions est au programme ainsi que l'ouverture de la première ronde pour l'écusson international.

Voici d'ailleurs la cédule du jour :

avant-midi

Lt. Gouverneur : 2e ronde; ouverture à 9 heures

Ecusson international : 1ère ronde; un match à 9 heures.

après-midi

British Consols: 2e ronde à 2 h.

Ecusson international: suite de la 1ère ronde, à 4 heures 30.

Un banquet

Les curlers de Québec et de plusieurs parties du pays actuellement en notre ville pour le Bonspiel international,, ont eu un brillant banquet, hier soir, au château Frontenac. Cette réunion était sous la présidence du colonel R.-W. Morton, président général du Bonspiel et président du club Québec.

Environ 200 curlers assistaient à ce banquet qui a remporté un franc succès.

Les résultats

Voici les résultats des parties jouées dans la première ronde pour le trophée Lieutenant-Gouverneur et British Consols.

Lieutenant-Gouverneur 1.30 p.m.

Victoria (Bell) 9 vs Etchemin (St. Hilaire) 8;
P. E. Island (McLaine) 19 vs Victoria (J. G. Ross) 7;
St George No 1 Thompson) 13 vs Jac. Cartier (E. Morency) 7;
Jac. Cartier (R. Talbot) 13 vs P. E. Island (O. S. Moore) 6;
Québec (St. Amapd) 6 vs Huntingdon (J. A. Ross) 11;
Jac Cartier (J. A. Déry) 12 vs St. George no 2 (?) 0;

4 heures p.m.

Victoria (C. B. Bignell) 14 vs Brookline (C. C. Patterson) 8;
Jac. Cartier (R. Blanchet) 15 vs Caledonia (J. V. Ramson) 12;
P. E. Island (H. McIntyre) 2 vs Victoria (J. M. Elliott) 20;
Québec (R. B. Whyte) 9 vs Caledonia (S. C. Annett) 8;
Québec (A. Rowland) 7 vs Caledonia (J. R. Roy) 15;
Québec (M. Suckling) 14 vs Caledonia (J. S. Moffat) 5;
Etchemin (T. Boucher) 16 vs Québec (T. J. Delany) 6;
Jac. Cartier (H. Auger) 14 vs Québec (T. J. Kelly) 12;
Québec (F. R. Thompson) 10 vs Thistle (H. C. Fortier) 13;
Victoria (J. V. Boswell) 10 vs Etchemin (W. E. Weyman) 12.

British Consols

Québec (T. J. Delany) 8 vs Etchemin (H. G. Weyman) 10;
Victoria (J. G. Ross) 8 vs Québec (T. J. Kelly) 15;
Caledonia (C. S. Annett) 10 vs Québec (M. Suckling) 12;
Etchemin (J. St. Hilaire) 14 vs Jac. Cartier (J. A. Déry) 8;
Thistle (H. C. Fortier) 17 vs Québec (A. Rowland) 7;
Caledonia J. S. Moffat) 10 vs Victoria (Bell) 13;
Québec (R. B. Whyte) 13 vs Etchemin (T. Boucher) 14;
Jac. Cartier (Blanchette) 12 vs St. George no 2 (?) 0;
Jac. Cartier (H. Auger) 5 vs Québec (Thompson) 16;
Jac Cartier (C. Morency) 5 vs Huntingdon (J. A. Ross jr) 17.

Voici les concurrents pour les parties de la deuxième ronde qui commence aujourd'hui pour les trophées British Consols et Lieutenant-Gouverneur.

British Consols

Etchemin : Weyman vs Québec : Kelly.
Caledonia : Annett vs Etchemin : St-Hilaire.
Thistle : Fortier vs Caledonia : J.-F. Roy.
Québec : St-Amand vs Jac.-Cartier : R. Talbot.
Caledonia : J.-V. Ramson vs St-Georges No 1 : W.-E. Thompson.
Victoria : J.-M. Elliott vs Victoria : E.-M. Bell.
Etchemin : T. Boucher vs Jac.-Cartier : R. Blanchette.
Québec : F.-R. Thompson vs Huntingdon : J.-A. Ross jr.

Lieutenant-Gouverneur

Jac.-Cartier : Déry vs Jac.-Cartier : R. Talbot.
Victoria : Gignell vs St-Georges No 1 : W.-E. Thompson.
Ile P.-E. : McLaine vs Huntingdon : J.-A. Ross.
Thistle : H.-C. Fortier vs Québec : Whyte.
Etchemin : T. Boucher vs Caledonia : J.-F. Roy.
Jac.-Cartier : H. Auger vs Etchemin : H.-E. Weyman.
Victoria : Bell vs Québec : Suckling.
Jac.-Cartier : R. Blanchette vs Victoria : J.-M. Elliott.

A Shawinigan

SHAWINIGAN, 29. — (D.N.C.). — Les Tigres de Camille Bergeron ont rendu visite au club de l'Académie de la Salle des Trois-Rivières, et sont revenus avec une victoire au pointage de 7 à 4.

La ligne composée de Tessier, Marchand et Champagne fut la plus effective chez les vainqueurs.

La direction du club remercie les RR FF. des Ecoles Chrétiennes pour leur belle réception.

Un festival

DOLBEAU, 29. — (D.N.C.). — Une centaine de dollars furent divisés entre les 180 concurrents d'un festival sportif organisé par les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes de Dolbeau. Plus de 1,500 personnes assistèrent au festival qui dura plus de 3 heures.

Les juges du festival étaient MM. H. Cossette, J.-H. Bégin, R. Savary, Walter Lavoie, vicaire, W. Lussier, F.-X. Langlois, A. Trottier, A. Savard, O. Caron et F. Tremblay. Les RR. FF. Désiré-Marie, Julien et Eléonore.

A St-Casimir

Le club Epicerie Nolin, qui a défait le club Lorettéville par 7 à 3 lundi dernier, se rendra à St-Casimir pour y rencontrer le club de l'endroit, dimanche le premier février.

Le club Epicerie Nolin lance un défi à tout club de la ville ou du district et aux clubs de la ligue Québec-District, pour jouer dans le courant de la semaine prochaine.

Pour informations s'adresser à tél. : 4-1737.

ARENA
Auj. 29 Jan.
8 h. 30
LIGUE QUEBEC-LAUZON
TRAVERSE DE LEVIS
vs
GEO.-T. DAVIE & SONS
Adm. générale 0.30
Enfants 0.10

Les curlers en pleine activité

Le Bonspiel international de curling est actuellement l'événement en vedette à Québec. Les différentes compétions groupent des centaines de fervents du curling sur les glaces de nos clubs locaux. Ces deux photos font voir quelques curlers bien connus. On remarque MM. J.-N. BOSQUET, T.-W. KELL, T.-H. DELANEY, T.-J. DELANEY, du club Québec; T. BOUCHER, J.-G. ROCHETTE, E. BRISBEAU et L.-D. GENEST, du club Etchemin; dans la seconde photo : MM. T.-J. KELLEY, J.-K. HACKETT, W.-J. LAWRENCE et A.-C. CAREW, du club Québec; HENRI AUGER P.-A. CATELLIER, ALF. FRASER et J.-G. CLOUTIER, du club Québec.

"Notre première..."

(SUITE)

en démocratie, le voeu de la majorité fait loi.

M. Abbott dit cependant que la capacité du Canada a des limites et qu'il ne faut pas dépasser ces limites pour assurer l'efficacité de notre effort de guerre.

Quelle est la limite ?

"Cette limite, dit-il, je ne me sens pas qualifié pour exprimer une opinion à son sujet. Je doute qu'il y ait beaucoup de gens dans ce pays ou au parlement pour le faire. Cette limite dépend, à mon avis, d'une multitude de faits qui, par nécessité, ne sont connus que par très peu de personnes.

"Si vous acceptez le fait qu'il faut 12 à 15 personnes à l'arrière pour supporter un combattant au front, il ne faut pas beaucoup de hautes mathématiques pour réaliser que nos forces armées ne peuvent pas prendre les proportions que nos plus enthousiastes citoyens voudraient nous faire croire".

A l'instruction militaire

"Je prends pour acquis que le but de la conscription des hommes est de fournir un contingent d'hommes formés militairement. Puisque la formation militaire est longue, elle ne peut être retardée jusqu'à ce que les besoins deviennent urgents au front.

Nous avons un nombre considérable d'hommes à l'instruction au Canada, à l'heure actuelle.

"Il me semble que la controverse des récents mois a tourné exclusivement sur la question de savoir si nous devons adopter maintenant une politique disant que ces hommes seront susceptibles d'être employés pour service hors du Canada, ou bien si cette décision doit être différée jusqu'à ce que le besoin dans les zones de combat devienne évident.

"Sans doute, à l'heure actuelle, les hommes ne sont pas appelés pour service outre-mer. Mais en autant que l'instruction est concernée, le résultat est le même.

"Les hommes sont formés, mais dans la situation présente, ils ne peuvent pas être appelés hors des limites du Canada s'il le fallait. C'est parce que le gouvernement est allé devant le peuple en 1940 et a donné la garantie lui-même qu'il n'établirait pas la conscription pour outre-mer".

Mesure démocratique

M. Abbott, approuve le plébiscite, disant que c'est une mesure essentiellement démocratique. L'engagement pris n'est pas seulement celui du premier ministre, mais aussi celui de tous les députés.

"Je crois, dit-il, que le premier ministre actuel a retenu plus longtemps que tout autre la confiance du peuple, précisément parce que le peuple sait que lorsqu'il a pris des engagements, il les a toujours respectés.

Le député, parlant de la responsabilité, fait l'éloge de M. Cardin qui demeure au poste malgré sa santé affaiblie pour remplir ses responsabilités.

En terminant, M. Abbott dit que l'effort de guerre du Canada peut se comparer avec celui de n'importe quel autre pays.

M. Liguori Lacombe

Le député libéral indépendant de Laval-Deux-Montagnes rappelle les engagements de M. King et de M. Lapointe contre la conscription.

"L'impérialisme militaire et financier, dit-il, les intérêts mesquins et l'hypocrisie criminelle des profiteurs de guerre ne sauraient imposer à la nation la conscription condamnée, il y a un an à peine, par tout un peuple. Que le gouvernement mette à la raison, une fois pour toutes, les propagandistes de désunion nationale et les profiteurs de guerre ! Ceux qui réclament la conscription font injure au gouvernement du peuple par le peuple, à la démocratie qu'ils prétendent défendre ! Ignorant de plein gré la volonté formelle de l'électorat clairement exprimée le 26 mars 1940, ils se posent en dictateurs du Canada.

M. Lacombe réclame ensuite l'exemption pour les fils de cultivateurs, citant des lettres de citoyens anglais.

Défense du Canada

Le chef de l'opposition demande, continue M. Lacombe, un effort de guerre national total et de mobiliser tout l'effectif en hommes et en femmes sur n'importe quel théâtre des hostilités. Il réclame en même temps la mobilisation complète de la richesse et des ressources matérielles du pays devant servir aux fins de la guerre dans le monde entier. De la fortification de nos côtes, il ne dit mot. La protection d'Halifax, de Vancouver, de St-Jean, de Québec est-elle adéquate ou seulement à l'avenant ? Les villes populeuses du Canada sont-elles en mesure de parer à une invasion aérienne de l'ennemi ?

Cela ne semble intéresser ni le chef de l'opposition ni le gouvernement. A leur avis, nous devons combattre en Europe, en Asie en Afrique, en Océanie et consentir tous les sacrifices en ressources naturelles, en munitions et en hommes, dût-ce le Canada négliger l'organisation de sa propre défense et subir un jour le sort des pays asservis et subjugués par l'ennemi. Le Dominion de l'Australie est gravement menacé pendant que ses héroïques soldats affrontent la mort en Afrique et que d'autres, par milliers, ont été fauchés par la mitraille ennemie en Grèce et dans l'île de Crète il y a moins d'un an. Le gouvernement et l'opposition s'entendraient-ils pour réserver le même sort lamentable au Canada ? Des actes qu'ils ont posés déjà, des paroles qu'ils ont prononcées, je ne puis que conclure que nous faisons face actuellement à la politique la plus anti-canadienne et la plus impérialiste que le pays ait connue jusqu'ici.

M. Lacombe déclare ensuite qu'il votera contre le discours du Trône et qu'il s'opposera à ce que le gouvernement soit relevé de ses engagements contre la conscription lors du plébiscite.

Nouveau parti

"La formation d'un parti canadien est nécessaire, termine le député, j'adhérerai à ce parti qui prend naissance ici-même aujourd'hui à la Chambre des Communes. D'autres députés s'y allieront de même que tous les vrais Canadiens. Notre doctrine aura pour but la défense primordiale du Canada, les meilleurs intérêts du pays dans le domaine économique et social. Cette doctrine, croyez-moi, ne sera pas l'apanage exclusif d'une province. Elle rayonnera sur tout le pays et sur tous les canadiens loyaux et fidèles à sa majesté le Roi d'Angleterre qui est aussi le Roi du Canada.

Salaire du soldat

Le nouveau parti canadien réclame une meilleure rémunération de notre armée de terre, de mer et de l'Air. Les employés des industries de guerre reçoivent des salaires deux, trois et même quatre fois plus élevés que nos soldats. Ils ne travaillent que huit heures par jour. Le soldat qui sacrifie sa vie, ou survivant au combat, qui brise parfois toute sa carrière, ne reçoit qu'une maigre rémunération. Il n'est pas un soldat, un aviateur ou un marin dont la solde devrait être moindre que quatre dollars par jour, uniforme, entretien et nourriture en plus. Le premier devoir du parti canadien sera de garder le cultivateur sur la terre, de produire des munitions et des vivres, d'organiser la défense du Canada avant tout et de procurer aux défenseurs de la patrie la juste rémunération à laquelle ils ont droit.

Un autre Homuth

M. Karl Homuth, député conservateur de Waterloo-sud, expliqua à son tour que le projet de plébiscite prouvait "amplement" la faillite du système d'enrôlement volontaire. Il ajouta que l'on n'avait pas révélé tous les faits au sujet du recrutement. "Si nous obtenions toutes les recrues nécessaires, le premier ministre ne tiendrait pas de plébiscite. Si la situation est sérieuse à ce point, il n'y a qu'une réponse : la conscription. Nous sommes en droit d'attendre que le gouvernement n'abandonnera pas à leur sort les volontaires actuellement outre-mer".

Il affirma que le chef du gouvernement avait fait maintes promesses dans le passé et les avait mises au rancart par la suite. Il montra que le plébiscite allait diviser le pays et se transformer en une lutte autour de la conscription alors que l'on ignore quelle sera la politique du gouvernement à l'issue du plébiscite.

"L'opinion populaire s'ameute au pays contre le fait "dit-il" que le gouvernement s'apprête à dépenser des millions dans un plébiscite qui déterminera si le gouvernement actuel restera dans la guerre ou non".

La séance s'est ajournée à cet après-midi.

L'étude du...

(SUITE)

thie que les ans n'avaient pas réussi à éteindre. Le rêve du vieux soldat de Carillon s'était réalisé ! La France était venue, on pourrait aller en France; on ne s'en fit pas faute. Alors commença vers Paris l'exode de plusieurs de nos jeunes musiciens. Notre survie artistique était assurée. Ce n'est pas à dire que durant l'époque qui précéda cette renaissance, toute manifestation musicale fut inconnue."

Le conférencier parla ensuite de la venue à Québec de trois Européens, Antoine Dessane, et de Paul Letondal et Sabatier à Montréal, qui formèrent chacun nombre de jeunes musiciens. En 1851, naissait l'Albani, qui est de tous nos artistes, la plus célèbre et la plus parfaite, au dire du R. P. Lefebvre. "Un autre chanteur d'une rare excellence fut le ténor Rodolphe Plamondon, continua-t-il, et une autre étoile à notre firmament fut Béatrice Lapalme. Deux autres noms sont à mettre en vedette Xavier Mercier et Paul Dufault. Enfin mentionnons trois noms d'artistes bien connus à Québec et qui sont en train de s'illustrer : Roméo Jobin, Violette DeLisle et Jacques Gérard."

Dans le domaine de la musique instrumentale, le conférencier souligna qu'il y a accumulation de richesses, tout comme pour le chant. Il se demanda si toutefois l'étude du piano n'a pas pris des proportions alarmantes au détriment des autres instruments d'orchestre, toute une catégorie d'instruments ayant été négligés pour l'exécution des grandes oeuvres : flûte, hautbois, clarinette, etc. "Le nombre des pianistes de carrière étant quasi illimité et la concurrence en proportion, la prédominence sur ce terrain est extrêmement difficile et la carrière de virtuose à peu près inabordable aux nôtres avec quelques chances de succès. Seul jusqu'ici, Jean Dansereau semble s'imposer. D'autres étaient de belle valeur comme Emiliano Renaud, Léopold Morin, Alfred Laliberté, Berthe Roy étaient de taille à tenter l'aventure. Parmi les violonistes, Alfred Desève fut un artiste irrésistible, et son successeur en valeur semble être Arthur Leblanc qui gravit lentement les degrés de la gloire et parviendra sous peu au sommet."

Le R. P. Lefebvre dit un mot des fanfares et harmonies et rappelle le souvenir de MM. Edmond Hardy, et Léon Ringuet, le premier fondateur en 1880 de la Philharmonique de St-Hyacinthe qu'il dirigea durant 50 ans, et le second, fondateur de l'Harmonie de Montréal, qu'il dirigea durant 60 ans, de 1874 à 1934. Il rend aussi hommage aux frères Casavant, les célèbres facteurs d'orgue de St-Hyacinthe, qui ont porté bien loin le renom du Canada français. Parlant de la musique d'orgue, il rappelle que Romain-Octave Pelletier entreprit, au milieu du siècle dernier, de faire l'éducation du public en lui faisant entendre du Bach, du Mendelssohn et du Lemmens, et qu'à sa suite, surgit une pléiade de jeunes, qui, après de solides études d'orgue à Paris sous la direction de Widor, Guilmant, Gigout et autres maîtres, s'en vinrent à leur tour occuper des postes de choix au pays et former de nombreux élèves.

Après avoir souligné l'importance de l'enseignement du solfège à l'école, le conférencier dit un mot du prix d'Europe : "L'institution de ce prix, en soi des plus louables, a paru prématurée à bien des gens. Par chance, elle a créé une sorte d'appel d'air qui a stimulé chez un bon nombre le goût d'études musicales plus poussées, mais elle n'a pas formé des auditeurs avertis et intéressés comme le ferait l'enseignement du solfège à toute la population scolaire. Tant qu'on n'en viendra pas là, nous piétinerons sur place, ce qui est un excellent moyen de ne pas avancer." Le conférencier parla aussi rapidement des frères Pratte, facteurs de piano, Lyonnais, un québecois celui-là, luthier, et Augustin Lavallée, père de Calixta et luthier à St-Hyacinthe, des revues et librairies musicales, soulignant l'initiative de M. l'abbé Gadbois, de St-Hyacinthe, qui a lancé dans la province la "Bonne Chanson."

En terminant, le R. P. Lefebvre demande à nos compositeurs de s'inspirer de notre folklore. "Cultivez aussi les grands classiques français, modèles de bons sens et de bon goût, école incomparable de discipline intellectuelle, ajoute-t-il. La langue française faite de douceur et de distinction : langue de clarté qui répugne à l'obscurité : langue de précision qui exige l'expression juste; langue de probité qui ne tolère pas l'ambiguité : langue de logique pour la belle ordonnance de sa phrase toujours régulière; langue de souplesse qui va des naïvetés d'un Lafontaine aux élans sublimes d'un Bossuet, de l'harmonieuse douceur d'un Racine et les éclats rutilants d'un Hugo; langue de mélodie par le chatoyant chromatisme de ses 15 voyelles, s'étalant sur le velours soyeux de ses consonnes; langue de délicatesse et de retenue qui n'a ni les accents gutturaux des idiomes anglo-saxons, ni les sonorités parfois vulgaires de ses soeurs italiennes et espagnoles. Quel joyau précieux ! Conservons-là jalousement, c'est une parcelle de notre âme. Gardons-là de toute infiltration étrangère, et de tout empiètement de l'extérieur."

NABOB FOOD PRODUCTS LTD. UNE COMPAGNIE 100% CANADIENNE.
HAROLD F. RITCHIE & CO. LTD., CONCESSIONNAIRES.

L'achat du sucre est maintenant réglé par la loi

PAR MESURE de précaution, la quantité de sucre qui peut être légalement consommée dans tout ménage est maintenant restreinte à trois-quarts d'une livre par personne par semaine et il est maintenant illégal d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois ou de faire tout achat si les provisions actuelles sont suffisantes pour plus que deux semaines.

Cette mesure a été prise pour conserver les réserves satisfaisantes de sucre au Canada et elle sert à assurer le consommateur **qu'il n'y a pas lieu de faire de gros achats de sucre.**

Des coupons de rationnement ne seront pas utilisés pour limiter les achats de sucre au Canada. L'approvisionnement de sucre dans notre pays est contrôlé depuis plus de deux ans et demi et la ménagère a toujours pu subvenir à ses besoins; il continuera d'en être ainsi et la loi sur les prix maxima la protège contre toute augmentation de prix.

Le maintien du nouveau règlement régissant l'achat du sucre est fondé, de même que doit être fondé le succès de toutes les lois dans un pays démocratique, sur l'appui loyal du peuple. Toute consommation de sucre dépassant la quantité fixée par ce règlement est non seulement une infraction à la loi, mais elle constitue aussi une trahison de notre effort de guerre et dès lors une infraction à l'honnêteté.

Les rapports provenant des détaillants indiquent que dans certains districts on s'est mépris sur les exigences de la loi. Dans certains cas, le peuple est sous l'impression qu'il devra immédiatement faire provision pour deux semaines; ceci n'est évidemment pas nécessaire puisqu'un approvisionnement continu de sucre est assuré. Dans d'autres cas, on a présumé qu'une ration de beaucoup restreinte serait mise en vigueur dans un avenir rapproché. Ceci est inexact parce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a déjà déclaré que la situation de l'approvisionnement en sucre est telle que les besoins du consommateur au taux de trois-quarts d'une livre par semaine peuvent facilement être satisfaits.

Afin d'aider à protéger les consommateurs qui briseraient la loi sans le savoir, il est suggéré que pour le présent les détaillants limitent les ventes à un maximum de cinq livres à chaque client.

Sommaire des règlements sur le rationnement du sucre

1. La ration est de ¾ d'une livre par personne par semaine, y compris les adultes, les enfants et les bébés, les membres de la famille, les pensionnaires, les serviteurs, et les invités qui demeurent quatre jours ou plus.

2. Achetez votre sucre de la façon ordinaire, mais pas plus qu'une provision de deux semaines à la fois. Des coupons, timbres ou billets ne sont pas nécessaires.

3. N'achetez pas de sucre si vous avez une provision de deux semaines ou plus.

4. Les personnes dans les régions éloignées qui sont dans l'impossibilité d'acheter à chaque semaine, ou à toutes les deux semaines, peuvent continuer d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois, mais devraient calculer leur consommation au taux de la ration, nommément, ¾ d'une livre par semaine.

5. Les chantiers et autres firmes fournissant pension à leurs employés doivent veiller à ce que la consommation soit restreinte à ¾ d'une livre par semaine par personne, à compter d'immédiatement.

6. Economisez le sucre autant que vous le pouvez; certaines personnes peuvent même consommer moins que la ration. Les personnes qui mangent aux restaurants, aux hôtels, etc., devraient réduire leur consommation de sucre.

7. Des approvisionnements additionnels de sucre pourront être obtenus pour la mise en conserves et en boites domestique.

8. La restriction s'applique seulement aux sucres de canne et de betterave de tous genres sucre granulé, sucre à glacer, sucre à fruit, cassonade, sucre brut, etc.

9. Les industries faisant usage de sucre, les hôpitaux et autres institutions, les hôtels et les restaurants seront prévenus par l'administrateur du sucre de la manière quels restrictions les affectent.

10. Les détaillants ont droit de refuser la vente ou de limiter les ventes à toute personne qui tente d'ignorer cette loi.

Des mesures sévères seront prises pour punir les infractions volontaires à la loi. Les peines prévues sont un emprisonnement qui peut durer deux ans et une amende ne dépassant pas $5,000

Publié sous l'autorité de LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Can.

FLUCTUATIONS ETROITES A MONTREAL. — NEW-YORK FAIBLE

Montréal a connu, hier encore, d'étroites fluctuations. — Les valeurs industrielles et les métaux basiques sont solides, à Toronto. — Plusieurs stocks aurifères touchent un nouveau plancher. — Simpsons Limited privilégié faiblit. — Séance morne, à New-York. — Recul généralisé. — General Motors se comporte bien.

MONTREAL, 29. — (BUP). — Les stocks ont, hier encore, évolué étroitement, à la Bourse et au Curb de Montréal, de sorte que le ton fut plutôt irrégulier. Montréal Power fut au nombre des valeurs en recul, clôturant en perte de 1-2. Shawinigan s'est amélioré de 1-4, tandis que Bell Telephone et Beauharnois demeuraient stationnaires.

Au compartiment des métaux basiques, Aluminium est demeuré stationnaire; Noranda a reculé de 1-4 et Int. Nickel a clôturé sans changement. Canadian Car privilégié était plus solide. Au compartiment des papeteries, Bathurst "A" a fait un gain de 1-8, à 14 1-4, et, à la section des huiles, Int. Petroleum a perdu 1-8. Les valeurs aurifères ont fluctué étroitement: Siscoe a perdu un cent et Home Oil a clôturé sans changement, au compartiment des pétroles de l'Ouest.

Au nombre des valeurs stationnaires, nommons: Canadian Celanese privilégié, Dominion Coal privilégié, Dosco "B", Industrial Acceptance, Ogilvie Flour et McColl-Frontenac.

A New-York

La Bourse de New-York a connu, hier, une séance morne et les prix y ont clôturé irrégulièrement à la baisse. Le virement fut de 460,000 actions, contre 550,000, la veille.

Sur 717 stocks transigés, 323 ont clôturé en perte, 191 en gain et 203 sont demeurés stationnaires. On a compté 9 nouveaux sommets et 7 nouveaux bas. General Motors a été le stock le plus actif, pour clôturer avec un gain de 1-8. Chrysler a avancé de 1-4 de point; par contre, Bethlehem et U. S. Steel ont reculé légèrement.

A Toronto

Les valeurs aurifères ont clôturé en recul, hier, à la Bourse de Toronto, mais les valeurs industrielles et les métaux basiques ont terminé sur un ton plus ferme. Le virement a été un peu meilleur que celui de la veille, se traduisant par 148,000 actions.

Plusieurs stocks aurifères ont touché un nouveau plancher, dont Gods Lake, San Antonio et Madsen Red Lake. Des pertes allant jusqu'à cinq cents ont été subies par les titres miniers. Au compartiment des métaux basiques, Hudson Bay, à 27, et International Nickel, à 34 1-2, sont demeurés stationnaires; Noranda s'est légèrement amélioré et Consolidated Smelters a perdu 3-8, à 38 5-8.

Les banques et les alcools ont clôturé en gain; la Banque Royale, la Banque de Commerce, Walkers ordinaire et Ford of Canada étaient au nombre des titres en gain. Steel of Canada privilégié a perdu un dollar et Simpsons Limited privilégié a touché un nouveau plancher, à 78.

Dividendes

York Knitting Mills, Limited, 20 cents par action premier privilège, 3½ p.c. et par action deuxième privilège 3½ p.c. tous deux payables le 16 février aux actionnaires enregistrés le 6 février.

Canada Wire and Cable Company, Limited, 61.62½ par action privilégiée, $1.00 par action ordinaire classe "A" et 50 cents par action ordinaire classe "B" payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Dominion Bridge Company, Limited, 30 cents par action, payable le 25 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Lake of the Woods Millings Company Limited, 30 cents par action ordinaire et 1¾ p.c. par action privilégiée, payables le 2 mars aux actionnaires inscrits le 14 février.

The Coniagas Mines, Limited, 10 cents par action ordinaire, payable le 26 février aux actionnaires inscrits le 10 février.

On éprouve la courbure des lentilles employées dans les instruments d'optique à l'usage de l'armée par un procédé d'interférence des rayons lumineux, seule méthode suffisamment précise pour cette fin.

V ...–

Marché du bétail

MONTREAL, 29. — (BUP). — Il s'est offert en vente, hier, sur les deux marchés de bétail de Montréal, 64 bêtes à cornes, 36 moutons et agneaux, 634 porcs et 121 veaux.

Les prix des veaux étaient stables à 25 sous moins cher au comptant. Les autres catégories de bestiaux sont demeurées stables. Les vaches de boucherie communes et moyennes rapportaient de $5.25 à $7. Les vaches de la plus basse qualité cotaient de $4 à $5. Les veaux de lait variaient entre $10 et $14, la majorité des ventes se faisant entre $12.25 et $13.50. Les veaux des champs se vendaient $7. Les agneaux étaient pratiquement tous des béliers et se vendaient $10.50. Les moutons variaient entre $4 et $6.75. Les porcs se vendaient $15.50 pour les B-1 abattus et $11.60 pour ceux livrés par camions. Une prime de $1 a été accordée pour chaque porc de la catégorie "A" tandis que l'escompte a été chargé sur les hors-poids. Les truies se vendaient entre $8.50 et $9.25, pesées vivantes.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 79, rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

Titres :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduc	36	36	36	36
Allied Cham	39½	39½	39½	39½
Amer. Can	63½	64	63½	64
Am. Roll. M.	11¾	11⅞	11¾	11¾
Am. Smel.	41½	41¼	41½	41½
Am. Tel. & Tel.	127½	127¾	127½	127¾
Anaconda	27⅝	27⅞	27⅝	27⅝
Aviation Corp.	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Baldwin Lo	13¼	13¼	13¼	13¼
Balt. & Ohio	4	4	4	4
Bethlehem S.	64¼	64¼	63½	63½
Boeing Air.	18⅜	18⅞	18⅜	18⅜
Briggs Mfg	16½	16½	16⅜	16⅜
Can. Pac.	4½	4½	4½	4½
Chrysler	47	47½	47	47¼
Cont. Mot.	3¼	3¼	3⅜	3⅜
Com. Solvents	9½	9½	9½	9½
Curtis Wright	8¼	8¼	8	8
Curtiss W. "A"	25½	25½	25½	25½
Crucible Steel	33½	33½	33½	33½
Dome Mines	1	1	1	1
DuPont de N	127½	128	127½	128
Eastman K.	132	132	132	132
Gen. Elec	28	28	27⅞	27⅞
Gen. Motors	33¼	33⅜	33¼	33⅜
Goodyear	12¼	12¼	12¼	12¼
Houston Oil	3¼	3¼	3¼	3¼
Int. Pap. "A"	15	15	14¾	14¾
Int. Pap. priv.	58	58⅞	58	58⅞
Int. Tel. & Tel.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Johns-M.	56	56	56	56
Loews Inc	40½	40½	40½	40½
Mack Trucks	32⅝	32⅝	32⅝	32¾
Montg Ward	28⅝	28⅞	28½	28⅝
North. Pac.	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Param. F. L.	15½	15⅛	15⅛	15⅛
Radio Corp.	3	3	3	3
Reming. R.	9¼	9¼	9¼	9¼
Sears Roeb	53⅜	53⅜	53⅜	53⅜
Sim. Bed.	12¾	12¾	12¾	12¾
Stan Oil of N. J.	42¼	41¾	41¾	41¾
Sperry Corp.	28⅜	28⅜	28⅜	28⅜
U. Carbide	66⅝	66⅝	66½	66½
Union Pac.	73½	73½	73½	73½
U. S. Ind. Alc.	33	33	33	33
U. S. Rubber	16¼	16⅞	16⅝	16⅝
U. S. Steel	53⅜	53⅜	53⅜	53⅜
Western Union	25¼	25¼	25⅛	25⅛
West. Elec.	78	78	78	78
Woolworth	26⅞	27	26⅞	27
Y. Tubes	36½	36½	35¾	35¾

Elu président

● FRANK ROBINSON, de Montréal, élu récemment président de "The Life Underwriters Association of Canada". M. Robinson est gérant pour la région de Montréal, de "The Mutual Life Assurance Company of Canada".

Bilan de l'United States Steel pour l'année dernière

NEW-YORK, 29. — Le conseil d'administration de l'United States Steel Corporation a déclaré, hier, que les profits nets de la compagnie, pour le dernier trimestre de 1941 ont été de $20,331,427, comparativement à $34,313,345 durant le trimestre précédent et $32,763,251 durant le dernier trimestre de 1940. Les bénéfices de la compagnie durant les douze mois de l'année 1941 ont été de $116,019,518, comparativement à $102,381,321 durant l'année 1940. La compagnie a donc gagné l'an dernier $10.43 par action commune, à rapprocher de $8.84 l'année précédente.

Les administrateurs ont déclaré un dividende de $1 par action ordinaire, ce qui porte le total des dividendes pour 1941 à $4, soit le même qu'en 1940.

L'or et l'argent

LONDRES, 29. — (BUP). — Sur place, l'argent en barre était coté, hier, à 23 1-2 pences l'once et, dans les options, à 23 9-16 pences. La Banque d'Angleterre a maintenu son prix d'achat de l'or à 168 schellings l'once fine.

Les céréales

(Séance du 28 janvier)

A Winnipeg

BLE :	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	80⅞	80⅝	80¼	80¼
Juil.	81½	81½	81½	81¼
AVOINE :				
Mai	51¼-⅜	51⅜	51	51⅛
Juil.	50⅞-½	51¼	50¼	50⅝
Oct	49¾	49½	49	49⅞
ORGE :				
Mai	64½	64¾	64⅜	64⅜
Juil.	63¾-½	64¼	64½	64-64½
Oct.	62½	63½	62¼	63½
LIN :				
Mai	164	..	..	164
Juil.	164	..	..	164
Oct.	164	..	..	154
SEIGLE :				
Mai	..	..	..	66⅞
Juil.	..	..	..	66⅝

Canadian Car & Foundry Co

MONTREAL, 29.— (BUP). — Les actionnaires de Canadian Car & Foundry Co. se sont réunis, hier, en assemblée annuelle, pour entendre leur président, M. Victor-M. Drury leur parler de l'extension des affaires de la compagnie, dont 97% représentent des contrats de guerre.

La nouvelle, voulant que la compagnie ait reçu un contrat de $60,000,000, pour la fabrication de plus de 1,000 bombardiers navals plongeurs, a été confirmée par le président Drury. Le premier appareil devrait être complété au début de 1943.

Les actionnaires ont profité de la circonstance pour poser un certain nombre de questions. La question des arriérés de dividendes des privilégiés a retenu le plus l'attention. M. Drury a expliqué que les administrateurs étudient sérieusement ce problème, mais n'ont pas réussi encore à le résoudre.

La solution dépend, a-t-il aussi fait remarquer, de la date à laquelle l'argent détenu par l'agence de New-York et qui provient des réclamations de guerre, pourra être transféré ici le plus économiquement possible. Le principal obstacle serait les taxes et on a déjà entamé des pourparlers à cet effet.

En ce qui concerne les taxes, M. Drury a répondu à un actionnaire que si cette somme est transférée ici sous forme de dividende déclaré par l'agence, les Etats-Unis pourraient imposer une taxe. Au Canada, il y aurait une autre taxe, cette fois sur le bénéfice réalisé par Canadian Car.

On mentionne que du montant de $8 millions dû sur les réclamations de guerre, une somme de $2,300,000 représente le principal au 1er janvier 1928 et le reste de l'intérêt depuis cette date.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521.

Titres :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Alg. Steel	8¼	8¼	8¼	8¼
Bath. Pap. A.	14¼	14¼	14¼	14¼
Build. P. A.	14¼	14¼	14¼	14¼
Can Car	5	5	5	5
Can. Car Pr	23	23	23	23
Can. Cel.	26	26	26	26
C. Cement p.	102	102	102	102
Can. Steam.	6½	6½	6½	6½
C. Steam. priv.	28½	28½	28½	28½
D. Coal pr	15	15	15	15
D. S. B	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Found Co	13¾	13¾	13¾	13¾
Gen. Steel W.	6¼	6¼	6¼	6¼
Gen. Steel Pf.	90	90	90	90
Hol. G. M.	965	965	965	965
Imp. Tob.	11¾	11¾	11¾	11¾
Ind. Acc	9½	9½	9½	9½
Int Petrol	12¾	12¾	12¾	12¾
McColl Fr	4	4	4	4
Mont. Power	22½	22½	22½	22½
Mont. Tram.	16	16	16	16
Ogil. Fl. M.	21½	21½	21½	21½
Ot. Power	5	5	5	5
Reg. Knit.	3¼	3¼	3¼	3¼
Rol. P. V. T.	7	7	7	7
Shaw	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜
St. Law. P. pr	40	40	40	40

CURB DE MONTREAL :

Titres :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Com.	60	60	60	60
Alum	101½	102	101½	101½
Beauhar	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
C. & D. Sug.	19½	19½	19¼	19¼
Cons. Pap.	3	3	3	3
East Dair. pr	8	8	8	8
Melch priv.	6	6	6	6
Unit. Dist.	95	95	95	95
MINES :				
Cent Cadillac	5	5	5	5
Eldorado	40	40	40	40
Joliet Quebec	3	3	3	3
Pioneer	190	190	190	190
Siscoe	48	48	48	48
HUILES :				
Home Oil	263	263	263	263

– Encouragez –
nos Annonceurs

Dividendes payés

MONTREAL, 29. — (BUP). — Les dividendes payés par les compagnies inscrites au tableau de la Bourse et du Curb de Montréal ont augmenté, en janvier, pour s'établir à $16,613,343, soit une augmentation de $1,690,895 sur le montant payé en janvier dernier.

Les dividendes payés par ces compagnies, en 1941, se sont chiffrés par $257,840,473, comparativement à $245,056,915, en 1940.

Produits agricoles

MONTREAL. — Voici les prix de la fermeture d'hier à la section des produits de la Bourse de Commerce:

PRIX DU BEURRE

Livraison immédiate:
Québec, 92 points 34-34½.
Marché à terme:
Février, 33⅞-34.
Mars, 34-34¼.

PRIX DES OEUFS

Prix de fermeture au Commodity Exchange :

A-gros	34	of.
A-moyens	21½	of.
A-poulettes	37	of.
B	38	of.
C	26	

(Dix caisses et plus)
Marché à terme :
Janvier, 23 d.

Prix fournis par le gouvernement

Prix de vente au comptant :	Au wagon	Petites Quantités
A-1 gros		42
A-gros	34	38
A-moyens	31	34-36
A-poulettes	27	32
B		32
C	27	28-29

(En cents la douzaine). — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîte de carton aux détaillants. Libres, ils se vendent 2 cents de moins la douzaine; D: demande; O: Offert; T: traité; S.R ou L.A.: sous réserve; L.P.: inspecté par le gouvernement fédéral).

FARINES, GRAINS ET MOULEES

Northern No 1	92
Northern no 2	89½
Orge no 2 fourragère	75
Farine du printemps:	
Première qualité	5.15-5.25
Deuxième qualité	4.50-4.70
(Moins la taxe)	
Farine de blé d'hiver de choix:	
Au wagon	5.70
En petits lots	6.00
Farine de maïs blanche au wagon	7.20
En petits lots	7.50
(Moins 10 cents au comptant)	
Gru	29.25
Son	30.25
Middling	33.25
Avoine roulée, sac de 40 lbs	3.20-3.40
Foin no 2	22.00

Le marché des provisions

(Marché libre)

Le tableau suivant indique les prix de gros des produits alimentaires vendus en petites quantités aux détaillants.

BEURRE	
No 1 pasteurisé	34-34½
En tinette, demi-gros	35
Pain de 1 lb. demi-gros	35½
POMMES DE TERRE	
Québec no 1(72 lbs)	1.60-1.65
Québec no 2(75 lbs)	1.30-1.50
N.-B. no 1 blanches	1.60-1.75
I. P.-E. vertes	1.75-1.85
I. P.-E. Blanches	1.70-1.75
VOLAILLES	
Poulets nourris au lait :	
"A" 5 lbs et plus	28-30
"B"—5 lbs et plus	26-26½
Chapons frais "A"	23-25
Canards domestiques	28
SAINDOUX	
En baril (la livre	12½
En boite de 1 lb	12½
En chaudière de 20 lbs	13
En chaudière de 69 lbs	12½
JAMBON	
No 1	29
No 2	28
No 1 de choix	31
Picnic no 1	23
Ordinaire	20½
Cuit	44
BACON	
Côte no 1	33
Côte no 2	40
No 1 tranché sans couenne	37
No 1 tranché, avec couenne	35
No 2	33
PORC	
Longe	25
Pattes	22
Epaule	19
Cochon entier	18⅛
Truies	13

Assemblées à Beauport

BEAUPORT, 29. — (DNC). — Le maire sortant de charge, M. E.-A. Côté et M. Lionel Grenier, candidat au siège no 1 du quartier no 2 tiendront deux assemblées conjointes, jeudi et dimanche soir, à la salle du collège.

MM. Côté et Grenier, Me Gabriel Mercier et d'autres orateurs adresseront la parole. Ces deux assemblées commenceront à 8 heures.

M. Ulysse Ste-Marie, candidat à la mairie, tiendra une assemblée samedi. Plusieurs orateurs y adresseront la parole.

Aujourd'hui à 12 heures 30

Bourse de New-York

(Par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006)

Am. Smelting	41½
Anaconda	27⅜
Atchison	34⅝
Bethlehem S.	63¾
Bendix Avia	36¾
Boeing Aircraft	17¼
Chrysler	47½
Cont. Can	26¾
Curtis Wright	8⅛
Dome Mines	12¾
Eastman Kodak	134½
Gen. Motors	33⅛
Goodyear	12⅛
Int. Harvest	49¾
Kennecott Co	35¼
Loews Inc.	38⅜
Nash Motors	4⅜
North. Amer Co	9⅝
Radio Corp	3
South Pac.	13
Southern Ry	18
U. Carbide	66⅝
Union Pac	73¼
Unit. Airc.	32
U. S. Rubber	16¼
Western Union	25⅝
Woolworth	26⅞
Yellow Trucks	12⅝

Bourse de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521)

B A Oil	16⅝
C and D Sug	19½
Can Mal	37
Can Brew pr	23½
Cdn Ind B	160
Ford A	16½
Fleet Aircraft	175
Walkers	44
HUILES :	
Home Oil	258

Curb de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521)

Braz. Trac	7⅛
Can. Car Pr	23½
C. Cement	5
Can. P. Ry	6
C. Steam pr	26½
Cons. Smel	38¾
D. Seag	23
Gat. Pow Pr 5 p.c.	72½
Hud. B. M	26¼
Imp. Oil	9½
Int. Nickel	34½
Mont. Power	22½
Nat. Brew	26½
Nor	46¾
Ogil. Fl Mills	21
Quebec Pow	12⅛
Shaw	13⅛

Bourse de Toronto

(Par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006)

Anglo Canadian	48
Bankfield	5½
Bralorne	[illegible]
Braolane	55
Central Patricia	115
Chesterville L	185
Duquesne	8
Francoeur	37
Falconbridge	345
Hardrock	46
Home Oil	260
Kerr Addison	385
Kirkland Lake	55
Lamaque Gold	385
MacLeod Cocks	155
Malartic Goldf	205
Mining Corp	123
Naybob Gold	20
Pickle Crow	227
Preston Eats D	295
Siscoe	45
Teck Hughes	215
Dalhousie Oil	27

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy, 79, rue St-Pierre, Quebec. Tél. : 2-7006

Titres :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Anglo Can.	50	50	50	50
Bankfield	5½	5½	5½	5½
Base Metals	8½	8½	8½	8½
Beattie Gold	90	90	90	90
Braoulane	56	56	55	55
Buffalo Ark	240	240	240	240
Calgary & Ed.	114	114	114	114
Central Pat.	115	115	115	115
Chest. Lard.	128	128	128	128
Dome	17¼	17¼	17¼	17¼
Duquesne	7	7	7	7
East Mal.	212	212	211	211
Eldorado	40	45	40	45
Falconbridge	350	350	350	350
God's Lake	14	14	12	12
Goldale Mines	9	9	9	9
Holling	975	975	975	975
Home Oil	260	265	260	263
Howey Gold	19	19	19	19
Hudson B. M.	27	27	27	27
Kerr. Addison	390	395	390	390
Kirkland Lake	58	58	55	55
Lake Shore	10¾	10¾	10¾	10¾
Leitch G. M.	44½	44½	44½	44½
Little L. L.	130	130	130	130
McKenzie R. L.	92	92	92	92
Naybob Gold	21	21½	21	21½
O'Brien Gold	83	83	82	82
Paymaster	16	16	15	16
Pickle Crow	225	226	225	226
Preston E. D.	305	305	299	299
San Antonio	182	182	180	182
Steep Rock	182	188	182	182
Sherritt	88	88	88	88
Siscoe	47	47	47	47
Sladen Mal.	28	28	28	28
Slave Lake	4	4	4	4
Sen. Rouyen	10	11	10	11
Teck Hughes	217	217	217	217
Uchi Gold	5	5	5	5
Ventures	350	355	350	350
Wright H.	265	265	265	265

La Great-West

MONTREAL, 29. — (BUP). — Le cinquantième rapport annuel de la compagnie d'assurance-vie, Great-West indique des augmentations considérables dans l'encours, l'actif et les affaires nouvelles placées. L'année 1941 fut une année très satisfaisante pour la compagnie.

L'encours a atteint un total de $660,457,610, soit une augmentation de plus de $20,000,000; ses affaires nouvelles placées se sont élevées à $62,766,744, soit une augmentation de $9,364,879 sur l'exercice précédent.

L'actif a atteint un autre niveau élevé: il a passé à $180,608,957, soit une augmentation de $7,096,628. Son passif qui est constitué presque entièrement par les réserves mathématiques garantissant ses engagements envers ses assurés, s'élève à $173,807,942.

Diminution de bénéfices

MONTREAL, 29. — L'état financier de Huron & Erie Mortgage Corp. pour 1941 révèle que le bénéfice d'exploitation, ainsi que le bénéfice net ont diminué quelque peu, alors que ce dernier se traduit par $247,245, contre $255,460 l'année précédente. Les dividendes s'élèvent à $200,000 et le compte de surplus a été accru de $43,345 à $197,303.

Louisiana Land

MONTREAL, 29. — La Bourse de Montréal a été avisé par Louisiana Land and Exploration Company que cette compagnie a, au cours de décembre 1941, racheté 2,200 actions de son capital-actions.

En fin de décembre, le nombre total des actions de la compagnie en cours se chiffrait par 37,248 actions.

V ...–

LES MINES

Cochenour Willans

Cochenour Willans Gold Mines a produit près de $300,000 durant le dernier trimestre de 1941, un nouveau record trimestriel pour la propriété. La production de $299,887 a été obtenu du traitement de 15,515 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $19.32 par tonne. La production du trimestre précédent a été de $247,150 de l'usinage de 15,640 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $15.80 par tonne. La production de Cochenour Willans en 1941 a été de $955,015 du traitement de 61,245 tonnes de minerai.

Matachewan Mines

Matachewan Consolidated Mines, Limited, rapporte des profits de $35,206 (avant les restrictions) pour le trimestre terminé le 31 décembre 1941, contre $39,176, la période correspondante de 1940. Les revenus furent de $226,904, contre $231,265, le dernier trimestre de 1940.

McWatters Gold Mines

La production de McWatters Gold Mines Ltd, de Rouyn, a été durant le dernier trimestre de l'année 1941 de $82,591 du traitement de 9,304 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $8.88 par tonne. Durant le trimestre précédent, la production avait été de $66,670 de l'usinage de 10,559 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $6.31 par tonne. La production de McWatters Gold 1941 fut de $337,017 en provenance du traitement de $43,449 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $7.75 par tonne, contre $408,585 avec l'usinage de 43,234 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $9.45 par tonne, en 1940.

Guysborough Mines

Le dernier rapport de Guysborough Mines, Limited, indique que les profits de cette compagnie se sont traduits par $9,844, le dernier trimestre de 1941, comparativement à une perte de $4,170, la période correspondante de 1940. Durant ce dernier trimestre de 1941, la compagnie a usiné 6,651 tonnes de minerai qui ont rapporté $47,575. Au cours du dernier trimestre de 1940, Guysborough Mines avait traité 7,605 tonnes de minerai d'une valeur globale de $56,725.

Mais, cette année, le coût des operations a été plus faible que celui de l'an dernier, se traduisant par $37,731, contre $61,175, le dernier trimestre de 1940.

Obligations internationales

New-York à 3 heures

Obligations	Offre	Dem.
Antioquia E. A 7 p.c. 1945	11	12
Argentine 4½ p.c. 1971	76	77
Australie 5 p.c. 1955	55½	57
Belgique 6 p.c. 1955	90	93
Bolivie 7 p.c. 1958	81	81½
Brésil 5 p.c. 1951	46	47
Brésil 6½ p.c. 1957	21	22¾
Brésil 7 p.c. 1952	23	23
Buenos Aires 6 p.c. 1961	70	
Chili 6 p.c. 1961	15¼	16
Colombie 6 p.c. 1961	40½	42½
Col. (Mort Banks)	26¾	33
Cuba T. P. 5½ p.c. 1945	107	110
Danemark 4½ p.c. 1962	27	32
France 7 p.c. 1948	65	85
Kreuger & T. 5 p.c. 1959	¾	1¾
Norvège 4½ p.c. 1956	52½	
Norvège E. 4½ p.c. 1965	52	53
Pérou 6 p.c. 1960	8⅜	8¾
Pologne 6 p.c. 1940	7½	
Queensland E. S.F. 6 p.c. 1947	66	68
Rio de Janeiro 6½ p.c. 1953	11½	11½
San Paulo 7 p.c. 1940	61¼	61¾
Serbes C.R. & S. 7 p.c. 1962	6	9
Uruguay 8 p.c. 1946	68	
Varsovie 7 p.c. 1958	5	6⅞
Minas Gareas 6½ p.c. 1958	11½	13½
Minas Geraes 6½ p.c. 1959	11½	13

Rendement des valeurs

	Taux	Prix	Rend.
Asbestos	.85	60	[illegible]
Assoc. Brew. +.75	1.00	17¼	[illegible]
Bell Telephone	8.00	140	[illegible]
B. C. Power A.	2.00	21	[illegible]
Bull. Prod. A +.10	.70	12	[illegible]
Can Malting +.50	2.00	38	[illegible]
Can. North Power	.60	5	[illegible]
Can. Bronze +.50	1.50	29	[illegible]
Can. Cottons +2.00	4.00	105	[illegible]
Dom. Bridge	1.20	23	[illegible]
Dom. Glass	5.00	110	[illegible]
Dom. Textile	5.00	82½	[illegible]
Ford of Canada	1.00	16½	[illegible]
Crown Corp.	2.00	23	[illegible]
Impérial Oil	.50	8½	[illegible]
Royalite	1.00	18	[illegible]
Imp. Tobacco+.22½	.40	12	[illegible]
Inter. Nickel	2.00	12	[illegible]
Inter. Pete	1.00	12½	[illegible]
Lang John A	.70	12	[illegible]
Mont. Power	1.50	23	[illegible]
Nat. Breweries	2.00	25	[illegible]
Niagara Wire	2.00	18	[illegible]
Ogilvie	1.00	21	[illegible]
Ottawa Power	.60	5	[illegible]
Page Hersey	5.00	102	[illegible]
Penmans	3.00	47	[illegible]
Quebec Power	1.00	12	[illegible]
Shawinigan	.90	14	[illegible]
Sou. Can. Power	.60	10	[illegible]
St. Lawrence F+.50	1.00	22	[illegible]
Steel of Canada	3.00	63	[illegible]
Walker Gooderham	4.00	45	[illegible]
Wilsils	1.00	16	[illegible]
Nat. Steel Car	2.00	34	[illegible]
C. I. L. "B"	7.00	160	[illegible]
Dist. Seagrams +.22	2.00	22½	[illegible]
Can. & Dom. Sugar	1.50	20	[illegible]
Bathurst P. & P. A.	1.25	14	[illegible]
C. Found. & Forg. A	1.50	18	[illegible]
Banques			
Montréal	8.00	180	[illegible]
Nouvelle-Ecosse	12.00	275	[illegible]
Can. Nationale	8.00	143	[illegible]
Royale	8.00	152½	[illegible]
Commerce	8.00	151	[illegible]
Dominion	10.00	195	[illegible]
Actions de priorité			
Calgary Power	6.00	100	[illegible]
Assoc. Brew	7.00	110	[illegible]
Can. North Power	7.00	83	[illegible]
Can. Celanese	7.00	124	[illegible]
Can. Cottons	6.00	116	[illegible]
Dist. Seagrams	5.00	93	[illegible]
Dominion Coal	1.50	13½	[illegible]
Dom. Glass	7.00	151	[illegible]
Dom. Textile	7.00	133	[illegible]
Goodyear	2.50	52	[illegible]
Howard Smith	8.00	100	[illegible]
Int Power 7%	6.00	86	[illegible]
Jamaica Pub. S.	7.00	115	[illegible]
Lake of the Woods	7.00	115	[illegible]
McColl Frontenac	6.00	85	[illegible]
Nat. Breweries	1.75	40	[illegible]
Ogilvie	7.00	132	[illegible]
Penmans	5.00	123	[illegible]
Power Co rp.	6.00	91	[illegible]
Saguenay Power	5.50	106	[illegible]
Sou. Can. Power	6.00	100	[illegible]
Steel of Canada	2.00	64½	[illegible]
Tuckett Tobacco	7.00	130	[illegible]
Melchers Pr	.60	3½	[illegible]
West Kootenay	7.00	135	[illegible]
Walker Gooderham	1.00	19¼	[illegible]
West Can. Cement	6.00	95	[illegible]
Regent Knitting	1.50	17	[illegible]
Mines			
Cons. Smelters+1.50	1.00	39	[illegible]
Bulolo	3.00	9	[illegible]
Dome	2.00	16	[illegible]
Hollinger +.45	.65	10	[illegible]
Hudson Bay M.	2.00	27	[illegible]
Lake Shore	1.40	11	[illegible]
Macassa Mines +.63	.32	290	[illegible]
McIntyre +1.00	2.22	41	[illegible]
Noranda	4.00	49	[illegible]
Pioneer, B. C.	.40	193	[illegible]
Siscoe	.08	49	[illegible]
Teck-Hughes	.40	220	[illegible]
Wright Harg.	.72	260	[illegible]
Pickle Crow	.40	227	[illegible]
Sylvanite	.28	190	[illegible]
Bralorne	1.20	900	[illegible]
Sullivan	.09	57	[illegible]
Lamaque +.15	.40	390	[illegible]
Perron	.25	131	[illegible]
Can. Mal	.06	45	[illegible]
Preston East D.+.10	.20	305	[illegible]

Des achats de diamants pour fin industrielle

NEW-YORK, 29. — (Spécial). — Les industries américaines ont importé, en 1941, 1,679 livres (ou 3,801,834 carats) de "diamants industriels", pour fin de perforation ou autres travaux du genre.

C'est là, paraît-il, une augmentation de 150% sur la moyenne des trois dernières années précédant la guerre. La somme représentée par ces achats se chiffre approximativement par $10,885,664.

Dividendes déclarés

Ce tableau, qui nous est fourni par la British United Press, indique les dividendes déclarés et attendant paiement sur les valeurs inscrites à la Bourse et au Curb de Montréal et indique aussi les dates de paiement et d'enregistrement.

Titres	Dividendes	Dates d'enreg.	Dates de paiement
Agnew Surpass Shoe Stores	0.40	fév. 16	mars 2
Agnew Surpass Shoe Stores pfd	1.75	mars 16	avril 1
Aluminium Limited Pfd	1.50 (a)	fév. 6	mars 1
Aluminium Limited	2.00 (b)	fév. 13	mars 5
Anglo Can. Tel. 3½ p.c. Pfd	0.68¾	janv. 15	fév. 2
Bank of Montreal	2.00	janv. 31	mars 2
Bank of Toronto	2.50	fév. 14	mars 2
Bathurst Pow. and Pap. "A"	0.25	fév. 13-42	mars 2-42
Beatty Bros. 1st Pfd	1.50	janv. 15	fév. 2
B. C. Packers	1.50	fév. 28	mars 16
Calgary Power Pfd	1.50	janv. 15	fév. 2
Canada North Pow Corp	0.15 (c)	déc. 31	janv. 26
Canadian Bank of Commerce	2.00	déc. 31	fév. 2-42
Canadian Breweries pfd	0.75	mars 16	avril 1
Canadian Bron. Co. Ltd. Com	0.37½+0.50	jan. 9-42	fév. 2-42
" " " Pfd	1.25	jan. 9-42	fév. 2-42
Can. Celan. Inc. Fund. Rights	1.00	déc. 31	mars 17
Canadian Converters	0.50	déc. 31	jan. 31-42
Canadian Oil Companies	0.15	janv. 31	fév. 16
Cockshutt Plow Co. Ltd	0.25	juin 4-42	juin 18-42
Distillers Corp. Seagrams Pfd	1.25 (a)	janv. 20	fév. 2
Dominion Bank of Canada	2.50	jan. 15-42	fév. 2-42
Dom. Tar and Chemical Pfd	1.37½	jan. 16-42	fév. 2-42
Dominion Oil and Linoleum	0.30+0.10	janv. 15	janv. 30
Hollinger Cons. Gold Mines	0.05	janv. 14	janv. 28
Imperial Bank of Can.	2.50	déc. 31	fév. 2-42
Intern. Nickel Pfd	1¾% (a)	jan. 3-42	fév. 2-42
Kerr Addison Gold Mines	0.03	fév. 10	fév. 28
Lamaque Gold Mines Ltd.	0.10+0.05	jan. 9-42	fév. 2-42
Leitch Gold Mines	0.02	janv. 31	fév. 16
McIntyre Porc. Mines	0.55½	fév. 2	mars 2
Melchers Distilleries pfd	0.20	fév. 2	fév. 16
Montreal L. H. and P.	0.38	déc. 31	janv. 31
Penmans Limited Pfd	1.50	janv. 21	fév. 2
Penmans Limited	0.75	fév. 5	fév. 16
Power Corporation	0.15	déc. 31	fév. 2
Quebec Power Co.	0.25	jan. 26-42	fév. 25-42
Rolland Paper Co.	0.15	fév. 3-42	fév. 13-42
Royal Bank of Canada	2.00	janv. 31	mars 2
Saguenay Power Co 5½ p.c. Pfd	1.37½	janv. 15	fév. 1
St. Lawr. Flour Mills Pfd	1.75	janv. 20	fév. 2
St. Lawrence Flour Mills	0.35	janv. 20	fév. 2
Shaw. Water and Power Com.	0.23	jan. 26-42	fév. 25-42
Sherwin Williams Co	0.15	janv. 15	fév. 2
Simpson's pfd	1.62½	janv. 23	fév. 2
Southern Canada Power	0.20	janv. 31	fév. 16
Steel Co. of Canada	0.75	janv. 7	fév. 2
Steel Co. of Canada pfd	0.75	janv. 7	fév. 2
Southern Canada Pow. Com.	0.20	jan. 31-42	fév. 16-42
Steel Co. of Canada Com.	0.75	jan. 7-42	fév. 2-42
" " " Pfd	0.75	jan. 7-42	fév. 2-42
Teck Hughes Gold Mines Ltd	0.10	jan. 9-42	fév. 2-42
United Distillers of Canada	0.10	janv. 15	janv. 21
Walwer-Good. and Worts Pfd	0.25	fév. 20	mars 16
Walker-Gooder. and Worts	1.00	fév. 20	mars 16
Western Grocers	0.75	déc. 20	janv. 15
Western Grocers Pfd	1.75	déc. 20	janv. 15
Weston Geo. Pfd	1.25	janv. 15	fév. 2
Zellers Ltd	0.20	janv. 15	janv. 31
Zellers Ltd Pfd	0.37½	janv. 15	janv. 31

(a) Payable en monnaie américaine.
(b) Payable en monnaie canadienne.
(c) Assujetti à l'approbation de la Commission du change étranger.

Fluctuations des valeurs aurifères

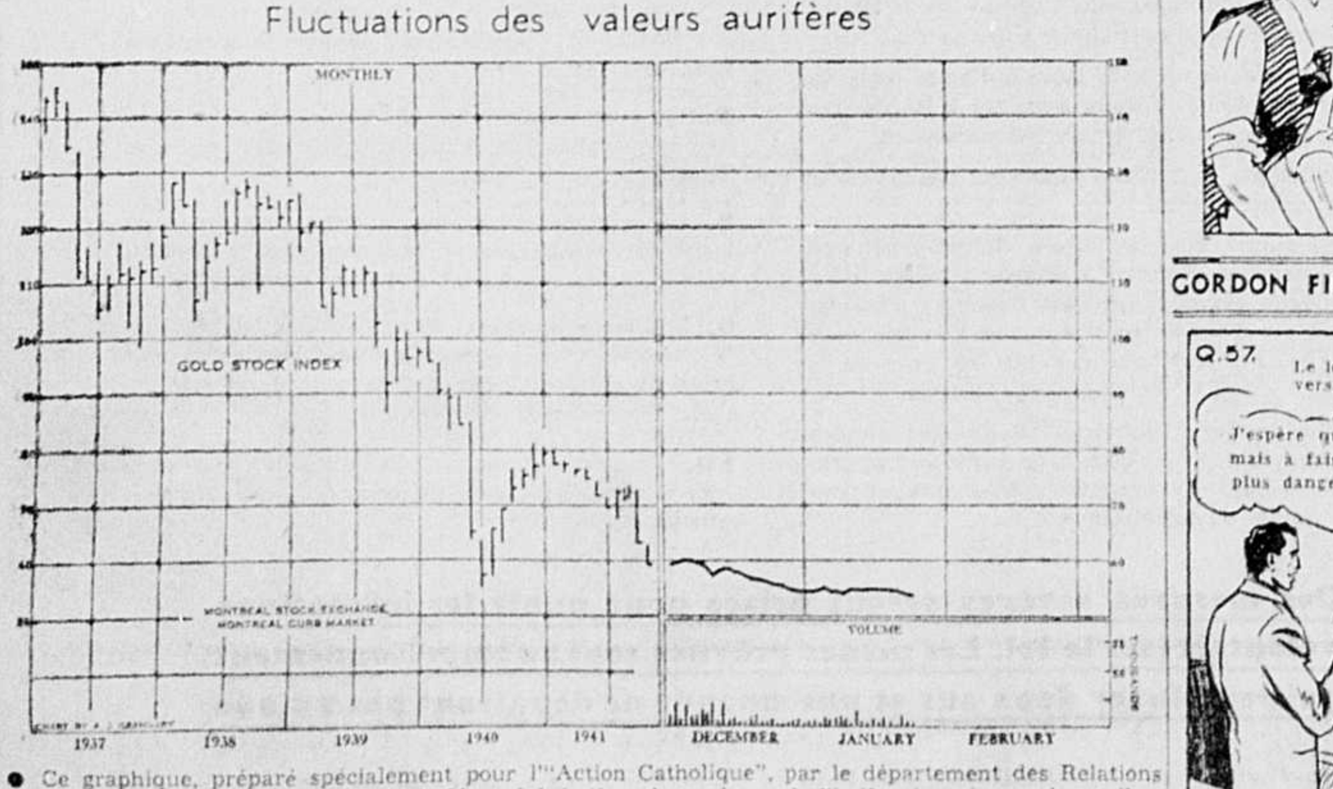

● Ce graphique, préparé spécialement pour l'"Action Catholique", par le département des Relations extérieures de la Bourse et du Curb de Montréal, indique la tendance de l'indice de quinze valeurs d'or, tel que compilé par la Bourse et le Curb de Montréal. Le présent graphique indique que l'indice est bas, depuis quelques semaines, mais qu'il semble s'être stabilisé. Est-ce l'indice d'un futur relèvement?

MONSIEUR ET MADAME 61 — par Arthur Folwell et E. Hoover

GORDON FIFE Q 57 — par Bob Moore

PAGE AGRICOLE

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

Semons du bon grain

Au cours de l'hiver, plusieurs operations peuvent être exécutées avantageusement par temps libres, ce qui souvent hâte d'autant les travaux du printemps. Le criblage des grains de semence peut être fait durant la saison morte. C'est une opération facile à accomplir sur toutes les fermes.

Il est important de cribler tous les grains qui seront employés pour la semence. Les grains légers, les petits grains et les graines de mauvaises herbes doivent être enlevés. Les cultivateurs qui possèdent un crible peuvent faire ce travail eux-mêmes, pourvu qu'ils aient les tamis nécessaires et que le crible soit bien actionné. Il existe aussi à travers toute la province un grand nombre de postes de criblage, où les cultivateurs peuvent faire nettoyer leur semence à un prix modique. Pour les cultivateurs de la région immédiate de Lennoxville, la Station Expérimentale continuera à cribler leurs grains aux mêmes conditions que l'an dernier.

En plus de semer un grain net, il faut aussi s'assurer que le pouvoir germinatif et la vitalité de ce grain sont satisfaisants. C'est un point facile à déterminer. Il s'agit de prendre un échantillon représentatif de la semence et de semer 100 grains dans une boite remplie de terre ou de sable, que l'on tient plutôt humide et à la chaleur. Après dix jours, on compte le nombre de plants qui ont levé. Cette manière de procéder permet d'établir non seulement le pourcentage de germination, mais aussi la vitalité ou la force des plants. On peut également se servir de buvards et de flanelles humides, etc., pour faire ce travail.

Ceux qui vendent du grain de semence doivent envoyer un échantillon d'une livre à la division des produits végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture, édifice des Douanes, MONTREAL, Que., pour la classification et l'essai de germination.

Les maladies occasionnent parfois une réduction assez élevée dans le rendement des céréales. A ce sujet, le traitement contre les maladies contrôlables est fortement recommandé. Les deux traitements généralement employés sont la formaline et les poudres mercuriques, tel que le Ceresan. Une demi-once de Ceresan suffit pour traiter un minot de grain, que ce soit du blé, de l'avoine ou de l'orge. Cette poudre doit être bien mélangée au grain au moyen d'une pelle ou d'un mélangeur quelconque. Des plans pour la fabrication d'un mélangeur seront envoyés gratuitement et sur demande par la Station Expérimentale de Lennoxville, Qué.

Il est à remarquer que le Ceresan est un poison et par conséquent le grain ainsi traité ne doit pas être servi aux animaux. Pour prévenir toute erreur possible, étiquetez les poches. De plus, celui qui traite le grain devrait se munir d'un masque qui interceptera les fines particules de cette poudre mercurique, afin de prévenir tout accident fâcheux.

Pour augmenter les rendements, ne confier au sol qu'une semence nette et de bonne qualité. Ca paye toujours !

Paul Gervais, assistant,
STATION EXPERIMENTALE, LENNOXVILLE, Qué.

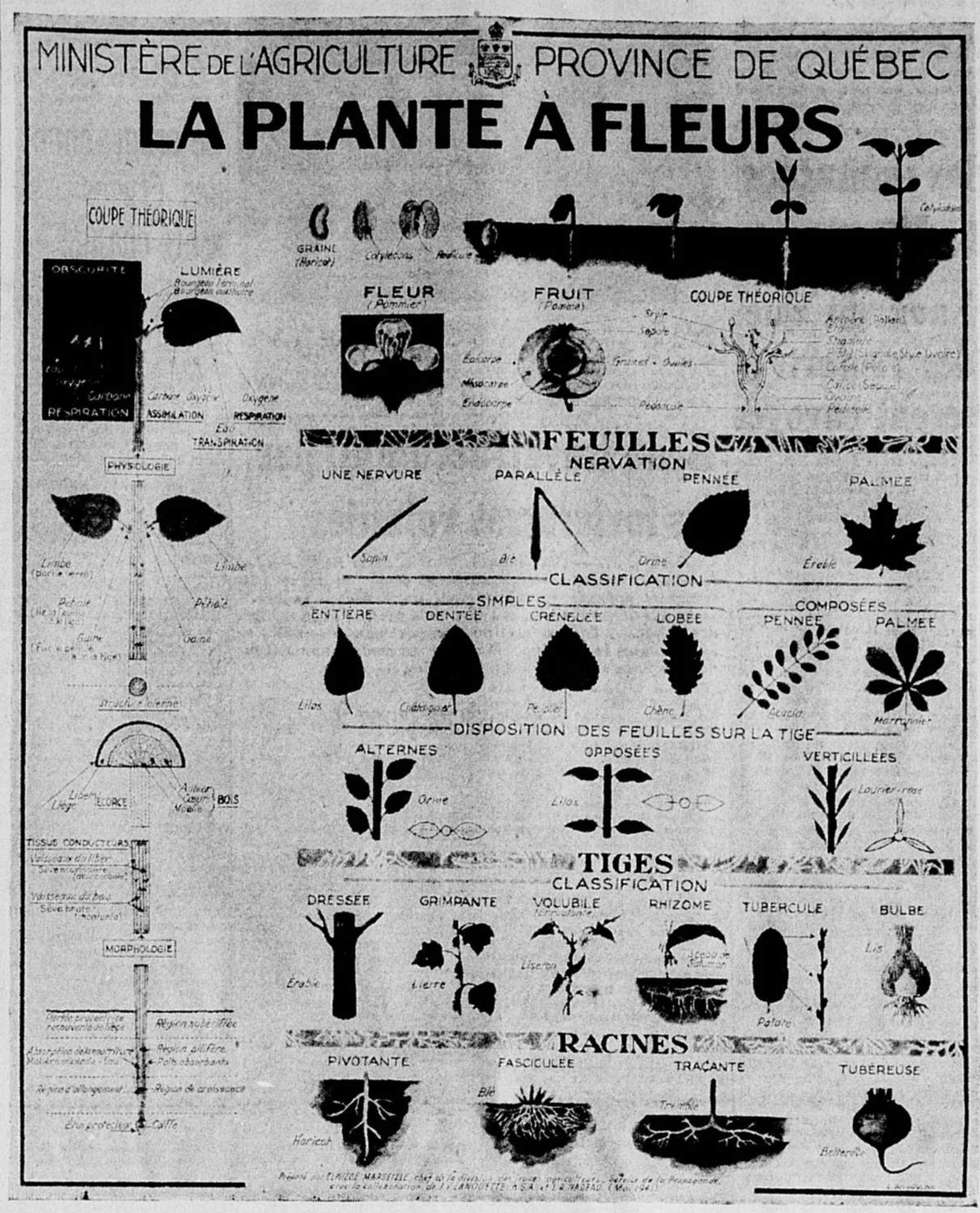

La division des Jeunes Agriculteurs du service de la Propagande au ministère de l'Agriculture, vient de mettre en distribution le tableau botanique reproduit ci-dessus. C'est une carte murale en couleurs, intitulée : La plante à fleurs. Elle est destinée particulièrement aux écoles primaires rurales et aux autres maisons d'éducation qui en feront la demande. Peut-être aussi, sera-t-on en mesure d'en distribuer aux cercles d'études qui disposent d'une salle pour leurs réunions.

Ce travail conçu et préparé par M. E. Marseille, chef de la division des Jeunes Agriculteurs, constitue, sauf erreur, le premier tableau d'organographie végétale réalisé dans la province. Il répond à un voeu émis par les institutrices rurales qui ont suivi les cours agricoles de vacances donnés, depuis quelques années, par le ministère de l'Agriculture.

Si l'enseignement agricole doit être à la fois théorique et pratique, il reposera sur l'expérimentation et l'observation. En agriculture, c'est par l'observation des faits qu'il faut commencer. Il est indispensable de parler aux yeux en même temps qu'à l'esprit. Un cultivateur qui aura reçu à l'école primaire des notions élémentaires de botanique aimera mieux son travail qui le met sans cesse en contact avec les plantes.

Le tableau que le ministère distribue aujourd'hui, fait précisément le sujet d'un cours de botanique sur les différentes parties de la plante et leur rôle. A gauche, on reconnait la coupe théorique d'un arbre sectionné en ces diverses parties. Ce sont, de bas en haut : la racine, la tige et sa structure interne, la feuille et sa physionomie. Les dessins de droite illustrent les différentes formes sur lesquelles chaque organe et partie de la plante se rencontrent dans la nature. Ainsi, une racine, à quelque plante qu'elle appartienne, est toujours constituée des mêmes parties, mais si l'on considère sa forme anatomique, elle se subdivise en racines pivotantes, fasciculées, traçantes et tubéreuses.

Le tableau illustre ensuite la morphologie de la tige et, en marge, les différentes sortes de tiges. L'observateur remarquera ici que, contrairement à la croyance générale, la patate est une tige et non une racine.

L'auteur a consacré près de la moitié de son tableau à la description de la feuille. Les dessin de gauche nous apprend qu'elle est un organe formé d'un limbe et d'un pétiole fixé à un noeud (gaine), et servant à la photosynthèse. En marge, la nervation, la classification et la disposition des feuilles sur la tige.

La photosynthèse est la principale fonction de la feuille. C'est le phénomène par lequel la plante, grâce à l'influence de sa matière verte (chlorophile) et de la lumière solaire, décompose le gaz carbonique de l'air, rejette l'oxygène et s'emparе du carbone dont elle se sert pour vivre et bâtir ses réserves. Mais, remarquera-t-on en observant le dessin de gauche, en haut, l'assimilation du carbone ne se fait qu'en présence de la lumière solaire et non à l'obscurité. C'est la raison pour laquelle on ne doit pas garder des plantes de maison dans une chambre, la nuit.

Enfin, le tableau illustre comment les différentes parties d'une fleur se transforment pour donner un fruit.

Dans tous ces dessins, à la précision scientifique s'allient la clarté de présentation, l'élégance de la forme à l'harmonie des couleurs.

Il existe en France et à l'étranger d'analogues tableaux de vulgarisation. Bien que conçu selon une formule nouvelle, celui que le ministère vient de publier peut, sous le rapport fond et forme, rivaliser avec ce qui se fait de mieux aux Etats-Unis et outre-mer. Jusqu'ici, dans ce domaine, nous étions tributaires des botanistes de l'étranger. Grâce à l'avancement qu'a fait cette science dans notre province depuis 15 ans, nous sommes pour ainsi dire devenus autonomes et capables de faire par les nôtres quelque chose pour les nôtres.

Dans le but de prévenir tout malentendu et d'éviter les complications, le lecteur est prié de prendre note que ce tableau n'est distribué qu'aux ecoles primaires rurales, et aux autres maisons d'éducation, non aux particuliers. On voudra bien tenir compte de cette remarque et ne pas faire de démarches inutiles.

J.-Bte ROY, agronome,
bureau de la publicité,
ministère de l'Agriculture.

Cours de l'U. C. C.

La circulation des richesses

Quelle est la deuxième partie de l'économie politique?

C'est la circulation des biens ou leur changement de main.

Expliquer comment l'économie moderne est basée sur les échanges.

Aujourd'hui, chaque homme s'exerce à produire 1° soit une partie d'un objet... comme l'ouvrier qui pose le ressort des montres dans une manufacture, 2° ou tout un produit... comme le producteur de blé de l'Ouest... 3° ou quatre ou cinq produits... comme le fait le cultivateur de Québec avec le beurre, le porc, le mouton, les volailles, le bois.

Chacun garde pour son usage une toute petite quantité de sa production et il échange le reste pour des choses qu'il ne produit pas mais qu'il veut bien avoir parce qu'il en a besoin: une maison; des habits; de la nourriture variée; de l'instruction; des amusements; etc.

Quels sont les trois facteurs qui établissent la valeur des choses?

a) Les qualités des choses elles-mêmes, qualités qui varient 1° avec leurs aptitudes à répondre aux désirs, aux besoins des hommes, 2° aptitudes à produire avec profits d'autres biens de qualité. La présentation soignée du produit en augmente également sa valeur.

b) La quantité disponible dans un lieu détermine. Autrefois la rareté ou l'abondance d'une marchandise en influençaient grandement la valeur ou le prix dans une région déterminée. Avant la guerre de 1939 ce facteur avait moins d'influence à cause des communications faciles entre les pays... excepté les pays de l'Axe)... et surtout depuis la guerre, à cause de la fixation des prix maximum par l'Etat; des produits très rares aujourd'hui n'ont pas augmenté de prix.

c) Le coût de production. Ce facteur n'agit pas directement sur le prix des marchandises; indirectement il a son influence parce qu'une production qui ne laisse pas de profits à l'entrepreneur est abandonnée; la rareté du produit se fait et sa valeur augmente quand plusieurs entrepreneurs abandonnent cette production pour d'autres.

En quoi consiste le troc?

Dans l'échange d'une marchandise

La monnaie est-elle une marchandise qui sert de moyen d'échange?

Oui; mais c'est une curieuse de marchandise qui ne vaut pratiquement rien en elle-même. Une marchandise qui tire sa valeur de l'arbitraire, de la décision des hommes et de la confiance plus ou moins raisonnée que lui accordent les habitants d'un pays.

La monnaie n'a pas de valeur naturelle qui compte. Que peut-on faire avec le papier d'un chèque de $5,000.? Le chiffre (5,000 piastres) vaut, à cause de la confiance du public; le papier, lui, vaut pour allumer le poêle, peut-être.

LE PRIX DE LA MONNAIE

Qu'est-ce que leprix?

Le prix, c'est la valeur d'une chose exprimée en monnaie.

Expliquer comment fonctionne la loi de l'offre et de la demande.

Si les hommes n'étaient attirés par l'appât du profit, lorsqu'il y aurait abondance d'une marchandise chez les producteurs par rapport à la dépense habituelle des consommateurs, la mise en vente ou l'offre serait considérable avec un groupe d'acheteurs restreint parce qu'il n'aurait pas augmenté en proportion de la marchandise offerte. Chacun des acheteurs, en voyant le surplus de marchandise se dirait: "Il n'y a pas de danger que j'en manque; je vais offrir un prix plutôt bas."

Si d'autre part, les acheteurs ou consommateurs étaient nombreux et la quantité de marchandise offerte peu considérable, chaque acheteur s'empresserait de s'en procurer et payerait le prix fort de peur d'en manquer.

Mais aujourd'hui, cette prétendue loi ne fonctionne plus parce que ce n'est pas une loi; c'est une farce!! Les producteurs créent artificiellement la rareté des marchandises par l'entreposage, la sous-production ou la tromperie.

D'autres fois ils restreignent le crédit monétaire et l'abondance (pas dans les maisons mais dans les magasins) est créé artificiellement: des produits sont offerts et la masse des gens n'a pas d'argent pour les acheter.

Existe-t-il des prix de monopole?

Oui; parce que quelques hommes sont arrivés à maîtriser toute la production d'une marchandise. Ils la mettent en vente au prix qu'ils veulent.

D'autres fois des ententes ou cartels sont faits entre des producteurs divers pour fixer les prix.

Qu'est-ce que la monnaie?

1° C'est un instrument tangible 2° reconnu par tous, 3° comme un intermédiaire dans les échanges, 4° et accepté par tous, 5° à n'importe quel moment, 6° et en n'importe quelle quantité.

N. B.—Cette définition de la monnaie ne s'applique qu'aux billets de banque avec lesquels les Canadiens font 5% des affaires.

On peut donner une autre définition de la monnaie :

"C'est un papier qui sert à payer."

Cette définition s'applique aux chèques dont les Canadiens se servent dans 95% de leurs transactions et à toutes autres formes de monnaie, comme les bons de postes par exemple, etc.

Quelles sont les fonctions de la monnaie?

a) Elle sert à mesurer les valeurs.

N. B.—Pour cela elle ne doit pas varier elle-même dans sa valeur, pas plus que les autres mesures comme le pied, la livre ou le gallon.

b) Elle sert d'intermédiaire d'échange.

c) Elle conserve la valeur, plus ou moins: avec elle on peut se procurer des marchandises **dans l'avenir**, mais en quantité qui ne sera pas nécessairement la même qu'aujourd'hui.

d) Elle sert à payer les dettes.

e) Le papier monnaie sert de base à 10% du crédit bancaire. Sur $100. de monnaie sortie ou créée par la banque, elle n'a besoin que de $10. dans son tiroir pour répondre aux demandes d'échange de chèques en monnaie; $90. sur $100 sont garanties par les biens difficilement liquidables de l'emprunteur non pas par la banque. Mais c'est bien la banque qui encaisse les profits.

La Caisse Populaire, elle, ne prête jamais plus d'argent qu'elle en a; au contraire, elle prête moins qu'elle a. Sur $1,000 elle peut prêter $600. La banque sur $1,000. peut prêter $10,000.

Quels sont les substituts de la monnaie?

a) Le chèque qui permet aux épargnants de retirer leurs épargnes. Le chèque qui permet à ceux qui ont obtenu du "crédit bancaire" de retirer ce crédit. Ces deux sortes de chèques n'ont pas la même signification.

b) Le crédit bancaire qui permet à la banque d'avancer du crédit ou **de la monnaie nouvelle** avec un dixième de monnaie d'épargne dans son tiroir.

Quand la banque donne $10,000. de crédit elle n'a besoin que de $1,000 dans son tiroir, d'après la loi des banques; elle crée tout simplement $9,000. de monnaie neuve, qui servira à payer, à faire des affaires. Ces $9,000. sont garanties par l'emprunteur, par ses endosseurs et par tous ceux qui ont des relations économiques avec lui.

c) La compensation qui permet aux maisons de crédit de régler entre elles leurs comptes sans envoi de monnaie, ou par un minime envoi de monnaie.

LES SYSTEMES MONETAIRES

Quelle est la monnaie marchandise généralement employée?

On prétend que c'est l'or. Mais il n'est plus ou presque plus employé parce qu'il n'est pas pratique. Qui paye avec de l'or aujourd'hui, parmi nous? L'or sert dans les transactions internationales.

Qu'est-ce qu'un papier monnaie garanti par l'or?

C'est le reçu que les banquiers donnent à ceux qui déposent de l'or dans leur voûte.

N. B.—Le jour où les banquiers ont mis eux-mêmes en circulation des reçus **sans dépôt d'or**, ils ont volé le public.

Aujourd'hui, la monnaie d'épargne vaut comme l'or. Lorsque le banquier sort 10 fois plus de crédit qu'il a de monnaie d'épargne dans ses tiroirs est-ce honnête même si la loi l'autorise à faire cela? Ex: Une banque a $10,600. de dépôt monnaie-d'épargne. Elle donne légalement $100,000. de crédit. Elle fabrique du papier, (des blancs de chèques) pour une circulation nouvelle de $90,000... ce qui ne coûte pratiquement rien. Elle administre cette valeur fausse, s'en fait payer des intérêts et le remboursement **en travail** par l'emprunteur.

Qu'est-ce qu'une monnaie de papier?

C'est une monnaie garantie par toutes autres richesses que l'or; soit par les valeurs industrielles, minières, agricoles, de transport, d'éducation, les valeurs humaines, etc...

L'émission de monnaie directement aux consommateurs est-elle un système praticable?

Certainement.

a) Les bureaux de poste et tous ceux qui livrent des marchandises aux consommateurs peuvent facilement rendre ce service.

b) Les statistiques qui servent pour augmenter ou diminuer le crédit à la production, et, au commerce, bien que non précises, peuvent aussi servir pour financer la consommation. Pourquoi pas? N'oublions pas que dans la finance de la production on tient un grand compte de la consommation possible: il serait dangereux de financer une production qui ne serait jamais consommée ou qui ne le serait qu'en partie.

c) On n'a pas besoin de données **absolument précises** pour émettre la monnaie nécessaire à l'écoulement **d'une partie** des produits non consommés... pas plus qu'on a besoin de chiffres absolument précis pour déterminer les primes d'assurance dans nos sociétés. On se base sur les données du passé... et approximatives. Cela suffit aussi pour l'émission monétaire à la consommation... Rien n'empêche de corriger chaque année.

d) Quant à la décentralisation monétaire, c'est la caisse populaire qui la fera ainsi que les assurances mutuelles.

Mais la caisse populaire n'aura son plein effet que le jour où la monnaie naissante sera donnée au peuple, non pas prêtée comme si elle était une valeur.

L'ORGANISATION
ET LES ABUS DU CREDIT

Sur quoi est basé le capitalisme moderne?

Sur le crédit ou la confiance, qui permet les prêts d'argent sous forme de billets de banque ou de marge de crédit.

Les affaires, de nos jours, peuvent-elles marcher sans crédit?

Elles le peuvent mais avec bien des difficultés; la majorité des entreprises ont du crédit ce qui leur donne une supériorité sur ceux qui n'en ont pas, supériorité qui dans la concurrence empêche les autres de réussir.

De nos jours, la finance est-elle concentrée entre les mains de quelques individus?

Oui; encore plus au Canada qu'aux Etats-Unis, où cette centralisation est déjà scandaleuse. Lire la revue "ENSEMBLE" d'octobre 1941.

Quelles sont les principales institutions financières qui contrôlent la vie économique des peuples?

Les Cies d'assurance; les banques; les Cies de fiducie; les trusts.

Quelles sont les conséquences de la centralisation financière?

a) Au point de vue économique... elle appauvrit la classe moyenne, augmente les salariés et les chômeurs, crée une classe de multimillionnaires sans coeur et sans entrailles.

b) Au point de vue social... elle contrôle **à peu près tout** dans la société qu'elle divise pour mieux la dominer.

c) Au point de vue politique... elle nourrit la caisse électorale pour acheter votes et consciences pour corrompre les députés, pour acheter les ministres. Elle manoeuvre toutes les coulisses.

d) Au point de vue national... la concentration financière permet à quelques hommes de tout dicter dans la province de Québec. Pour empêcher le peuple de voir d'où vient le mal, les financiers l'entraînent dans les chicanes de partis; ils interdisent aux Canadiens français les postes de commande; ils tiennent le peuple autant qu'on le peut dans l'insignifiance par leurs sports, leurs journaux et leurs théâtres; ils empêchent même, quand ils le peuvent, le peuple de réfléchir pour reconnaître le dévouement de ceux qui veulent le relever.

Lambert CLOSSE.

Le fabricant de beurre doit être un spécialiste

Il n'y a encore que peu d'années tout ce qu'on demandait au beurrier canadien était de fabriquer du beurre qui soit de bonne qualité en ce qui concerne l'arôme, le goût et la couleur. Il n'avait pas à s'occuper des proportions de matière grasse, d'eau et de sel dans le produit. Aujourd'hui, dit le bulletin technique revisé intitulé "Fabrication industrielle du beurre au Canada" et publié par le ministère fédéral de l'Agriculture, le beurrier doit non seulement fabriquer du beurre bien fait, mais aussi régler la composition de son produit dans des limites très étroites. Les conditions économiques veulent que la proportion d'eau ne soit pas inférieure à 15.5 pour cent, et d'autre part la loi interdit de vendre du beurre contenant plus de 16.0 pour cent d'eau ou moins de 80 pour cent de matière grasse. Ce bulletin contient des renseignements utiles sur tous les sujets qui se rapportent à la fabrication du beurre de beurrerie—barattage, lavage, malaxage et salage, emballage et moulage, nettoyage du matériel, perte de gras dans le lait de beurre, notes de barattage, défauts du beurre, excédent ou ouverrun, ce dernier terme s'applique à la différence entre la quantité en livres de gras de beurre dans la crème barattée et la quantité en livres de beurre fabriqué. On peut se le procurer gratuitement en s'adressant au bureau de publicité et d'extension du ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Il semble que la demande au Royaume-Uni de produits agricoles et de matériaux de guerre canadiens continuera à être très vive et que, de même, le commerce restera très actif avec les Etats-Unis. Les voies sont préparées pour le développement du commerce avec les pays de l'Amérique latine à conditios qu'on puisse trouver des cales de navires et que le problème du change étranger puisse être résolu, dit le dernier numéro de la Revue de la situation agricole au Canada.

On estime que la récolte de blé australien pour la saison 1941-1942 est de 158,000,000 de boisseaux, contre 83,300,000 de boisseaux pour la saison de 1940-1941.

La capacité alimentaire des pâturages canadiens est des plus importantes en ce qui concerne la production économique en temps de guerre de produits essentiels, comme la viande et le lait.

Au cours de l'annee finissant le 30 septembre 1941, les abatages de porcs aux établissements inspectés au Canada se sont chiffrés par près de 6.2 millions de têtes contre 4.8 millions de têtes l'année précédente, soit une augmentation d'environ 30 pour cent. La production a augmenté plus rapidement dans l'Ouest que dans l'Est, d'un million et d'un demi-million de porcs respectivement. En 1940-41, il s'est abattu 52 pour cent des porcs dans l'Ouest du Canada, contre seulement 46 pour cent en 1939.

Entre le 1er janvier au 30 octobre 1941, il s'est exporté sur les Etats-Unis 127,574 boeufs de boucherie, 58,241 veaux et 17,466 vaches laitières, en augmentation pour les boeufs et les vaches laitières et en diminution pour les veaux; les chiffres correspondants pour l'année précédente étaient les suivants: 104,023 boeufs de boucherie, 66,363 veaux et 12,599 vaches laitières.

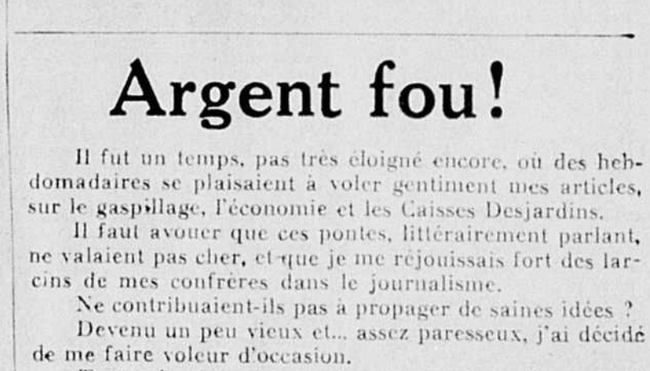

709 livres de lait par jour de 30 Jerseys

DURANT tout l'hiver dernier Earl Branch, de Bathurst, N.-B., a vendu **280 pintes (700 livres)** de lait de haute qualité par jour, avec un troupeau de 30 vaches Jersey. (M. Branch et une partie de son troupeau apparaissent dans la photo ci-dessus). C'est une très bonne production — très avantageuse aussi.

Comme de raison, Branch est un bon laitier. Il garde de bonnes laitières. Il leur donne tous les soins et l'attention qu'elles requièrent et il les nourrit selon un certain programme défini. Ses vaches donnent leurs 700 livres de lait chaque jour.

Avec Purina Milk Chow

et un mélange de Bulky-Las une fois par jour, il donne du **Dry & Freshening Chow** à ses vaches et génisses et **Calf Startena** à ses veaux.

Essayez ce programme **IMMEDIATEMENT**. Vous comprendrez bientôt pourquoi M. Branch dit :

"J'ai essayé plusieurs sortes de nourritures différentes, mais il me semble qu'il y a dans Purina quelque chose qui fait plus de lait et garde les vaches en meilleure condition. Avec Dry & Freshening Chow, je n'ai jamais de trouble avec le vêlage et j'élève les plus gros veaux que j'ai jamais eus avec Calf Startena."

PURINA MILLS
WOODSTOCK - TORONTO - MONTREAL

Argent fou!

Il fut un temps, pas très éloigné encore, où des hebdomadaires se plaisaient à voler gentiment mes articles, sur le gaspillage, l'économie et les Caisses Desjardins.

Il faut avouer que ces pontes, littérairement parlant, ne valaient pas cher, et que je me réjouissais fort des larcins de mes confrères dans le journalisme.

Ne contribuaient-ils pas à propager de saines idées ?

Devenu un peu vieux et... assez paresseux, j'ai décidé de me faire voleur d'occasion.

Toutes les fois donc, qu'en diagonale je lis des articles sur le gaspillage, l'économie ou les caisses, en toute hâte, je les coupe ou déchire; trop pressé ou... trop négligent, je n'en marque pas la provenance, et, quand je veux m'en servir : *bernique!...*

Alors, tout simplement, je me fais voleur, plagiaire... honnête. Je m'accuse humblement de cette faute en publiant "argent fou" avec le ferme propos de.. recommencer l'occasion se représentant une autre fois.

"Et donc.

On gaspille, on gaspille, on gaspille! Que feront nos cigales quand la bise sera venue ? Pourtant, l'argent est si bon à qui a du cerveau et du coeur! Faut-il exorciser l'argent — ou nos gens ?

Pafin gagne $30 par semaine. Le lundi il n'a plus le sou; il a bu, il a couru, il a perdu aux dés, aux cartes, aux frasques. Il emprunte à sérieux intérêt; "Prête-moi cinq piastres, je t'en remettrai six vendredi soir!" Cela fait du 2040 p.c. par année! Si Pafin ne meurt pas millionnaire, ce ne sera toujours pas la faute des écoles; on ne lui a pas enseigné ce genre-là!...

Pafine achète au salon de beauté une crème admirable qui fait friser les cils, imaginez! Ouf! C'est cinquante sous. Elle donne dix sous, et paiera le reste à la semaine. Incroyable? Mais vrai !

Paplufine s'achète chez Volen — ski, un manteau de fourrure truquée; ça paraît bien, ça ne vaut rien. Un connaisseur vous dira que c'est du lapin PLANTE, du lapin teint, dont le poil sera tout parti avant d'être tout payé. Elle paie une piastre comptant et une piastre tout le temps.

Biéron laisse tomber sa police d'assurance; il n'a pas assez d'argent pour boire, faire boire, faire pitié, faire rire de lui et faire son malpropre malheur. Déjà abruti, déjà esclave, peut-être incurable, à moins que des Lacordaire ne l'arrachent au gouffre...

Et c'est ainsi par litanies, par ribambelles. Et de braves gens seront surpris que Dieu permette, ou du moins tolère, la guerre. Quelques-uns prient et vivent bien; la la plupart méritent la punition du ciel, en tournant contre Dieu les bienfaits de Dieu à commencer par l'argent, l'amour, la santé, la jeunesse et la beauté. La première dévotion n'est pas affaire de pèlerinages et de consécrations, mais de vie catholique, morale et digne".

Paul BREVAL

L'UNION DES JARDINIERS, Enrg.,—
Dept. "M-I, Victoria, Lévis, P. Q.

CHEVAUX SOUFFLEUX

Nouveau et précieux remède qui enraye promptement le soufflé et la toux des chevaux. Quelle que soit la gravité du cas. Satisfaction absolument garantie. Par malle $1.00. Agents demandés. Adressez-vous à :

T.-L. GIRARD,

Spécialiste des Voies Respiratoires
St-Félicien, co. Roberval, Que.

AVIS aux AVICULTEURS

Augmentez votre pourcentage d'éclosion en employant NOTRE NOUVELLE MOULEE

AVARD

spéciale pour la reproduction

Tancrède AVARD Ltée

36, rue Henderson -- Québec
Tél. : 2-4028

Représentant

● On annonce que RICHARD-G. CASEY (ci-haut), ministre d'Australie aux Etats-Unis, représentera temporairement son pays au Conseil de guerre du Pacifique de Washington, tandis que sir Earle Page, en mission extraordinaire en Grande-Bretagne, sera le représentant pro tempore de Melbourne au Conseil de guerre de Londres.

Aucune décision n'a encore été prise par l'Australie au sujet de sa representation dans le cabinet de guerre impérial.

Convoqués à la Maison Blanche

WASHINGTON, 29. — (UP) — Le président Roosevelt a convoqué hier des officiers supérieurs américains et anglais à la Maison Blanche. On présume que c'est dans le but de discuter l'exécution du plan général de campagne contre l'Axe.

Voici les noms des personnages convoqués: M. Henry-L. Stimson, secrétaire de la Guerre; le général George-C. Marshall, chef du grand état-major américain; le lieutenant-général H.-H. Arnold, chef d'état-major de l'aviation; l'amiral Harold-R. Stark, directeur des opérations de la flotte; l'amiral Ernest-J. King, commandant de la flotte; officiers anglais, le général sir John-G. Dill, ancien chef de l'état-major impérial; le général Colville Wemyss; le maréchal de l'air Arthur-Travers Harris; l'amiral sir Charles Little.

Le Congrès se hâte de voter les subsides nécessaires à l'armement. Ainsi la Chambre des Représentants a approuvé des crédits et des autorisations d'engagements pour plus de $20 milliards, pour la marine. La Commission sénatoriale des Crédits a approuvé un crédit de $12,500 millions pour 33,000 avions destinés à l'armée. La Chambre l'a ensuite adopté.

Le rationnement fut volontaire

OTTAWA, 29. — (Spéciale). — Le rationnement du sucre "a sonné" au Cafeteria "Eight Bells". Nulle région, sans aucun doute sous la juridiction de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, n'a mis en vigueur aussi rapidement et effectivement l'ordonnance publiée en fin de semaine.

Des 800 personnes servies lundi, à l'édifice Records de la ferme expérimentale, 40% ont volontairement décidé de ne pas prendre de sucre désirant connaitre le goût du thé sans sucre et tenteront l'expérience. Les autres réduisirent de moitié la quantité du sucre généralement utilisée.

Cette démonstration de coopération a été particulièrement appréciée par la direction, le caféteria "Eight Bells" étant administré par madame Donald Gordon, épouse du président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Elle avait déjà décidé de remplacer les sucriers par deux carrés de sucre pour chaque tasse de thé ou de café. Evidemment ca sera suffisant — si les invités ne faiblissent pas.

Programme national pour la jeunesse

* MONTREAL, 29. — (DNC) — La première séance du Conseil suprême de l'A.C.J.C., se tiendra au cercle Universitaire, le lundi 2 février. Le manifeste et la constitution adoptés récemment seront alors rendus officiels.

Cette réunion du Conseil suprême sera mémorable en ce sens qu'elle marquera une étape importante dans la vie de l'A.C.J.C. De toutes parts, on attend l'énoncé du programme véritablement national; on a confiance que la nouvelle politique de l'Association va enfin opérer le ralliement de toute la jeunesse canadienne-française et l'orienter vers un même idéal catholique et français.

Bennett trouve que les choses ne vont pas encore assez vite

*** LONDRES, 29. — (BUP) — Le vicomte Bennett, parlant hier, à la Chambre des lords, a lancé un appel en faveur de la pleine participation des Dominions dans le cabinet impérial de guerre, lequel cabinet pourrait, d'après lui, être désigné plus exactement sous le nom de "cabinet de gouvernements".

Bennett, un ancien premier ministre canadien, a dit qu'il comprend l'inquiétude des Australiens à ce sujet. Il fit allusion aux récentes déclarations du premier ministre australien, John Curtin, et dit que "le langage fort dans une nouvelle démocratie est l'un des contrôles d'une nouvelle démocratie, comme la modération de langage est l'un des contrôles de ce vieux parlement".

Positions nazies menacées à Smolensk et à Viazma

MOSCOU, 29. — (Par M.-S. Handler, de la BUP). — Les troupes de choc russes, tirant leurs canons sur des traineaux, menaçaient hier soir les positions allemandes à Smolensk et à Viazma.

Un commentateur de la radio moscovite dit que l'armée rouge a chassé les Allemands de 79 localités sur le front central au cours des deux derniers jours, tué 2,980 ennemis et fait prisonniers 40 autres.

Lutte sauvage

"Une lutte sauvage est encore attendue, mais les fascistes sont repoussés sans répit vers l'ouest", disait ce commentateur.

On mande du front que les Russes ont atteint Velikie-Luki, à 270 milles au nord-ouest de Moscou et à 120 milles de l'ancienne frontière polonaise.

Contre-attaques

Sur le front central, les Allemands pressés de toutes parts, résistent davantage et déclenchent de nombreuses contre-attaques avec l'appui de leur artillerie et de leurs lanceurs de mines.

Repousses

Toutes ces contre-attaques auraient été repoussées, selon l'"Etoile Rouge". De grandes quantités de pièces d'artillerie ont été saisies par les Russes.

Selon des dépêches militaires, l'armée rouge a atteint sur le front central un centre stratégique désigné par la lettre "B", après de violents engagements. Les Russes ont occupé une bonne partie du chemin de fer menant à ce centre et forcé l'ennemi à battre si rapidement en retraite qu'il a dû abandonner un grand nombre de pièces d'artillerie.

Mort subite de l'abbé Gibeault

* MONTREAL, 29. — (D.N.C.). — M. l'abbé François-Oscar Gibeault, D.Th, D.Ph, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, est décédé subitement, hier soir, à l'âge de 54 ans.

Né le 15 octobre 1888, il fut ordonné prêtre le 17 juillet 1912; il étudia à Rome de 1912 à 1915; il fut ensuite professeur au collège de St-Jean de 1915 à 1925, aumônier des Srs Jésus-Marie d'Outremont de 1925 à 1934, puis curé de St-Roch en 1935, curé de St-Georges de 1935 à 1941, et le 17 avril dernier, il devenait curé de Saint-Jean-Baptiste.

Le défunt laisse deux frères: M. l'abbé Alphonse Gibeault, curé de St-Eusebe, et M. Albert Gibeault, d'Ottawa; deux soeurs: Mme C. Gignac et Mlle Marguerite Gibeault, de Montréal.

La translation des restes aura lieu dimanche après-midi, à 4 heures. Le service sera célébré lundi.

Religeuse décédée

* Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, l'âme de la Révde Sr Thérèse-de-Jésus, née Rose-Anna Dionne, de Saint-Pascal de Kamouraska, décédée le vingt-huit janvier, chez les Dominicaines de l'Enfant-Jésus du Chemin St-Louis, à l'âge de 43 ans, après 15 ans de vie religieuse.

Lui survivent: sa mère, Mme Vve Léandre Dionne; ses soeurs: la Révde Sr Saint-Léandre, des religieuses de Jésus-Marie, Lauzon; Mme F.-X. Landry, née Adélia, de Lévis; ses frères: MM. Joseph et Ludger Dionne, de Saint-Pascal; ses belles-soeurs: Mme Vve E.-A. Dionne, de Limoilou; Mme Joseph Dionne, de Saint-Pascal; son beau-frère, M. F.-X. Landry, de Lévis.

Le service sera chanté, samedi matin, à huit heures et demie, dans la chapelle de la communauté. L'inhumation aura lieu dans le cimetière de la communauté.

L'"Action Catholique" prie la communauté en deuil et les membres de la famille, d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Knox dit que des renforts seront envoyés

CHICAGO, 29. — (BUP). — Le secrétaire de la Marine, M. Frank Knox, a averti le Japon qu'il aura à livrer d'"importantes batailles" en tentant d'atteindre les Indes néerlandaises et ajouté que les Etats-Unis n'abandonneront ni l'un ni l'autre des fronts du Pacifique et de l'Atlantique.

Il a déclaré que "du matériel et des hommes sont envoyés sur les fronts les plus menacés dans le sud du Pacifique" sous la protection d'unités navales.

En s'adressant aux membres de la Chicago Association of Commerce, M. Knox a dit qu'on a mal interprété son récent discours en croyant qu'il a voulu laisser entendre qu'Hitler est l'ennemi numéro 1 de la nation.

"La guerre dans le Pacifique, celles de l'Atlantique, de la Chine, de la Malaisie, de la Russie et de la Libye n'en font qu'une, une seule révolution en vue de la domination mondiale par les totalitaires", a-t-il dit.

M. Knox a encore dit qu'Hitler croyait que les Etats-Unis porteraient toute leur puissance dans le Pacifique, mais que "nous ne nous laisserons pas prendre à ce piège".

Chute fatale

* MONTREAL, 29. — (DNC) — Un manoeuvre sexagénaire, M. Joseph Pilon, 61 ans, a fait une chute d'un balcon non terminé d'une maison en construction, hier après-midi et s'est fracturé le crâne sur le pavé glissant.

D'après les renseignements, la victime était au travail et aurait ouvert la porte conduisant sur le balcon. Elle perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur d'environ 15 pieds, soit du second étage. On fit mander sur les lieux l'ambulance d l'hôpital St-Luc.

Le Dr Millaire constata que M. Pilon souffrait d'une fracture du crâne. Le malheureux ne reprit pas connaissance et succomba peu après l'arrivée du médecin. Son cadavre a été transporté à la morgue pour l'enquête du coroner.

Cérémonie que présidait Mgr Faucher

* Mgr Adjutor Faucher, P.D., a présidé, ce matin, à l'Hôpital-Général, une cérémonie de profession temporaire et de vêture.

Au choeur : M. l'abbé Emile Bédard, aumônier de la communauté.

A prononcé ses voeux temporaires : Soeur Anne-Marie Bisson dite de Saint-Gérard-Majella, fille de M. Alfred Bisson, de Saint-Zacharie.

Ont revêtu le saint habit : Mlle Marie-Rose Dumas, dite de Saint-Augustin, fille de M. Joseph Dumas, de Lévis ;

Mlle Marie-Paule Déry, dite de Saint-François-de-Sales, fille de M. Gaudiose Déry, de Charlesbourg.

Le "Lady Hawkins"

(SUITE)

tous de Halifax, N.-E.; Gleen Mooney, Carl Mooney, Charlie Reed, Charles Neilsen, Leland Cann, James Coyle, William Pittan Vincelk Peoples, Wiliam Adams, Edward-G. Brown, William Ashlock, tous de St-Joseph, Misouri; Frank Williams, Mount-City, Missouri; Leonard Moore, Edward Corpes, William Neal, Harry Barratt, Reginald Duncan, tous de Londres; Orville Rivera, Leo Rivera, Fitzgerald Harris, Daniel Hurley, Alvin Leslie, Luther Beckles, tous des Barbades; John Anthony, de St-Jean, Terre-Neuve; Clarence et Joseph Squires, Con., Bay, Terre-Neuve, George Cariglo, de Los-Angeles; John Melvin, de Clasgow, Ecosse; Dezmona Dawson, de Savannah, Missouri; Ernest Rice, Pilleys-Island, Terre-Neuve; Eric Fisher, de Bradford, Angleterre; Harold Dugdair, de Ruddersfield, Angleterre; Frederick Kunkley, de Peter-Voro, Angleterre; Thomas Cooney, de Belleville, Ill., Robert Clayton, de Hantsport, N.-E.; Kenneth Jackson, de New Biggin, Northumberland, Ralph Curwin, de Bathurst, N.-B.; George Hards, de Montréal; John Simpson, de Montréal; Marian Parkinson, de l'Ontario; Charles Bolivar, Upper-Lahaye, N.-E.; Edmund Reilly, de Kentville, N.-E.; Clarence Fitzgerald, de Bonavista, Terre-Neuve; Kenneth Rowsell, de Pilleys-Island, Terre-Neuve, George Astraphan et Peter Baptist, de Roseau-Dominica, Reid Seraphin, Souffrire Dominica, Alexis Hughes, Clement Lyte, Castries St-Lucia, Stewart Glenn, Kunkeld, d'Ecosse; Charles Gray, Esex, Angleterre; Earl Withrow, Savannah, Missouri; William Burton, de Newcastle-on-Tyne; Geoffrey Broughton, Newcastle-on-Tyne; Charles Tampsett, James Turner, John Gee, Frederick Larby, tous d'Angleterre; Orlande Peoples, de St-Joseph, Missouri.

Solidarité canado-américaine

● Le sergent-major ANDREA TRUDEAU (à gauche), cadet d'aviation du collège Jean de Brébeuf, et le lieutenant RICHARDS VIDMER, jr., de l'Académie militaire de New York, qui se donnent la main après s'être enrôlés dans le "Corps des cadets d'aviation d'Amérique", une association dont le but est d'entraîner pour l'aviation les collégiens du Canada et des Etats-Unis âgés de 12 à 18 ans.

Beau travail accompli par les forteresses volantes

JAVA, 29. — (Par John-R. Morris, de la BUP). — Les forteresses volantes américaines ont coulé un autre gros transport japonais, en ont incendié un second et probablement avarié un croiseur ennemi. Cela porte à 31 le nombre des vaisseaux de guerre et de transport ennemis coulés ou avariés dans le détroit de Macassar au cours d'une attaque de cinq jours contre la flotte d'invasion japonaise.

Pendant ce temps, des avions japonais exécutaient un violent raid contre les bases et les ports importants des Indes orientales néerlandaises. Ils ont incendié deux vaisseaux marchands et en ont avarié un troisième dans le port d'Emma-Haven, sur la côte occidentale de Sumatra. Plusieurs personnes ont été tuées dans une attaque contre la base navale hollandaise de l'île d'Amboine.

Des régions du sud-est de Bornéo ont aussi été attaquées.

Tous les avions américains sont revenus indemnes à leur base.

Noyés

(La radio britannique, entendue à New-York, dit qu'à la suite de l'attaque alliée dans le détroit de Macassar, de 25,000 à 35,000 Japonais ont été noyés).

En dépit de la résistance, les forces ennemies ont réussi à occuper le port de Balik-Papan, dans la partie orientale de Bornéo.

Navires coulés ou avariés

WASHINGTON, 29. — (BUP) — Pendant que l'on reprochait au gouvernement, dans les cercles du Congrès, son impuissance apparente d'envoyer des renforts aux Philippines, on révélait hier soir que les forces américaines ont coulé au avarié 76 navires japonais depuis le début de leur contre-offensive dans les eaux du sud-ouest du Pacifique.

Transport détruit

Le 80e communiqué du secrétariat de la Guerre a confirmé la destruction d'un autre transport ennemi par les forteresses volantes américaines, qui ont aussi porté un coup-but à un croiseur japonais dans la bataille du détroit de Macassar. Cette bataille se poursuivait encore hier soir.

Sur le front de Batan, aux Philippines, la situation accusait peu de changement hier, et les défenseurs du général MacArthur ont joui de leur deuxième journée de répit consécutive.

Renforts

Mais le secrétariat de la Guerre note que l'ennemi dépêche des renforts et que l'on doit s'attendre à une nouvelle offensive.

Le Japon aurait massé quelque 300,000 hommes contre la petite armée du général américain.

Sommaire des cahiers d'Action catholique

Que votre nom soit sanctifié — Emile Deguire, C.S.C.

Le Corps Mystique — Adrien Malo, O.F.M.

Extrait d'une lettre pastorale — Mgr Florent du Bois de la Villerabel.

La marche de la J.E.C. — Les Cahiers.

Boite aux questions — Les Cahiers.

Journées sacerdotales d'Action catholique...

Temps de la Septuagésime et Carême — S. M. de S.-Flore d'Auvergne, C.S.C.

Préparation prochaine et préparation immédiate du catéchiste — Fr. Omer of Mary, E.C.

Témoignage d'un laïque sur l'enseignement religieux — Jean Le-Moyne.

Knox dit que des renforts seront envoyés

CHICAGO, 29. — (BUP). — Le secrétaire de la Marine, M. Frank Knox, a averti le Japon qu'il aura à livrer d'"importantes batailles" en tentant d'atteindre les Indes néerlandaises et ajouté que les Etats-Unis n'abandonneront ni l'un ni l'autre des fronts du Pacifique et de l'Atlantique.

Il a déclaré que "du matériel et des hommes sont envoyés sur les fronts les plus menacés dans le sud du Pacifique" sous la protection d'unités navales.

En s'adressant aux membres de la Chicago Association of Commerce, M. Knox a dit qu'on a mal interprété son récent discours en croyant qu'il a voulu laisser entendre qu'Hitler est l'ennemi numéro 1 de la nation.

"La guerre dans le Pacifique, celles de l'Atlantique, de la Chine, de la Malaisie, de la Russie et de la Libye n'en font qu'une, une seule révolution en vue de la domination mondiale par les totalitaires", a-t-il dit.

M. Knox a encore dit qu'Hitler croyait que les Etats-Unis porteraient toute leur puissance dans le Pacifique, mais que "nous ne nous laisserons pas prendre à ce piège".

Chute fatale

* MONTREAL, 29. — (DNC) — Un manoeuvre sexagénaire, M. Joseph Pilon, 61 ans, a fait une chute d'un balcon non terminé d'une maison en construction, hier après-midi et s'est fracturé le crâne sur le pavé glissant.

D'après les renseignements, la victime était au travail et aurait ouvert la porte conduisant sur le balcon. Elle perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur d'environ 15 pieds, soit du second étage. On fit mander sur les lieux l'ambulance d l'hôpital St-Luc.

Le Dr Millaire constata que M. Pilon souffrait d'une fracture du crâne. Le malheureux ne reprit pas connaissance et succomba peu après l'arrivée du médecin. Son cadavre a été transporté à la morgue pour l'enquête du coroner.

Cérémonie que présidait Mgr Faucher

* Mgr Adjutor Faucher, P.D., a présidé, ce matin, à l'Hôpital-Général, une cérémonie de profession temporaire et de vêture.

Au choeur : M. l'abbé Emile Bédard, aumônier de la communauté.

A prononcé ses voeux temporaires : Soeur Anne-Marie Bisson dite de Saint-Gérard-Majella, fille de M. Alfred Bisson, de Saint-Zacharie.

Ont revêtu le saint habit : Mlle Marie-Rose Dumas, dite de Saint-Augustin, fille de M. Joseph Dumas, de Lévis ;

Mlle Marie-Paule Déry, dite de Saint-François-de-Sales, fille de M. Gaudiose Déry, de Charlesbourg.

Le "Lady Hawkins"

(SUITE)

tous de Halifax, N.-E.; Gleen Mooney, Carl Mooney, Charlie Reed, Charles Neilsen, Leland Cann, James Coyle, William Pittan Vincelk Peoples, Wiliam Adams, Edward-G. Brown, William Ashlock, tous de St-Joseph, Misouri; Frank Williams, Mount-City, Missouri; Leonard Moore, Edward Corpes, William Neal, Harry Barratt, Reginald Duncan, tous de Londres; Orville Rivera, Leo Rivera, Fitzgerald Harris, Daniel Hurley, Alvin Leslie, Luther Beckles, tous des Barbades; John Anthony, de St-Jean, Terre-Neuve; Clarence et Joseph Squires, Con., Bay, Terre-Neuve, George Cariglo, de Los-Angeles; John Melvin, de Clasgow, Ecosse; Dezmona Dawson, de Savannah, Missouri; Ernest Rice, Pilleys-Island, Terre-Neuve; Eric Fisher, de Bradford, Angleterre; Harold Dugdair, de Ruddersfield, Angleterre; Frederick Kunkley, de Peter-Voro, Angleterre; Thomas Cooney, de Belleville, Ill., Robert Clayton, de Hantsport, N.-E.; Kenneth Jackson, de New Biggin, Northumberland, Ralph Curwin, de Bathurst, N.-B.; George Hards, de Montréal; John Simpson, de Montréal; Marian Parkinson, de l'Ontario; Charles Bolivar, Upper-Lahaye, N.-E.; Edmund Reilly, de Kentville, N.-E.; Clarence Fitzgerald, de Bonavista, Terre-Neuve; Kenneth Rowsell, de Pilleys-Island, Terre-Neuve, George Astraphan et Peter Baptist, de Roseau-Dominica, Reid Seraphin, Souffrire Dominica, Alexis Hughes, Clement Lyte, Castries St-Lucia, Stewart Glenn, Kunkeld, d'Ecosse; Charles Gray, Esex, Angleterre; Earl Withrow, Savannah, Missouri; William Burton, de Newcastle-on-Tyne; Geoffrey Broughton, Newcastle-on-Tyne; Charles Tampsett, James Turner, John Gee, Frederick Larby, tous d'Angleterre; Orlande Peoples, de St-Joseph, Missouri.

96 cuillerées par semaine

* A l'avenir, la consommation du sucre pour tout Canadien sera de trois quarts de livre par semaine. Comme il y a 96 cuillerées de sucre dans trois quarts de livre, l'on pourra consommer 10 cuillerées et deux-septièmes par jour, soit trois cuillerées et trois-septièmes par repas.

Si l'on prend du sucre en cubes, il ne faudra en prendre que 2 et six-septièmes par repas puisque pour la semaine nous n'aurons que 60 petits cubes de sucre, soit 8 cubes et quatre-septièmes par jour.

Le programme des études a été changé

* WORCESTER, Mass. — (Communiqué). — Pour s'adapter au programme de la défense nationale et, en même temps, pour permettre aux élèves d'achever leurs études avant d'être conscrits, le collège de l'Assomption a résolu d'accélérer son programme de façon à ce que la classe finissante de cette année complète son cours vers le milieu du mois de mai, tandis que la graduation l'an prochain aura lieu au début de mars, 1943.

LE NOUVEAU PROGRAMME N'AFFECTE EN RIEN LE "HIGH SCHOOL" OU LES COURS SUIVRONT LE PLAN ORDINAIRE.

Le plan sera réalisé par la suppression de la plupart des congés et par le passage d'une année scolaire à la suivante sans la moindre interruption. Ainsi lorsque l'année courante sera terminée en mai, les trois classes qui resteront après la collation des grades entreprendront immédiatement une nouvelle année, la poursuivant jusqu'à la fin de juin.

Cependant il y aura quatre jours de congé à l'époque de Pâques et les élèves auront huit semaines de vacances durant les mois de juillet et d'août. Mais ils rentreront dès le premier septembre pour continuer l'année interrompue.

D'après le nouveau plan il y aura quarante-quatre semaines de cours chaque année au lieu de trente-deux et de cette façon le cours complet se fera en un peu moins de trois années. D'autre part l'horaire hebdomadaire continuera tel quel et les mêmes cours seront donnés.

Ce changement nécessitera une revision du programme sportif du collège ou la cessation complète de toute concurrence en sports avec les autres collèges. Pour remédier aux inconvénients qui pourraient en résulter, on établira une classe spéciale de gymnastique, obligatoire pour tous les élèves.

Elections à la Société historique

* MONTREAL, 29. — D.N.C. — Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a été élu, président de la Société historique de Montréal. Mgr Maurault présidait les réunions de la société depuis la mort de M. Aégedius Fauteux. Le vice-président élu est M. Aristide Champagne. M. Jean-Jacques Lefebvre demeure secrétaire de la société. Il occupe ces fonctions depuis 5 ans. Il en est ainsi de M. Montarville Boucher de la Bruère, qui remplit les fonctions de trésorier depuis près de 25 ans. M. Léopold Desrosiers, bibliothécaire de la ville de Montréal, est élu bibliothécaire de la société. Il succède à M. R.-Z. Baulne.

Les conseillers de la société historique réélus sont: MM. Victor Morin, Maréchal Nantel, le R. P. Léon Pouliot, S.J., M. Pierre-J.-O. Boucher remplace à ce poste, M. N. Brisebois. Ce dernier a aussi été secrétaire de la société depuis trente ans.

Le conférencier de la soirée était, hier, M. Robert Prévost, journaliste. Il a fait revivre la race des "pieds noirs", carriers du côteau St-Louis.

Les huttes des Chevaliers

* Le comité des Huttes militaires des Chevaliers de Colomb de Québec a présenté une soirée récréative aux militaires cantonnés au camp de Valcartier, hier soir, au manège du régiment de Maisonneuve. Avec la bienveillante permission du commandant du camp le colonel J.-E. Pineau, Théo. Genest, assisté de son frère, Emile, présenta les artistes suivants : Mlles Mireille Tourville, Suzanne Bégin, Mado Clavet, les soeurs Crane et Adams, Jeanne Henshey, Louisette Migneau, Alis Robi, Barbara Taylor, M. Oliver Guimont, Mlle Pierrette de Courval, le Trio aéroplane, etc.

La fanfare du 22ième régiment était au programme.

Les chevaliers J.-H. Levasseur, Armand Quévillon, Rosaire Beaulieu, Alfred Boyte, P.-A. Rondeau, le major abbé Walter Cannon et l'abbé St-Georges Bergeron étaient aussi présents.

Les artistes furent reçus à la hutte des Chevaliers à Valcartier après la soirée.

Le manège du régiment de Maisonneuve avait été mis à la disposition du comité des Huttes par le lieutenant-colonel Dansereau.

Mercredi soir, Théo. Genest présentera une séance de lutte au même endroit.

Rupture des relations du Brésil avec l'Axe

RIO DE JANEIRO, 29. — (Par Everett-R. Holles, de la BUP). — Le ministre brésilien des Affaires étrangères, Oswaldo Aranha, a annoncé hier soir la rupture des relations diplomatiques entre le Brésil et les puissances de l'Axe et dit qu'une entente avait été conclue pour régler le différend séculaire entre l'Equateur et le Pérou.

Cette annonce a été faite à la séance de clôture de la conférence panaméricaine des ministres des Affaires étrangères des républiques continentales.

Le Brésil est le 18e pays de l'Amérique latine à rompre avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Seuls le Chili, l'Argentine et l'Equateur maintiennent encore des relations diplomatiques avec l'Axe.

Bill signé

WASHINGTON, 29. — (BUP). — Le président a signé, hier, un bill autorisant les vaisseaux canadiens à transporter du minerai de fer entre les ports américains sur les grands lacs en 1942.

Elu maire

● M. T.-A. LALONDE, qui habite la région de l'Abitibi depuis 1906, a été élu par acclamation maire de la ville de Val d'Or.

Production plus élevée de canons

LONDRES, 29. — (Par Ned Russell, de la BUP). — Le ministre des Approvisionnements, lord Beaverbrook, a révélé hier soir que la Grande-Bretagne produit 30,000 canons par année, soit quatre fois plus qu'au cours de la grande guerre.

Coopération

Il a ajouté que la coopération anglo-américaine est si étroite qu'il n'a fallu qu'une heure au président Roosevelt et à M. Churchill pour décider d'envoyer des troupes américaines en Irlande du Nord.

Il a déclaré que la Grande-Bretagne vise à produire 45,000 canons par année dès la fin de 1942.

A Washington

Il a précisé qu'une heure après la descente de M. Churchill de l'avion qui le conduisait à Washington, il était chez le président et que moins d'une heure plus tard, M. Roosevelt lui déclarait : "Nous dépêcherons les troupes en Irlande du Nord".

Lord Beaverbrook a publié ces chiffres sur la production des canons afin de causer du malaise en pays de l'Axe et de réjouir les Alliés.

Il a assuré que la production des obus marchera de pair avec celle des canons.

Autres pays

Il a cependant fait remarquer que la production des armes en général n'est pas encore assez considérable, car la Grande-Bretagne doit satisfaire à la fois ses propres besoins et ceux de la Russie, de la **Chine**, de la **Nouvelle-Zélande**, du **Canada**, des **Etats-Unis**, du **Moyen-Orient**, du **Proche-Orient** et de l'**Extrême-Orient**.

Nomination

● M. J.-A. LECLERC, b.a., b.s.a., vient d'être nommé agronome régional des comtés comprenant et environnant la ville de Montréal.

Contrat à MM. Poudrier et Boulet

* Le contrat pour le parachèvement de l'église de Saint-François d'Assise a été accordé, hier soir, à MM. Poudrier et Boulet.

Les travaux commenceront donc incessamment et seront terminés au début du mois d'août.

AVIS

aux

Hôtels, Restaurants, Maisons de Pension, Institutions, Etc.

En vertu de l'ordonnance numéro 93 de La Commission des prix et du commerce en temps de guerre, l'administrateur du sucre a déterminé que les hôtels, restaurants et autres établissements servant des repas enlèveront tous les sucriers de leurs tables à l'avenir, et serviront le sucre seulement en quantités raisonnables lorsque leurs clients en demanderont. Ils ne devront évidemment, sous aucun prétexte, vendre du sucre à leurs employés ou au public, sauf avec les repas.

Cette ordonnance s'applique aux :

Hôtels — Restaurants — Cafés — Salons de thé — Pharmacies — Auberges — Clubs servant régulièrement des repas — Salles à dîner de personnel — Cantines — Centres d'alimentation scolaires — et autres lieux de rafraîchissements ouverts au public.

Les établissements et institutions de résidence doivent observer les conditions du rationnement général du consommateur, nommément, ¾ d'une livre par personne par semaine.

Les établissements de résidence comprenennt les :

Maisons de pension — Maisons de rapport servant des repas — Pensions bourgeoises — Hôtelleries — Maisons de repos — Pensionnats.

Les institutions comprennent les :

Hôpitaux — Sanatoriums — Maisons de convalescence — Orphelinats — Maisons de correction — Infirmeries — Monastères et cloitres, etc. — Refuges — Prisons — Ecoles de réforme.

Les dispositions du rationnement peuvent être relâchées à l'égard des patients de ces institutions lorsque des raisons de santé le recommandent.

S. R. NOBLE,

Administrateur du sucre

Publié sous l'autorité de La Commission des prix et du commerce en temps de guerre

PIERRE D'ORSAN, DE LA MARINE 532 par F.-V. Martinel

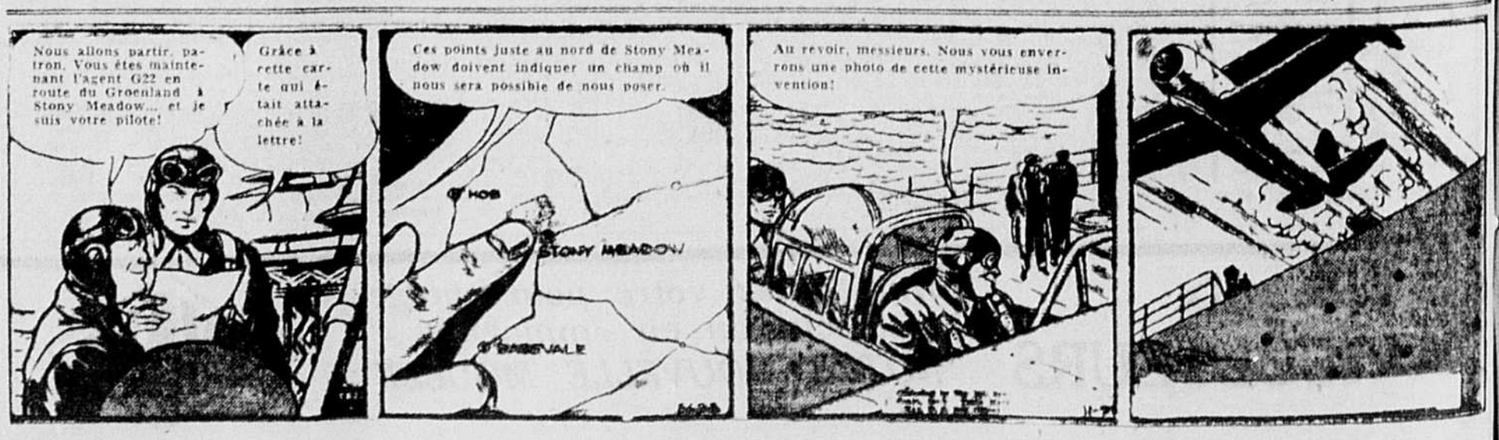

LÉVIS et la Banlieue

La cité de Lévis achètera un tracteur. — Les membres du conseil de ville de Lévis ont longuement étudié, hier soir, en séance de comité qui précéda la séance régulière du uconseil, la question de l'achat d'un nouveau tracteur. Lors de la dernière sance, M. l'échevin J.-B. Ruel, président du comité de la Voirie, avait informé ses collègues que l'achat d'un tracteur était urgent, pour permettre aux employés de son département de bien entretenir les rues de la ville. Les membres du conseil s'étaient alors prononcés en faveur de l'achat d'un nouveau tracteur et cette question fut étudiée de nouveau. Le conseil a étudié plusieurs soumissions de différentes compagnies avec toutes les spécifications nécessaires. M. R.-E. Demers, surintendant du département de l'Aqueduc, étit présent à cette réunion.

Après avoir discuté chaque soumission, les membres du conseil décidèrent de prendre d'autres informations. Une autre séance de comité aura lieu, demain matin, à 9 heures 30.

A la suite de cette réunion, une courte séance du conseil eut lieu, sous la présidence de M. le maire L.-S. Durand.

Tous les échevins étaient présents.

Le secrétaire déposa les différentes soumissions pour l'achat d'un nouveau tracteur. Le conseil prit ensuite connaissance d'une requête des citoyens du Christ-Roi, concernant l'installation d'un lampadaire et la réfection du trottoir sur l'ave. Christ-Roi. Le conseil a décidé d'attendre au printemps pour s'occuper de l'installation d'un lampadaire et pour la réfection du trottoir.

Le Dr Bélanger écrit au conseil pour demander s'il ne serait pas possible d'envoyer les policiers aux cours de secourisme qui sont donnés à Lévis. M. le maire demanda à M. P.-A. Guay, chef de police, d'envoyer quelques hommes à ces cours, si possible. Il fit la même demande à M. l'échevin J.-B. Ruel, président du comité de la Voirie, pour qu'il envoie ses hommes. Comme le mentionne le Dr Bélanger, cette demande est recommandée par l'hon. Ian Mackenzie, pour la diffusion de l'enseignement du secourisme au sein de la population canadienne.

M. L.-P. Plamondon, de la commission du Contrôle des prix, écrit au conseil pour savoir à quel prix le conseil louerait une salle à l'hôtel de ville pour y installer le bureau qui doit être fourni sous peu à Lévis. M. le maire avait demandé $75.00 par mois pour la location de ce local, mais on lui a répondu que leur offre était pour $40.00. Le conseil ne peut louer une salle à un prix moindre et il décida de ne pas louer à ce prix.

Le major Renault Miville-Deschêne demande un rapport des statistiques compilées relativement aux causes intentées pour infractions à la loi des véhicules-automobiles, année 1941.

Il fut ensuite proposé par M. l'échevin J.-A. Samson et adopté que ce conseil demande au gouvernement fédéral d'aider à l'établissement de logements ouvriers dans les limites de la cité de Lévis.

Les deux résolutions suivantes furent également adoptées :

Il est résolu que :

o—Une émission d'obligations au montant de $24,700.00 sera effectuée sous l'autorité du dit règlement no 307;

2o—Ledit règlement no 307 est modifié en y réduisant le taux de l'intérêt de 5½ % à 4 p.c.;

3o—Les obligations à être émises seront datées du 1er janvier 1942 et seront remboursables conformément au tableau ci-dessous.

Le paragraphe suivant est ajouté au règlement no 307:

4o—La corporation se réserve le droit de racheter par anticipation, au pair, à toute échéance d'intérêt, les obligations émises sous l'autorité du présent règlement. Un avis de tel rachat sera publié une fois dans la Gazette Officielle de Québec pas moins de trente, ni plus de soixante jours avant la date du rachat et sera affiché ou publié en la manière prescrite pour les avis publics de la corporation. Le même avis sera, dans le même délai, déposé à la poste, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné. Toute obligation ainsi rachetable cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévu ci-dessus.

La présente résolution sera soumise à la Commission municipale de Québec et au Lieutenant-gouverneur en conseil, pour approbation.

Résolu : que ce Conseil demande à l'honorable ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, de bien vouloir autoriser la vente des obligations au montant de $24,700.00, émises sous l'autorité de son règlement no 307, de gré à gré, sans demander de soumissions dans la Gazette officielle de Québec, au pair, au taux d'intérêt de 4%.

ADOPTE.

Assemblée du comité de récupération. — La première asemblée du comité de récupération de la cité de Lévis aura lieu, lundi soir prochain, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire L.-S. Durand, président de ce comité.

Aux contribuables de la ville de Lauzon. — Vu mes occupations nombreuses et le temps relativement court d'ici les prochaines élections municipales, je n'aurai pas l'opportunité de pouvoir rendre visite à chacun des électeurs de la ville de Lauzon, chose qui m'aurait fait grandement plaisir. J'ai déjà eu l'occasion, en deux réunions publiques, de parler de mon administration et celle du conseil municipal durant les deux dernières années et on a pu lire dans les journaux les chiffres que j'ai donnés ainsi que le programme que j'entends suivre, si on me fait l'honneur de m'élire maire de ma ville pour un autre terme.

J'ai présentement à m'occuper des affaires de la ville et à préparer mon élection, ce qui ne me laisse pratiquement pas de temps pour aller à domicile causer avec mes bons amis de Lauzon.

Je compte sur leur appui et leur vote lundi prochain et ils peuvent être assurés que je continuerai d'administrer la ville sagement et à faire les améliorations nécesaires.

J'ai rempli une grande partie du programme soumis en 1940 et verrai à le compléter durant les deux prochaines années. Les promeses que j'avais faites en 1940, je les ai tenues et je continuerai à travailler dans les meilleurs intérêts de mes concitoyens.

(Signé) **J.-Ernest Bolduc.**

Des bureaux de votation pour l'élection de Lauzon. — L'élection à Lauzon pour choisir le maire et l'échevin du quartier Fréchette, aura lieu, lundi prochain, de 7 heures du matin à 5 heures du soir. La lutte à la mairie se fait entre MM. J.-Ernest Bolduc et Wellie Guay et pour le quartier Fréchette, les deux candidats sont MM. P.-E. Samson et Adjutor Leblond. Cinq nouveaux échevins ont été élus par acclamation lundi dernier. Voici les endroits ou seront installés les bureaux de votation lundi prochain:

Quartier Bienville, Poll No. 1, chez M. Alfred Bouchard, rue St-Joseph; Poll no 2, chez Mme Vve Léon Boulanger, rue St-Joseph.

Quartier Fafard: Poll no 1, chez M. Amator Corriveau, rue St-Joseph; Poll no 2, chez M. Honoré Langlois, rue St-Joseph.

Quartier Couture, Poll no 1, chez M. Henri Bourget, rue St-Joseph; Poll no 2, chez Mme Vve Ovila Richard.

Quartier Fréchette: Poll no 1, chez Mme C. Bérubé, rue St-Joseph; Poll no 2, chez Mme Emile Gagnon, rue St-Magloire, tout près de la rue St-Joseph.

Quartier Routhier, chez Mme Philippe Fournier, rue St-Joseph.

Quartier Guay, chez M. Albert Guay, cultivateur, au même endroit qu'il y a deux ans.

Les électeurs auront droit de vote pour le choix du maire. Pour le choix de l'échevin du quartier Fréchette seuls les électeurs de ce quartier voteront. L'officier rapporteur de l'élection est M. Lévi Bourassa, greffier de la cité de Lauzon.

Comité de citoyens à St-Jean Chrysostome. — Un comité de citoyens vient d'être formé à St-Jean Chrysostome, en vue de l'organisation du second emprunt de la Victoire. Ce comité se compose comme suit: Président d'honneur, M. l'abbé Irenée Beaudoin, président actif, M. Cyrille Noël, jr., vice-président, M. Edmond Cantin, secrétaire, M. Jos. Gosselin; membres: MM. Jos. St-Laurent Carrier Donat Cantin, Pierre Cantin, Alyre Gosselin, Victor Gosselin, Irenée Cantin, Léopold Ferland, solliciteur, Léopold Ferland.

Rév. Soeur Thérèse de Jesus décédée. — Nous avons appris avec un profond regret la mort de la Rév. Soeur Thérèse de Jésus, décédée, hier matin à la communauté des Rév. Soeurs Dominicaines de Québec, à l'âge de 48 ans.

Elle était la soeur de la Rév. Soeur St-Léandre du couvent Jésus-Marie, à Lauzon et de Mme François Landry, de Lévis. Les funérailles auront lieu, samedi matin, à Québec.

Nous présentons à la Rév. Soeur St-Léandre et à Mme Landry l'expression de nos plus sincères condoléances.

Quête du vieux linge. — Ce matin, sera faite la quête hebdomadaire du vieux linge pour les pauvres de la paroisse, dans les familles de la Côte du Passage, de la Côte Davidson, de la Côte Labadie et de la rue Commerciale.

Nos enfants jouent aux grands personnages. — Il se prend au sérieux, le petit bout d'homme de six ans, futur disciple d'Esculape, qui s'exerce à son dur métier en gnant les poupées de ses jeunes amies.

Voulez-vous avoir une heure de franc plaisir, allez à la soirée récréative que donneront les petits du Studio des Buissonnets, mercredi, le 4 février prochain, à 8 h. 15, à la salle St-François-Xavier.

Le programme est préparé avec soin, il est varié, et chaque numéro a son cachet particulier.

Les cartes de .35 sous se vendent chez la directrice; tél. : 102w; celles de .25 et de .15 sous sont offertes à domicile par les membres de la J. O. C. F.

Les bénéfices de cette soirée sont pour l'oeuvre des terrains de jeux des fillettes.

La neuvaine à saint François-Xavier. — Les exercices de la neuvaine annuelle en l'honneur de saint François-Xavier, commenceront dans la première semaine du carême, en l'église Notre-Dame de Lévis. Ils seront prêchés par le Rév. Père Jean-Marie Tague, Dominicain.

Quarante-heures au couvent de Lauzon. — Mardi matin, en la chapelle du couvent de Jésus-Marie, à Lauzon sont commencées les quarante-heures diocésaines pour se terminer ce matin.

Note personnelle. — Mlle Fernande Paquet, de Lévis, passe quelques jours à St-Anselme, l'invitée de sa tante, Mme Bégin.

Clinique. — Il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie cet après-midi, de 2 à 2 heures 30, à l'école de Pointe Lévis, à Ste-Jeanne d'Arc, ainsi que de 2 heures 30 à 4 heures 30, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis.

SEANCE DE LUTTE VENDREDI SOIR A LAUZON. — Demain soir, à 8 heures 30, au camp de Lauzon, aura lieu une autre séance de lutte préparée par M. Georges Couture.

En finale, on verra Maurice Gosselin, 142 livres aux prises avec Paul Tremblay 145 livres. Tous connaissent ces deux lutteurs et savent ce que vaudra ce combat.

En semi-finale, Kid Levesque, 155 livres, rencontrera Aurèle Jobin, 169 livres. Ce combat ne manquera pas d'intérêt.

Le troisième combat sera entre Kid Maurice, 135 livres, champion de Limoilou, et Georges Couture, 125 livres, du camp de Lauzon.

Le quatrième combat mettra en présence Georges Girard, 148 livres et Bill Russell, 145 livres.

Le cinquième combat aura lieu entre Kid Hecker, 135 livres et la Merveille Masquée, 147 livres. Cette rencontre plaira à tous par sa rapidité et la science des lutteurs.

FUNERAILLES DE M. ADJUTOR BOURGET. — Lundi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Adjutor Bourget.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de la paroisse, qui chanta également le service assisté comme diacre du Rév. Père Arthur Paquet, des Pères Blancs et comme sous-diacre de M. l'abbé Gérard Dallaire, du collège de Lévis. La chorale paroissiale a rendu la messe des morts en parties et des soli furent rendus. M l'avocat Henri Bernier touchait l'orgue.

M. Emile Samson portait la croix. Les porteurs étaient MM. Joseph Carrier, Romuald Bernier, Blaise Guay et Joseph Noël.

Conduisaient le deuil: MM. Paul-Emile, Jean-Charles, Henri et Gilles Bourget, fils du défunt; M. Edmond Bourget, son frère; MM. Napoléon Jobin, Joseph Pelletier, Gaudiose Parent, ses beaux-frères; MM. Louis Pagé, Cyrille Dumas, ses oncles; MM. Roland et Jean Guy Bourget, Yvon, Réal, Claude, Mario et Jean-Marc Tardif; Lionel et Raymond Hobin, Alfred et Charles-Eugène Pelletier, Guillaume, Jean-Paul, Harold, Jacques et Maurice Bourget, ses neveux; M. Alfred Guay, Léopold Guay, Emile Pelletier, Onésime Carrier, Paul-Emile Carrier, Joseph Noël, Joseph et Henri-Paul Bernier, ses cousins; MM. Roger Guay, Albert, Joseph et Antoine Dumas, Léger Méthot, Gonzague Visteur, Laurier, Gilles, Benoît, Clermont-Dominique et Jean-Slaude Noël ses petits cousins.

On remarquait dans le cortège M. J.-Ernest Bolduc, maire de Lauzon, J.-A. Allaire, ex-échevin, Dr Paul Racicot, lieut.-col. J.-E. Paré, MM. C.-H. Paré, chef évaluateur de Lauzon, Théodule Lemieux, Henri Coutellier, J.-E. Laflamme, Léger Poiré, Théodore Patry, J.-N. Dubé, Charles Laprise, Arthur Samson, Edgar Samson, Léonidas Hallé, Emmanuel Morency, Arthur Bilodeau, Edouard Vézina, Charles Pérusse, Philéas Thibault, Gérard Côté, Amédée Godbout, Patrick Dumas, Amédée Bouchard, Omer Carrier, Viateur Noël, Albert Turgeon, Léo Normand, Philippe Patry, Antonio, Paul-Emile et Jean-Paul Turgeon, Joseph Bélanger, Robert Beaulieu, Edouard Angers, Henri Boutin, Amédée Bourget, E. Girard, Etienne Turgeon, Onésime Carrier, Frédéric Bisson, Alfred Guay, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus sincères condoléances. La direction des funérailles était confiée à la maison J.-P. Thibault, de Lévis.

Funérailles de M. Pierre Bonneau

Laurierville. (DNC). — M. Pierre Bonneau, veuf de dame Cédulie Caron, est décédé à l'âge de 86 ans.

Une assistance nombreuse fut remarquée à ses obsèques.

La levée du corps a été faite par M. le curé J.-A. Provencher, qui chanta ausi le service.

Etaient porteurs: MM. Alcide Beaudoin, Andréa Lapointe, Jos. Gosselin, André-M. Mercier, Em. Boivin, et Albert Dion. M. Nazaire Gosselin portait la croix.

Le deuil était conduit par ses gendresgendres: MM. Jos. Côté, Eugène-E. Gagné, Albert Charest, Albert Jacques, Albéric Gagné et Antoine Paradis.

On remarquait, en outre, dans le cortège funèbre, ses filles: Mmes Eug.-E. Gagné, Albert Charest, Jos. Côté, Antoine Paradis, Albert Jacques et Albéric Gagné; ses petits-enfants: Thérèse, Philippe, André, Pierrette, et Jeanne Paradis, de Laurierville, Gérard, Andréa, Germain et Lucille Charest, d'Inverness; M.-Jeanne Jacques, de St-Antoine de Pontbriand, son autre gendre et son petit-fils: M. Albini Dumas et M. Rolland Dumas, d'Inverness; ses cousins et cousines: MM. et Mmes Félix Caron, Pamphile Tanguay et Joseph Dumas, M. Napoléon Caron, MM. et Mmes Alphonse Côté, Fernand Tanguay, Adélard Tanguay et Albert Caron.

Parmi les nombreuses connaissances qui assistaient aux funérailles, citons: MM. Etienne, Désiré et Jos.-O. Gagné, M. et Mme P.-E. Gagné, Mme Horm. Beaudoin, M. et Mme Eug.-J. Gagné, Mme Onés Gagné, M. Olivier Gagné, Mlle Laurence Gagné, M. et Mme Ph. Paradis, de Laurierville, M. et Mme Johnny Gagné, d'Inverness, Mlles Lumina et Rita Gagné, M. Noël Gagné, de Laurierville, Mlles Gisèle et Thérèse Gagné, d'Inverness, Mme A. Lapointe, Mme Alc. Mercier, M. Alc. Beaudoin, Mme Jos. Gosselin, Mme Naz. Gosselin, et nombreux autres.

Le d. étunt faisait partie de la ligue du S.-C. de la paroisse. M. William St-Pierre en portait le drapeau. Pendant le service, la quête a été faite par MM. William St-Pierre et Napoléon Marcoux.

Le défunt laisse 6 filles: Mmes Jos. Côté (Alma), de Biddeford, Me, Eugène-E. Gagné (Caroline), Antoine Paradis (Joséphine), Albéric Gagné (Rose-Anna), de Laurierville, Albert Charest (Ernestine), d'Inverness, et Albert Jacques (Alice), de St-Antoine-de-Pontbriand; 3 frères: Frédéric, de Chicago, Arthur, de Houghton, et Onésime, de Atlantic City; une soeur, la Révde Mère St-Edouard, des SS. de la Charité de Québec.

Nous offrons à la famille, nos sincères condoléances.

Laurierville (Még.)

ELECTIONS D'OFFICIERS. — D.N.C. — La congrégation des Enfants de Marie a fait l'élection de ses officières, comme suit, pour l'année 1942 : présidente, Mlle Jeanne Dubois; vice-présidente, Mlle Alma Beaudoin; secrétaire-trésorière, Mlle Blanche-R. Gagné; sacristine, Mlle Thérèse Samson; portière, Mlle Béatrice Lemelin; ppréfète des approbanistes, Mlle M.-Paule Bergeron lectrices, Mlles Thérèse Gingras et Françoise Comtois.

Il y eut aussi cérémonie de réception de 20 nouvelles congréganistes.

EUCHRE. — Les Artisans C.-F. (Cour de Laurierville), ont donné un euchre qui a remporté un beau succès. De nombreux prix y ont été distribués aux heureux gagnants.

Le prix d'entrée ($3.00 en argent), don de Mlle Eva Samson, a été gagné par M. André Mercier.

M. Arthur Hamel, organisateur du district, était présent et agissait comme maître de cérémonie. Il profita de l'occasion pour présenter à Mlle Eva Samson un magnifique stylographe en reconnaissance des services rendus à la société comme assistante-secrétaire-trésorière de la succursale.

Il y eut programme d'amusements divers.

Mme F. Gaudreault décédée à la Tuque

La Tuque — (Spéc.) — Nous avons appris avec regret le décès de Mme François Gaudreault, survenu à la Tuque, le 5 janvier, à l'âge de 87 ans.

Mme Gaudreault, née Agnès Larouche, était native de Ste-Agnès de Charlevoix. Ses funérailles ont eu lieu le 7, à la Tuque, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

De son premier mariage avec M. Desgagné, de Ste-Agnès, elle eut deux fils, dont l'un Baptiste, tombé au champ d'honneur pendant la guerre en 1914. D'une seconde union avec M. J.-Murray, deux fils lui survivent, MM. François et Joseph Murray, de la Tuque. D'une troisième alliance contractée avec M. François Gaudreault, de Mistassini, elle eut quatre enfants : Mme Antoine Doucet (Victoria), Mme Jos. Lefebvre (Marie), de St-Stanislas, Mme Arthur Bouchard (Marie-Louise), de l'Ontario et M. Alexis Gaudreault, de la Tuque, où elle demeurait. Elle laisse, en outre, ses beaux-fils, MM. Aimé Gaudreault, de Lac-Bouchette, Théodule Gaudreault de l'Ontario, François Gaudreault, de Mistassini, et une petite-fille, Mme Antonio Hébert (Marie), de Mistassini.

Ceux qui ont connu la regrettée disparue garderont le souvenir de cette mère canadienne vaillante et courageuse, qui n'a jamais craint la fatigue des rudes travaux pour donner à ses enfants une instruction chrétienne et un peu de confort. Lors de son troisième mariage, elle n'a pas craint d'adopter quatre orphelins et de leur servir de mère.

Mistassini était alors en pleine forêt. Seul M. François Gaudreault y défrichait un lot et y résidait depuis 1885 — mariée en 1890, Mme Gaudreault fut la seule femme à y habiter pendant 8 longues années, le plus proche voisin se trouvant à 8 milles.

Lorsqu'à la Trappe d'Oka, on décida la fondation d'une communauté dans la région du Lac St-Jean, c'est vers Mistassini que s'acheminèrent les fondateurs. M. et Mme Gaudreault vendirent alors leur lot, le camp rustique et le moulin dont M. Gaudreault était propriétaire.

En ce lieu arrosé de sueurs, où les privations furent ombreuses, s'élève aujourd'hui la majestueuse abbaye. D'autres colons vinrent se grouper autour de la Trappe, providence de la région.

Sur la tombe de la chère disparue, nous déposons l'hommage de nos prières et de nos regrets.

St-Patrice-de-Beaurivage (Lotb.)

Nouveau marguillier. — (DNC) — M. Albert Laverdière a été nommé marguillier, remplaçant M. Arthur Bourgault, sortant de charge.

Conseillers. — Pour la municipalité du village, M. Marc Bilodeau a été réélu conseiller et MM. Arthur Nappert et Jules Blais ont été élus.

Pour la municipalité de la paroisse, ce sont MM. Willy Corrigan, Pierre Chabot, fils, et Rosaire Vaillancourt qui ont été élus conseillers.

Statistiques. — Au cours de l'année qui vient de se terminer, nous avons eu 28 baptêmes, 11 sépultures et 12 mariages.

Décès. — Le 20 déc., est décédée, à l'âge de 56 ans, Mme Célanire Bilodeau, épouse de M. Alfred Flamand, marchand.

Les funérailles eurent lieu le 22.

Conduisait le corbillard, M. Omer Demers. Portait la croix, M. Jos. Nadeau. Portait le cercueil, MM. Eugène Sylvain, Johnny Vaillancourt et Arthur Landry, ses beaux-frères, MM. Gaudios Breton, Edouard Boivin et Philippe Croteau.

Mme Flamand était la soeur de MM. Joseph, Omer, Marc, Dorveni et Hector Bilodeau, Mme Louis Flamand, de Ste-Apolline, Mme Johnny Vaillancourt, de St-Patrice, Mme Fortunat Drouin, de Leeds, et Mme Arthur Landry, de St-Sylvestre.

Naissances. — Joseph, Lucien, Alfred, enfant de M. et Mme Jos.-Alphonse Mercier (Cécile Demers). Parr., Jean-Charles Mercier; marr., Mlle Yolande Mercier, frère et soeur de l'enfant; porteuse, Mme Nap. Lambert.

—Marie, Lucille, Alice, enfant de M. et Mme Jos.-Alphonse Mercier (Cécile Demers). Parr. et marr., M. et Mme Georges Dubosq de St-Gilles, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Philippe Therrien.

Ste-Perpétue, L'Islet

Cercle des fermières (D.N.C.)— A sa réunion du 13 janv., le Cercles des fermières de Ste-Perpétue a fait l'élection de ses directrices, comme suit: présidente: Mme Edgar Ouellet, réélue pour un 4ième terme ; vice-prés., Mme Erasme Morneau, réélue pour un 2ème terme ; sec.-trés., Mme Paul Asselin ; bibl.-lectrice, Mme Gérard Dumas ; conseillères, Mmes Emile Daigle, Roch Lebel, réélue, et Ls-Jos. Dubé.

A cette même assemblée, ont été tirés des prix d'assistance donnés par les dames fermières, pour l'année écoulée. Les heureuses gagnantes sont Mmes Napoléon Richard, Jos. Caouette, Roch Lebel, Wilbrod Pelletier, Omer Paradis, Fernando Jalbert, Odilon Blanchet, Ls-Jos. Dubé, François Pelletier et Laurent Desprès, Mlles Jeanne d'Arc, Marguerite et Florence Morneau.

Au programme de l'année, qu'il est impossible de reproduire, il y a onze assemblées du cercle. La prochaine sera tenue en mars prochain. Celle du mois d'août sera consacrée à la préparation de l'exposition annuelle.

La devise du cercle est : "Vers le progrès" et le mot d'ordre de l'année : "Paysannes de chez nous tendons-nous la main pour la montée vers le labeur de chaque jour."

St-Stanislas (Rob.)

BAPTEMES. — Le 23 nov., a été baptisée Marie-Rachel-Jaqueline, enfant de M. et Mme Victor Villeneuve (Alma-Rose Doucet).

Parr. et marr., M. et Mme Roméo Robert, cousins de l'enfant.

—Le 29, M.-Monique-Clairette, enfant de M. et Mme Joseph-Emery Laprise (M.-Anna Duperré).

Parr. et marr., M. et Mme Jean-Maurice Gagnon, oncle et tante.

—Le 3 déc., Joseph-Xavier-Ghislain, enfant de M. et Mme Edmond Marcil (Marie Sirois).

Parr. et marr., M. et Mme Edmond Gélinas

—Le 8, Marie-Pierrette, enfant de M. et Mme Charles-Edmond Girard (M.-Rose Beauchesne).

Parr. et marr., M. et Mme Alfred Beaulieu, oncle et tante.

—Le 14, M.-Thérèse-Irma, enfant de M. et Mme Antonio Rousseau (Eliane Dubois).

Parr. et marr., M. et Mme Ulric Villeneuve.

—M.-Céline-Brigitte, enfant de M. et Mme Daniel Ouellet (Isola Pilote).

Parr. et marr., M. et Mme Jos.-Charles Ouellet, oncle et tante.

—Le 21, Jos.-Noël-Léonce, enfant de M. et Mme Alfred Beaulieu (Delphorose Girard).

Parr., M. Léonce Bouchard; marr., Mlle Thérèse Beaulieu (soeur).

—Jean - Claude-Florent-Clément, enfant de M. et Mme André Chabot (Paula Fortin).

Parr., Clément Maltais; marr., Mlle Maria Fortin, tante.

—Le 28, Joseph-Gaston, enfant de M. et Mme Henri Doucet (Antoinette Labrecque).

Parr. et marr., M. et Mme Pierre Labrecque, grands-parents.

—Le 16 janv., M.-Cécile-Henriette, enfant de M. et Mme Arthur Laprise (Yvonne Lecomte).

Parr., M. Georges-Henri Laprise (frère); marr., Mlle Marie-Rose Laprise (soeur).

MARIAGES. — Le 26 déc., M. Joseph Hébert, de la Tuque, a épousé Mme Vve Aimé Duchesne.

—Le 14 janv., à Ste-Jeanne d'Arc, M. Léonce Gagné, de St-Stanislas, a épousé Mlle M.-Anne Champagne.

FERMIERES. — Le 7 janv., M. l'agronome E. Tremblay est venu donner une conférence aux dames fermières.

GRATIFICATION. — Mlle France Beaulac a reçu, par l'entremise de M. l'inspecteur Michel Savard, une prime d'enseignement.

DEUIL. — M. Edmond Gélinas, marchand, est décédé subitement, le 13 janv., à l'âge de 51 ans, 6 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Léontine Paradis, deux fils adoptifs: MM. Jean-Baptiste et Auguste Lavoie, de St-Edmond-les-Plaines; une fille adoptive, Jeannette; un frère, Laudas; 4 soeurs: Mme Remi Paradis (Lydia), Mme Vve Arthur Drapeau (Joséphine), de Normandin, Mme Philias Drapeau (Clara), de la Tuque, et Mme Donat-O. Dupont (Rose-Anna), de Pointe-du-Lac; ses beaux-frères: MM. Willie Paradis, de la Tuque, Edmond et Maurice Paradis, de Dolbeau, et Fredo Paradis, de Normandin; ses belles-soeurs: Mmes Alfred Thibault (Elise), Johnny Bussières (Simone), Wilbrod coise Boivin (Antonia), de Mistassini, Boivin (Irène), de Normandin, Fran-Edouard Pitre (Germaine), de Dolbeau, et Mlles Armandine et Cécile Paradis, de Normandin; ses beaux-parents: M. et Mme Georges Paradis, de Normandin.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bergeron. On y remarquait un grand nombre de parents, amis et citoyens de la paroisse.

Portait la croix, M. Joseph Drapeau, neveu du défunt. Le cercueil était porté par ses beaux-frères: MM. Edmond et Maurice Paradis, John Bussières et Edouard Pitre.

Nos condoléances à la famille.

MARGUILLIER. — M. Arthur Allard a été nommé marguillier, remplaçant M. Edouard Néron.

MUTATION. — M. Wilfrid Verville a acheté la boutique de forge de M. Charles Roy, parti pour Dolbeau.

Weedon (Wolfe)

Statistiques (DNC) — Notre paroisse a enregistré, en 1941, 40 naissances (23 garçons et 17 filles), 13 mariages et 15 sépultures, dont 9 d'adultes et 6 d'enfants.

Nouveau marguillier. — M. Ovila Fontaine a été élu marguillier en remplacement de M. Thomas Breton, sortant de charge.

Nos félicitations.

Souper et soirée. — A la salle St-Janvire de Weedon, a eu lieu un souper aux fèves, servi par les jeunes filles de la paroisse, et soirée dramatique et musicale organisée par M. le vicaire au profit des oeuvres paroissiales. Il y eut de magnifiques prix.

Les paroissiens assistèrent nombreux à cette soirée, qui a remporté un magnifique succès.

M. le curé adressa ensuite des remerciements nombreux à l'assistance et à tous ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée.

Chez les fermières. — Le 9 janv. notre cercle des fermières a tenu ses élections annuelles. En voici le résultat: Mme Ovila Dumas, présidente; Mme Joseph Denis, vice-prés.; Mlle Denise Allard, secrétaire-trésorier; Mlle Germaine Jourdain, réélue bibliothécaire; Mmes Hector Lussier et Joseph-S. Fontaine, réélues par acclamation, et Mme Emile Surprenant, conseillères; Mme Ovila Dumas, conseillère provinciale.

Naissance. — Le 28 déc., Joseph-Jean-Noël-Gustave, enfant de M. et Mme Albert-S. Fontaine (Fernande Phaneuf). Parr. et marr., M. et Mme Joseph Fontaine.

Décès. — M. Alfred Beaudry, époux de Dame Rose-Délima Moreau, à l'âge de 70 ans et 10 mois.

—M. Jean-Baptiste Magnan, époux de Dame Alexina Saulnier, à l'âge de 67 ans, 7 mois.

Nos condoléances aux familles.

Laurierville (Még.)

Baptêmes. — (D.N.C.) — Joseph-Arthur-Alcide, enfant de M. et Mme Ernest Rousseau (Cécile Paradis). Parr et marr., Alma Paradis, oncle et tante maternels; porteuse, Mme Ad. Manningham, grand'tante.

—A M. et Mme Rolland Dumas (Bertha Therrien), un fils : Joseph-Gérard-François-Xavier. Parr. et marr., M. et Mme Albini Dumas, aïeuls paternels. Porteuse, Mme Philippe Breton, grand'tante de Plessisville.

—Marie-Claire-Laurette-Jeannine, enfant de M. et Mme Albert Labrie (Rita Bergeron). Parr et marr., M. et Mme Emile Labrie, oncle et tante, de Plessisville; porteuse, Mlle Gertrude Labrie, tante.

Décès. — Un ancien paroisse, M. Octave Larochelle, époux de Dame Marie Bilodeau et frère de Mmes Lévi Roy, sr., et William St-Pierre, est décédé et a été inhumé à So-Norwalk, Conn., à l'âge de 67 ans.

Transaction importante. — La Société Coopérative Agricole vient de faire l'acquisition de la fabrique de beurre de M. Benjamin Ferron, à Ste-Julie Station. M. Ferron a été engagé comme fabricant pour le compte de la Coopérative.

Cette dernière possédait une autre fabrique de beurre, acquise de M. Aristide Goulet.

Présentement on fabrique le beurre et le fromage à l'établissement de Ste-Julie Stat. C'est une accommodation qui est bien vue par la plus grande majorité des cultivateurs de la localité.

Don généreux. — La Cong. des Enfants de Marie vient de faire don à la Fabrique d'un magnifique dais de procession.

Service. — A été chanté dans l'église paroissiale un service solennel pour le repos de l'âme de T. H. Ernest Lapointe, recommandé par le club Laurier, de Laurierville.

L'officiant était M. l'abbé P. Germain, vicaire M. le curé J.-A. Provencher, assistait au choeur.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait M. Jos. Lafontaine, de Thetford-les-Mines, député de Mégantic, à la Chambre des Communes.

A Jonquière

Eglise St-Georges. —(D.N.C.)— La nouvelle paroisse, connue sous le nom de St-Georges, a maintenant son église. La construction en est terminée. C'est une église en style moderne, avec sous-sol et étage supérieur.

Forum. — Jonquière a maintenant son "forum". La direction en a été confiée à M. Jean-Joseph Bouchard et la présidence, à M. l'abbé Lemay, aumônier des syndicats catholiques.

Nos meilleurs voeux de succès.

Un solliciteur traduit en Cour

MONTREAL, 29. — (DNC). — L.-P. Bourdeau, 1,714, rue Plessis, accusé d'avoir obtenu frauduleusement $50 de Mme Thérèse-L. De Beliveau, a été cité à l'examen volontaire, fixé au 17 février, par le juge Armand Cloutier. Sollicitant pour l'emprunt de la Victoire 1941, il aurait reçu $50 en espèces de la plaignante et n'aurait jamais livré le bon en retour.

St-Edouard (Lotb.)

Marguillier. — (DNC) — M. Ernest Chrétien a été élu marguillier, remplaçant M. Joseph St-Onge, sortant de charge.

Conseillers municipaux. — MM. Antoine Lemay, Jos. Jacques et Réal St-Onge ont été élus conseillers pour l'année 1942.

Baptêmes. — Le 6 janv., a été baptisée Marie-Denise-Rita, fille de M. et Mme Lucien Lemay (Rose-Ilda Jacques). Parr. et marr., M. et Mme Cyrille Desruisseau, oncle et tante.

—Le 17, Joseph-Jean-Claude, fils de M. et Mme Alcide Lemay (Julie Lauzé). Parr., M. Fernand Lauzé, cousin de l'enfant; marr., Mlle Emerentienne Croteau, cousine.

—Le 18, Marie-Georgette-Doris, fille de M. et Mme Roger Blais (Cécile Soucy) Parr. et marr., M. et Mme Joseph Soucy, oncle et tante.

Décès. — Le 21 janv., à 9 h., ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Côté, décédé le 18, à l'âge de 45 ans, après quelques heures de maladie. Il laisse son épouse, née Alma Auger, et huit enfants.

Cercle des fermières. — Le 7 janv., a eu lieu la réunion pour la reddition des comptes et l'élection du bureau de direction pour l'année en cours.

Le cercle se compose, cette année, de 56 membres.

St-Gédéon (L.-S.-J.)

CERCLE DES FERMIERES. — Le 14 janvier, les fermières de notre paroisse ont tenu leurs élections. Voici les noms des directrices élues: Mme Jos. Gaudreault, présidente, réélue; Mme E. Gagnon, vice-présidente, réélue; Mme Aquilas Lavoie, bibliothécaire réélue; Mme Edgard Desgagné, sec.-trésorire, réélue; conseillères, Mmes J.-U. Néron, J.-A. Simard et B. Maltais, élues.

L'élection fut faite sous la direction de Mlle Marie-Ange Desgagné, présidente d'élection.

M. L. Langevin, agronome régional, était présent à la réunion et adressa la parole aux membres.

Il les félicita pour la manière dont leur cercle est dirigé.

Obsèques de Mme Wilfrid Labranche

Un ultime hommage a été rendu, mercredi, le 21 janvier, à St-Fidèle, à la mémoire de dame Marthe Gagnon, épouse de feu sieur Wilfrid Labranche, décédée le 18 courant, à l'âge de 77 ans 3 mois.

A l'église, la cérémonie fut imposante. M. l'abbé Emmanuel Fillion a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. le curé Adélard Turmel, assisté de MM. les abbés Alph. Fortier et Léger Robitaille, comme diacre, sous-diacre. La chorale paroissiale a exécuté un programme de circonstance saus la direction de M. Paul Fecteau. Des soli furent rendus. M. Gingras touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par MM. Joseph-Eugène et Adélard Labranche, ses fils ; MM. Achille Simard, Joseph-Albert Lapointe et David Chevalier, ses gendres ; MM. Alibe et Georges Chevalier, Alex. Simard, Jacques Labranche, Alexandre Noreau, Abel Labranche, Adélard, Maurice, René et Raymond Simard, Loyola Grosleau, André et Henri Simard, Paul-Emile et Gerald Labranche, ses petits-fils ; MM. Alphonse et Ludger Labranche, Jos. Simard, Maurice et Maxime Bergeron, Joseph Dufour, ses neveux ; MM. Georges et Jean-Claude Grosleau, Omer Dufour, petits-neveux.

Dans le cortège on remarquait l'hon. Oscar Drouin, C.R., M. Hubert Simard, échevin, MM. Lionel Bergeron, Adélard Côté, Jos. Bernier, Elz. Fillion, D. Baillard, C.-E. Moreau, E. Poliquin, A. Girard, D. Noreau, O. Renaud, P. Morency, A. Poitras, S. Langlois, U. Méthot, Arthur Roy, W. Welman, A. Asselin, L. Gendreau, F.-X. Brousseau, L.-P. Gagné, J.-A. Trudel, H. Fillion, J.-E. Labrie, R. Lajeunesse, L. Lafrance, L. Miville, L. Grosleau, C.-A. Chabot, R. Moreau, O. Blondeau, J.-E. Lapointe, J. Grantham, Alex Guilbault, Marcel Chabot, Chs Jean, W. Boivin, J. Leclerc, Damien Trépanier, Robert Neill et autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Tite des Caps.

La Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, nos sincères condoléances.

AYEZ TOUJOURS

LE SOURIRE

GRÂCE À ENO!

● Voulez-vous faire partie des groupes qui s'amusent? Voulez-vous voir les choses du bon côté? Alors, débarrassez-vous des déchets toxiques qui encombrent probablement vos intestins et sont cause de la constipation, des maux de tête, de la nonchalance et du manque d'entrain. Prenez du 'Sel de Fruit' d'Eno pour retrouver tout votre entrain, respirer la santé et jouir de la vie.

Eno est le moyen agréable de rester en forme. Il ne contient pas de sels minéraux amers et âpres tels que les sels de Glauber et d'Epsom. Eno adoucit l'estomac et soulage les malaises causés par l'acidité. Il remédie à la paresse des intestins en aidant d'une façon naturelle l'évacuation des déchets alimentaires de la veille—assurant ainsi, d'une façon naturelle et efficace, la propreté intérieure du corps. Vous aimerez le goût agréable d'Eno.

Restez en Bonne Santé, grâce à . . .

ENO'S 'FRUIT SALT'
TOUS LES MATINS À JEUN

MARIUS par Walt Disney

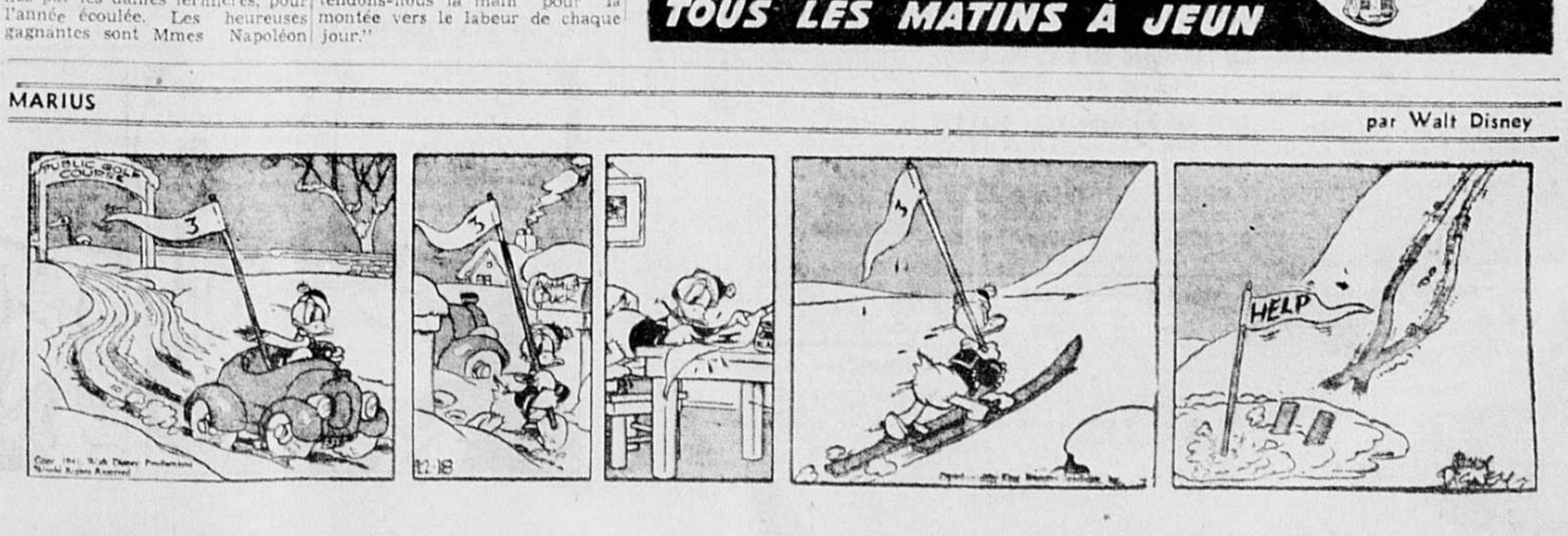

L'ACTION

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec.
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest, Québec
Tél. : Echange privé 2-4771
J.-Ern. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT
Quebec : $8.00 par année 60c. par mois
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

Pour vos petites annonces appelez 2-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de quatre, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. En-tête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 pts — maximum 14 pts. chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives. Contrat d'un an, 43 fois le prix de six insertions.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate, et comme suit :

1 insertion : .05c la ligne agate ;
6 insertions consécutives : .04½c la ligne agate ;
13 insertions consécutives : .04c la ligne agate ;
26 insertions consécutives ou plus : .03½c la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Comme toutes les annonces commencent avec l'édition du matin, elles doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 hres a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

50 - SUCCURSALES - 50

A QUEBEC ET DANS LA BANLIEUE, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH et JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 337, St-Joseph Tél. : 4-0562
Magasin Jos. Côté, 221, rue St-Joseph Tél. : 4-0082
Germain Lépine, Ltée, 285, rue St-Vallier Tél. : 2-4466
Magasin Jos. Côté, 274, rue St-Joseph Tél. : 4-0070
J.-E. Giguère, 253, rue St-Joseph Tél. : 4-0788
Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph Tél. : 3-3301
Alex. Delisle, 111, De la Couronne Tél. : 4-0558
Magasin Jos. Côté, 27, rue St-Joseph Tél. : 2-0305
Magasin Jos. Côté, 105, rue St-Joseph Tél. : 4-0454
Tabagie du Club des Marchands, Léopold Drapeau, prop., 336, boulevard Charest Tél. : 2-4436

BASSE-VILLE ET PALAIS

P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul Tél. : 2-5541
Magasin Jos. Côté, 333, rue St-Paul Tél. : 2-4117

HAUTE-VILLE

Magasin Jos. Côté, 22, rue Buade Tél. : 2-0288
Magasin Jos. Côté, 26, rue St-Jean Tél. : 4-0574

ST-JEAN-BAPTISTE

Arthur Cloutier, 232, rue D'Aiguillon Tél. : 6870
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél. : 6210
Pharmacie J.-U. Demers, 418, rue St-Jean Tél. : 2-6444
Magasin Jos. Côté, 372, rue St-Jean Tél. : 2-0281
J.-B. Rousseau, Enr., 277, rue St-Jean Tél. : 8301
Tabagie St-Jean, 573, rue St-Jean Tél. : 2-5973

QUARTIER MONTCALM

Magasin Jos. Côté, 7, Chemin Ste-Foy Tél. : 4-0762
Pharmacie Paul-H. Soucy, 85, avenue Cartier Tél. : 2-1258
Raoul-V. Bélanger, 44, rue Fraser Tél. : 6757
Adélard et Gustave Lépine, Enr., 48, Chemin Ste-Foy Tél. : 2-2656

ST-SACREMENT

Gauvin et Frère, 867, Chemin Ste-Foy Tél. : 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO

Magasin Jos. Côté, 459, rue St-Joseph Tél. : 4-0592
J.-E. Gagnon, 766, rue St-Vallier Tél. : 4-0422
René Dion, 786, rue St-Vallier Tél. : 4-0473
Mme L.-P. Garneau, 95, rue St-Germain Appartement 1 Tél. : 2-0032
Mlle E.-A. Cloutier, 1151, rue St-Vallier Tél. : 7849
J.-B. Beaulieu, 1039, rue St-Vallier Tél. : 3-4041
Mlle Y.-C. Bigaouette, 1251-B, rue St-Vallier Tél. : 4-0421
G.-Sylvio Marceau, 800, rue St-Vallier Tél. : 2-3212
W. Laberge, 185, Des Oblats Tél. : 9811
Alfred Rousseau, 138, rue Aqueduc Tél. : 5766
Mme Euclide Beaulieu, 428, rue Châteauguay Tél. : 0856

LIMOILOU

Magasin Jos. Côté, 176, 3ième Avenue Tél. : 4-0525
J. Bouchard & Fils, 54, 3ième Rue Tél. : 4-1113
Librairie St-Charles, 109, 3ième Rue Tél. : 2-5383
J.-A. Lévesque, 146½, 3ième Rue Tél. : 4-0329
J.-Emile Gosselin, 967½, de la Canardière Tél. : 4-1320
R.-H. Jalbert, 143, 3ième Avenue Tél. : 4-1196

BEAUPORT

Eugène Parent, 29, Avenue du Collège Tél. : 4-6503

ST-LOUIS DE COURVILLE

E.-O. Grenier, 121, Avenue Royale Tél. : 4-5800

MONTMORENCY VILLAGE

F.-X. Bouchard Tél. : 4-3234

LEVIS

Paul-Emile Guay, 49, rue Carrier, Lévis Tél. : 837
Maurice Gilbert, 36, Côte du Passage Tél. : 1032
J.-P. Thibault, 9, rue Commerciale Tél. : 131
Pharmacie E. Martel, 69, Côte du Passage Tél. : 438

ST-ROMUALD

Georges Marcoux, 15, rue de l'Eglise Tél. : 30

NOTE : Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

ASSORTIMENT COMPLET DE MEUBLES

Radios Rogers, Majestic, DeForest Crosley. Poêles "Enterprise". Laveuses "Easy". Sets de chambre depuis $59.50. Chesterfields depuis $59.00. Sets à déjeuner. Studios, etc.

GROS ET DETAIL

à notre nouveau et plus grand magasin.

J.-ROMEO CROTEAU
50, de la Couronne,
Tél. : 2-3928
27643—30-1 (mar.j.s. au 19-3)

Agents demandés

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940 sous le numéro P.C. 6286

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

TORONTO JOBBING
Catalogue Gratis: Linge neuf et usagé
1C, Ste-Thérèse Québec
27446—14-1 (26 fs) 5

UNE MERVEILLE

ECRIVEZ 1000 MOTS avec cette nouvelle plume "ROC" sans avoir à reprendre d'encre. Prix par la poste 45c. S'adresser à : NATIONAL JOBBER REGD, ESTCOURT, P.Q. (Aussi agent demandé).
27667—21-1 (26 fs) 6

Animaux à vendre

ANIMAUX : Boston bull, jeunes chiens très bien marqués. Aussi serins chanteurs et d'accouplement. S'adresser à : LA MAISON LANGEVIN, 140, DE LA COURONNE. Tél. : 3-0619.
27729—23-1 (6 fs) 10

Argent à prêter

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
PRETS en première hypothèque sur maisons construites et en construction situées à Québec et Sillery. Taux d'intérêt avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser à 72, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tél. : 4-2468
27719—27-1 (26 fs) 13

ARGENT A PRETER
Sur 1ère hypothèque, à Québec, 5%, 6%. S'adresser : PAUL GRENIER, notaire, 223, BOUL. CHAREST. Tél. : 3-1321.
27188—7-1 (26 fs) 15

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD, 27, de la Couronne (Ch. 213) Tél. : 2-6488
26992—29-12 (26 fs) 15

ARGENT A PRETER. Sur 1ère hypothèque. Immeuble en général. S'adresser : L.-E. FORTIER, N.P., 87, DE L'EGLISE. Tél. : 9450. Rés. : 4-5312
27646—21-1 (26 fs) 15

de la Bruère Fortier, Notaire
$500 à $10,000 sur hyp.
37, DE LA COURONNE, TEL. : 3-0735
26856—22-12 (L. j. s. au 19-2) 15

Argent demandé

ON DEMANDE A EMPRUNTER $4000, 1ère hypothèque, sur maison neuve à Sillery. Pour plus de détails, écrire à CASIER 388, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
27724—23-1 (6 fs) 16

Articles de ménage

AMEUBLEMENT NEUF POUR 5 APPARTEMENTS : Chesterfield. Set chambre, poêle, set studio, machine à coudre "Singer". Set cuisine, laveuse, secrétaire, glacière, etc. S'adresser : 273, ST-JOSEPH, Québec, App. 1
26993—29-12 (26 fs) 18

MEUBLES DE TOUS GENRES à vendre pour balance de compte, neufs ou usagés : set chambre, poêle, studio, salle à dîner, de cuisine, chesterfield, laveuse, machine coudre Singer. LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENR. 129, RUE CARON. Tél. : 6539.
26991—29-12 (26 fs) 18

V. DRAPEAU, "Seconde Main"
Achetons, Vendons, Echangeons
44, Ste-Thérèse, Tél.: 4-0194
27175—3-1 (26 fs) 18

PIANOS, Chesterfield, divans, mobiliers salle à manger et à coucher, poêles à bois et charbon, pupitres, chaises de bureau, laveuses électriques, garde-robes, chaises d'invalides, etc. Meubles neufs et d'occasion. Achetons et échangeons. L.-J.-A. DEMERS & CIE, Tél. : 2-2685, 183, DE LA COURONNE.
27647—21-1 (26 fs) 18

LAVEUSE BEATTY
Avec agitateur régulier, remise à neuf POUR : $30.95
Avec même garantie que le nouveau modèle AUTRES MARQUES : $15.
J.-E. BEAUDOIN
66, St-Joseph Tél. : 2-2724
27807—26-1 (6 fs) 18

Venez visiter nos poêles usagés et reconditionnés
Vous y trouverez un choix considérable de beaux et bons poêles usagés et reconditionnés en parfait ordre par nos experts. Et ce à des prix des plus convenables.
La Fonderie de L'Islet, Ltée
76, rue de la Salle
Près rue Du Pont
127, rue du Pont Tél.: 4-2141
146, boul. Charest Tél.:4-1810
27640—17-1 (S. mar. j. au 17-3) 18

TAPISSERIE: tél.: 4-2397
PYREX, MIROIR, LAMPES.
C. MORENCY, 1H Ste-Thérèse
27677—22-1 (J. s. mar. au 21-3) 18

A vendre — Divers

OCCASIONS : quatre Roll-top, trois tables de comptable, un kardex huit tiroirs, un Acme douze tiroirs, vingt bureaux plats 60 x 34. 99, COTE D'ABRAHAM.
27786—24-1 (26 fs) 21

MAGNIFIQUE CAPOT CHAT sauvage, neuf, pour monsieur, à sacrifier. S'adresser à : 282, RUE ST-VALLIER, Québec.
27892—29-1 (1 fs) 21

A vendre — Divers

RADIO VICTOR, set de chesterfield à vendre bon marché. Aussi automobile Ford, coach 38. Le tout en bonne condition. S'adresser : 327, ST-CYRILLE. Tél. : 2-5512, magasin: 4-3967.
27868—28-1 (6 fs) 21

Manufacturiers de POUDRES A BALAYER, DESINFECTANTS, SAVONS LIQUIDES,
Cire à planchers "Sun Gloss", "Lilas Ozone", désinfectant,
Tous ces produits sont enregistrés sous le nom de "ANCO".
PRODUITS ANGLO-CANADIENS,
600, RUE ST-VALLIER, QUEBEC
TEL. : 2-1112
26658—11-12 (J. s. mar. ou 7-2) 21

A vendre, échanger, louer

LIVRES. — FRANCAIS, ANGLAIS. — Romans, histoire, art, religion, chant, magie, classe. Statuts provinciaux. Achetons, revendons, louons livres usagés. FOYER DU LIVRE, 42, ST-JOSEPH. Tél. : 2-0153. Timbre exigé pour réponse.
27063—3-1 (S. mar. j. au 26-2) 22

Balances

BALANCE TOLEDO
Neuves - Reconditionnées - Réparation.
225 de la Couronne Tél.: 3-4300
27238—7-1 (26 fs) 26

Bois, Charbon, Huile

CHARBON EN SACS
Stove, Chesnut, Buckweat, Coke. Prix spéciaux à la tonne. Bois d'allumage. Huile à chauffage
Albert Royer, Enr., tel. : 6618
171, AQUEDUC
27105—3-1 (26 fs) 29

ELZ. TURCOTTE
Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de bois. 2 COURS
21, Ste-Agnès et coin avenue Renaud-St-Léon, tél. : 8411
Rés. 19, DE JUMONVILLE
27449—14-1 (26 fs) 29

J.-B. COTE
Gros et Détail
384 Arago, Tél.:8292 ou 2-6184
27309—30-1 (26 fs) 29

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. COUR : 59, ST-BENOIT. Résidence : 30, AVENUE RENAUD. Tél. : 9481. Aussi déménagement à bon marché.
27739—24-1 (26 fs) 29

P. DESHARNAIS
Bois de chauffage gros et détail
332 Marie Incarnation Tél.: 2-1834
27846—28-1 (26 fs) 29

REAL DUPUIS. — Bon bois chauffage séché à l'abri, merisier, érable, épinette. Slabs bouleau, croûtes merisier, scié, fendu, livré domicile. Prix spécial pour provision. COUR BOIS ST-PATRICK, 104, ST-PATRICK, téléphone : 2-4630.
26503—4-12 (J. s. au 28-2) 29

Bois de construction

BILODEAU & DORE ENR.
MERISIER à plancher, B.C.Fir, moulures épinette de toutes dimensions, Veneer, pin, bardeau. Nos prix vous intéresseront. 250, ST-PAUL. Tél. : 2-5035. Près des chemins de fer.
27685—23-1 (26 fs) 30

Buanderies

30c la douz. POURQUOI LAVER chez vous draps, serviettes, taies d'oreiller, couvre-pieds, quand nous le faisons pour 30c la douz. de mcx.
BUANDERIE
QUEBEC STEAM LAUNDRY
14-18, DES PRAIRIES, Tél. : 4-3641
27437—14-1 (26 fs) 36

Bureaux à louer

47, RUE ST-PIERRE, bureaux à louer, service de concierge, chauffage, éclairage, 2e plancher. Pour informations s'adresser sur les lieux.
27720—23-1 (6 fs) 37

BUREAU A LOUER, 540 pieds carrés, chauffé, éclairé, service de concierge, ascenseur. Pour informations, s'adresser : M. HUDON, Edifice l'ACTION CATHOLIQUE, 3, BOULEVARD CHAREST.
27737—24-1 (6 fs) 37

47, RUE ST-PIERRE, bureaux à louer, service de concierge, éclairage, 2e plancher. Prix très modéré. Possession immédiate. Pour informations, s'adresser sur les lieux.
27905—29-1 (6 fs) 37

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, grande chambre bien meublée, garde-robe, usage du bain, téléphone, pour un ou deux messieurs. 186, DU ROI, téléphone 4-3668.
29-1 (1 fs) 44

Chambres et pension

MANOIR HEBERT, 1, HEBERT ou 1½, DES REMPARTS, près université. Endroit idéal, tranquille, table d'hôte. Chambres doubles et simples, eau chaude. Prix : $55, $60, $65.
27855—22-1 (J. s. mar. au 21-3) 46

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston. Anesthésie au gaz. Bureau : 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. 207, 3e AVENUE, Québec. Tél. : bur. 4-3312; Rés. : 2-4935.
27598—20-1 (26 fs) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER. — Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. GERALD MARTINEAU, 96, ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-2890.
27434—14-1 (26 fs) 60

CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal, L. C. Smith, etc., réparés à neuf. Prix considérablement réduits. Payables versements mensuels. CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs pour Underwood, Québec et district, 104, COTE DE LA MONTAGNE. Tél. : 2-1422.
27332—12-1 (26 fs) 60

Commerce à vendre

EPICERIE LICENCIEE bien établie depuis quelques années, dans Limoilou. Raison de vente : service militaire. Adressez correspondance à : P. M., POSTE RESTANTE, STATION B, Québec.
27482—15-1 (J. s. mar. au 12-2) 66

Une habitude journalière...

Chaque jour des centaines de personnes parcourent les pages d'annonces classées de l'"Action Catholique".

Si votre annonce est là, elle sera lue, et vous obtiendrez des résultats satisfaisants.

APPELEZ **2-4771**

et dictez votre annonce

Commerce à vendre

EPICERIE. — Stock épicerie à vendre avec logement 3 appartements à louer. Bon marché pour prompt acheteur. Une vraie aubaine. S'adresser 1235, ST-VALLIER, Québec. Tél. : 4-1513
27878—28-1 (6 fs) 66

Cordonniers

Chaussures Hommes 75c
Demandez liste de prix
G. GUIMONT, 146, Bayard
27331—13-1 (mar. j. s. au 12-3) 67

Dentistes

Dr ALPHONSE DION
Chirurgien-Dentiste
24, côte du Palais Tél.: 2-2153
27654—22-1 (J. s. mar au 21-3 74

Divers

TRAPPEURS ATTENTION! Secret pour capturer les renards aux pièges, l'automne ou l'hiver. Méthode garantie. S'adresser : LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE, Co. Kamouraska.
27295—8-1 (26 fs) 75

Gratis
Montre pour Dame ou Homme, Kodak, et plus de 100 Primes à votre choix. Demandez notre Catalogue. Pour la vente de quelques bouteilles de parfum Vienna de 5c à 20c.
Nécessaire de vente fourni gratuitement. Cadeau de promptitude.
LONDON PRIMIUM CO
1-B Hermine St., Québec
27237—8-1 (J. s. mar au 7-3) 75

FEMMES A BARBE, jambes poilues. Pommade Roy-Mar détruit poils superflus. En vente : J.-E. Livernois, Brunet, Dubé, Laroche, Québec et Pharmacie Montréal, Montréal. Jarre : $1. Ecrire à : PRODUITS ROY-MAR, CASIER 291, QUEBEC, P.Q.
27907—29-1 (J. v. s. au 27-3) 54

Doreurs -- Argenteurs

REDORONS, REARGENTONS, VERNISSONS. — Vases sacrés, candélabres, bénitiers, etc. FABRIQUONS calices, ciboires, or, argent. ECHANGEONS orfèvrerie, bronze d'église. Travail soigné garanti. Tél. : 2-8032. J.-ARSENE BELLEVILLE LTEE, 45-47, SOUS LE FORT, Québec.
26690—16-12 (Mar. j. s. au 12-2) 77

Electriciens -- Plombiers

CONFIEZ-NOUS VOS TROUBLES. Nous pouvons les résoudre avec promptitude. Vos ordres sont exécutés d'une manière sûre et achevée. Demandez nos prix. O. PICARD & FILS INC., plombiers-électriciens, 78, ST-AUGUSTIN, Québec. Tél. : 2-1239.
27108—3-1 (S. mar. j. au 3-3) 80

Elèves demandés

ANGLAIS par CORRESPONDANCE
Qui veut l'apprendre? Comment aimeriez-vous le savoir en 6 mois? aussi divers cours privés. Pour renseignement, écrivez à M. Smith, 65, Ozanam, Québec.
26739—16-12 (Mar. j. s. au 12-2) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez : COURS PRATIQUES BILINGUES, ENR., CASIER 66, ST-HYACINTHE, P.Q.
27429—13-1 (26 fs) 81

ACADEMIE RHEAUME. — Anglais par correspondance, garanti en quatre mois facilement. FOYER DU LIVRE, 42, SAINT-JOSEPH, LIBRAIRIE MARTEL, 60, SAINT-JEAN. ACADEMIE RHEAUME, 3889, SAINT-DENIS, MONTREAL.
27140—2-1 (26 fs) 81

CONVERSATION ANGLAISE. Sténographie, dactylographie 3 mois. Secretarial Studies, comptabilité, etc. Cours classique. Local, mobilier ultra-modernes. 10 élèves par classe. Gradués placés. ECOLES LEGARE SCHOOLS, CARRE D'YOUVILLE. Tél. : 2-7230.
27281—9-1 (26 fs) 81

Institut J. Thomas
25, ST-STANISLAS. Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, téléraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
27103—2-1 (26 fs) 81

NOUVELLE METHODE. — Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails, adressez : S.-A.-F. FORTIER, Dep. 1, ST-UBALD, Co. PORTNEUF.
27100—2-1 (26 fs) 81

ANGLAIS-ANGLAIS
Conversation anglaise. Cours commercial anglais. Comptabilité, etc. Cours le jour et le soir.
M. Bart : L'an dernier vous me placiez dans une maison anglaise avec un salaire de $15 par semaine. Grâce au cours supérieur anglais que j'ai suivi chez vous, je reçois maintenant $45 par semaine. N. B. (Ce jeune homme n'a que 18 ans).
Aussi cours de télégraphie donné par un expert.
BART SCHOOL. Tél. : 2-5889 ou 7317
27064—30-12 (26 fs) 81

Entrepôts à louer

VASTE ENTREPOT, St-Malo, proximité de rue St-Vallier, des chemins de fer, trois étages, construction en briques, tout genre d'entreposage. ROY & BAILLARGEON, 71, RUE ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-1390.
27572—19-1 (26 fs) 86

ESPACE A LOUER
pour manufacture ou entrepôt chauffé et avec "sprinkler" environ 5,000 pds de plancher
S'adresser à :
J.-H. LAROCHELLE & FILS LTEE
533, rue St-Vallier, Québec
27779—24-1 (26 fs) 86

Escaliers en fer forgé

ANTONIO BUREAU
ESCALIERS EN FER, intérieurs et extérieurs. Clôtures de tous modèles. Châssis en acier.
170, 3e rue Tél. : 6334
27593—20-1 (mar.j.s. au 19-3) 89

Consultez nos annonces classées

POUR LA LOCATION DE VOTRE LOGIS

Belvédère -- St-Sacrement

25, CALIXA-LAVALLEE, paroisse Saints-Martyrs, magnifique logement moderne, 6 pièces plus bain, chauffé, eau chaude à l'année. EDOUARD MATTE, 25, CALIXA LAVALLEE, Québec. Tél. : 4-4343.
27240—7-1 (26 fs) B.S.S.

101, AVENUE BROWN: beau plain-pied, 1er étage, grande entrée, 9 pièces plus 2 chambres bains, chauffé, eau chaude à l'année. Garage chauffé. $90.00 par mois. O. PLAMONDON, téléphone bureau : 8167, domicile : 3-3826.
27369—10-1 (26 fs) B.S.S.

441, RUE ST-CYRILLE, beau plain-pied 9 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Premier étage $83, par mois. S'adresser O. PLAMONDON, tél. : bureau : 8167, rés. : 3-3826.
27541—16-1 (26 fs) 118 B.S.S.

117, AVENUE BOUGAINVILLE: beau plain-pied, neuf pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Premier étage, $90, par mois. S'adresser : O. PLAMONDON, téléphone bureau : 8167, domicile : 3-3826.
27370—10-1 (26 fs) B.S.S.

83-99, Av. des Laurentides : 7 chambres et chambre de bain.
381, Chemin St-Foy : 6 chambres et chambre de bain.
CE LOGEMENT POUR POSSESSION IMMEDIATE
109, Avenue Murray : Maison semi-détachée de 10 chambres et 2 chambres de bain, non chauffée
Tous les logements ci-haut chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique.
S'adresser à C. JOBIN,
182, rue Latourelle Tél. : 5338
Le soir, téléphone : 6985 et 3-1701
27769—24-1 (6 fs) 118 B.S.S.

RUE DOLBEAU, 7 chambres plus chambres de bain, deuxième et troisième plancher, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, RUE ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-1390.
27904—29-1 (26 fs) 118 B.S.S.

POURQUOI PAYER LOYER? Devenez propriétaire. Visitez nos maisons sur 20e rue, St-François d'Assise et Marguerite Bourgeoys, à Sillery, financées d'après plan fédéral du logement. Construites par : EUGENE CHALIFOUR, 3, AV. PLOERMEL. Tél. : 3038.
27486—14-1 (26 fs) B.S.S.

Belvédère -- St-Sacrement

LOGEMENT MODERNE de cinq chambres plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, réfrigérateur, garage, hangar, service de concierge. S'adresser : 67, MANRESE, App. 6, Tél. : 2-4255
27787—24-1 (6 fs) 118 B.S.S.

BEAU LOGEMENT, très moderne, 7 pièces, plus chambre de bain en tuile, avec cave, chauffé, très éclairé, eau chaude à l'année et garage chauffé. S'adresser à : 401, CHEMIN STE-FOY Tél. : 3-1796.
27763—24-1 (14 fs) 118 B.S.S.

831, CHEMIN STE-FOY, St-Sacrement maison à louer, 9 pièces plus deux chambres de bain. S'adresser à : 37½, AVENUE CARTIER. Tél. : 4-4518.
27475—14-1 (26 fs) 118 B.S.S.

408, ST-CYRILLE, 7 pièces, plus salle de bain, chauffé, eau chaude à l'année avec garage. S'adresser CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, 72, COTE DE LA MONTAGNE, téléphone : 4-2468.
27840—27-1 (6 fs) 118 B.S.S.

155, RUE FRASER, 6 chambres, chambre de bain en plus, chauffé, clair de neige et vidanges. Très moderne Tél. : 3-3152, 3-0590
27471—14-1 (26 fs) 118 B.S.S.

Basse-ville

53, SOUS-LE-FORT. — Quatre pièces plus chambre de bain, deuxième plancher, chauffé, proximité escalier et ascenseur. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, ST-PIERRE, Tél. 2-1390.
27361—10-1 (26 fs) 118 B.V.

137, RUE ST-PAUL, trois pièces plus chambre de toilette, 1er plancher, pas chauffé. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, RUE ST-PIERRE, Tél. 2-1390.
27391—12-1 (26 fs) 118 B.V.

A LOUER, quatre belles grandes pièces, chambre de bain et dépense. S'adresser : HOTEL BLAIS, 20, RUE ST-PIERRE.
27888—29-1 (3 fs) 118 B.V.

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE, 5, 6 ou 7 pièces, dans St-Roch, Jacques-Cartier ou Limoilou, pour famille de quatre personnes. S'adresser : O. FRECHETTE, 114, 3e AVENUE. Tél. : 4-1314.
27899—29-1 (6 fs) 119

Haute-ville

APPARTEMENTS LAVAL, à 16, rue Laval. Six pièces chauffées, glacière électrique, poêle à gaz, salle à manger meublée, eau chaude à l'année, endroit paisible. S'adresser par téléphone, à 2-3030
27468—14-1 (26 fs) 118 H.V.

350, ST-JEAN, APPARTEMENTS AETNA, très modernes, 4 et 5 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire, poêle électrique. S'adresser: C.-E. BOIVIN, 423, ST-JEAN, Québec Tél. : 2-1752.
27708—22-1 (26 fs) 118 H.V.

APPARTEMENTS MEUBLES, chauffés, aux APPARTEMENTS LINCOLN, 14, AVENUE ST-DENIS. S'adresser au Concierge ou tél. : 2-7972. Aussi logement 7 pièces plus deux chambres de bain. 45, ST-LOUIS. S'adresser : 47, ST-LOUIS.
27785—24-1 (6 fs) 118 H.V.

53½, D'AUTEUIL, appartements 1 et 3, 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux.
27770—24-1 (6 fs) 118 H.V. J.N.O.

Limoilou

NOUVELLE MAISON APPARTEMENTS, chauffée, moderne, 5 et 7 pièces plus salle de bain en tuile, eau chaude à l'année. S'adresser à : 165, 3e AVENUE, Tél. : 4-1969.
27507—15-1 (20 fs) 118 LIM

36, 4e AVENUE, LIMOILOU, possession immédiate, 1er plancher, 4 chambres, non chauffé. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, RUE ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-1390.
27644—20-1 (26 fs) 118 Lim.

St-Roch -- Jacques-Cartier

PLAIN-PIED A LOUER, 400½, RUE ST-FRANCOIS, 8 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser sur les lieux ou tél. : 4-2581 ou 3-3178.
27878—26-1 (6 fs) 118 S.R. J.C.

Extermination

Coquerelles — Punaises, etc
Exterminées par
MAHEU & MAHEU, Cie
145, DU PONT, Tél. : 8380
27736—24-1 (26 fs) EXT.

Femmes, filles demand.

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940 sous le numéro P.C. 6286

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

JEUNES FILLES
POUR VENDRE dans la ville de Québec et alentours. Salaire et commission. Dépenses payées. S'adresser à: MLLE A. DUPUIS, 42, ST-LOUIS, APP. 3, Québec.
27756—24-1 (6 fs) 90

AYEZ L'AGENCE FAMILEX. Déjà plusieurs femmes font beaucoup d'argent en vendant nos 200 produits employés chaque jour dans de nombreux foyers. Les commandes répétées se multiplient avec la garantie FAMILEX. Nous travaillons en coopération avec vous d'après plan très simple. Pour détails et catalogue gratis, sans engagement, écrivez : MLLE ST-GEORGES, 570, ST-CLEMENT, Montréal.
27691—29-1 10-21-2 90

Films — Vues animées

NE FAITES PLUS GASPILLER VOS PORTRAITS, faites-nous les finir vous verrez la différence. Chaque portrait 03c plus malle 03c. Développement gratis: finition garantie toujours parfaite. GRATIS : agrandissement 10 pouces. Service très prompt. Essayez-nous. STUDIO LAVOIE ENR., HEBERTVILLE, Qué.
26791—16-12 (52 fs) 92

Hommes demandés

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940 sous le numéro P.C. 6286

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

"Hommes au travail"
DES MILLIERS D'HOMMES comme soudeurs et machinistes à salaire élevé sont demandés pour les industries de guerre. Pourquoi pas vous? Apprenez la soudure à l'électricité et au gaz et métier de machiniste. Cours jour et soir. Prix raisonnable. Demandez notre prospectus ECOLE DE SOUDURE ET MACHINISTE MELOCHE, autorisée et licenciée du gouvernement, 2, 4e RUE, LIMOILOU Québec.
27116—2-1 (26 fs) 105

BUCHERONS DEMANDES
BUCHERONS DEMANDES — Bonne aubaine pour ceux qui veulent travailler dans les chantiers. Vu que mes contrats à St-Raymond et à Port-Alfred "Chicoutimi" ont été dernièrement considérablement augmentés j'aurais besoin immédiatement de bons bûcherons. Les meilleurs gages payés. A Port-Alfred, le bûchage se fait tout l'hiver. S'adresser sur les lieux ou à Québec, pour plus de renseignements à :
18, rue Lacroix, tél.: 3-0304 et à 48½, rue St-Nicolas, tél.: 3-0518
JOHN MURDOCK, 267, RUE St-Paul, tél. : 2-1132
27794—26-1 (6 fs) 105

Hommes demandés

MEDECIN DEMANDE pour administrer les soins requis par les employés d'une usine de munitions à Québec. Pour le moment, seules les applications de médecins de Québec seront considérées. S'adresser à : CASIER POSTAL 490, QUEBEC.
27824—27-1 (3 fs) 105

Important
ETES-VOUS présentement sans emploi, âgé de 26 ans ou plus?
Voulez-vous un emploi dans un commerce bien à vous?
Si vous demeurez dans les comtés de Québec, Lévis, Portneuf, Lotbinière ou Bellechasse et que vous pouvez répondre "oui" à ces deux questions : si vous êtes sincèrement à la recherche d'un emploi rémunérateur, présentez-vous jeudi, le 29 janvier, à 3 heures p.m., précises, au CHATEAU CHAMPLAIN. Cinéma parlant et explications complètes de ce qu'une compagnie de 75 ans d'existence, capitalisée à $20,000,000. de dollars a à offrir à un homme comme vous. Demandez M. LAMBERT.
27-28-29/1 105

SOYEZ VOTRE PATRON en vendant nos 300 produits, commission généreuse, votre revenu sera ce que vous le ferez, possibilité de $25. à $75. par semaine. PRODUITS ELCA, 305, AVENUE DE L'EGLISE, VERDUN, Montréal.
27823—27-1 (12 fs) 106

Hommes, femmes deman.

OCCASION SPLENDIDE en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que : articles de toilette, épices, essences, produits culinaires, THE, CAFE. AUCUN RISQUE. TRENTE jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: JITO, 1435, MONTCALM, MONTREAL.
27499—15-1 (21 fs) 106

Encourageons les nôtres

JEANNOT L'INVINCIBLE 1654 — par Lym Young

TERRY ET LES PIRATES 831 — par Milton Caniff

FOURRURES

Mesdames

Lorsqu'il s'agit de FOURRURES — achat ou réparation — il est toujours avantageux de

Consulter les annonces ci-dessous

JOS. ROBITAILLE ENR.

RENARDS ARGENTES, martes du nord, de roche, visons, garnitures pour manteaux. Costumes à prix réduits. Storage de fourrures. Achetons rats musqués. 108, RUE RICHELIEU. Tél. : 2-3288.
26979—31-12 (26 fs) 95

EDMOND PREMONT

MARCHAND FOURRURES

MANUFACTURIER REPASSEUR et ACHETEUR de peaux vertes. Montage de renard. Assortiment manteaux de toutes sortes, $75. en montant. Attention aux commandes par malle.
412, ST-JOSEPH — Tél. : 4-3420.
27334—10-1 (26 fs) 95

ULDERIC BEDARD

244, RICHELIEU, TEL. : 3-4892

TRANSFORMATION de collets sur manteau de drap. Parures de cou renards argentés, boléros de toutes sortes, manteaux sur mesures, chat sauvage, hudson seal, seal français mouton de Perse, etc. etc.
27542—17-1 (26 fs) 95

Z. DUCHESNE

MANTEAUX SUR MESURES

Confection et réparations générales. Assortiment complet de fourrures de choix. Remontage et repassage de toutes fourrures. Venez ou écrivez.

386, St-Vallier tél. 3-0807 (coin d'Abraham)
26866—30-12 (S. mar. 1. au 17-2) 95

FOURRURES THIBAULT

282, rue St-Jean

TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure, telles que Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tels que repassage, réfection. Achetons aussi peaux vertes.
27044—2-1 (1 ms) 95

ARMAND LAPOINTE

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE à partir de $95. et plus. Lots de manteaux faits réduits de 20%.

8, Franklin Tél. : 2-3354
27099—3-1 (S. mar. 1. au 3-3) 95

TRAPPEURS - ELEVEURS

ACHETONS FOURRURES BRUTES DE TOUTES SORTES, visons, renards, rats musqués, martres, belettes, lapins, etc., pour lesquels nous payons les plus hauts prix du marché. ATTENTION AUX ENVOIS PAR MALLE — ADRESSEZ :

LONDON FUR REG'D

LORENZO ALAIN, PROP.

8½, ST-JOSEPH, Québec
MAISON ENTIEREMENT CANADIENNE.
27777—24-1 (S. mar. 1. au 24-3) 95

Lingerie de seconde main

CATALOGUE D'ECONOMIE GRATIS

VOUS TROUVEREZ toutes sortes de bargains imaginables en LINGERIES ET CHAUSSURES NEUVES ET USAGEES. Si vous désirez être notre agent pour vendre ces marchandises dans les campagnes, demandez notre CATALOGUE avec EXPLICATIONS GRATIS.
MAGASIN DE LINGERIE USAGEE GROS ET DETAIL
1D, STE-THERESE, (en face du marché St-Pierre) Québec.
27239—7-1 (26 fs) 117

Magasins à louer

MAGASIN SITUE A 404, RUE ST-JOSEPH, Québec. Chauffé, avec cave. Planchers en terrazzo. S'adresser à : FERD. AUDET, N.P., 147, BOUL. LANGELIER, Québec. Tél. : 3-3378.
27872—28-1 (6 fs) 122

2 MAGASINS A LOUER DANS UNE BATISSE NEUVE, finis moderne au goût du locataire. S'adresser : 349, 3ième AVENUE, LIMOILOU. Tél. : 3-1411.
27874—28-1 (6 fs) 122

A LORETTEVILLE. — Beau petit magasin 16 x 17, local idéal pour coiffeuse, tailleur ou autre genre de commerce, près de l'église et dans le centre des affaires, $12.00 par mois fourni de lumière et d'eau ainsi que fournaise pour se chauffer. S'adresser : 26, ST-AMBROISE, M. HECTOR FALARDEAU.
27748—24-1 (6 fs) 122

Magasins à vendre

MAGASIN A LAUZON

A VENDRE, cause de maladie, magasin de nouveautés, 30 ans d'existence, grandeur 65 x 45. Très bon poste, vis-à-vis Cales Sèches. Beau grand terrain. Occasion avantageuse à prompt acheteur.
J.-C. BEGIN
554, ST-JOSEPH LAUZON
27869—28-1 (26 fs) 123

Maisons à louer

MAISON A LOUER, nouvellement construite, sur le Chemin St-Louis, 4 chambres à coucher, vivoir, boudoir, salle à dîner, cuisine, grande cave en ciment. Toutes les commodités modernes, chauffage à l'huile, eau chaude en été et hiver. Garage chauffé communiquant avec la maison. Occupation immédiate ou au mois de mai. Pour renseignements, s'adresser à : 6, RUE D'AIGUILLON ou par téléphone : 2-1669 ou 2-8778.
27601—20-1 (Mar. 1. s. au 31-1) 126 J.N.O.

Maisons à louer

MAISON SEULE A LOUER, 8 pièces. S'adresser à : 230, DES FRANCISCAINS. Tél. : 6295.
27837—27-1 (6 fs) 126

Maisons à vendre

MAGNIFIQUE PROPRIETE

SITUEE SUR LA RUE ST-LOUIS, 4 logements rapportant $2,700.00 annuellement. Très beau placement. Revenu de 18% brut

TEL. : 4-2316
27737—24-1 (26 fs) 127

A VENDRE
MAISONS SEULES
et
MAISONS de RAPPORT

de 2, 4, 5, 6 et 7 logements, sur les rues Lockwell, Cartier, Saint-Jean, Murray, Belvédère, Marguerite-Bourgeoys, des Laurentides.

S'adresser à

148, rue Lockwell,
Québec — Tél. : 6985
27226—7-1 (26 fs) 127

ST-ROMUALD. Maison à vendre, dix pièces, eau chaude et froide, chambre de bain, garage, hangar, deux lots de terre, endroit magnifique. S'adresser à : M. MAURICE-A. ST-HILAIRE, CASIER POSTAL 160, ST-ROMUALD, Lévis. Tél. : 42.
27745—24-1 (6 fs) 127

PLACEMENT D'ARGENT A 10%

Sur propriétés situées à la Haute-Ville, comprenant huit logements : donnant un revenu brut de $3,300.00 et revenu net de $2,200.00.

Pour informations, s'adresser à

C.-E. MIGNER
72, rue de l'Eglise
Téléphone : 2-3130
27792—24-1 (26 fs) 127

COTTAGES NEUFS, Av. Rousseau, Sillery, 6-7 chambres, plus chambre de bain, terrain, plan fédéral, visibles actuellement. Tél. : bureau : 2-4156, le soir : 4-3419. LE SYNDICAT DE CONSTRUCTION MODERNE LTEE, 2, COTE D'ABRAHAM.
27776—24-1 (26 fs) 127

MAISON SEULE, 8 pièces chambre de bain, système chauffage central, garage chauffé, commodités diverses. S'adresser : ALPHONSE ASSELIN, 40, RUE ST-CLEOPHAS, BEAUPORT. Téléphone : 7389.
27564—16-1 (15 fs) 127

- Aujourd'hui tout comme hier -

AUTOMOBILE

Accessoires - Service - Occasions

Accessoires d'Autos

LUDGER FERLAND

Pièces d'autos neuves et usagées
105, 1ère Ave Tél.: 4-2920
22457—13-8 au 7-2) A.A

Garage — Service

J.-S. RUELLAND

CAROSSIER DIPLOME : GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage et peinturage au DUCO. Travail fait par des experts. COIN ST-VALLIER, BELLEAU et COLOMB. Québec. Tél. : 8216.
27551—19-1 (26 fs) G. S.

Camions à vendre

CAMION A VENDRE ou échanger, avec dompeur hydraulique. S'adresser : DONAT SIMARD, 454, RUE ARAGO, Québec. Tél. : 3-0760.
27338—12-1 (26 fs) CAM.

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER

Radiateurs réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène.
226, de la Reine. Tél.: 2-2876
27847—28-1 (26 fs) R.R.

Réparations d'automobiles

GARAGE LAROCHELLE & FILS

Débossage, peinture, mécanique
10, 3ieme Rue, Limoilou, tél.: 4-2191
27773—24-1 (S. mar. 1. au 24-3) R.A.

WILLYS SEDANS : 41-40-38. Chevrolet Panel 1937. Studebaker Sedan 1936, Ford 32. Motocyclettes Indian 41, 40, 39, 36, 35, 31, Harley Davidson Vélocettes. RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT. Tél. : 2-6577.
27336—10-1 (26 fs) A.V

SNOWMOBILE, FORD sedan, engrenage "ARPS" à vendre. Prix raisonnable pour du comptant. Visible de 9 hres a.m. à 5 hres p.m. ST. ANNE POWER COMPANY, BEAUPRE, P.Q.
27755—24-1 (6 fs) A.V.

POUR VENTE IMMEDIATE au comptant : Plymouth 1939, avec chaufferette, pneus presque neufs et Prestone. S'adresser : 64, RUE ST-LOUIS, Québec.
27730—23-1 (6 fs) A.V.

A VENDRE. Auto Plymouth "de luxe" 1941, presque neuve, n'a qu'un mois de service. Bon marché. S'adresser : JOS. EMOND. Tél. : 4-2408.
27838—27-1 (6 fs) A.V.

Huile à moteur

J.-F. BEDARD ENR.

Huiles à moteur 12c pinte 45c gallon, 5 gallons $2.00. Pinte scellée, 4 pintes 69c, 24 pintes $3.60. Par 45 gallons 33c le gallon. Changement d'huile gratis. Service de Batteries.
143, de la Couronne, Tél.: 4-0182
27679—22-1 (J. s. mar. au 21-3) H. M.

Soudure

CHARLAND & BERNARD Ltée

EXPERTS EN SOUDURE au Gaz et à l'électricité de tous les métaux. REPARATIONS de radiateurs. Vente des Gaz et appareils à souder. 2, 4ième RUE LIMOILOU, Québec. Tél. : 4-2772
27115—7-1 (26 fs) 200

Maisons à vendre

COTE DES BELL, maison sur terrain de 140 x 70, à vendre. S'adresser à : M. ADELARD FALARDEAU, COTE DES BELL.
27633—27-1 (6 fs) 127

130, AVENUE CARTIER, 3 logements, revenus $1800.00. 67, 2e AVENUE, LIMOILOU, 3 logements, revenu $770.00. 34, ARTILLERIE, 2 logements, revenu $528.00. CONDITIONS FACILES. S'adresser : ULD. ALLARD. Tél. : 7256.
27543—17-1 (S. mar. 1 au 19-3) 127

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU

TEL. : 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles, Matelas neufs.
486, 3e avenue, Limoilou
27648—21-1 (26 fs) 138

ROYAL MATTRESS

SPECIALITES : Réparation tous genres, Chesterfield, Divan studios, Matelas. Prix modérés. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques.
167, ave Renaud Tél.: 2-3894
27174—3-1 (26 fs) 138

Matelas Frontenac, Tél.: 5347

MATELAS. Réparation matelas à ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés.
Ulric Pouliot, prop. 15, rue Boisseau
27242—8-1 (26 fs) 138

Médecins

DOCTEUR CHS BINFRET, Voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Maladie vénériennes. 59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau 10 à 11 a.m., 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. : 4-4061.
27280—9-1 (26 fs) 140

On demande à acheter

ACHETONS SACS VIDES, vieilles poches, guenilles, etc. QUEBEC SACK SUPPLY CO., 42, RUE ST-FRANCOIS, Québec. Tél. : 3-4553.
27277—8-1 (26 fs) 155

Pianos à vendre

HARMONIUM ET PLUSIEURS PIANOS ORDINAIRES et automatiques à vendre ou à louer en parfait ordre et à conditions faciles. J.-C. MARCOUX, Marchand, Professeur de Musique, EXPERT ACCORDEUR de pianos, 609, RUE ST-VALLIER. Tél. : 9775.
27606—26-1 (6 fs) 165

Poêles à vendre

POELE A GAZ "Bélanger", 4 feux, grand fourneau, tout émaillé, très propre et en très bon état. Appelez : 3-2530.
27804—26-1 (6 fs) 169

Positions demandées

JEUNE HOMME, 17 ans, bilingue, bonne instruction et éducation, possédant expérience dans épicerie, demande position dans bureau, hôtel, etc. Ecrire : CASIER 391, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
27893—29-1 (6 fs) 170

Poussins — Poulets

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, ST-PIERRE, I.O. Co. Montmorency. Notre devise est la qualité. 1ère éclosion le 18 février. Race Plymouth Rock Barrée. OSCAR FERLAND, sec.
27528—16-1 (26 fs) 173

POUSSINS, POULETTES. — Demandez dès maintenant notre circulaire concernant nos grosses Leghorns Blanches et prix de nos poussins. BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, WICKHAM OUEST, P. Q.
27825—27-1 (6 fs) 173

POUSSINS, POULETTES, COCHETS d'un jour ou plus à vendre. Deux éclosions par semaine. Races : Plymouth Rock Barrée, Leghorn Blanche. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, M. ALPHONSE JULIEN, séc., ST-AUGUSTIN, Portneuf.
27527—16-1 (26 fs) 173

Propriétés à vendre

BONNE PROPRIETE

neuve, de 7 appartements, plus chambre de bain, avec 20,000 pds de terrain, à 10 milles de Québec, route d'hiver et accommodations d'autobus. Prix et conditions exceptionnellement avantageux, petit montant comptant et balance comme loyer. S'adresser à

C.-E. MIGNER
72, rue de l'Eglise
Tél. : 2-3130 ou 4-1840
27641—29-1 (26 fs) 17.

PROPRIETE DE TROIS LOGEMENTS, sur terrain de 43½ x 70 pds à 114 et 116, des Commissaires, rapporte actuellement $710.00 par année, pourra rapporter davantage en faisant de ses dépendances : entrepôts et garages. Cette propriété est offerte à un prix moindre que l'évaluation municipale en règlement de succession. S'adresser à l'exécuteur testamentaire, J. MOREL, 120, BOUL. ST-CYRILLE.
27906—29-1 (6 fs) 178

Remèdes - Médicaments

PILULES MATERNELLES

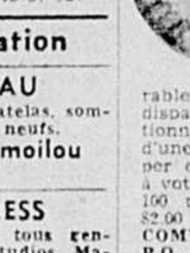

UN MEDICAMENT qui, en activant la sécrétion lactée, permet à la mère de prolonger aussi longtemps qu'elle le veut, sans inconvénients, l'alimentation maternelle. Ces pilules sont également efficaces dans les cas de dysménorrhée et d'une façon générale diminuent considérablement, quand elles ne les font pas disparaître, tous les troubles fonctionnels. On les recommande encore d'une manière spéciale pour développer et affermir le buste. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 pilules Maternelles ou envoyez $2.00 en mandat-poste au DR JOS. COMTOIS, B.A., ST-BARTHELEMY, P.Q., qui vous les enverra affranchies. 33 jours de traitement. En vente à Montréal : Pharmacie Laurent, 2610 St-Jacques, et à Québec, pharmacies Brunet et Livernois.
27079—31-12 (J. s. mar. au 29-1) 186

Sirop BEAUME de Pin COMPOSE

SPECIFIQUE employé avec succès contre :

TOUX — BRONCHITE — ASTHME — ENROUEMENT — RHUMES ATTACHES. Bouteille gros format 50c. PRODUITS PERFECTO ENR., 152, RUE ST-JEAN, Québec.
27282—15-1 (J. s. au 7-3) 136

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MEUBLE 5347. — Chesterfield, Divan studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. ULRIC POULIOT, prop., 15, RUE BOISSEAU. Tél. : 5347.
27241—8-1 (26 fs) 189

Meubles de tous genres réparés à prix modiques.
Rembourrage, vernissage, etc.
AU MEUBLE MODERNE, 188, ST-JEAN, Tél.: 2-5616
26816 — 30-12 (Sam mar. 1 au 17-2) 169

Réparations diverses

REPARATION DE MACHINE A COUDRE. Pourquoi changer votre machine à coudre ? Faites-la réparer chez : W. BESSETTE ENR., 803, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. : 3-0011
27596—22-1 (J. v. s. au 20-3) 190

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de planchers de bois dur au traitement "Simplex". 146, 2e RUE. Tél. : 4-1179.
27337—12-1 (26 fs) 194

SABLAGE SANS POUSSIERE DE PLANCHER de bois dur. — Expert pour faire ou sabler vos planchers. Seul représentant du meilleur fini au monde et de la cire non glissante à l'épreuve de l'eau chaude ou froide. E. DUFOUR, 82, COTE STE-GENEVIEVE. Tél. : 2-4360.
27687—22-1 (J. s. mar. au 21-3) 194

Servantes demandées

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940 sous le numéro P.C. 6286

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

CUISINIERE DEMANDEE. Bonnes références requises. S'adresser à Mme JACQUES LEMIEUX, 265, PARC CHAMPOUX. Tél. : 2-8675.
27835—27-1 (6 fs) 196 J.N.O

ON DEMANDE une bonne sachant faire la cuisine. S'adresser à : 14, AVENUE DES BERNIERES, téléphone 5050.
27806—27-1 (3 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser à : M. ROY, 65½, 8e RUE, LIMOILOU.
27818—27-1 (3 fs) 198

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général, dans famille où il y a un enfant. Devra coucher chez elle. S'adresser : 4, RUE ALFRED-ROY, Sillery. Tél. : 6863.
27864—28-1 (6 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE. — Fille d'expérience sachant faire la cuisine, famille trois personnes. Références exigées. S'adresser à : 84, CHEMIN ST-LOUIS, appartement 2.
27861—28-1 (6 fs) 193

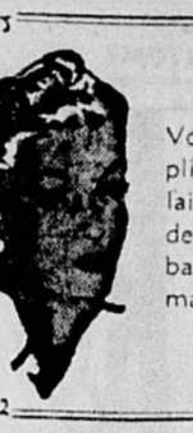

Vos jours en 1942 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez prendre soin de vos problèmes de beauté par les salons annoncés plus bas. Faites votre appointement dès maintenant.

GRAND SPECIAL $15.00 POUR $1.50 SALON LAROSE, 87, DE L'EGLISE, coin St-Joseph. Très beaux permanents indéfrisables garantis pour 12 mois à l'huile française, avec ou sans fil. Aussi teinture et tout genre de coiffure. Tél. : 8021.
27712—23-1 (26 fs) S.C.

SALON DE SALABERRY. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Entière satisfaction Miles BERUBE, Dufour, Binet, Bélanger, M. Marcotte

SALON DE SALABERRY, 617, ST-JEAN Tél. : 3-4780
26639—13-12 (S mar 1 au 10-2) 195

SALON PAULETTE

Ond. permanentes $1.50 à $5.00
389, St-Joseph Tél. : 4-2754
27335—10-1 (26 fs) S.C

SALON ALMA

Spécial : permanents garantis $1.50
111, St-Joseph, Tél.: 4-3013
26396—2-12 (Mar 1 s au 29-1) S.C.

Accessoires de barbier et coiffeuse

APPRENEZ LA COIFFURE. Machine à fils ou sans fil, neuves ou usagées. Instructions données gratuitement. Plus grand magasin GROS seulement. Ecrivez : ULRIC BEDARD LTEE, 878, ST-VALLIER, Québec.
27518—16-1 (26 fs) 1

Servantes demandées

ON DEMANDE une bonne cuisinière munie de références. S'adresser à : Mme HENRI BRAY, AVENUE BRIAND. Tél. : 7810.
27860—28-1 (6 fs) 198 J.N.O.

BONNE DEMANDEE avec bonnes références. Bon salaire. S'adresser Tél. : 3-4619 ou écrire à : CASIER 390, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
27852—28-1 (6 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE. Références exigées. Sachant un peu la cuisine, gros lavage en dehors, bon salaire, vacance payée. Ouvrage à l'année, petite famille. S'adresser : 380, ST-CYRILLE.
27851—28-1 (6 fs) 198

FILLE DE TABLE avec expérience, sachant l'anglais, demandée à l'HOTEL ST-MALO, 1096, RUE ST-VALLIER, Québec.
27845—28-1 (2 fs) 198

FILLE DE TABLE DEMANDEE, avant expérience et parlant les deux langues. S'adresser à : ARTHUR BOUCHARD, HOTEL BRUNSWICK, RICHMOND, P. Q.
27903—29-1 (1 fs) 196

SERVANTE GENERALE demandée. Références exigées. S'adresser à 197, AVENUE BROWN.
27896—29-31-1 3-2 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités : Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24, COTE DU PALAIS Tél. : 2-1003.
26530—11-12 (J. s 1 au 7-2) 202

Teinturiers

TEINTURERIE MATHIEU, Tél. : 4-1600. — Pour nettoyage à sec, pressage, teinture de complets, paletots, manteaux, robes, etc. Service prompt et courtois. Appelez : 4-1600. 15, RUE ST-ALBERT, Québec
27552—17-1 (26 fs) 209

TEINTURERIE DORCHESTER. — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace pour complet, pardessus, robes unies. Teintures pour deuil 24 heures. 120, DORCHESTER, Québec. Tél. : 4-2484
27096—2-1 (26 fs) 209

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE. — $1.00 nouveau prix pour nettoyage. Pressage, nettoyage. Spécialité teinture de soie. Département spécial pour commandes de la campagne. Sollicitons commande d'essai. 565, ST-JEAN, Québec. Tél. : 4-4686
27686—22-1 (26 fs) 209

Terrains à vendre

2 TERRAINS, coin de ruelle — 17e RUE, voisin du Boulevard Benoit XV, trottoir en ciment, 25 x 100 pieds. Prix d'occasion. Superficie 5000. S'adresser : ALBERT EMOND, 52, MURRAY. Tél. : 3-3748.
27832—27-1 (6 fs) 210

Terres à vendre

BELLE TERRE rapportant au delà de 34000., à 12 milles de Québec, à vendre. Ecrire à : CASIER 389, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec
27834—28-1 (2 fs) 212

Terres à vendre

FERME A VENDRE

Située à St-Ferréol, Co. de Montmorency, comprenant résidence, moulin à scie, écurie, poulailler, porcherie, avec animaux et roulant, dimensions environ trois arpents par vingt arpents.

S'adresser au

TRUST GENERAL DU CANADA,
71, rue St-Pierre QUEBEC
27850—28-1 (6 fs) 212

Funérailles de M. Nazaire Turcotte

Les funérailles de M. Nazaire Turcotte ont eu lieu, le mardi, 13 janvier, à l'église de Saint-Dominique. Le défunt était avantageusement connu à Québec, où il était revenu depuis quelques années, après avoir passé la plus grande partie de sa vie aux Etats-Unis. De nombreux bouquets spirituels et couronnes de fleurs ont été déposés sur sa tombe.

Un cortège, où l'on remarquait plusieurs personnalités de notre ville, a accompagné la dépouille mortelle du défunt, de chez son frère, M. J.-B.-A. Turcotte, à 87, avenue des Erables, jusqu'à l'église.

A l'église, la cérémonie fut imposante. La levée du corps fut faite par le R. P. Thomas Landry, O.P., curé de Saint-Dominique. Le R. P. M.-A. Lamarche, chanta le service, assisté des RR. PP. Antonin Lamarche et B. Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Au choeur de chant, plusieurs membres de la chorale et des chantres du dehors se chargèrent de l'interprétation des motets et de l'exécution de la messe de requiem. M. Raoul Gravel dirigeait la chorale, et Mlle Jeanne Devarennes, était à la tribune de l'orgue.

M. Maurice Cloutier, de la maison Arthur Cloutier, dirigeait le cortège funèbre.

Conduisaient le deuil, le frère du défunt : M. J.-B.-A. Turcotte ; son beau-frère, M. Elzéar Delâge ; son cousin, M. Adjutor Turcotte ; ses neveux : le Dr Charles Larue, de Montréal, et MM. Henri et Jules Turcotte, Léo Turcotte, Maurice Larue, Roger Turcotte, Edmnd et Paul Laliberté, J.-Robert Talbot, D.M., Jules Brousseau, E.-B. Côté, Henri Grenier, Maurice Larue et Edmond Laliberté.

On remarquait dans la suite : MM. J.-A. Mercier, Maurice Rondeau, René Rondeau, Arthur Feuiltaut, Edouard Laliberté, Geo. Audette, F. Lambert, le Dr S. Gaudreau, Charles Lavoie, H.-J. Bédard, P.-A. Boutin, Louis Girard, Jos. Savard, Geo.-A. Gauvin, L.-N. Gauvin, le Dr D.-A. Déry, Louis-Emile Parent, avocat, J.-E. Côté, H.-J. Bédard, P.-A. Alain, Elz. Létourneau, J.-G. Delagrave, René Nadeau, Henri Bazin, J.-M. Turcotte, W. Charland, F.-X. O'Brien, Jacques Turcotte, H. Talbot, Jean Rondeau, Charles et Paul Lavoie.

La direction des funérailles était confiée à la maison Arthur Cloutier 252, rue d'Aiguillon.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de nos très vives condoléances.

MOTS CROISES de L'ACTION CATHOLIQUE

No 1178

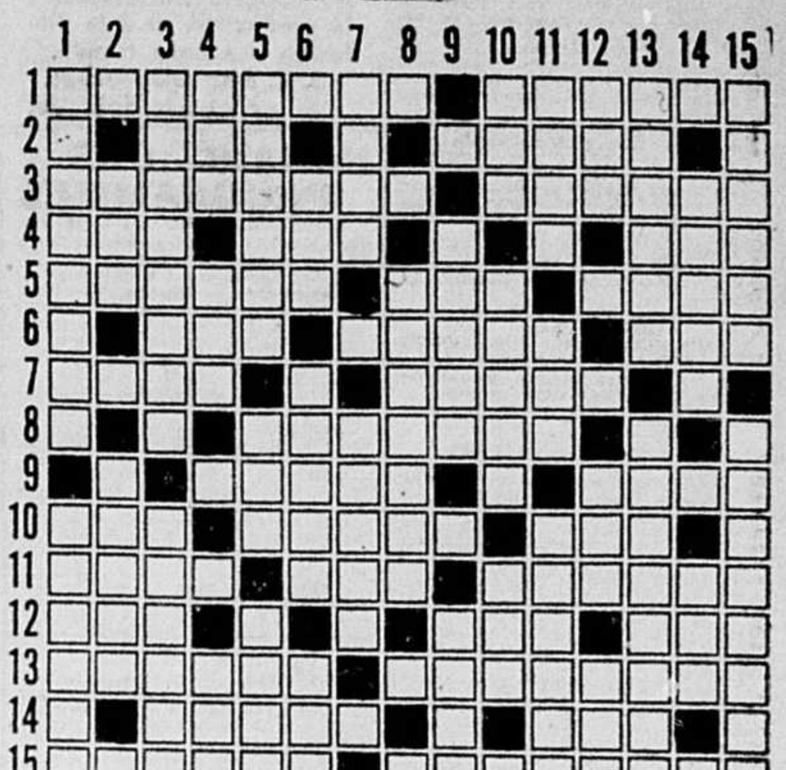

HORIZONTAL

1—Oscillation continuelle de la tête. — Partie du harnais
2—Du verbe aller. — Glorifier, remercier.
3—Creuser en spirale une pièce qui doit recevoir une vis. — Juge subalterne qui jugeait debout.
4—Terre entourée d'eau. — Faculté de voir. — Pièce de métal cannelée en spirale.
5—Battre les fils de laitons destinés à faire des épingles. — Adj. poss. — Ile française de la Mélanésie.
6—Une des Cyclades. — Graminée connue sous le nom de millet des oiseaux. — Plante dicotylédone.
7—Fils d'Isaac. — Fleuve d'Afrique.
8—Anse métallique d'un coffre.
9—Plainte hypocrite ou sans sujet. — Genre de batraciens anoures de l'Amérique tropicale.
10—Pieu aiguisé par un bout. — Empire indépendant au N. de l'Hindoustan. — Fils de Jacob.
11—Roi légendaire de Troie. — Monnaie roumaine. — Huile volatile.
12—Repaire. — (Pop) Ne - Gros nez. — Formation géologique.
13—Soumettre à de lourdes charges. — Explosif très puissant.
14—Collection d'oeuvres variées. — Venue au monde.
15—Qui a subi l'action de l'air. — Un des trois royaumes francs constitué par Chilpéric.

VERTICAL

1—Faire savoir dans les formes légales. — Homme très avare.
2—Bière anglaise. — Rendre sale.
3—Devin de Thèbes. — Chef-lieu de c. (Hérault).
4—Perroquet. — Monnaie de cuivre. — Instrument pour nettoyer le grain.
5—Chef-lieu de c. (Puy-de-Dôme) — Conifère. — Couleur.
6—Ferme, solide. — Ville du Québec. — Du verbe rire.
7—Borne, lisière. — Faire glisser (Mar)
8—Partie de la cheminée en saillie au-dessus de l'âtre.
9—Ver solitaire. — Dont on a enlevé la peau.
10—Pièce de la charrue. — Indice, marque. — Groupe colossal antique au Vatican.
11—Charge d'un âne. — Adj. demonstratif. — Interdiction du pacage dans un bois.
12—Habitation que se ménagent certains animaux. — Préposition. — Exempt d'ambiguité.
13—Monter avec effort. — Celui qui exploite une minoterie.
14—Epoux de Sémiramis. — Enduit tenace.
15—Ancienne ville de la Mésopotamie. — Qui contient du radium.

Solution du problème no 1177

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	L	O	R	I	C	O	L	E	■	A	N	T	R	E
2	O	I	S	E	■	E	B	A	T	S	■	U	■	A	■
3	R	A	T	■	G	R	E	V	E	■	A	M	P	L	E
4	M	I	■	P	A	I	R	E	■	A	V	E	R	E	■
5	E	S	T	H	E	T	E	■	C	R	A	N	E	■	G
6	■	O	■	I	L	E	■	Q	U	A	R	T	■	M	A
7	O	N	T	■	S	■	F	U	R	I	E	■	C	I	D
8	A	N	O	N	■	P	A	I	E	N	■	G	E	N	E
9	S	E	C	■	C	E	L	E	R	■	R	■	T	E	S
10	I	R	■	L	E	R	O	T	■	P	A	N	■	S	■
11	S	■	C	A	N	O	T	■	T	A	P	E	T	T	E
12	■	D	E	B	I	T	■	R	O	S	E	E	■	R	U
13	T	A	P	I	S	■	D	A	R	S	E	■	C	O	L
14	■	R	■	L	■	H	O	R	D	E	■	O	R	N	E
15	A	D	I	E	U	■	M	E	U	R	T	R	I	E	R

Obsèques de M. Aurèle St-Germain dit Nadeau

D'imposantes obsèques ont été faites vendredi le 16 janvier à sieur Aurèle St-Germain dit Nadeau époux de Dame Lydia Lavoie décédé, à l'âge de 32 ans et dix mois. A l'église de St-Sauveur, la cérémonie fut imposante. Le Rev. Père Ménard, O.M.I., curé a fait la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. Père Clément Rousseau, O.M.I. La chorale a exécuté un programme de circonstance. M. Omer Létourneau touchait l'orgue. Au départ des salons mortuaires de la cie Hubert Moisan 299 rue St-Joseph sous la direction de M. G.-A. Moisan, le deuil était conduit ses frères: MM. Zénon St-Germain dit Nadeau, Georges Nadeau, Gérard Nadeau, Albert Nadeau, Roland Nadeau et Henri Louis Nadeau; ses beaux-frères: MM. Alexandre Lavoie, Jos. Leclerc, Philippe Girard, Alexandre Bouchard, son beau-père Joseph Lavoie. Dans le cortège on remarquait: MM. Alphonse Bolduc, Gérard Letarte, Armand Bolduc, Alphonse Levasseur, Jos. Lamontagne, Wilfrid Boivin, Alex. Guilbeault, Marcel Chabot, Chs. Jean, A. Savard, R. Moisan, J.-E. Lamathe, M. Dion, J.-C. Garneau et J.-M. Lafond.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La cie Hubert Moisan 295 rue St-Joseph avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Si nervoux, je ne me souciais plus de rien. J'essayai le

TONIQUE: LAXATIF & AMERS

Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes Indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Neuf ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) irrigue: reins, intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c Pharmacies. (TABLETTES)

HERBES INDIGENES DE BLISS

29-1-42

212 Feuilleton de l'"Action Catholique" VASSIA KASSAN (par Louis D'Arvers) 213

qui l'avait repoussée et la femme dont elle avait tenté de ruiner le bonheur, ne lui était pas venue.

Il avait vraiment cru que tout était fini entre eux et qu'elle n'oserait plus rechercher sa présence.

Il oubliait le vieil adage : "L'enfer n'a pas de furies comparables à une femme dédaignée".

Un long moment il affecta d'être absorbé par les lettres reçues, mais ses yeux seuls parcouraient les lignes écrites, son esprit n'en saisissait pas le sens.

Il ne sentait que trop combien la chanoinesse avait raison. Il n'avait aucun moyen d'empêcher sa cousine de lui faire une visite et de garder la place occupée jusqu'ici dans son intimité, puisqu'elle en avait décidé ainsi.

Sa colère contre l'audacieuse intrigante était si violente qu'il pensa un instant qu'il serait capable de la tuer s'il la voyait prodiguer ses tendresses à Nora, tout en essayant de le perdre, lui, dans son esprit.

Après quelques minutes durant lesquelles il s'efforça de se dominer, il prit la plume et écrivit résolument à la comtesse Olga de Branka que sa femme et lui-même étaient pour le moment dans l'impossibilité absolue de la recevoir à Salraz.

Il scella du sceau des barons d'Idrac, et fit porter sans retard sa lettre au bureau de poste.

Nora et la chanoinesse ne devaient pas connaître cet acte d'autorité, dont il ignorait le résultat possible.

Dans ce même temps la chanoinesse demandait à Nora :

—Voyez-vous un moyen d'empêcher cette peste d'Olga de forcer votre porte ?

—Vraiment non... comment pourrais-je refuser de recevoir la belle-soeur d'Egon ?

—C'est difficile en effet, mais vous pouvez justifier votre refus. Après tout elle a tenté visiblement aux yeux de tout Paris d'entrainer votre mari par ses intrigues.

—En êtes-vous sûre, ma tante ?

La chanoinesse eut un geste de surprise.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

Mais Nora avait peine à croire que ce bonheur lui suffisait et elle cherchait les occasions de le distraire.

—Il serait temps peut-être de lancer quelques invitations à des amis, lui dit-elle. Je crains l'ennui pour vous, après ces quelques semaines passées à Paris, en plein tourbillon mondain.

—Au diable le tourbillon mondain ! dit-il vivement. Je ne m'ennuie pas, affirma-t-il en passant son bras autour de la taille de sa femme pour l'emmener dans le parc ensoleillé.

"Le temps est superbe et paraît se maintenir, dit-il, regardant autour de lui avec délices, et pour s'ennuyer ici, ma belle princesse lointaine, il faudrait ignorer la joie et la sécurité du port après les tempêtes.

—Peut-être est-ce mieux de n'avoir jamais quitté le port et d'ignorer les tempêtes, dit-elle rêveusement. C'est ce que je voudrais pour mes enfants...

—Espérons qu'ils hériteront de vos goûts de solitude, je ne crois pas qu'il y ait pour eux meilleure sauvegarde, ni plus parfait bonheur que de vivre à Salraz.

—Ou d'y revenir comme vous !

—Ne comparez pas, dit-il avec un soupir. La retraite du soldat, fatigué de ses luttes et de ses blessures ne peut être comparée au repos du poète qui a formé son cerveau dans la solitude et y laisse parler son coeur. On ne peut placer sur le même plan saint Augustin et saint François d'Assise !

—Pourquoi ? Il importe peu qu'ils atteignent la sécurité du port par un chemin ou par l'autre, pourvu qu'ils l'atteignent.

—Vous admettez en ce cas que les fautes passées ne comptent plus ? dit-il vivement.

—Oh ! ceci est une autre question, dit-elle en riant et saint Augustin lui-même ne vous répondrait peut-être pas sur l'heure. J'imagine cependant que le pardon doit dépendre surtout du repentir...

—Le repentir intime... dans le secret de soi-même ?

—J'inclinerais plutôt à croire que la sécurité du

CINÉ BULLETIN

(Titre et texte enregistré — tous droits réservés, Ottawa 1936)

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas, sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants de cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE

Classification

1.- Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.- Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

3.- A déconseiller, parce que dangereux.

4.- A proscrire et à combattre.

✲ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Muni de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

THE KNOCKOUT — — — — — — — — 2

Un pugiliste veut quitter l'arène pour s'établir sur une ferme. Son gérant intrigue pour le retenir près de lui, et le boxeur atteint bientôt les sommets. Ses succès le grisent et il délaisse son épouse pour une autre femme. Fatigué de ces aventures, son gérant s'organise pour lui faire perdre un important combat. Le boxeur, revenu à de meilleurs sentiments retourne vers son épouse.

UP IN THE AIR — — — — — — — — — 1

Production dans laquelle la comédie musicale se combine avec une histoire de meurtre mystérieux. Avec Frankie Darro et Marjorie Reynolds.

A CHUMP AT OXFORD — — — — — — 1

Une amusante comédie des populaires Laurel et Hardy.

"Canadien"

LE RECIF DE CORAIL — — — — — — 2

Drame d'aventure, avec Jean Gabin, Michèle Morgan, Pierre Renoir, etc. — A Brisbanne, en Australie, Ted Lennard tue, en légitime défense, un bandit. Pour s'échapper, il s'embarque sur le "Portland", vaisseau qui fait de la contrebande d'armes. Revenu à Brisbanne après avoir entrevu une île paradisiaque, le "Récif de Corail", Ted fuit le policier Abboy et se réfugie dans une cabane éloignée où vit Liliane. Il apprendra la vérité sur le compte de celle-ci. Abboy, qui s'est aperçu de leurs sentiments les laissera partir pour le Récif de Corail.

LE BARBIER DE SEVILLE — — — — 1

Opéra-comique d'après "Les Noces de Figaro". Interprétation d'André Baugé, Hélène Robert, Charpin, Josette Day et Jean Galland.

— Rosine vit avec son tuteur, un médecin qui voudrait l'épouser et la séquestre. Un Grand d'Espagne l'a remarquée et retrouve sa trace. Le tuteur veut brusquer les choses et l'épouser le soir même. Mais Rosine épouse le Grand d'Espagne avec la complicité de Figaro.

"Capitol"

SWING IT SOLDIER — — — — — — — 2

Comédie avec Ken Murray et Frances Langford. — L'action a trait à des artistes qui veulent jouer à la radio.

COME ON GEORGE — — — — — — — 1

"Cartier"

BRINGING UP BABY — — — — — — 1

Comédie. Auteur: Nichols. Réalisateur: Howard Hawks. Les tentatives d'une jeune fille pour empêcher son amant de marier une autre fille. Interprètes: Katharine Hepburn, Cary Grant; deux rôles importants sont joués par un léopard et un chien.

BIRTH OF THE BLUES — — — — — 1

Comédie qui relate les origines de la musique de danse et du jazz.

"Cinema de Paris"

SERENADE — — — — — — — — — — 2*

Comédie musicale romantique avec Liliane Harvey, Bernard Lancret, Robert Arnoux, Jouvet, etc.

— Franz Shubert se désole de ne pouvoir subsister par sa musique. Il rencontre un jour une danseuse anglaise, Margaret, à qui il dédiera sa Sérénade. Protégée par le Baron Hartman, chef de la police d'Etat, Margaret le quitte pour suivre Shubert. Shubert fait monter son ballet de Rosemunde, mais Margaret est sifflée par la Bourgeoisie de Vienne. La danseuse partira, pour toujours.

J'ARROSE MES GALONS — — — — — 2

Comédie vaudeville avec Bach.

— D'abord considéré comme insoumis parce qu'il ne fait pas son entraînement militaire, le héros devient célèbre par hasard.

(en reprise ce soir)

A MINUIT LE 7 — — — — — — — — 2

Film policier. L'histoire d'un pauvre diable qui se fait passer pour criminel afin d'attirer la célébrité sur son nom.

"Empire"

THE MAN WHO CAME TO DINNER — 2

Comédie avec Bette Davis, Ann Sheridan et Monte Woolley. — Un conférencier de passage dans une ville, va dîner chez le président d'un club, mais fait une chute et se blesse. Il s'installe dans la maison, fait comme chez lui, et bouleverse tout au point de désespérer ses hôtes.

NINE LIVES ARE NOT ENOUGH — — 1

Film policier avec Ronald Reagan et Joan Perry. — Un journaliste a parlé de meurtre là où la police a vu un suicide. Une enquête suivra.

"Français"

HERE COMES THE NAVY — — — — 1*

Mélodrame qui est à la fois amusant, intéressant et instructif. Toutes les scènes se passent dans des ports, sur un navire de guerre ou dans un dirigeable. On y voit les futurs marins américains à l'entraînement, les manoeuvres d'une escadre, la vie à bord d'un croiseur et l'envolée d'un gros dirigeable.

Interprétation de James Cagney

QUATERBACK — — — — — — — — — — 1

Production cinématographique avec Wayne Morris, Virginia Dale et Edgar Kennedy. Ce film a pour décor les murs d'un collège américain. On y assiste aux traditionnelles parties de football. L'histoire elle-même est celle d'un jeune étudiant studieux qui est accusé de certains actes d'inconduite dont son frère jumeau est l'auteur. En revanche, notre étudiant se fait remplacer par son frère jumeau dans les parties de football. Le rôle des deux frères est rempli par le même acteur, Wayne Morris.

RIDE HIM COWBOY — — — — — — — 1

"Imperial"

PUDIN'HEAD — — — — — — — — — — 1

Comédie musicale qui plaira aux admirateurs de Judy Canova. Elle est assistée dans ce film par Francis Lederer et Raymond Walburn.

BROADWAY LIMITED — — — — — — 2

Comédie avec Victor McLaglen, Marjorie Woodsworth et Dennis O'Keefe.

"Princesse"

MEN WOTHOUT SOULS — — — — — 2

Drame mettant en vedette John Litel, Barton MacLane et Rochelle Hudson. — L'action se passe dans une prison. Un prisonnier refuse de suivre ses compagnons dans une tentative d'évasion. Un gardien ayant été tué, les coupables accusent le prisonnier qui est condamné à mort, mais sera sauvé par une confession.

TWO GIRLS ON BROADWAY — — — 2

Drame dont les principaux interprètes sont Lana Turner, George Murphy, Joan Blandell et Kent Taylor.

SECRET OF WASTELAND — — — — 1

Avec Bill Boyd.

"Rialto"

TOI QUE J'ADORE — — — — — — — 1

Comédie. — Le compositeur Forestier s'est épris de Jacqueline Boulanger en voyant sa photographie. Il découvre l'identité de la jeune fille. Pour l'approcher, il entre en qualité de valet de chambre au service de la famille Boulanger. Les allures du nouveau domestique intriguent Jacqueline. Elle apprend qui il est. Pour répondre à la plaisanterie du jeune homme, elle lui laisse croire qu'elle aime et est aimée. Dépité, Forestier apprend bientôt la supercherie. Les jeunes gens s'épouseront.

Du romanesque et du sentiment. Une musique agréable. Bonne interprétation de Jean Murat et Edwige Feuillère.

ROAD TO ZANZIBAR — — — — — — 2

En Afrique, deux Américains cherchent de l'argent pour retourner dans leur pays. Ils partent à la recherche d'une jeune fille qui est censée avoir été enlevée par une tribu de sauvages. Ils sont eux-mêmes pris par des cannibales, mais finissent par s'échapper. — Interprètes: Bing Crosby, Dorothy Lamour et Bob Hope.

"Victoria"

PRISONER OF ZENDA — — — — — 1*

Film tiré du roman d'Anthony Hope. Rudolph Rassendyll empêche son cousin le roi Rudolph V de tomber dans les filets du traître Black Michael. Drame qui se déroule dans une cour royale d'Europe, où les intrigues sont nombreuses. L'action se passe dans les décors très soignés. Le roi met le devoir au-dessus de l'amour et au prix de quels sacrifices. Dans le "Prisonnier de Zenda", on se demande ce qu'il faut admirer le plus: du réalisme sans exagération avec lequel Colman personnifie le roi, du charme de tous les interprètes, et particulièrement de Madeleine Caroll, ou encore de la perfection technique apportée par le réalisateur de ce chef d'oeuvre cinématographique.

LEVIS

"Académie de Musique"

THE SEA HAWK — — — — — — — — 1*

Grand film d'aventures sur mer à l'époque des pirates et des voiliers. Il s'agit d'une des nombreux drames de piraterie de l'époque où l'Espagne était maîtresse des mers et cherchait à étendre son empire sur l'Amérique du Sud. L'interprétation est défendue par Errol Flynn, Brenda Marshall, Claude Rains et Donald Crisp. Ne pas admettre comme licite le gênes volait à son tour les Espagnols. que les Espagnols volaient l'or des indigènes volait à son tour les Espagnols.

"Cinema de Levis"

THE COUNT OF MONTE CRISTO — 2

Film d'aventure adapté du célèbre roman d'Alexandre Dumas. Interprétation de Robert Donat et Elissa Landi.

DERRIERE LA FACADE — — — — — 2

La propriétaire d'un immeuble est assassinée. L'enquête nous fera visiter les intérieurs de cet immeuble et révélera bien des choses. On apprendra que la propriétaire exploitait un "dancing". Et le coupable sera dévoilé par un commissaire aussi perspicace qu'indulgent. Après quoi la maison referme ses secrets. — Avec Lucien Baroux, Jules Berry, Eric von Stroheim et Betty Stockfeld.

SHAWINIGAN

"Auditorium"

DONOGOO — — — — — — — — — — — 1

Comédie. — Le géographe LeTroubadec a parlé, par erreur d'une ville d'Amérique du sud qui n'existe pas, Donogoo-Tonka. Victime du maître-chanteur qui le dupa, Le Troubadec explique sa situation à Josette et Pierre, deux amoureux chômeurs, mais inventifs. Josette décide que Donogoo vivra. Une banque véreuse patronne l'entreprise. Mais Pierre, écoeuré de la combinaison malpropre qui s'échafaude, précédé un douteux prospecteur, trouve de l'or, et fonde Donogoo qui sera une ville riche et prospère. Les deux amoureux se retrouvent et se marient. — Interprètes: Renée St-Cyr, Raymond Rouleau, etc.

RED RIVER VALLEY — — — — — — 1

Avec Roy Rogers et Gabby Hayes.

"Cartier"

LA FILLE DE MME AMGOT — — — — 2

A DATE WITH THE FALCON — — — 2

Mélodrame avec George Sanders et Wendy Barries. — Après avoir refusé de se mêler d'une enquête, Sanders tombe sur un meurtre et découvre les coupables.

"Roxy"

THE BAD MAN — — — — — — — — 2

Film dont l'action principale se déroule sur un "ranch". A la suite de diverses péripéties, le neveu du propriétaire un jeune fermier, épouse la femme qu'il aime.

Interprètes: Lionel Barrymore; Wallace Beery, Laraine Day, Ronald Reagan.

TANKS A MILLION — — — — — — — 1

Une bonne comédie militaire avec William Tracy et James Gleason. Bien que certaines situations soient très comiques, le sujet n'a pas été forcé et le rire vient naturellement.

Y Songez-Vous?

"Si le premier devoir des catholiques, au sujet du cinéma, est de fuir les films nuisibles, le second, qui corrobore le premier, les oblige à s'intéresser à la production et à la diffusion des bons films".

S. E. Mgr Mennechet, évêque le Soissons.

HORAIRE DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Série à 1 h. 50, 8 h. 05; Up in the Air à 2 h. 05, 8 h. 20; A Champ at Oxford à 4 h. 20, 6 h. 50, 10 h. 25; Knockout à 3 h. 05, 9 h. 20.

CANADIEN. — Histoire de Deux Villes à 1 h., 4 h. 22, 7 h. 44; Actualités Fox, à 1 h. 19, 4 h. 41, 8 h. 03; Olympiques à 1 h. 28, 4 h. 50, 8 h. 12; Barbier de Séville à 1 h. 46, 5 h. 08, 8 h. 30 Le Récif de Corail à 2 h. 46, 6 h. 08, 9 h. 30; Représentation continuelle de 1 h. à 11 h. 05.

CAPITOL. — Swing It Soldier à 2 h. 15, 8 h. 15; Come On George à 3 h. 25, 6 h. 45, 9 h. 35.

CARTIER. — Birth of the Blues à 1 h. 10, 6 h. 15, 9 h. 25; Actualités à 2 h. 35, 6 h., 9 h. 25.

CIN. DE PARIS. — Serenade à 12 h. 30, 3 h. 49, 8 h. 45; J'arrose mes Galons à 2 h. 19, 7 h.; A minuit le 7 à 10 h. 19.

EMPIRE. — Nine Lives Are Not Enough à 1 h., 4 h. 30, 8 h.; Sujets courts à 2 h. 05, 5 h. 30, 9 h. 05; The Man Who Came to Dinner à 2 h. 35, 6 h. 05, 9 h. 35. — Continuel de 1 h.. à 11 h. 15.

FRANCAIS. — The Quarterback à 1 h. 45, 7 h.; Gabby Goes Fishing à 1 h. 30, 8 h. 10; Ride Him Cowboy à 2 h. 55, 8 h. 25; Here Comes the Navy à 2 h. 35, 9 h. 25.

IMPERIAL. — Puddin Head à 1 h., 4 h., 7 h. 15; Sujets courts à 2 h. 05, 7 h., Broadway Limited à 2 h. 45, 8 h. 45.

PRINCESSE. — Two Girls on Broadway à 1 h. 10, 7 h. 10; Secret of the Wasteland à 2 h. 22, 8 h. 22; Men Without à 3 h. 37, 9 h. 37; Sujets courts à 1 h., 7 h.

RIALTO. Road to Zanzibar à 3 h. 15, 8 h. 30; Toi que j'Adore à 1 h. 55, 6 h. 45, 10 h.; Actualités à 1 h. 30, 8 h. 05; Fin à 4 h. 55, 11 h. 20.

VICTORIA. — Three Sons O'Gun à 1 h. 10, 4 h. 09, 7 h. 08, 10 h. 07; Sujets courts à 2 h. 20, 5 h. 19, 8 h. 18; Actualités à 2 h. 27, 5 h. 27, 8 h. 26; Prisoner of Zenda à 2 h. 39, 5 h. 38, 8 h. 37.

ACA. DE MUSIQUE. — Actualités à 7 h. 45; Bandits and Ballad à 7 h. 55; King of the Royal Mounted à 8 h. 15; The Sea Hawks à 8 h. 35.

CIN. DE LEVIS. — Count of Monte-Cristo à 7 h., 9 h. 20; Actualités Olympiques à 7 h. 30; Lasso Wizards à 8 h.; Derrière la Façade à 8 h. 10. — Jeudi, matinée à 2 h.

M. JEAN COLIN

régisseur dans les "Dragons de Villars" qui seront joués au Palais Montcalm le 9 février. De plus, M. Colin est chargé des décors et nous promet quelque chose de grand.

CANADIEN
AUJOURD'HUI
JEAN GABIN — MICHELE MORGAN
LE RECIF DE CORAIL
En programme double avec
Le célèbre baryton ANDRÉ BAUGÉ (rôle de Figaro)
LE BARBIER DE SÉVILLE
Charpin • Jean Galland • Josette Day
Monique Roland • Hélène Robert

CINÉMA de PARIS
Bernard LANCRET
Liliane HARVEY
dans
Sérénade
avec LOUIS JOUVET
En programme double avec
BACH — CORDY
J'arrose mes galons
En reprise ce soir seulement
"A MINUIT LE 7"

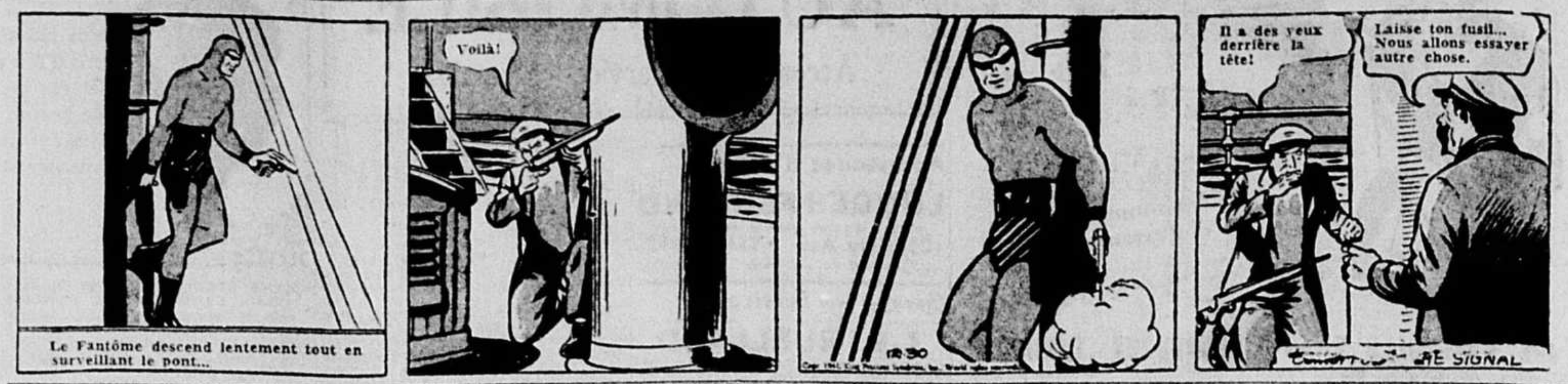

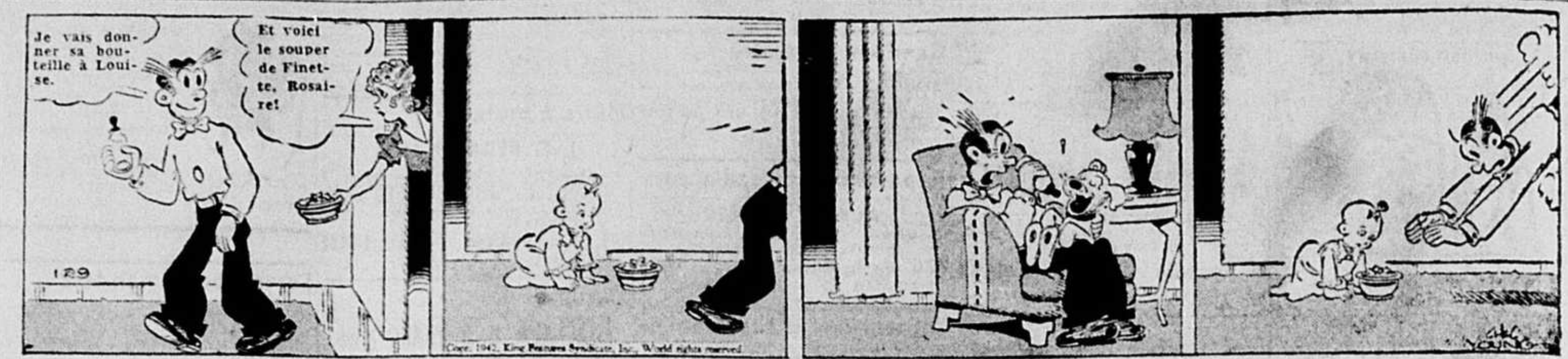

EUCHRE A ST-MALO

Vendredi soir, le 30 janvier, à 8 h. 30 précises, à la salle paroissiale de St-Malo, un grand EUCHRE sera donné au profit des enfants pauvres. Les amateurs de cartes sont cordialement invités et sont assurés d'y passer une agréable soirée avec la perspective de gagner de beaux prix. Les prix seront nombreux et attrayants. Pas de rafle. Admission: 25c.

SALLE ST-SACREMENT

Lundi, 2 février, à 2 h. 30 p.m.

Grand euchre-bridge suivi d'un thé, organisé par les dames de Ste-Anne, au profit de l'église.

Un prix par table et de nombreux prix de présence.

29-30-31--1

FRANCS LIBERAUX DU QUEBEC

(Section féminine)

Les Francs Libéraux du Québec, section féminine, organisent un grand EUCHRE-BRIDGE pour le 2 mars prochain, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale de Limoilou. Le prix d'admission est de 0.25.

Les personnes qui voudront se procurer des cartes n'auront qu'à s'adresser aux personnes suivantes: Madame L. Langlois, 177, 3e ave, Limoilou, tél.: 3-4717; Madame Ernest Rouleau, 103, rue Fleurie, tél.: 9945; Mlle Irène Montreuil, 143½, de la Couronne, tél.: 9477.

Tous les libéraux du Québec sont cordialement invités à y assister.

LES PROGRAMMES RADIOPHONIQUES

• — Programme d'une série d'émissions habituellement dignes d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle elles s'adressent.

+ — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

Jeudi, 29 janvier

+7.25 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
+8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
8.30 a.m.—CHRC—Le club du coucou.
+8.45 a.m.—CHGB—Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV-CBF—Nouvelles.
+9.15 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales.
9.30 a.m.—CKAC—Les vedettes de la semaine.
9.30 a.m.—CBV-CBF—Les chansons que vous aimez.
10.00 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
10.15 a.m.—CBV-CBF—Chansonnettes.
10.30 a.m.—CBV-CBF—Le quart d'heure de détente avec G. Desranleau.
10.45 a.m.—CHRC—Courrier de Margot
11.00 a.m.—CBV—Grande Soeur.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
11.15 a.m.—CBV-CBF—Ensemble viennois.
11.30 a.m.—CBV-CBF—Les troubadours.
11.45 a.m.—CHRC—Le moulin de la chanson.
11.45 a.m.—CKCV—Extraits d'opérettes.
12.00 midi—CKAC—L'heure ensoleillée.
12.00 midi—CBV-CBF—Jeunesse Dorée.
12.15 p.m.—CBV-CBF—Marcel Ouimet, nouvelles de la BBC.
12.30 p.m.—CKCV—Le moulin de la chanson.
12.30 p.m.—CKAC—Pour vous mesdames.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Quelles nouvelles
12.45 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
1.00 p.m.—CBV-CBF—Rue principale.
1.15 p.m.—CBV-CBF—La Métairie Rancourt.
1.30 p.m.—CBV-CBF—Tante Lucie.
*1.45 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
1.30 p.m.—CHRC—Salade musicale.
1.59 p.m.—CBV-CBF—Signal horaire.
2.00 p.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
2.30 p.m.—CBV-CBF—Récital
2.45 p.m.—CKAC—Sérénade.
3.00 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
3.30 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
4.00 p.m.—CBV-CBF—Programme musical.
4.15 p.m.—CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.15 p.m.—CKAC—Les événements sociaux.
*4.30 p.m.—CBV-CBF—Radio-Collège. Littérature. — "Arthur Rimbeau," cours de Luc Lacoursière.
*4.45 p.m.—CBV-CBF—Radio-Collège. Le théâtre classique romantique et contemporain, cours par Jean-Charles Bonenfant
+5.00 p.m.—CHGB—A l'ombre de la croix.
5.00 p.m.—WABC—Concert par le choeur du conservatoire de musique de Cincinnati.
*5.15 p.m.—CBV-CBF—Fémina, sous la direction de madame Casgrain.
5.30 p.m.—CBV-CBF—Les plus beaux disques.
5.45 p.m.—CHRC - CKAC—Madeleine et Pierre.
*6.00 p.m.—CHGB—Le quart d'heure collégial.
6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français
6.25 p.m.—CHRC—Variétés.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Les chansons de Lionel Parent.
6.45 p.m.—CBV-CBF—Intermède.
7.00 p.m.—CBV-CBF—La pension Velder.
7.15 p.m.—CBV-CBF—Les chevaliers du folklore.
7.15 p.m.—CHRC—Le restaurant Alouette.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique"
7.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles françaises de la BBC.
7.30 p.m.—CKAC—Nazaire et Barnabé.
7.45 p.m.—CBV-CBF—Causerie.
7.45 p.m.—CHRC—La guerre aujourd'hui.
7.45 p.m.—CKCV—Marathon musical.
*8.00 p.m.—CBV-CBF-CBJ-CKCH — Le curé du village de Robert Choquette.
8.00 p.m.—CHRC—Le chemin de la fortune
8.55 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
9.00 p.m.—CKCV—Au camp des gypsies
9.00 p.m.—CBV-CBF—Piano.
9.00 p.m.—CHRC—Radio-Théâtre.
9.30 p.m.—CBV-CBF—Mexicana.
9.30 p.m.—CKCV—De la mélodie à l'opérette.
10.00 p.m.—CBV-CBF—Récital de piano
10.00 p.m.—CHRC—Orgue du rêve.
10.15 p.m.—CHRC—Radio-Laval.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
11.00 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
11.30 p.m.—CBV-CBF—Orchestre de P. Whiteman.

EMISSIONS DE LA B. B. C

6.45 p.m.—Nouvelles.
7.15 p.m.—Nouvelles en français.
7.30 p.m.—Canada Calls from London
7.30 p.m.—"Les voix françaises".
7.45 p.m.—"Cahiers français".
8.00 p.m.—"Democracy Marches" par William Holt.
8.30 p.m.—Choeur et orchestre.
9.00 p.m.—Nouvelles.
9.30 p.m.—"Britain Speaks" par J.-B. Priestley.
9.45 p.m.—"Front Line Family".
10.00 p.m.—Nouvelles.
11.15 p.m.—"Britain Speaks".
11.30 p.m.—Nouvelles.
12.00 a.m.—"Tipperarys of England".
12.15 a.m.—"Democracy Marches"
12.30 a.m.—Nouvelles.

LES ONDES COURTES

MOSCOU. — 5.40 p. m. — Nouvelles, 7.35 meg.
SYDNEY — 5.55 p. m. — Nouvelles et musique, VLQ7, 11.88 meg.
MOSCOU. — 8.00 p. m. — Nouvelles, RNE, 12 meg.
VATICAN. — 8.30 p. m. — Nouvelles, HVJ, 15.12 meg.
MOSCOU — 9.00 p. m. — Nouvelles, RAN, 9.60 meg.
GUATEMALA. — 10.15 p. m. — "Bodegas Saara's" Concert TGWA, 9.68 meg.
GUATEMALA. — 11.00 p. m. — TGWA, 9.68 meg.
GUATEMALA. — 12.00 a. m. — Nouvelles, TGWA, 9.68 meg.
MOSCOU. — 1.00 a. m. — Nouvelles, 10 meg.

ECOUTEZ DEMAIN

Vendredi, 30 janvier

+7.25 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
8.00 a.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
+8.15 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales.
+8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin
8.30 a.m.—CBF—Pot-pourri musical.
8.30 a.m.—CHRC—Le club du coucou.
8.45 a.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
+8.45 a.m.—CHGB—Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV-CBF—Madame est servie.
9.15 a.m.—CBV—Musique populaire.
9.15 a.m.—CKAC—Nouvelles.
9.30 a.m.—CBV-CBF—Les chansons que vous aimez.
9.57 a.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
10.00 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
10.15 a.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
10.30 a.m.—CBV-CBF—Le vieux maître d'école.
10.45 a.m.—CHRC—Courrier de Margot.
10.45 a.m.—CBV-CBF—C'est la vie.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
11.15 a.m.—CBV—Grande Soeur.
11.30 a.m.—CBV-CBF—Les troubadours.
11.30 a.m.—CHRC—L'heure agricole.
11.45 a.m.—CHRC—La chanson de chez nous.
12.00 midi—CKAC—L'heure ensoleillée.
12.00 midi—CBV-CBF—Jeunesse Dorée.
12.15 p.m.—CBV-CBF—Marcel Ouimet nouvelles de la BBC.
12.15 p.m.—CKCV—Midi musical.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Quelles nouvelles
12.45 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—CBV-CBF—Rue principale
1.15 p.m.—CBV-CBF—La Métairie Rancourt.
1.30 p.m.—CBV-CBF—Tante Lucie.
1.30 p.m.—CHRC—Choeur russe.
*1.45 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
1.35 p.m.—CKCV—Croisière musicale.
1.45 p.m.—CHRC—Revue des disques Victor
1.59 p.m.—CBV-CBF—Signal horaire.
2.00 p.m.—CHRC—Chansonnettes.
2.00 p.m.—CBV-CBF—Programme musical.
2.00 p.m.—CKCV—Les dernières nouveautés sur disques.
2.15 p.m.—CKCV—L'heure exquise.
2.30 p.m.—CBV-CBF—Récital.
*3.00 p.m.—CBV-CBF—Orchestre de concert.
3.30 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
3.33 p.m.—CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
+4.00 p.m.—CHRC—Le quart d'heure des malades

"La grâce sacramentelle de l'Extrême-Onction"; Causerie de M. l'abbé La-Emile Hudon.

*4.30 p.m.—CBV-CBF—Radio-Collège. — L'initiation à la musique. — Cours de Claude Champagne.
5.00 p.m.—CBF—L'heure du thé.
5.00 p.m.—WABC—Orchestre Columbia.
*5.15 p.m.—CBV-CBF—Fémina, sous la direction de madame Casgrain.
5.15 p.m.—CKCV—Oncle Jean.
5.30 p.m.—CBV-CBF—Les plus beaux disques.
5.30 p.m.—CKAC—La rue principale.
5.45 p.m.—CHRC - CKAC—Madeleine et Pierre.
5.45 p.m.—CBV-CBF—La Marmaille.
6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Les chansons de Lionel Parent.
6.45 p.m.—CBV—Nouvelles de la B. B. C.
7.00 p.m.—CHRC—Variétés musicales.
7.00 p.m.—CBV-CBF—La pension Velder.
*7.15 p.m.—CBV-CBF—Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CHRC—Au village de chez nous
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B. B. C.
7.30 p.m.—CHRC-CKAC — Nazaire et Barnabé
7.45 p.m.—CHRC—La guerre aujourd'hui.
7.45 p.m.—CKCV—Marathon musical.
8.00 p.m.—CHRC—Orchestre du Château Frontenac.
8.00 p.m.—CBV-CBF—Les plus belles lettres d'amour.
8.15 p.m.—CKCV—La gaîeté sur les ondes.
8.15 p.m.—CHRC—La Survivance française.
8.30 p.m.—CKCV—Meli-Melo
*8.30 p.m.—CBV-CBF—Musique militaire.
8.55 p.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
9.00 p.m.—CBV - CBF—Sérénade pour cordes.

Jean Deslauriers a inscrit au programme de Sérénade pour Cordes, le vendredi, 30, à 9 heures du soir, émission de Radio-Canada, des oeuvres de Turina, de Moussorgsky et d'Holbrooke.

Mlle Violette Delisle, soprano, chantera des airs de Leoni, de Bachelet et de Frank Laforge.

Voici le programme de ce concert:

La Oracion del Terrere ...... J. Turina
Orchestre
A little China figure ...... France Leoni
Mlle Delisle
Un vieux château (Tableaux d'une exposition) ...... Moussorgsky
Orchestre
Chère Nuit ...... Bachelet
Mlle Delisle
Cupid Captive ...... Frank Laforge
Mlle Delisle
Un mouvement, du Sextuor .. Hoolbrooke
Orchestre

9.00 p.m.—CHRC—Les amateurs de chez nous.
9.30 p.m.—CBV-CBF—Le fou du village — Sketch de Félix Leclerc à Radio-Canada.

Le Fou du Village, tel est le titre de la pièce que Radio-Canada transmettra le vendredi, 30, à neuf heures et demie du soir, sous la rubrique "Je me souviens".

C'est un conte où l'auteur nous fait suivre dans ses allées et venues, celui dans le village qui a le triste destin de faire rire.

L'auteur, Félix Leclerc, veut prouver que nous, — les autres, — sommes responsables de la conduite de ces pauvres personnages.

"Notre habitude", dit l'auteur, "n'est pas d'apprécier les "bons sujets" ni d'encourager ceux qui peuvent le devenir mais souvent de rabaisser ceux qui sont déjà petits".

L'émission tournera autour du mot: Charité.

930 p.m.—CHRC—Chansonnettes.
10.00 p.m.—CHRC—Orgue.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Les voix françaises.

EMISSIONS DE LA B. B. C.

6.45 p.m.—Nouvelles.
7.15 p.m.—Nouvelles en français.
7.30 p.m.—Canada Calls from London.
8.30 p.m.—Canada Calls from London.
9.00 p.m.—Nouvelles.
9.30 p.m.—"Britain Speaks" par H. Wickham Steed.
11.00 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
11.00 p.m.—WABC—Orchestre Columbia.
11.30 p.m.—CBV-CBF—Musique symphonique.
12.00 a.m.—CBF—Le courrier du nord.
9.45 p.m.—"Front Line Family".
10.00 p.m.—Nouvelles.
11.15 p.m.—"Britain Speaks".
11.30 p.m.—Nouvelles.
12.00 a.m.—Musique des Alliés. — Belgique.
12.30 a.m.—Nouvelles

LES ONDES COURTES

MOSCOU. — 5.40 p. m. — Nouvelles, 7.35 meg.
SYDNEY. — 6.15 p. m. — La vérité est, VLQ7, 11.88 meg.
MOSCOU. — 8.00 p. m. — Nouvelles, RNE, 12 meg.
MOSCOU. — 9.00 p. m. — Nouvelles, RAN, 9.60 meg.
GUATEMALA. — 11.00 p. m. — Radio-théâtre, TGWA, 9.68 meg.
GUATEMALA. — 12.30 a. m. — Nouvelles, TGWA, 9.68.
MOSCOU. — 1.00 a. m. — Nouvelles, 10 meg.

Souffrez-Vous de Douleurs Rhumatismales?

Ces douleurs proviennent d'une inflammation des muscles et sont causées par un dépôt de poison dans le sang, appelé acide urique, lequel produit l'irritation et la douleur qui dure des jours et des nuits.

Durant les 60 dernières années, les Canadiens ont constaté qu'en purifiant le sang, Burdock Blood Bitters les aide à jouir de leurs mouvements avec moins de douleurs rhumatismales, parce que B. B. B. aide à tonifier l'organisme et à chasser du sang l'acide urique, et probablement à fortifier le système contre de nouvelles attaques.

Prix $1.00 la bouteille dans toutes les pharmacies.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

St-Gilles (Lotb.)

Baptêmes (DNC)—Joseph-Jean-Baptiste-Yvon, enfant de M. et Mme Elphège Hamel (Marguerite Demers), baptisé le ler janvier. Parr. et marr., M. et Mme Gaudias Hamel, grand-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Hamel.

Statistiques. — Dans le cours de l'année 1941, la paroisse a enregistré: 38 baptêmes, 10 mariages et 12 sépultures (7 adultes et 5 enfants). Voici les noms de ceux que la mort a fauchés. Le 12 janv., Mme Théophile Bilodeau; le 12 fév., Rosaire Delâge, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec; le 6 août, M. Elias Hamel, décédé dans un accident de chasse; le 25 août, M. Héliodore Tardif; le 11 nov., Mme F.-X. Delâge; le 26 nov., M. Alexis Bilodeau, décédé accidentellement le 14 déc., M. Jos. Aubert, décédé subitement.

Chez les fermières. — Les membres du cercle des fermières ont tenu, le 12 janv., leur première réunion de l'année. L'aumônier du cercle, M. l'abbé Joseph Bouchard, et M. l'agronome R. Bernatchez étaient présents.

Le nouveau conseil est ainsi constitue: présidente: Mme Adélard Tailleur; vice-présidente, Mme Valère Bolduc; sec.-trés., Mme Honoré Parent; biblio-lectrice, Mme Georges Dubosq; conseillères locales, Mmes Ovila Montmity, Clovis Hamel et Nérée Guillemette.

Notre cercle, tout jeune encore, promet d'être fructueux. Le programme de 1942 est des plus intéressants.

Il a été décidé que le cercle distribuera aux fermières les graines de jardin pour les semences et fera une exposition locale, au cours de l'été.

Conseillers. — La paroisse a son conseil, parmi les membres suivants: Maire, M. Raymond O'Hurley; conseillers, MM. Gaudias Hamel, Dan Shallow et Amédée Berthiaume; nouveaux élus, MM. Albert Lafleur, Arthur Gagné et Henri Demers.

La familiarité est toujours une maladresse; nos supérieurs nous en savent mauvais gré et nos inférieurs en ont moins de considération pour nous.

Mme NECKER.

"L'Aiglon" au Palais Montcalm, mardi et mercredi

• FRANÇOIS ROZET qui interprétera le rôle difficile de Metternich de "L'Aiglon" de Rostand que présente La Comédie de Montréal, au Palais Montcalm, mardi et mercredi prochain.

BOVRIL
VÉRITABLE THÉ DE BOEUF
36/30F

repentir serait mieux prouvée par quelque sacrifice.

—Vous êtes partisan de la confession publique, dit-il instinctivement sarcastique?

—Pas nécessairement publique, corrigea-t-elle un peu surprise du tour que son mari donnait à la conversation, mais à quoi servirait le repentir sans une certaine part de sacrifice?

Le sacrifice peut être impossible en certains cas.

—Le sacrifice ne peut jamais être impossible.

—Qu'en savez-vous? Supposez que le rachat par l'aveu entraine des conséquences telles que l'expiation serait pire que la faute, que pensez-vous que doivent faire les coupables?

—Je ne suis pas casuiste, fit-elle un peu étonnée du ton qu'avait pris l'entretien, cependant il me semble qu'un regret sincère et profond devrait être considéré comme suffisant.

—Même aux yeux des plus parfaits? De ceux que la tentation n'a jamais effleurés?

—Même ceux-là s'ils existent, ce dont je doute, fit-elle en riant.

Elle s'efforçait d'être gaie, mais l'inquiétude vague qu'elle éprouvait si souvent depuis quelques mois s'emparait d'elle et la dominait. Existait-il donc vraiment une faute dans la vie de son mari, ou quelque fâcheuse aventure qu'il lui voulait cacher?

Chose curieuse, elle n'éprouvait aucune colère contre son mari, même s'il était coupable, mais au contraire, une tendresse apitoyée.

Son intuition féminine une fois éveillée saisissait le plus subtil indice et elle se demandait si elle ne s'en ouvrirait pas à lui simplement, l'engageant à parler sans crainte... Mais la pensée d'Olga lui vint et elle recula devant une sorte d'aveu qui pourrait être non seulement pénible dans le présent, mais fâcheux pour l'avenir de leur bonheur.

Du reste la chanoinesse venait vers eux et Salbris allait au-devant d'elle mettant fin à cette conversation.

—Vous avez si bien l'air de deux tout jeunes mariés quand vous êtes ensemble, que j'hésite toujours à venir rompre votre tête à tête, dit l'aimable femme en souriant, mais je viens de recevoir une lettre d'Olga, elle m'annonce son arrivée.

—Ici? Mais c'est impossible, se récria Salbris qui avait pâli de colère.

—Rien ne me semble impossible à Olga, mon cher ami, décréta la chanoinesse d'un ton qui n'indiquait pas une grande sympathie pour la jeune femme. Vous ne la connaissez pas encore!

—Et pourtant, elle ne doit pas venir ici!

Salbris avait parlé avec une indignation si évidente que Nora le regarda plus attentivement encore.

—Ma tante peut lui écrire que nous ne pouvons la recevoir en ce moment, proposa-t-elle.

La chanoinesse souleva ses mignonnes épaules.

—A quoi cela servira-t-il? Elle traversera vos montagnes sous une tempête de neige, si elle a intérêt ou plaisir à venir ici, même et surtout si elle est convaincue que vous ne la recevrez qu'à contre-coeur.

Et comme les deux jeunes gens se taisaient, elle reprit après quelques minutes de silence en s'adressant à Salbris:

—Pourriez-vous me dire, vous qui avez traversé les cinq parties du monde, comment certaines femmes possèdent en proportion exacte de la frivolité de leur vie, cette ténacité dans la volonté qui caractérise votre cousine?

—L'égoïsme tout simplement, ma chère tante, les égoïstes n'étant jamais gênés par la pensée du droit des autres et de leur bonheur, vont droit à leur but sans prendre souci d'aucune entrave.

—Il est certain que la pensée des autres n'a jamais contrebalancé aucun des désirs d'Olga, si puérils fussent-ils, dit la chanoinesse.

Salbris coupa court en commençant de dépouiller le courrier qui venait de lui être remis.

Il lui était intolérable d'entendre prononcer le nom d'Olga devant sa femme. La pensée que celle-ci aurait l'audace de venir se placer entre le mari

L'opérette au Moulin à Vent

"La revue, l'opérette viennoise, et la comédie musicale, n'ont pu faire encore oublier l'opérette qu'ils remplacèrent", disait hier soir le notaire Aimé Plamondon au diner-causerie du Moulin à Vent, à l'hôtel St-Louis. Dans une spirituelle causerie, le notaire Plamondon refit l'histoire de l'opérette qui eut tant de vogue au siècle dernier. La réunion fut agrémentée par l'interprétation de plusieurs extraits d'opérettes, chantés par des membres du Moulin à Vent.

La réunion était présidée par Mme Reine Malouin, co-fondatrice du Moulin à Vent. Parmi les invités, on remarquait Mlle Violette DeLisle, M. Jean Ricard, consul de France à Québec, M. Auguste Labouret, verrier et mosaïste de Paris.

Avant la présentation du conférencier par Mme Reine Malouin, la co-fondatrice du Moulin à Vent, Mlle Germaine Bundock, félicita cette dernière du succès qu'elle remporta récemment en gagnant le prix Raymond Casgrain. Dans son allocution, Mme Malouin rappela que le notaire Plamondon a écrit lui-même le livret de plusieurs opérettes, et composa quelques revues.

"L'opérette est la fille de l'Opéra Comique qui a tourné mal, dit en résumé, le conférencier en citant Camille Saint-Saens, mais les filles qui ont mal tourné ne sont pas toujours sans attraits". Et le notaire Plamondon évoqua cette époque du Deuxième Empire, où l'opérette régna en maîtresse, après en avoir esquissé les débuts qui semblent remonter au 13 juin 1792 alors que le théâtre des Panoramas, à Paris, présentait "Le Petit Orphée". Il évoqua la mémoire d'Hervé, d'Offenbach, de Meilhac et Halévy (un génie incarné en deux cerveaux, souligne le conférencier), Planquette et quelques autres. Il fit une intéressante et savoureuse peinture des moeurs de cette époque, moeurs qui encadrent si bien l'opérette ou que celle-ci encadre. C'est Hervé qui donna à l'opérette son véritable genre. L'opérette commença à déchoir avec Audran et Planquette, pour ne citer que deux auteurs français, car l'opérette est bien française. Elle commença à connaître de la vogue vers 1850.

Le notaire Plamondon fit aussi d'intéressantes considérations sur la revue, l'opérette viennoise et la comédie musicale, soulignant que la première revue fut présentée à Paris sous le règne de Louis-Philippe en 1841 et qu'un des numéros portait pour titre "1841-1941" et on y montrait ce qu'était la vie à cette époque et ce qu'elle serait, dans cent ans. Le conférencier ajoutait qu'il serait amusant de lire le livret de ce numéro pour voir quelle conception du monde en 1941 avaient les gens en 1841. Le notaire Plamondon fut remercié par M. Rolland-G. Gingras.

Un programme musical fut ensuite exécuté par Mlles Simone Paré, Marguerite Paquet et le Dr Pierre Jobin, accompagnés au piano par Mlle Cécile Bédard. On y exécuta des extraits de "La Mascotte", d'opérettes dont le livret fut écrit par le notaire Plamondon et la musique par M. Omer Létourneau. M. Gérard Martin, prix David 1939, récita aussi quelques-uns de ses poèmes.

Obsèques de Mlle Marie-Rose Maurice

D'imposantes funérailles ont été faites, le jeudi 15 janvier, en l'église de Stadacona, à mademoiselle Marie-Rose Maurice, enfant de M. et madame Hermenégilde Maurice, de la rue Daniel. Mlle Maurice est décédée à l'âge de 23 ans 11 mois. Un bel hommage a été rendu à sa mémoire.

Dans les rangs du défilé, on voyait de nombreux membres de la famille, des citoyens de Stadacona et plusieurs amis de la famille en deuil. La congrégation des Enfants de Marie était aussi représentée.

Le deuil était conduit par le père de la défunte : M. Hermenégilde Maurice; ses frères : MM. Léo Maurice, Robert et Marcel Maurice; ses beaux-frères : MM. Aug. Thorn, Marcel Marcoux et E. Rousseau.

Dans le défilé, on voyait M. l'échevin A. Noreau, MM. Arth. Michaud, Aurélien Thorn, Auguste Thorn, Roland Thorn, Omer Lambert, Albert Levesque, Armand Mainguy, Raym. Martel, Ad. Métivier, L. Bernier, Frs Cliche L. Blondeau, A. Bolduc, Jules Roy.

C'est M. le curé A. Dion qui a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de diacre et sous-diacre.

La maison Sylvio Marceau, 800, St-Vallier, avait la direction des funérailles.

On recevra d'autres candidats

OTTAWA, 29. — (DNC). — Les cadets et candidats au grade d'officiers de langue française qui doivent passer par le cours préparatoire de St-Jérôme avant de se rendre à l'école des officiers de Brockville, arriveront le vendredi, 30 janvier, au centre d'instruction élémentaire No. 44. Quelques-uns sont même déjà rendus à St-Jérôme et le reste du contingent arrivera vendredi, afin que la distribution des uniformes et les autres détails d'ordre administratif se terminent en fin de semaine et que le cours puisse commencer le matin du 2 février.

Le nombre fixé pour ce premier contingent est déjà atteint depuis quelques jours et les demandes de renseignements continuent d'affluer aux quartiers généraux des divers districts intéressés. En conséquence, les autorités militaires tiennent à informer le public que le contingent des candidats officiers à l'école préparatoire de St-Jérôme se renouvellera de mois en mois. Ceux qui ont l'instruction suffisante et qui désirent devenir officiers, mais n'ont pu être acceptés dans le premier contingent, n'ont qu'à rester en contact ou à communiquer avec le commandant de leur district militaire. On sait que ces cours préparatoires à l'école des officiers de Brockville ont été créés à l'intention des candidats de langue française des districts No. 3 (Kingston), No. 4 (Montréal), No. 5 (Québec) et No. 7 (St-Jean N.-B.). Dans chacun de ces districts, il existe un comité civil chargé du recrutement des futurs officiers de langue française parmi les jeunes gens qui n'ont pas l'expérience de la vie militaire. Ces jeunes gens obtiendront tous les renseignements nécessaires en s'adressant au quartier général du district militaire dans lequel ils habitent.

Le Comité s'occupera du boni

A sa réunion de cet après-midi, le Comité administratif s'occupera spécialement du boni dont bénéficieront les employés municipaux. Le comité du boni a siégé tard hier après-midi, sous la présidence du maire Lucien Borne.

D'après ce que nous avons su, le boni de vie chère aux employés municipaux signifiera une dépense d'environ $150,000 pour la cité, cette année. Le Comité administratif décidera cet après-midi si l'on portera à $2,500 ou si l'on maintiendra à $2,100 le maximum de salaire pour le boni. Passé ce maximum l'employé n'aura pas droit au boni.

La cité va demander au fédéral s'il autorise le paiement du boni aux ouvriers qui sont affectés aux travaux de l'égout collecteur. On sait que les gages de ces gens sont payés par les deux gouvernements, la ville ne payant que les matériaux.

On s'occupera aussi du cas des chômeurs qui travaillent sur les chantiers de chômage de la ville proprement dits.

Il est entendu que le boni sera payé sur une base familiale, soit 60 centins par semaine et 60 centins additionnels pour chaque dépendant.

Des augmentations

OTTAWA, 28, (BUP).—Le département du Travail a annoncé aujourd'hui une augmentation de l'allocation mensuelle des aviateurs et civils qui suivent les cours donnés en exécution du programme d'entraînement militaire. La nouvelle échelle sera comme suit, avec, entre parenthèses) l'ancienne échelle:

Aviation, célibataire habitant avec ses parents : $7. (rien); célibataire habitant hors de la maison paternelle: $10 ($9); Dans l'industrie, célibataire dans sa famille: $5. ($3.); célibataire hors de sa famille: $7 à $9. selon la localité ($7.); marié, sans enfants: $13 ($12).

Recette de jus de citron qui soulage rapidement la douleur rhumatismale

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou névritiques, essayez cette simple recette domestique, économique. Achetez un paquet de Ru-ex chez votre pharmacien. Mélangez-le avec une pinte d'eau, ajoutez le jus de 4 citrons. C'est facile et agréable.

Deux cuillerées à tables deux fois par jour suffisent. Souvent en moins de 48 heures — quelquefois dans la soirée — des résultats magnifiques sont obtenus. Si la douleur n'est pas soulagée rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, la prescription Ru-ex ne vous aura rien coûté pour l'essayer. Votre argent vous est remboursé si elle ne vous soulage pas. La Prescription Ru-ex est vendue et recommandée par Livernois, Brunet et autres bonnes pharmacies.

Ils devraient entrer dans l'"Ordre royal du Bain forcé"

OTTAWA, (Spéciale). — Grâce à leur détermination de bombarder l'Allemagne aux endroits les plus stratégiques, plusieurs Canadiens, membres du C. A. R. C., attachés à une escadrille de bombardement lourd de la R. A. F., mériteraient de faire partie de l'"Ordre royal du Bain forcé".

Pour l'équipage de bord, qui, jour et nuit, survole de vastes étendues d'eau pour combattre l'ennemi et défendre la liberté, un "bain forcé" est un amérissage d'urgence, suivi presque toujours, d'un sauvetage effectué grâce aux efforts concertés de la marine, du corps royal des observateurs et du service de sauvetage marin de la R. A. F.

L'officier pilote J. V. Watts, qui, au dire de son commandant de section, est "l'un des meilleurs navigateurs du commandement des bombardiers", a reçu récemment son baptême par immersion, une nuit qu'il revenait d'un raid sur Stettin.

Watts, qui demeure rue Graham, à Hamilton (Ont.), était accompagné du sergent radiotélégraphiste T. J. Beare, de Calgary. Beare lança le signal de détresse, qui amena sur les lieux des navires de sauvetage marin.

Watts relate ce qui suit : "Notre provision d'essence était épuisée. Nous étions demeurés si longtemps au-dessus de Stettin afin d'être sûrs d'avoir atteint notre objectif et de prendre de bonnes photographies, que nous manquions de carburant pour triompher des mauvaises conditions atmosphériques, au retour. Notre pilote, membre de la R. A. F., fit un amérissage parfait. Nous sautâmes dans notre youyou pneumatique et nous abandonnâmes l'avion. Celui-ci coula en trois minutes et demie. Assis dans le youyou, nous attendîmes pendant trois heures et demie le navire de sauvetage".

Le sergent Newt Turner, un autre Canadien qui est membre de la même escadrille a pris, lui aussi, un bain forcé. Mais, comme ses confrères, il considère que cela fait partie du boulet. Turner demeure sur le Glen Forest Road, à Toronto. Avant de s'enrôler dans le C. A. R. C., il était vendeur à l'emploi d'une compagnie de papeterie.

Turner est le navigateur d'un bombardier lourd, qui fut forcé d'amérir par suite d'un défaut d'essence, en revenant d'un raid sur Warnemunde.

"Nous avions longtemps survolé l'objectif afin de le bien repérer", raconte-t-il. "Nous avions ainsi consommé trop de carburant. En revenant, nous dûmes amérir. Puis, nous eûmes de la difficulté à dégager le youyou, qui était attaché à l'avion au moyen d'un câble. Notre appareil coula dès que nous fûmes dans le youyou".

Peu après, Turner et le reste de l'équipage furent recueillis par un destroyer et débarqués à bon port en Angleterre. Malgré cette rude expérience, ils ne se portaient pas plus mal.

Tous les braves mentionnés ci-dessus ont reçu leur formation en vertu du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Globalement, ils ont survolé plus de 33 fois le territoire ennemi. Ils sont si habitués à leur tâche qu'il n'éprouvent pas plus de soucis que les voyageurs d'Air-Canada.

Ils affirment que rien d'extraordinaire ne leur arrive, si ce n'est un amérissage forcé. Si on l'interroge de près, cependant, Turner finira par avouer qu'une fois, au retour d'un raid sur Berlin, il constata que son avion avait été percé trente fois par les canons anti-aériens.

Mais il s'empressera d'ajouter : "Ce n'est qu'un peu de D. C. A., voilà tout !"

St-Narcisse (Lotb.)

FETE DES ENFANTS. — (D.N.C.). — Le 6 janv., les jeunes enfants ont été conviés à l'église pour la vénération de l'Enfant-Jésus.

Il y eut une instruction spéciale et salut du S. Sacrement.

CAISSE SCOLAIRE. — Selon les directives de M. l'inspecteur J.-H. Bessette, et grâce au zèle des autorités de la paroisse, les élèves des écoles de notre municipalité jouissent des avantages d'une caisse scolaire. De cette façon, les enfants prendront l'habitude de faire des économies.

ELECTIONS MUNICIPALES. — Le 14 janv., les trois citoyens dont les noms suivent ont été élus conseillers par acclamation: MM. Louis Langlois, Aimé Roussin et Alphonse Laverdière.

Le conseil municipal se compose maintenant de M. Joseph Laverrière, maire, MM. Agénor Caux, Télesphore Turgeon et Pierre Laterreur et les trois conseillers ci-dessus mentionnés.

CERCLE DES FERMIERES. — A une assemblée générale du cercle des fermières, tenue sous la présidence de M. l'abbé A. Beaumont, curé de la paroisse et aumônier du cercle, les élections des officières ont donné le résultat suivant: Mme Philéas Mercier, présidente honoraire; Mme Jean Fontaine, présidente; Mme Agénor Caux, vice-présidente; Mmes Ernest Lachance, Ludger Caux, Alfred Larochelle, conseillères: Mlle Philomène Boy, bibliothécaire; Mlle Cécile Genest, secrétaire.

Les membres sont au nombre de 70 et s'intéressent vivement aux travaux et aux suggestions donnés.

CAISSE POPULAIRE. — Notre Caisse populaire continue de rendre service aux paroissiens.

A l'occasion de l'assemblée annuelle, les comptes rendus ont donné grande satisfaction.

Le notaire Baillargeon...

(SUITE)

le système de gérance mettra fin à tous ces appétits dangereux".

M. Baillargeon signale que l'Association a fait épargner à la cité des dépenses considérables. Il cite, entre autres, le cas de l'enlèvement de la neige où on a sauvé $3,873.

Le président parle du comité d'embellissement formé dans l'Association pour sauvegarder et défendre énergiquement les trésors antiques et le caractère historique de Québec. Ce comité comprend MM. Arthur Amos, le docteur S. Gaudreault, le colonel Marquis, l'architecte René Blanchet et M. Sutherland.

Le président rappelle le succès du congrès des propriétaires à Verdun et les principales résolutions qui y ont été adoptées.

M. Baillargeon mentionne que l'on réclame un "as" à l'administration des écoles; il ne veut pas entamer de polémique mais estime avoir le droit d'exprimer des vues avec ses collègues. Il estime que sans une grande réserve dans la dépense au capital et une économie réelle dans les dépenses obligatoires, le propriétaire sera en face d'une augmentation de la taxe scolaire.

Quant aux ordonnances sur les prix et les loyers, les proprios comme les autres doivent s'y soumettre; l'Association est cependant disposée à fournir tous les renseignements.

M. Baillargeon annonce qu'il se retire comme président et prédit que son successeur sera un très bon président.

Le notaire Baillargeon était très ému lorsqu'il termina son discours.

Le notaire de la Bruère Fortier, trésorier, a présenté son rapport indiquant un surplus de $83.67. Il dit que les finances de l'Association s'affermissent constamment.

M. Fortier rendit un bel hommage au président sortant de charge. Il vanta son dévouement et les succès qu'il a obtenus à la direction de l'Association : consolidation des arrérages de taxes, taxe de vente municipale, économies diverses pour la ville et la Commission des écoles, etc. Nous voudrions avoir l'espace nécessaire pour faire plus largement écho à ce travail révélateur du notaire Fortier.

On y trouve par exemple que 687 citoyens de Québec propriétaires de 1,020 propriétés et de 494 lots ont consolidé leurs arrérages de taxes au montant de $1,517,103, 19, représentant une évaluation municipale de $8,730,620.

Pour l'élection des deux directeurs pour le quartier Montcalm le président était M. Oliva Gignac; les scrutateurs étaient le colonel Georges-Emile Marquis et M. Joseph Voisard.

M. Henri Côté, secrétaire, était secrétaire de l'élection.

Deux membres ont réclamé des assemblées plus fréquentes de l'Association des propriétaires.

L'esprit qu'on veut avoir gâte l'esprit qu'on a.

GRESSET

Chronique Médicale

La chromoblastomycose

* Il y a déjà plusieurs années, des médecins du "Rockefeller Institute", spécialisés dans l'étude des maladies tropicales, montrèrent à leurs confrères des Etats-Unis un cas intéressant d'excroissance d'un caractère très particulier. Les savants l'appellent chromoblastomycose. La blastomycose (maladie causée par les levures) est un fongus infectieux sur le corps humain. Ce mal est connu depuis longtemps aux Etats-Unis.

La chromoblastomycose, cependant, présente une protubérance dans laquelle on découvre des tumeurs granuleuses toutes semblables, mais de couleurs extraordinaires. Dans les zones torrides, cette maladie se rencontre assez souvent; mais elle est si rare, aux Etats-Unis, que la médecine accorde à chaque cas une attention spéciale. Les annales médicales américaines n'en rapportent que six.

On en a trouvé un, récemment, dans l'Atlanta. Un cultivateur s'aperçut, un jour, qu'une excroissance se développait sur son poignet gauche. Elle était de couleur violette très éclatante. Les docteurs enlevèrent une partie de ce fongus, le cultivèrent selon les méthodes ordinaires de développement des organismes vivants, et obtinrent une protubérance de couleur sombre. Ils s'aperçurent qu'ils étaient en présence d'un cas de chromoblastomycose. Ces excroissances apparaissent comme des petites taches qu'on trouve généralement sur les aliments gâtés. Elles se développent à peu près comme les levures. Naturellement, si un tel fongus naît dans un partie vitale de l'organisme, il peut entraîner la mort. Dans le cas cité précédemment, il fut possible, grâce à l'usage du rayon X et de certaines médecines, de la faire disparaître.

Aujourd'hui que l'avion rend beaucoup plus facile le déplacement, les échanges de populations entre les Etats-Unis et les îles tropicales se font bien plus nombreuses, des maladies autrefois excessivement rares commencent à devenir fréquentes dans les climats tempérés. Un spécialiste des maladies de la peau, de la Havane, a découvert vingt cas de cette sorte dans une période de deux ans et demi. C'est au Brésil, toutefois, qu'ils sont le plus nombreux.

La chromoblastomycose se déclare souvent chez les bûcherons, parce qu'elle apparaît souvent comme un saprophyte sur les végétaux en décomposition.

St-Sylvestre (Lotb.)

JOURNEE JACISTE. — (D.N.C.). — Le 24 janv., fut tenue une journée jaciste qui fut couronnée de succès. Elle débuta par une messe célébrée par M. l'abbé Fern. Doyon, aumônier. La communion fut générale.

Les séances d'étude de la journée furent tenues à la sacristie. La doctrine chrétienne en servit de sujet.

Dans l'après-midi, il y eut bénédiction d'un drapeau, suivie d'une causerie sur l'Action catholique.

La journée se termina par une assemblée générale. Mlle Marie-Anne Vaillancourt, présidente, y souhaita la bienvenue à M. le curé et à M. l'aumônier.

Le programme exécuté fut le suivant:

1.—Chant: "Les jacistes ont pour devise".
2.—Saynète: "Je serai pourtant jaciste", par Mlles Thérèse Blondeau et Allette Drouin.
3.—Chant: "J.A.C., toi que j'aime", par Mlle Thérèse Blondeau.
4.—Saynète: "Poteau", par Mlles Anna-Marie et Jeanne d'Arc Côté.
5.—Rapport, par la secrétaire.
6.—"Berceuse", de Jocelyn, par Mlle Gertrude Turcotte.
7.—Récitation: "C'est la jeunesse qu'il nous faut", par Mlle Marguerite Côté.
8.—Chant: "Il faut croire au bonheur".
9.—Charade, organisée par Mlle Marion Boyce.
10.—"Si tu savais", par les jacistes.
11.—Devinettes, par Mlle Rose-Annette Dion.
12.—Chant: "La fête de grand'mère", par Mlle Violette Bélanger.
13.—Saynète: "Corrigeons nos défauts", par Mlles Marie-Ange Létourneau et Fernande Dion.
14.—Chant: "Hommage à nos mères canadiennes".
15.—Allocution de M. le curé, qui félicita les jacistes du travail accompli et leur donna de sages conseils.

Cabano (Tém.)

De retour au pays. — (D.N.C.)— Nous sommes heureux d'apprendre que le C. S. M. Léo Lafrance dit Pinel, parti avec le 1er contingent du Royal 22e rég., fils d'Hippolyte, de Cabano, est de retour d'Angleterre, afin de rejoindre les corps d'instruction à Toronto, à titre d'instructeur.

M. H. Lafrance a 3 autres fils en Angleterre, dont 2 dans le régiment susdit et un autre avec une unité d'une autre province.

A date, notre village a fourni sa large part pour l'enrôlement même avant la guerre.

Deuil. — Est décédée, à la demeure de Mme William Robichaud, sa fille, Mme Vve Elie Levesque, à l'âge de 76 ans, après une longue maladie. Son service et sa sépulture ont eu lieu dans notre paroisse, le 23 janv., au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

Les dames de Ste-Anne portaient la bannière, confrérie dont la défunte faisait partie.

Mme Levesque laisse pour pleurer sa perte, ses filles : Mme William Robichaud (Alice), Mme Alexandre Boucher (Laura), Mme Horace Lavoie (Zoé), ses fils : Louis, Allen, Elie et Wilfrid.

Nos condoléances à la famille.

Décès de Mme Godefroy

THETFORD-LES-MINES, 29.—(Spéciale) — Nous apprenons le décès de Mme Godfroy Bellavance, née Célina Grégoire, décédée hier, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil, ses filles : Soeur Léonie, des Soeurs de la Charité, de Québec, et Mlle Béatrice Bellavance, de Thetford-les-Mines; ses nièces : Mlles Denise, Jeanne et Agathe Chamberland, ainsi qu'un neveu, M. Jules Chamberland, tous de Thetford-les-Mines.

Les funérailles de Mme Bellavance auront lieu samedi, à 9 heures 30, à l'église St-Maurice de Thetford-les-Mines.

Funérailles de M. Albert Letarte

Un émouvant hommage a été rendu, le samedi 17 janvier, en l'église de St-Coeur de Marie, à la mémoire de M. Albert Letarte, époux de Dame Eva Levesque, décédé à l'âge de 49 ans, 6 mois.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. Le Rév. Père M. Lamontagne, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par le Rév. Père G. Forest, assisté des RR. Pères Coquereau et LeBarzic, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur on remarquait : MM. les abbés R. Thomassin et Gérard Lefebvre, etc.

Le deuil était conduit par ses fils: le Rév. Frères Louis-Albert, F.I.C., Marcel Letarte ; ses frères : MM. Adjutor Letarte, de Salem, Mass. et A.-A. Letarte ; ses beaux-frères : MM. Andréas Laberge, David Paquet, Dominique Létourneau et J.-Adélard Paquet ; son beau-père, M. Wilbrod Levesque ; son oncle, M. Gustave Lebeuf ; ses neveux : MM. Alfred, François, Achille et Léo Letarte, Paul-André, Jacques et René Laberge, Raymond, René et Jacques Paquet, Jean-Paul Paquet ; ses cousins : MM. L.-Gaudias Letarte, Joseph Letarte, Almanzor Arteau, Ernest Bussières, Gustave Lebeuf, Eugène Badeau, Chs-Eug. Dubé, Adélard Laforce, Zéphirin Dugal, Emile Lebeuf et J.-E. Caron.

Dans le cortège nous remarquions: MM. Chs Delagrave, M.P.P., M.-E. Dubé, C. Dufault, E.-P. McKenna, Paul Lefrançois, A. Gauvin, W. Lemoine, E. Métivier, D. Dufresne, R. Vaillancourt, G. Bussières, Jos. Vermette, J. Turcotte, J.-R. Trudel, L. Bédard, A. Létourneau, M. Létourneau, R. Larochelle, W. Laplante, J.-E. Gauvreau, D. Delisle, Jules Larocque, P.-E. Larocque, J. Smith, P.-C. Carpentier, R. Lacasse, E. Martel, Lucien Juneau, Ernest Blais, L. Hamel, J.-H. Levasseur, L. Morin, B. Légaré, Louis Leclerc, R. Génois, Antonio Rouleau, Ernest Bouchard, J.-A. Duchesne, J.-A. Drolet, Y. Boucher, R. Robitaille, P. Bergeron, G. Côté, G. Sloane, P. Lépine, T. Marion, A. Asselin, L. Bourret, P. Lemay, A. Sauvageau, P. Parent, C. Quinn, L. Bergeron, J. Caouette, V. Marion, Y. Bilodeau, M. Michaud, B. Laliberté, J.-Alfred Morissette, J. Dion, John Lavallée, H. Lemay, H. Masson, Paul Lauzier, H. Lyonnais, M. Pageot, J. Morel, A.-A. Lacasse, Arthur-E. Lacasse, René Lacasse, Eugène Amyot, Lomer Gilbert, Jos. Labrecque, M. Gilbert, Chs-Emile Blouin, Jos.-E. Labrecque, Louis Saillant, J. Larochelle, A. Lauzier, Jos. Gauvin, J. Jolin, G. Goulet, G. Laforce, G. Dallaire, Jules Trudel. On remarquait aussi un groupe d'élèves de la 4ième année C. du séminaire de Québec, sous la direction du professeur, M. l'abbé Gérard Lefebvre, ainsi qu'un groupe de scouts catholiques.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Charles Cloutier, 174, rue d'Aiguillon.

Aux membres de la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Funérailles de M. Louis Dumas

A St-Norbert, Arth., ont eu lieu récemment les funérailles de feu M. Louis Dumas, décédé à l'âge de 89 ans et 2 mois après plusieurs années de maladie.

M. le curé Joyal fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Dumas, de Québec, neveu du défunt.

M. Henry Gosselin portait la croix et les porteurs étaient MM. V. Baril, C. Métivier, Alph. Fréchette, Phil. Boulanger, H. Labonté et Raoul Talbot. M. Alphonse Gauvreau portait le drapeau du Sacré-Coeur.

La chorale de la paroisse dirigée par M. Emile Roy chanta la messe des morts. Les solistes furent MM. Emile Roy et Lucien Dumas.

Conduisaient le deuil : deux fils : Eugène et Désiré; M. Wilfrid Parent, son gendre; ses petits-fils : Gérard et Benoit Dumas; M. Désiré Alain, son beau-frère, et autres parents.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte six fils : Arthur, de Macamic, Albert, demeurant à Authier, Joseph, de Malartic, Eugène, des Chutes Shawinigan, Désiré, de St-Norbert, et Siméon qui est dans l'armée active en Angleterre; quatre filles : Mmes Honoré Proteau, née Olivine, d'Authier, Wilfrid Parent, de St-Ferdinand d'Halifax, née Léa, Mlles Corine Dumas, de St-Norbert, et Marie-Louise, des Chutes de Shawinigan; ses deux gendres, MM. Honoré Proteau et Wilfrid Parent; ses brus, Mmes Arthur, Joseph, Désiré et Eugène Dumas; son beau-frère, M. Désiré Alain, de St-Norbert; sa belle-soeur, Mme Vve Marcellin Dumas, de Cap-Rouge. Il laisse également 31 petits-enfants, 12 arrières petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Obsèques de Mlle Aldéa Moisan

Un ultime hommage a été rendu, le mercredi, 21 janvier, à la mémoire de Mlle Aldéa Moisan, fille de feu M. Georges Moisan et de feu dame Annie Dubeau.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Roch, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis. A l'église, la levée du corps fut faite par le curé Joseph Ferland. Le service fut chanté par l'abbé Joseph Brochu, assisté de MM. les abbés Pierre Gravel et W. Rodrigue, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Joseph Turgeon, exécuta un programme de circonstance.

Le deiul était conduit par ses frères : Gilles, Joseph, David et Arthur Moisan ; ses beaux-frères : MM. Henri Giroux, Louis Morin, Joseph Bertrand et Amédée Fortier; son oncle, M. Onésime Dubeau ; ses cousins : François, David, Philippe, Lauréat, Dominique, Roch, Maurice et Raymond Denis, Albert Dubeau, Henri Dion ; ses neveux : Lauréat Bertrand, Roger Giroux, Armand Morin et Jacques Fortier.

Dans le cortège : MM. S. Marchand, P.-E. Darisse, P.-E. Savard, P.-E Savard, jr, Léo Bull, A. Beaulieu, D. Beaulieu, Yvon Thibault, J.-P. Blouin, L. Asselin, F. Gosselin, C. Gravel, G. Chamberland, l'échevin J.-B. Martel, E. Lapointe, C. Dorion, C. Morissette, John Burn, A. Robitaille, Jos. Petitclerc, J. Dion, J. Mailloux, P.-E. Langevin, G. Bélanger, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière du Cap-Rouge.

La maison J.-B. Beaulieu, 1039, rue St-Vallier, avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, nos sincères condoléances.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI ENREG
362, St-Joseph. Tél. : 5068
Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions.
Mme C. BLANCHET, Prop.
Tél. : 4-3021
27173—3-1 (26 fs) S.S.

P. FERLAND, INC.
TEINTURIER - NETTOYEUR EXPERT. Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir le meilleur à prix raisonnable. P. FERLAND INC., nettoyeur licencié "SANITONE", 133-137, RUE DU PONT. Tél. : 4-3531.
27740—24-1 (26 fs) S.S.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE. — Anesthésie au gaz Bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi de 7 h. à 8 h. 30.
Tél. : 4-1252 — rés. : 8202
173, 3e avenue, Limoilou
27405—13-1 (26 fs.) S. S.

ULCERES VARIQUEUX
TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande.
Dr. L.-G. PERRIN
24, du Pont, Québec
26994—29-12 (26 fs) S.S.

ATELIER DE SOUTANES
STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS
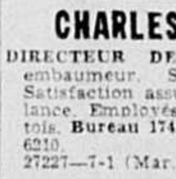
MLLE M.-I. ROYER, 32½, SALABERRY Québec. — Tél. : 2-7200 Riches Mérinos, Henriettas, Drap-Castor Serges anglaises Ceinture noire, violette, romaine glands, frange. Confection, ajustage parfait soutanes, paletots, toges
25646—6-11 (J s au 31-1) S.S.

CHARLES CLOUTIER
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Satisfaction assurée. Service d'ambulance. Employés compétents et courtois. Bureau 174, D'AIGUILLON. Tél. 6210.
27227—7-1 (Mar. j. s. au 7-3) S.S.

GROSSE BARRE
SAVON
MAHEUX
MAHEUX
DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER
27778—27-1 (Mar. j. s. au 26-3) S.S.

Le Petit Forum

Réponses aux questions posées en quatrième page

REPONSES No 310

A. — Oui, Dieu aurait pu créer l'homme dans un état de nature pure ; car Dieu ne devait à l'homme que ce qui est essentiel à sa condition d'homme, de créature raisonnable.

B. — Saint Jean de Brébeuf a été témoin de feux de forêts. Il en parla en toute connaissance de cause en 1636 : "Tout était si sec et si aride, dit-il, qu'à la moindre étincelle de feu, les forêts et les campagnes étaient incontinent embrasées; d'où arriva que plusieurs Sauvages, allant par pays et n'étant pas sur leurs gardes, eurent leurs cabanes et vivres brûlés, comme aussi deux de nos hommes".

C.— C'est le 2 mai 1774 que lord Dartmouth, secrétaire des Colonies, présenta à la chambre des Lords le bill intitulé "Acte à l'effet de pourvoir d'une façon plus efficace au gouvernement de la province de Québec dans l'Amérique du Nord". Il fut voté sans opposition à la chambre haute. Il n'en fut pas ainsi, cependant, à la chambre des communes où il fut présenté le 26 mai 1774.

D.—Les voyages de La Vérendrye dans l'ouest n'avaient pas pour unique but de découvrir de nouveaux territoires et les annexer à la Couronne de France. Beauharnois affirmait : "A ces considérations, j'en ajoute une qui sera sans doute d'un grand poids auprès d'un ministre qui a autant à coeur que vous l'avez la publication de l'Evangile, parmi les nations nombreuses qui n'ont point encore entendu parler de Jésus-Christ; c'est que, chemin faisant, on pourra prendre des mesures pour ménager, dans ces vastes contrées, des établissements également utiles à la religion et à l'Etat. Il serait même difficile qu'un religieux passât trois ou quatre ans à parcourir ces contrées sans y avoir occasion de procurer, par le baptême, l'entrée du ciel à plusieurs enfants moribonds."

Blessé par l'explosion d'une torche à gazoline

CHICOUTIMI, 29. — (DNC). — M. Yvan Demeules, mécanicien à l'emploi de la cie Price Brothers, a été brûlé légèrement à la figure et aux mains en voulant réchauffer un tracteur avec une torche à gazoline, sur la route des Passes Dangereuses. La torche dont il se servait explosa et mit le feu à ses vêtements. M. Demeules réussit à éteindre les flammes en se roulant dans la neige.

Ste-Sabine (Bell.)

Naissance. — (DNC) — Le 1er janv., Marie-Denise-Huguette, fille de M. et Mme Amédée Labrie (Clarida Ménard). Parr. et marr., M. et Mme Hormidas Ménard, de St-Magloire, oncle et tante de l'enfant.

—Le 5, Joseph-Gaétan-Réal, enfant de M. et Mme Armand Gagné (Régina Goupil). Parr. et marr., M. et Mme Alcide Plante, oncle et tante.

—Le 18, Jos.-André-Germain, fils de M. et Mme Antonio Bédard (Lucienne Lemay). Parr. et marr., M. et Mme Jos. Bédard, oncle et tante.

—Le 19, Marie-Yvette-Hélène, fille de M. et Mme Henri Carrier (Thérèse Chabot). Parr. et marr., M. et Mme Louis Carrier, oncle et tante.

Conseillers. — MM. Aurèle Gagnon, Arthur Goupil et Séraphin Couture ont été élus conseillers.

Sépulture. — Mme Jean Brisson est décédée le 17 janv., à l'âge de 67 ans. Elle était la mère de Mme Omer Côté (Eugénie Brisson).

Naissance

ALLARD. — M. Lucien Allard et Mme Allard, née Marie-Paule Laberges, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 janvier à l'hôpital du St-Sacrement, et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Jean-Pierre-Irénée.

Parrain et marraine : M. et Mme Irénée Dion, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse : Mlle Yvette Allard, tante de l'enfant.

27923—29-1 (1 fs)

Décès

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

AUCLAIR. — A Québec, le 27 janvier 1942, à l'âge de 64 ans et 1 mois, est décédé M. François Auclair, pompier, époux de dame Adéla Fortier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 52½, rue Hermine, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

27890—29-1 (1 fs) M

BELLAVANCE. — A Thetford-les-Mines, le 28 janvier, est décédée dame Godfroy Bellavance, née Célina Grégoire. Elle était la mère de Soeur Léonie, des Soeurs de la Charité de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, le 31 janvier, à 9 heures 30, en l'église de St-Maurice de Thetford-les-Mines.

27927—29-1 (2 fs) M

FAUCHER. — A Québec, le 28 janvier 1942, à l'âge de 58 ans et 7 mois, est décédée dame Léa Côté, épouse de M. Georges Faucher, marchand-épicier.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 26, rue Devarennes, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

27884—28-1 (3 fs)

GERMAIN. — A Pont-Rouge, le 27 janvier 1942, à l'âge de 50 ans, est décédé M. François Germain, époux de dame Hedwidge Galarneau.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures (heure avancée) à Pont-Rouge.

27881—28-1 (2 fs)

JACOB. — A l'Ange-Gardien, le 27 janvier 1942, à l'âge de 82 ans et 1 mois, est décédée Mlle Philomène Jacob, fille de feu Pierre Jacob et de feu dame Elise Crépin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son neveu, M. Georges Drouin, à 7 h. 45, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.

27857—28-1 (2 fs) M

LABERGE. — A Québec, le 28 janvier 1942, à l'âge de 20 ans et 5 mois, est décédée dame Simonne Cloutier, épouse de M. Jean-Baptiste Laberge.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 103, 5e rue, Limoilou, à 8 h. 55, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

27895—29-1 (2 fs) M

MERCIER. — A Québec, le 28 janvier 1942, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Mercier, gardien, époux de feu dame Mélanie Dubois.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 1204, rue St-Vallier, à 9 h. 20, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

27928—29-1 (1 fs)

MORENCY. — A Québec, le 28 janvier 1942, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Angéline Béland, épouse de M. Jules Morency, agent des produits Familex.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 48, rue Bagot, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

27894—29-1 (2 fs) M

PELLETIER. — A Québec, le 27 janvier 1942, à l'âge de 46 ans et 11 mois, est morte accidentellement, dame Zélima Guilbault, épouse de feu Albert Pelletier.

Les funérailles auront lieu samedi.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 299, rue St-Joseph, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

L'heure sera annoncée plus tard.

ROBITAILLE. — A Québec, le 29 janvier 1942, à l'âge de 39 ans, est décédée dame Alexandre Robitaille, née Angélina Drouin.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 15.

Départ de la maison mortuaire, 200, rue Richelieu, à 9 heures, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Ste-Foy.

27929—29-1 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 27 janvier 1942, à l'âge de 23 ans, est décédée dame Marie-Thérèse Drolet, épouse de M. Pamphile Tremblay.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. Alfred Drolet, 9, rue St-Charles, à 8 h. 15, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

27885—28-1 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 27 janvier 1942, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédée dame Deceline St-Hilaire, épouse de feu Antonio Tremblay, autrefois de Ste-Anne de Beaupré.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, 163, 9e rue, à 9 h. 15, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

27856—29-1 (1 fs) M

VEZINA. — A Québec, le 27 janvier 1942, à l'âge de 67 ans et 4 mois, est décédé Honoré Vézina, tailleur de cuir, époux en 1ères noces de feu dame Laure Dorval et en 2es noces de dame Exilda Letarte.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. 15.

Départ de la maison mortuaire, 211, rue Latourelle, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

27886—28-1 (3 fs)

VIC JORDAN 34 par Paine et Wexler

Le pays est satisfait de sa représentation à Londres

Calendrier

JEUDI, 29 JANVIER 1942

Aujourd'hui :
S. François de Sales, év. et c.

Demain :
Ste Martine, v. et m.

QUARANTE-HEURES
Couvent de St-Sauveur;
couvent de Rivière-à-Pierre

SOLEIL : Lever : 7.27 — Coucher : 5.00

LUNE : Lever : 2.50 — Coucher : 5.07

MARÉES DE DEMAIN (H.S.)
Hautes : 5.27 a. m. — 5.36 p. m.
Basses : 0.16 a. m. — 0.15 p. m.

LUNES DU MOIS
Pleine lune, le 2, à 10 h. 42 m. du matin
Dern. quart., le 10, à 1 h. 5 m. du matin
Nouvelle lune, le 16, à 4 h. 32 m. du soir
Prem. quart., le 24, à 1 h. 35 m. du matin

C'est le calme qui nous sauvera

On parle beaucoup ici et là du dernier discours de M. King. Les anticonscriptionnistes ne semblent pas plus conscriptionnistes qu'avant. Plusieurs le sont même moins, parce que le discours de M. King les convainc de ceci : la conscription pour le service outre-mer n'est pas nécessaire et M. King recourt au plébiscite pour gagner du temps, parce qu'il ne croit pas à l'efficacité de la conscription pour le service outre-mer.

A notre connaissance, les dispositions de notre peuple sont excellentes. Nos gens ont une opinion, qui restera probablement la même, quelles que soient les pressions faites d'une part et de l'autre. Mais ils sont calmes et ils veulent que le plébiscite se passe dans l'ordre.

Dans la mesure où Québec votera sans passion, il aura chance que, dans le reste du Canada, on vote de la même façon. Et le vote calme signifie une épreuve de moins pour notre peuple, particulièrement pour la minorité. On se souvient encore de 1917.

Notre peuple a donc raison de vouloir un plébiscite calme, puisque toute agitation a chance de tourner contre lui, en provoquant dans les provinces anglo-canadiennes un vote hostile aux Canadiens français, et cela sans fortifier pour la peine le vote canadien-français lui-même.

Si nous voulons gagner quelque chose à ce plébiscite, soyons calmes; si nous voulons y perdre, agitons-nous.

F. L.

Mort au devoir

● M. JEAN-CAMILLE CARON, fils du capitaine Georges-P. Caron, de L'Islet, est décédé en mer. Il figure parmi les victimes des torpillages des sous-marins ennemis.

Aujourd'hui

Concert d'élèves : Mlle Suzanne Roberge, pianiste, et M. Fernand Martel, baryton, dans un récital à 8 heures 15, à 17, rue Ste-Famille. Entrée libre.

Kiwanis : Conférence de M. Harry Quart, à 12 heures 30, au Château Frontenac, lors du déjeuner hebdomadaire.

St-Jean-Baptiste : Conférence du Père Schelpe sur l'éducation, à 8 heures 15, à la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste, sous les auspices de la J.I.C.

Cercle des Femmes canadiennes : M. Robert Larocque de Roquebrune parlera de la "Société française" à 3 heures 45, au Château Frontenac.

Déclaration de M. King au sujet du cabinet de guerre impérial

OTTAWA, 29. — (Par Lorenzo Paré).

LE gouvernement canadien est satisfait de sa représentation à Londres et dans les autres Dominions et n'a pas l'intention pour le moment de faire partie d'un cabinet impérial.

C'est ce que le premier ministre King a déclaré, hier, aux Communes, en commentant le discours de M. Churchill où ce dernier a accepté, hier, les réclamations de l'Australie qui voulait avoir "voix au chapitre" lorsque le cabinet de guerre britannique formule sa ligne de conduite.

On sait que M. King s'est opposé à plusieurs occasions, à la formation d'un cabinet impérial et qu'il a essuyé les critiques des tories à ce propos. En même temps que l'Australie, le Canada et les autres Dominions sont invités par Londres.

M. King a dit que plus tard, si les circonstances l'exigeaient, le gouvernement sera "heureux de faire présenter ses vues au cabinet de guerre de Grande-Bretagne par un représentant accrédité".

Voici le texte de M. King :

Le cabinet impérial

Au début de la séance, M. King a lu une déclaration faite, hier, à la Chambre des Communes anglaise par M. Churchill. Il s'agit de la représentation des Dominions dans le cabinet de guerre de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du nord.

Voici maintenant les commentaires de M. King sur ce sujet de grande importance :

"On voit par là que M. Churchill a établi une distinction bien nette entre, d'une part, un cabinet impérial de guerre qui, outre le premier ministre de Grande-Bretagne, compterait les premiers ministres des quatre Dominions et, d'autre part, un arrangement en vertu duquel un représentant accrédité de l'un quelconque des quatre Dominions aurait le droit de participer aux délibérations du conseil de guerre de la Grande-Bretagne, lorsqu'il serait question de formuler et d'exécuter une ligne de conduite.

Les premiers ministres

"La déclaration de M. Churchill précise bien que pour avoir un cabinet impérial de guerre comprenant les premiers ministres des quatre Dominions, il serait nécessaire de les réunir tous à Londres en même temps, soit périodiquement, soit continuement. Comme le fait observer M. Churchill, cela a été impossible jusqu'ici. Il ne faut pas de longues explications pour montrer l'impossibilité qu'il y aurait actuellement de former un cabinet impérial de guerre ayant son siège à Londres et ayant parmi ses membres les premiers ministres des quatre Dominions.

"La déclaration de M. Churchill précise aussi que depuis le début de la guerre, chaque fois que le premier ministre d'un Dominion s'est trouvé à Londres, il a tout naturellement trouvé place à la table du cabinet de guerre. En d'autres occasions, M. Churchill a fait ressortir non moins clairement que l'on continuera à accorder ce privilège aux premiers ministres des Dominions.

Rôle de l'Australie

"La déclaration de M. Churchill révèle ensuite qu'au cours des trois derniers mois, Sir Earle Page, représentant le gouvernement du Commonwealth australien, a eu l'honneur de siéger avec le cabinet anglais à Londres, chaque fois que les questions de guerre et les affaires australiennes venaient sur le [illegible] et aussi dans le comité de défense, en pareille occurrence. Il ressort de la déclaration que même si cette invitation peut faire l'objet d'une interprétation assez large, on ne la fait tout de même qu'à titre gracieux.

"Ce qui a été demandé formellement par le gouvernement australien et accordé par le gouvernement de Grande-Bretagne, c'est qu'un représentant accrédité du gouvernement du Commonwealth australien ait voix au chapitre lorsque le cabinet de guerre formule la ligne de conduite et y donne suite.

"Il est bien entendu, a déclaré M. Churchill, que l'on accordera les mêmes avantages à la Nouvelle-Zélande, au Canada et à l'Afrique du sud.

"La déclaration de M. Churchill ne permet nullement de douter que le pouvoir de prendre des décisions et les responsabilités des décisions prises par le cabinet de guerre de Grande-Bretagne continueront de reposer sur le dit cabinet de guerre. Le droit conféré aux représentants attitrés des Dominions sera celui de "se faire entendre" lorsqu'il s'agira de formuler et d'exécuter les plans.

"Il ressort clairement de la note adressée par le gouvernement britannique aux gouvernements des divers Dominions, et dont j'ai parlé hier, que le droit de "se faire entendre" se rattache au mécanisme consultatif reliant le gouvernement du Royaume-Uni et les gouvernements des autres membres du Commonwealth britannique sur les questions d'urgence relatives à la guerre, et que, bien plus, ce droit résulte de l'entrée en guerre des Etats-Unis, de récentes opérations dans le Pacifique et aussi de la requête présentée par le gouvernement australien.

Le statu-quo

"Au nom du gouvernement canadien, je suis en mesure de déclarer que le mécanisme consultatif reliant non seulement les gouvernements britannique et canadien, mais aussi les gouvernements canadien et ceux des autres Dominions a, selon nous, fonctionné d'une façon extrêmement harmonieuse.

Si, plus tard, nous jugeons ce moyen de consultation insuffisant pour répondre aux nouveaux développements qui se sont produits ou qui peuvent se produire, non seulement notre gouvernement sera prêt, mais il sera heureux de profiter de l'arrangement additionnel, c'est-à-dire de faire présenter nos vues au cabinet de guerre de Grande-Bretagne par un représentant accrédité, suivant la procédure annoncée hier par le premier ministre de Grande-Bretagne.

On consommera environ 50 livres de sucre par année

OTTAWA, 29. — (DNC) — Lundi dernier, M. John Blackmore, leader du parti créditiste, avait posé au ministère une question relative au rationnement du sucre, précisant qu'aux Etats-Unis la ration était d'une livre par personne par semaine. Il s'est demandé pourquoi, au Canada, l'on avait fixé cette ration à trois-quarts de livre. L'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, lui a donné, hier, la réponse suivante :

Le rationnement du sucre aux Etats-Unis, tel que l'entend M. Léon Henderson, ne veut pas dire qu'en vertu du plan, une personne pourra acheter une telle quantité chaque semaine pour la consommation domestique. En réalité, les ventes de sucre prévues par le plan ne peuvent dépasser trois-quarts de livre par semaine pour chaque individu, vu qu'il faudra fournir du sucre dans le cas des personnes qui prennent leurs repas dans des hôtels, des restaurants et des institutions. Le sucre ainsi consommé portera le total annuel à cinquante livres par personne, par individu.

M. Hanson avait demandé au ministre ce qu'il entendait faire afin d'augmenter au Canada la production de la betterave à sucre afin de parer à une pénurie de sucre au pays. M. Ilsley, à ce sujet, a dit que le gouvernement donnait en ce moment une attention toute spéciale à cette question. Il a ajouté, cependant, que le régisseur du sucre l'a avisé qu'il avait déjà demandé aux producteurs de sucre de betterave de pousser leur production à son maximum. Il a ajouté qu'il n'y avait au Canada que deux établissements, en Alberta tous les deux, qui avaient d'ailleurs promis tout leur concours dans ce domaine.

Le chef de l'opposition a alors demandé au ministre si, dans ce régime de rationnement du sucre, il avait songé aux fabricants de bonbons qui doivent assumer le fardeau d'une taxe qu'ils ne peuvent partager, sous le nouveau régime, avec les consommateurs. Sur ce point M. Ilsley a promis de s'enquérir auprès des autorités de la Commission des prix et du commerce.

Trois animateurs de l'Emprunt de la Victoire

● Tros citoyens très estimés viennent d'accepter de collaborer activement au succès de l'Emprunt de la Victoire qui débutera le 16 février prochain, nous avons nommés MM. WILLIAM-H. GIROUX (à gauche), ILAS GAGNON (au centre) et F.-X. GARIEPY à droite). M. W.-H. Giroux est président de la maison Côté, Boivin et Cie Inc., de Chicoutimi, et dirigera l'Unité "B", Division No 3, comté de Chicoutimi. M. Ilas Gagnon, président de Gagnon et Frères, contracteurs et marchands, de Roberval, a été choisi comme président de l'Unité "A", Division No 3, comté de Roberval. M. F.-X. Gariépy, marchand de Baie St-Paul, a été nommé président de l'Unité "E", Division No 3, pour Charlevoix-Ouest.

Trente-quatre mineurs sont enterrés vivants à 5,500 pieds sous terre

MOUNT HARRIS, Colorado, 29. — (BUP) — Trente-quatre mineurs ont perdu la vie, hier soir, et quatre seulement ont échappé à la mort, à la suite d'une explosion survenue dans une mine de la "Victor American Fuel Company". Un gaz mortel qui s'est répandu dans les puits a retardé de près de six heures les sauveteurs à l'oeuvre.

Les 34 mineurs ont été renfermés à 5,500 pieds, à l'intérieur d'un tunnel. L'inspecteur des mines, M. Thomas Allen, a quitté immédiatement Denver, pour se rendre sur les lieux de l'accident.

L'hon. L.-A. Taschereau se dit enchanté du résultat

Le président du comité provincial du Timbre de Noël, l'hon. L.-A. Taschereau, s'est déclaré enchanté du résultat de la dernière souscription organisée au profit de nos oeuvres antituberculeuses.

On sait que la vente du Timbre de Noël, en 1941, dans la province de Québec, a rapporté au delà de $50,000. soit une augmentation de 42 pour cent, apparemment la plus considérable enregistrée au Canada, sur le montant recueilli en 1940.

"C'est un succès magnifique et qui dépasse les prévisions les plus optimistes", a dit l'honorable M. Taschereau : "j'en profite donc pour féliciter et remercier le public qui, sollicité de tous les côtés à la fois, n'en a pas moins discerné l'importance de cette cause vitale et a témoigné envers elle de tant de générosité.

Les rapports de la vente du Timbre de Noël sont encore incomplets, mais nous savons que Montréal aura une recette de $23,000, supérieure de 15 p. c. à celle de l'an dernier ($19,444,93). Québec, le 5 janvier, avait en caisse $10,533.63, contre $5,050 à la fin de la campagne de 1940. C'est la plus forte augmentation rapportée pour tout le Canada. Voici les derniers chiffres que nous avons pu obtenir des autres organismes affiliés au comité provincial du Timbre de Noël :

	Campagne de 1941	Compagne de 1940
Amos et Abitibi	$1,720.57 (20 janvier 1941)	Pas de campagne
Chicoutimi	1,022.42 (5 janvier 1942)	$ 618.00
Farnham	998.92 " " "	592.00
Granby	949.68 " " "	706.00
Hull	454.23 " " "	430.00
Mont-Joli, Rimouski, Rivière du Loup, Matane et Gaspé	2,503.41 (20 janvier 1942)	1,495.50
Noranda et Rouyn	1,011.49 (5 janvier 1942)	Pas de campagne
Roberval et Lac Saint-Jean	1,406.13 " " "	1,270.00
Sorel	1,420.73 " " "	Pas de campagne
Saint-Jean	735.80	810.00
Sainte-Martine, Valleyfield, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay	1,397.61 (20 janvier 1942)	227.96
Thetford Mines	455.60 (5 janvier 1942)	296.25
Trois-Rivières et région	3,164.00 (19 janvier 1942)	2,393.40
Waterloo	200.00 (mi-décembre ")	164.40

Lorsque la campagne sera officiellement terminée, tous les comités auront largement dépassé leur objectif de 1940. Plusieurs l'avaient fait dès le 5 décembre, battant ainsi la marche au reste du pays. Mentionnons particulièrement le succès remporté par le comité de Sainte-Martine, avec Valleyfield, Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, où l'augmentation n'a pas été seulement de 100 pour cent mais de près de 700 pour cent.

465,000,000 de pieds cubes de bois

Des contrats pour la coupe de 465,000,000 de pieds cubes de bois avaient été accordés aux compagnies, dans la province de Québec, le premier janvier. C'est un excédent de 20,000,000 de pieds cubes sur la période correspondante, l'année précédente. On s'attend à une saison record. La coupe du bois est un peu lente, car la rareté de main-d'oeuvre se fait sentir partout. Environ 50,000 ouvriers sont à l'oeuvre, dans nos forêts, à l'heure actuelle.

Causerie du R. P. H. Schelpe, s.j.

On voudra bien ne pas oublier que c'est ce soir à 8 hrs 30 que la Jeunesse indépendante catholique présentera son aumônier diocésain, le R. P. Henri Schelpe, s. j. Ce dernier donnera la première d'une série de trois conférences sur l'éducation sous les auspices de la J. I. C. Il a choisi comme sujet : "Fleurs et enfants". La soirée commencera à 8 hrs 30 en la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste. L'entrée est libre.

Candidat dans Québec-est

M. Paul Latouche a annoncé officiellement, hier, qu'il se présentait comme candidat libéral indépendant dans le comté de Québec-est lors de la prochain élection complémentaire. M. Latouche fera la lutte à l'hon. Louis Saint-Laurent, le candidat libéral.

Mme Georges Faucher est décédée

Décédée

● Madame GEORGES FAUCHER, née Léa Côté, est décédée au cours de la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 58 ans et 7 mois.

On apprendra avec regret la mort de Mme Georges Faucher, née Léa Côté, épouse de M. Georges Faucher, marguillier en charge de St-Roch de Québec. Elle est décédée dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 58 ans et 7 mois. M. Faucher est marchand-épicier au marché Champlain.

C'était une femme de bien, charitable et très dévouée pour toutes les oeuvres paroissiales. Elle était fondatrice honoraire de l'hospice de St-Damien. Elle était membre de l'Union de Prières et des Dames de la Sainte-Famille.

Elle laisse son époux, M. Georges Faucher, marchand; trois fils: MM. Georges, Henri et Marcel Faucher; cinq filles: Mlles Adrienne Faucher, Mme R. Castonguay (Germaine), Mme Léopold Tétrault (Marguerite), Mme Roméo Lapointe (Anita) et Mlle Fernande Faucher; deux belles-filles, Mme Georges Faucher et Mme Henri Faucher; trois gendres : MM. Robert Castonguay, Léopold Tétrault et Roméo Lapointe; trois petites-filles, Claudette Castonguay, Louise Faucher et Lise Tétrault; un petit-fils, Jean Faucher, deux soeurs, Mme veuve Arthur Faucher et Mme veuve Arthur Pépin; et un frère, M. Ulric Côté.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, à l'église de St-Roch.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Le Brésil pourrait résoudra la disette de caoutchouc

MONTREAL, 29. — (DNC) — Le problème de la disette de caoutchouc qui règne actuellement chez les Alliés, à la suite de la saisie des vastes plantations de caoutchouc d'Asie par les Nippons, pourrait bien être résolu de façon au moins partielle, par les veloppements qu'a laissé prévoir, tion du caoutchouc brésilien, développements qu'a laisé prévoir, M. Henrique Pinheiro, de Vasconcellos, consul général du Brésil à Montréal. La production maximum annuelle du caoutchouc au Brésil a été de 42,410 tonnes. C'est un chiffre que le Brésil, qui depuis a vu sa production descendre jusqu'à 6,000 tonnes, pourrait facilement atteindre de nouveau dans l'espace d'un an, nous a dit M. de Vasconcellos.

On exposera un Van Gogh et un Degas

MONTREAL, 29. — (DNC). — Le comité de l'Exposition des chefs-d'oeuvre de la Peinture a appris, au moment où l'on terminait le catalogue, que trois célèbres tableaux lui seront envoyés.

Il s'agit d'une nature morte de Van-Gogh, qui date de la meilleure période du peintre, d'un portrait de femme de Toulouse-Lautrec et d'une toile de Degas. Les deux premiers tableaux seront envoyés par les Galeries Marie Harriman, de New-York, et le troisième, par un collectionneur qui désire garder l'anonymat.

L'exposition des chefs-d'oeuvre se tiendra à la Galerie des Arts, du 5 février au 8 mars.

La "Guignolée du Colon" débutera le 1er février

C'est le 1er février que recommence la "Guignolée du colon", patronisée par la société diocésaine de la St-Jean-Baptiste de Québec, et dont le principal animateur n'est autre que M. Louis Lachance, de la paroisse du Sacré-Coeur.

La ville de Québec et quelques autres paroisses environnantes seront visitées et l'on remettra des cartes à ceux qui ont quelques articles à remettre aux "quêteux des colons". On peut s'adresser à M. L. Lachance, 91, rue St-Luc, tél. : 5029.

A la suite du nom de chaque paroisse, on trouvera d'abord la date à laquelle on distribuera les cartes, puis celle à laquelle on recueillera les cartes, et enfin les dates entre lesquelles aura lieu la Guignolée proprement dite :

Sacré-Coeur. — 1 février, 8 février, 9-10 fév.; St-Malo. — 1 février, 8 février, 11-12 fév.; St-Joseph. — 1 février, 8 février, 13-14 fév.; St-Sauveur. — 8 février, 15 février, 16-17-18 fév.; Jac-Cartier. — 8 février, 15 février, 19-20-21 fév.; St-Roch. — 15 février, 22 février, 23-24 fév.; Stadacona. — 15 février, 22 février, 25-26 fév.; Limoilou, 15 février, 22 février, 27-28 fév.; St-Fidèle.— 22 février, 1 mars, 2-3-4 mars; St-Frs d'Assise. — 22 février, 1 mars, 5-6-7 mars; St-Esprit. — 1 mars, 8 mars, 9-10 mars; St-Pascal. — 1 mars, 8 mars, 11-12 mars; St-Vin. de Paul. — 1 mars, 8 mars, 13-14 mars; N.-D. Québec. — 8 mars, 15 mars, 16-17 mars; St-Jean-Bapt. — 8 mars, 15 mars, 18-19 mars; N.-D. du Chemin. — 8 mars, 15 mars, 20-21 mars; St-Coeur de Marie. — 15 mars, 22 mars, 23-24 mars; St-Dominique. — 15 mars, 22 mars, 25-26 mars; St-Martyrs. — 15 mars, 22 mars, 27-28 mars; St-Sacrement. — 22 mars, 29 mars, 30-31 mars, 1 avril; Sillery. — 22 mars, 29 mars, 2-3-4 avril; Lauzon. — 29 mars, 5 avril, 6-7-8-9-10-11 avril; St-Grégoire, 5 avril, 12 avril, 13-14-15-16-17-18 avril.

La date des autres "Guignolées" en dehors de la ville suivra plus tard.

Un enquêteur à Dolbeau

CHICOUTIMI, 29. — (DNC). — Un enquêteur du gouvernement fédéral est arrivé à Dolbeau, mardi, pour rechercher les causes de la récente grève des 54 camionneurs employés sur les chantiers de la "Foundation Company".

ATTENTION
LA VENTE qui a remporté un si grand succès au
Magasin Boivin
912, CHEMIN STE-FOY
(angle Marguerite-Bourgeoys)
Tel. : 3-2750
SE CONTINUE jusqu'au 3 FEVRIER
Invitation à tous ceux qui sont intéressés à réaliser de grandes économies dans les vêtements et chaussures.

RENE CHALOULT C.R.
AVOCAT
105, côte de la Montagne
Québec, :-: Tél. : 2-8241

AVIS
Les jeunes filles qui se sont enregistrées pour les industries de guerre, et celles qui désirent y travailler sont priées de se présenter au bureau de Placement provincial, 92, rue St-Joseph.

REPARATION D'AUTOS
bon marché et à
TERMES FACILES
• 6, 8, 10 et 12 mois pour payer.
• Consultez les départements de services à la
UNIVERSAL AUTO, LTEE
33, de la Couronne, ou au
PAVILLON DE L'AUTO
Première Avenue

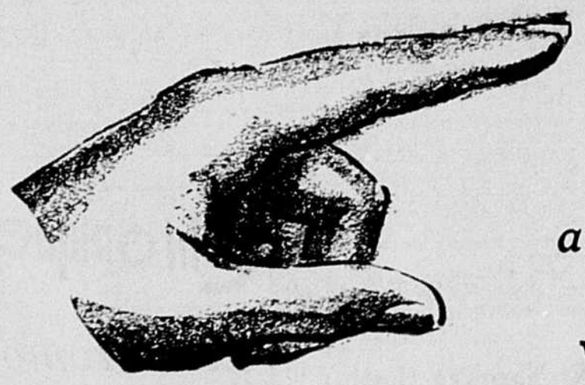

VOUS ?
avez-vous tiré profit de notre
Vente de Janvier
Il est encore temps, mais HATEZ-VOUS, car elle se terminera samedi soir à 10 hres.
ESCOMPTES DE
10 · 15 et 20%
SUR TOUS LES MOBILIERS
Chambres à coucher - Vivoirs
Salles à Manger - Nécessaires à déjeuner - Studios, etc.
C. ROBITAILLE ENR
PIANOS · RADIOS · LESSIVEUSES · MEUBLES · POÊLES · REFRIGÉRATEURS
320 rue St-Joseph — Tél: 8167
Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.